AUJOURD'HUI, SECTION DE FIN DE SEMAINE : SPORTS, LOISIRS, ARTS, etc.

"QU'ON COURE" à L'ACTION

attribution de
2 AUTOMOBILES
Le 13 nov. 65 et le 12 fév. 66
SEULE CONDITION
ETRE ABONNE A L'ACTION
Tél. : 522-4771

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
3364 L 1 JANV 65

L'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE
EDITION GENERALE
58e ANNEE — Numéro 17,474
PRIX : SEPT CENTS

LE TEMPS QU'IL FERA

Nuageux avec pluie intermittente aujourd'hui. Samedi, nuageux avec périodes ensoleillées dans la matinée devenant généralement ensoleillé dans l'après-midi. Chauds vents du sud de 25 milles avec rafales à 35 milles aujourd'hui. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit : 65 et 50.

DANS CE JOURNAL

Sociale, page 22
Finance, page 12
Sports, pages 18—19—20
Spectacles, T.V., page 15

QUEBEC — VENDREDI, 1 OCTOBRE 196

Si la Confédération se démembrait c'est parce qu'on aurait pas su garder Québec

"Je sais que j'enfonce le clou", déclare M. Lesage

Par GERARD ALARIE

REGINA — (P.C.) — La Confédération canadienne doit être restructurée", a affirmé hier M. Jean Lesage devant un auditoire mixte de Régina qui, de l'avis de plusieurs observateurs, a été l'auditoire adulte le plus réceptif que M. Lesage a eu depuis le début de sa tournée de l'Ouest canadien.

Le premier ministre québecois a mis de la passion dans son discours.

"Le Canada français d'aujourd'hui ne peut plus, a insisté M. Lesage, accepter l'argument selon lequel, à cause de textes de loi et de décisions juridiques qui ont établi des précédents, le bilinguisme et le biculturalisme doivent se limiter au Québec".

D'un ton qui n'invitait pas la réplique, M. Lesage a affirmé : "De deux choses l'une : ou bien nous, Canadiens, allons accepter l'existence de deux cultures et avec elles leurs conséquences logiques ; ou bien nous ne croyons pas en la coexistence possible de deux cultures au Canada et il en découle que les Canadiens français doivent apparaître comme une minorité qu'on tolère mais dont on espère la disparition.

"Si jamais, a ajouté M. Lesage la Confédération se démembrait ce ne serait pas parce que le Québec, point d'appui du Canada français s'en serait séparé. Ce serait parce qu'on n'aurait pas su l'y garder.

"Je sais que j'enfonce le clou", a noté M. Lesage dans une remarque qui n'était pas comprise dans son texte rédigé.

RAPPROCHEMENT

"Un rapprochement entre les deux grands peuples fondateurs de la Confédération est impérieux a dit encore M. Lesage, et il doit s'effectuer dans une nouvelle optique".

La réorientation du système fédéral comporterait bien plus qu'une "retouche de la constitution".

"Cette réorientation naturellement suggère une retouche de la constitution mais en premier lieu elle appelle un changement d'attitude à l'égard de la place et du rôle de l'élément français au Canada.

"Elle suggère des manifestations tangibles — et le Canada français ne peut les accepter que si elles sont fondées sur une compréhension ferme et sincère, une acceptation du Canada français de la part du Canada anglais.

"Si le Canada veut préserver son identité propre, a poursuivi M. Lesage, le Québec doit avoir les pouvoirs économiques, financiers et politiques qui permettront au Canada français de se développer à tous les niveaux à l'intérieur de la Confédération".

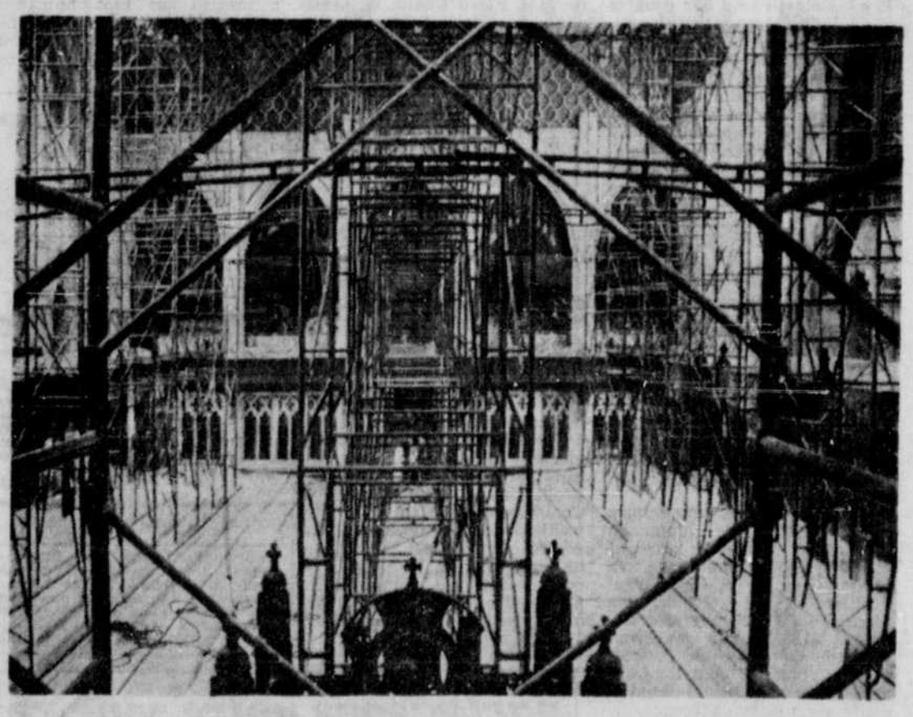
Les Canadiens français donnaient au Canada un caractère culturel enrichi qui le protégeait contre la menace constante de l'américanisation.

A maintes reprises, durant la causerie du premier ministre québecois des auditeurs ont tenté en vain d'amorcer des applaudissements. Interrogé à ce sujet, des membres du Canadian Club de Régina ont expliqué : "Il y a ici une tradition qui interdit d'interrompre un conférencier par des applaudissements".

A la fin de la causerie, la majorité de l'auditoire, groupant plus de 200 personnes s'est levée après une courte hésitation et a applaudi avec un enthousiasme retenu durant une vingtaine de secondes.



• BIBLE GUTENBERG — Le capitaine G. C. Duvall ,de la compagnie aérienne Trans World, a présenté au pape Paul VI, au début de l'année, une copie corrigée et illustrée de la bible Gutenberg, au cours d'une audience privée. Presbytérien et natif de Greenwich au Connecticut, le capitaine Duvall commandera l'avion qui ramènera le pape de sa visite à New York. (Téléphoto UPI)



• GRAND MENAGE — Les travaux vont bon train à la Chambre des Communes alors que les préposés à l'entretien s'apprêtent à descendre les armoiries pour les nettoyer. C'est la première fois que ce nettoyage sera fait depuis l'ouverture de la Chambre il y a 45 ans. On croit qu'il faudra cinq mois pour faire le travail. (Téléphoto UPI)

Ernest Armstrong : solutions réalistes ou bien le service de traversiers Québec-Lévis prendra fin le 14 novembre

"La proposition du comité conjoint de la Traverse de Lévis est inacceptable. La décision de la compagnie de cesser le service de traversiers Québec-Lévis le 14 novembre au soir est toujours maintenue et elle le sera si on n'adopte pas de solutions réalistes."

C'est ce que le gérant de la compagnie de la Traverse de Lévis, M. Ernest Armstrong, a confié au chroniqueur de l'Action à l'hôtel de ville, hier après-midi, au cours d'une conversation téléphonique.

On sait qu'après l'annonce de la décision d'interrompre le service le comité conjoint de la Traverse, composé de représentants des cités de Québec et de Lévis, s'est réuni mardi soir pour prendre attitude. A l'issue de cette séance, on a annoncé que l'on offrait un contrat de trois ans à la compagnie et que ce contrat serait résiliable trois mois après le premier septembre 1966 si, à cette date, la compagnie ne produisait pas les plans de rénovations qui s'imposent.

M. Armstrong a qualifié cette proposition d'irréaliste hier après-midi en disant qu'il faudrait un contrat à longue échéance pour que la compagnie puisse envisager des améliorations qu'il évalue à $6 millions.

Le bureau de direction de la compagnie ne s'est pas encore réuni et il est peu probable qu'il ne le fasse avant 15 jours puisque d'ici là le gérant prend ses vacances.

M. Armstrong a déclaré qu'il faudrait au moins un contrat de dix ans, "avec les mêmes conditions que dans l'offre du comité conjoint" pour que l'on songe à investir des millions dans des améliorations nécessaires, comme le changement de bateaux par exemple.

"C'est bien triste, nous a déclaré M. Armstrong, mais si les choses en restent là, près de 4,000 usagers des traversiers seront privés de leur service le 15 novembre au matin."

Il a maintenu qu'il faut absolument que la Régie des Transports consente à une augmentation du taux des passages, augmentation qui a été refusée après une opposition de la Chambre de Commerce de Lévis.

Traversier déficitaire

"Nous n'allons certainement pas entreprendre dans les conditions actuelles un service d'hiver qui mange $1,300 par jour", a déclaré M. Armstrong.

Il a expliqué qu'au cours de l'hiver le coût du service mange les bénéfices faits au cours de l'été et que si la compagnie n'exploitait pas les comptoirs-restaurants elle ne pourrait même pas présenter de maigres bénéfices à ces actionnaires à la fin de l'exercice financier de chaque année.

"Commen voulez-vous, dans ces conditions, amorcer des négociations avec des employés dont les revendications de 25 cents et de 35 cents de l'heure représentent une augmentation du coût d'opération de $150,000 ?" demande M. Armstrong.

Le gérant de la compagnie dit que celle-ci est toujours prête à ce que les villes de Québec et de Lévis municipalisent le service de traversier.

Il trouve que ce serait à elles de faire pression auprès du gouvernement afin d'établir des taux de passage qui puissent justifier la compagnie d'entreprendre une capitalisation de plusieurs millions.



Par Jean Charpentier

Le prix des automobiles

Poursuivant sa campagne de gracieusetés, le gouvernement libéral qui depuis une semaine a déboursé successivement $500 millions pour les services de santé provinciaux, $5 millions pour les forêts de Terreneuve et $1 million pour le parc d'amusements d'Ottawa, a annoncé hier deux autres nouvelles également dénuées, il va sans dire, de tout caractère politique.

La première concerne un nouveau déboursé annuel de $1 million et demi de la part de la Défense nationale qui versera dorénavant aux marins une prime de $15 par mois de service en mer.

Ne pouvant évidemment attribuer cette générosité subite à la tenue d'une élection, le communiqué du ministère de la Défense expliquait que la nouvelle indemnité servirait à dédommager les marins "des exigences du service à bord d'un navire de guerre", notamment, précise-t-on, "des séparations fréquentes et prolongées qui éloignent les marins de leurs epouses et de leurs familles". Il aurait été bon d'ajouter que dénué de tout caractère électoral, le communiqué en question ne présentait pas davantage de caractère scabreux . . .

De son côté, le ministre de l'industrie, M. Drury, s'est enfin résolu à prédire hier une baisse du prix des automobiles par suite du récent accord canado-américain. Comme pour lui donner raison, le président de la Compagnie Ford du Canada avait annoncé la veille des réductions allant de $125 à $250 du prix de trois de ses modèles importés des Etats-Unis. Il s'agissait de modèles de luxe et peu répandus : la Mustang, la Thunderbird et la Lincoln.

Jusqu'à présent, toutefois, M. Drury s'était toujours farouchement refusé à émettre pareille prédiction, affirmant que tel n'était pas le but du nouvel accord qui visait seulement à accroitre la production et l'embauche. Que sa volte-face d'hier ait eu l'heur de coïncider avec une campagne électorale n'en renforce guère le crédit, non plus que la décision du président de la Ford qui ne fait en somme que jeter quelques miettes à des riches.

Hier encore, le ministre de l'Industrie s'est empressé de préciser que les récents accords ne combleraient jamais tout-à-fait l'écart des prix entre les voitures canadiennes et américaines. Les frais de transport, les différentes marges de profit et le taux de change du dollar constituaient, a-t-il expliqué, autant de facteurs variables au niveau du détaillant.

Ces différents facteurs cependant ne suffisent pas à expliquer où sont passés les $50 millions qu'empocheront cette année les succursales canadiennes des fabricants de voitures américaines par suite de l'abolition à leur seul niveau des tarifs douaniers entre nos deux pays.

Le chef créditiste, M. Thompson, a affirmé pour sa part qu'ils serviront en partie à financer la campagne du parti libéral, accusation qui fut qualifiée de gratuite par M. Drury, alléguant que son auteur était incapable de la prouver. Chacun sait cependant que les fabricants de voitures contribuent à la caisse des grands partis et plus à celle de M. Pearson qu'à celle de M. Diefenbaker, considéré comme anti-américain.

Le ministre a qualifié en outre de socialiste la promesse du chef conservateur de réduire le prix des automobiles sitôt son accession au pouvoir, ainsi que l'estimation du sénateur américain Paul Douglas voulant que le prix des automobiles au Canada soit réduit de $500.

Une telle mesure ne saurait être appliquée, a-t-il dit, sans contrôle des prix par le gouvernement. Il existe pourtant un autre moyen de contraindre les fabricants de voitures à réduire leurs prix : c'est d'étendre aux individus l'abolition des tarifs douaniers dont ne bénéficient pour l'instant que les seuls fabricants de voitures.

Ligue des Propriétaires ?

LAUZON — On a procédé hier soir à la formation d'un comité provisoire dont la mission sera de faire du recrutement en vue de la tenue d'une assemblée publique d'informations qui pourait éventuellement donnée naissance à une ligue des propriétaires de Lauzon.

L'assemblée d'hier soir était présidée par M. Raymond Bourget qui a d'ailleurs été élu président de ce comité provisoire.

Au cours de cette assemblée d'hier soir, M. P.-E. Leclerc ex-vice-président de la Ligue des Propriétaires de Charlesbourg est venu rencontrer les personnes présentes à qui il a expliqué les buts d'une Ligue, la façon de procéder pour la mettre en marche.

En outre de M. Bourget, ont été élus membres du comité: M. Fernand Paré, vice-président, Pierre Garant, secrétaire, Paul-H. Bérubé, trésorier, MM. Roger Leclerc, Jean-Marc Létourneau et Léo Gosselin, directeurs.



● ST-NICOLAS — Ce n'est pas toutes les saisons qu'un cultivateur récolte une patate de près de 5 livres. Le maire Henri Genest de St-Nicolas a récolté une telle pomme de terre cette année, elle est difforme mais très ferme. Une bonne famille pourrait en faire plus qu'un repas. La patate mesure environ 10 pouces.

Demande de soumissions pour l'établissement d'un service de traversiers entre Lévis-Qué.

LEVIS — Au cours d'une assemblée spéciale tenue hier soir sous la présidence de M. Marcel Lacroix, maire-suppléant, le conseil a décidé de demander des soumissions publiques pour un service de traversiers entre Lévis et Québec, ces soumissions devant être acompagnées d'un projet de tarifs ainsi que des plans de bateaux.

La demande indiquera que la Cité de Lévis offre en vente aux soumissionnaire, la salle d'attente et les terrains lui appartenant aux abords de la Traverse de Lévis.

Une fois ces quotations obtenues, le comité conjoint de la Traverse, formé des représentants des Cités de Lévis et de Québec en sera informé.

Cette décision du conseil a suivi une longue discussion au cours de laquelle, l'échevin Jean-Louis Lemieux a porté une violente attaque contre M. Adrien Bégin, ex-président de la Chambre de Commerce de Lévis qu'il tient responsable de l'état de la situation en ce qui concerne la Traverse.

Cette homme n'a jamais fait que de la destruction systématique, a déclaré notamment M. Lemieux. Jamais, il n'a fait de critiques constructives, se contentant toujours de détruire ce que le conseil fait.

Le sergent-major Ouellet, de St-David

Décoré de l'Ordre de l'Empire britannique

OTTAWA (PC) — Le sergent-major Georges Ouellet, de St-David de Lévis, a été décoré de la médaille de l'Ordre de l'Empire britannique jeudi, en reconnaissance de services rendus lors de son sépour dans l'île de Chypre comme membre de la force de l'ONU.

C'est le gouverneur général Georges Vanier qui présidait à la cérémonie d'investiture, tenue à sa résidence.

Le sergent-major Ouellet, du Grecs d'origine cypriote qui avaient été pris sous un barrage d'artillerie cypriote turque, dans la région de Kyrenia, le 12 avril 1964.

La citation qui accompagnait la médaille disait que le sergent-major Ouellet s'était mérité le respect et l'admiration de ses hommes et des cypriotes grecs et turcs, et avait contribué au prestige des forces armées canadiennes à Chypre. 22e Régiment, avait secouru 12

J.-A. Roy candidat du Ralliement dans Lévis

M. J.-A. Roy a été hier soir, le 75e et dernier candidat du Ralliement des Créditistes à être choisi dans la province pour représenter le comté de Lévis.

L'assemblée de nomination a eu lieu à St-Romuald et l'invité était Me Gilles Grégoire, député de Lapointe. Celui-ci s'en est pris au parti libéral au cours de son allocution dénonçant la "profusion de scandales passés et futurs", "l'accord secret entre le Canada et les Etats-Unis pour l'envoi de troupes canadiennes au Vietnam" et "la prochaine revision de la Loi des banques".

Il a signalé que ce sont ces trois questions qui ont obligé le gouvernement Pearson à convoquer une élection pour le 8 novembre. M. Grégoire a dit que le premier ministre avait pris peur.

C'est la troisième fois que M. Roy est nommé candidat du Ralliement pour ce comté. Il a été défait en 1963 par le candidat libéral M. Rénald Guay.

La mort de M. Jos. Levasseur serait due à des causes naturelles

LA POCATIERE — Une autopsie pratiquée hier à la morgue provinciale de Québec a démontré que la mort de M. Joseph Levasseur, 81 ans, de St-Germain de Kamouraska, était due à des causes naturelles. L'enquête du coroner doit avoir lieu aujourd'hui.

L'octogénaire est décédé à l'hôpital de La Pocatière mardi soir. Il y était hospitalisé depuis le 18 septembre à la suite d'un vol à main armée perpétré par deux cagoulards dans la maison de M. et Mme Antonio Levesque où il demeurait. Il avait alors été attaqué et blessé.

La police n'a pas encore retrouvé les assaillants de M. Levasseur.

La victime habitait chez son neveu, M. Antonio Levesque.

Les deux hommes s'y sont présentés en pleine nuit en réclamant qu'on leur indique où se trouvait le coffre-fort que l'on gardait dans la maison.

Ne pouvant obtenir aucune précision, les deux hommes se sont attaqués à M. Levasseur et à M. et Mme Levesque. Ces derniers n'ont pas été grièvement blessés.

Les deux individus ont finalement pris la fuite sans trouver autre chose que le porte-monnaie de M. Levasseur qui renfermait $50.

Les silos du port sont désinfectés

Le chargement du grain peut reprendre aujourd'hui

Les silos du port de Québec sont maintenant libres de tout charancon et les opérations de chargement du grain pourront reprendre dès vendredi.

Celles-ci étaient interrompues depuis samedi parce que le gouvernement russe exige des autorités un certificat sanitaire pour tout l'élévateur.

Un des silos où était entreposé du blé d'Inde américain était infesté de charançons, petites bestioles qui rongent le grain.

Cependant, même si le blé canadien n'était pas touché par la vermine, les autorités du port ont quand même dû suspendre tout chargement, étant donné qu'ils devaient émettre le certificat sanitaire.

Deux navires ont été directement touchés par cet arrêt des opérations, soit le Jawaga et le Wildura. Tous deux sont des bateaux norvégiens, mais, seul, le Jawaga doit prendre du grain à destination de la Russie.

Pendant ce temps, une quarantaine d'employés des silos ont participé au nettoyage qui accompagnait la désinfection des élévateurs à l'aide de deux gros compresseurs qui répandaient un insecticide puissant.

Cependant, cet insecticide n'affecte pas du tout la qualité du grain et les charançons détruits ne restent pas mêlés au grain.

Les charançons sont de petites bestioles à peine plus grosses que des fourmis et qui se reproduisent à une allure excessivement rapide.

Réunion en vue de l'adoption d'une politique nationale de la voirie

SASKATOON (P.C.) — M. C. S. MacNaughton, ministre de la Voirie d'Ontario a déclaré hier qu'il espérait que tous les ministres provinciaux de la Voirie accepteraient son invitation de participer à une conférence qui aura lieu au mois de décembre à Toronto en vue de discuter de l'adoption d'une politique nationale de la voirie.

Parlant au congrès de l'Association canadienne pour les bonnes routes il a ajouté que cette conférence avait pour but de recueillir les suggestions des ministres provinciaux à ce sujet. Il y a tout lieu de croire qu'on réclamera entre autres choses la collaboration financière du gouvernement fédéral pour l'aménagement des principaux réseaux routiers traversant les provinces.

Le gouvernement fédéral paie actuellement 50 pour cent du coût de construction de la route transcanadienne en plus d'assumer les frais relatifs à la construction de routes d'accès aux richesses naturelles et aux mines.

Il a noté qu'il n'avait pas l'intention d'inviter des représentants fédéraux à cette conférence étant donné qu'elle a pour but de conduire à la rédaction d'un mémoire provincial qui sera par la suite soumis aux autorités fédérales. Il a précisé que sept ministres avaient déjà accepté son invitation. On a provisoirement fixé au 6 et 7 décembre la date de cette conférence.

14e congrès des horlogers-bijoutiers à Drummondville

Le 14e congrès provincial de la Corporation des Horlogers-Bijoutiers de la province de Québec, aura lieu cette année, les 10, 11 et 12 octobre prochain à Drummondville, et réunira plusieurs centaines de délégués de toutes les parties de la province, sous la présidence de M. Roch Moisan, m. h. b. de Québec. C'est la deuxième fois que cette corporation tient son congrès à Drummondville.

Afin d'assurer le plein succès de ce congrès provincial, un comité spécial a été placé sous la présidence de M. Camille Vertefeuille m.h.b. de Sorel et constitué de MM. L. G. Boisclair, m.h.b. d'Asbestos; Gaston Haroon, h.b. de Victoriaville; Roland Valiquette, m.h.b. de Drummondville; L. R. Métivier, m.h.b. de Victoriaville; Wellie Poirier, m.h.b. de Richmond; Roger Charpentier, m.h.b. de Windsor Mills et Joseph Jean, m.h.b. de Sorel tous directeurs.

Un comité spécial a aussi été formé pour les dames et demoiselles présentes et se compose de: Mmes C. Vertefeuille, L. G. Boisclair, G. Haroon, R. Valiquette, L. R. Métivier, R. Charpentier, J. Jean, G. H. Brouillette et J. G. Lampron.

Le thème choisi pour ce congrès est: "L'avenir de la Profession".

250 représentants de l'industrie touristique du pays en congrès

HAMILTON (P.C.) — Plus de 250 représentants de l'industrie touristique du Canada se réuniront du trois au six octobre à l'occasion du 33e congrès annuel de l'Association touristique canadienne.

Le thème de ce congrès de quatre jours est "la mise en marché des produits d'intérêt touristique" et des groupes d'étude formés de spécialistes canadiens et américains entameront des discussions sur la publicité, la promotion, la vente personnelle et les programmes du Centenaire.

Au nombre des orateurs, il convient de relever les noms de MM. Floyd Chalmers, président de Maclean-Hunter Publishing Co. Ltd, James Auld, ministre du Tourisme et de l'Information de l'Ontario, Holford Arrison, directeur régional de Holiday Inns of America, Carl C. Byers, éducateur de Cleveland et Robert Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo '67.

Service des signaux

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 12.40-30 Eva Tholstrup, 10.20-30 Carmania, 11.55-30 B.A. Peerless, Ljubija 12.00-1, Acradina 19.30-30, Sun,polynesia 06.-00-1, Simferopol 07.00-1, John O. Mc Kellar 20.00-30, Melusine 17.00-30, Granefors 21.10-30, Polydora 18.00-1, Vares 10.00-1, Hamildoc 05.30-1, Eastbound 12.00-1, Pointe Noire 23.30-30.

St-Jean I.O. 14 — 12.05-30 Frucuba.

Québec, 0 — Pass. 12.50-30 Firbranch, 11.45-30 Constance Bowater. Arr. 12.30-30 R.A. Mc Innis.

Grondines, 41 — 10.45-30 G. Montcalm, 11.40-30 Mont Laurier, 11.45-30 G.H. Marie.

Batiscan, 51 — 09.00-30 Amanda Transport, 13.05-30 Notre Dame des Mers, 11.35-30 Chrystal Bell, 12.40-30 Maplebranch, 12.10-30 Polycrest, 13.05-30 British Sportmen.

Trois-Rivières, 68 — Pass. 12.45-30 Rialto, 12.40-30 Calgadoc.

Sorel, 100 — Départ 11.30-30 Imperial Verdun.

Montréal, 139 — 11.45-30 Loide Honduras.

EN DESCENDANT

Cap St-Michel, 125 — 13.05-30 Capt C.D. Secord.

Sorel, 100 — Pass. 12.45-30 Dosno, 11.30-30 R.J. Paisley. Arr: 09.20-30 Imperial Verdun.

Trois-Rivières, 68 — Dept. 12.30-30 Nopal Verde, Pass. 13.00-30 Seaway Queeen, 13.00-30 World Conqueror.

Batscan, 51 — 12.55-30 Eastern-shell, 12.55-30 G. Montcalm, 12.25-30 Rose Helene, 12.10-30 Notre Dame Des Neiges.

Grondines, 41 — 12.20-30 Fort Lauzon.

Québec, — Pass. 12.25-30 Robert Mc Michael.

St-Jean, 14 — 10.40-30 Degero, 09.-40-30 F. J. Humphrey.

Escoumins, 122 — 11.35-30 Windoc, 09.35-30 Ontario Power, 10.15-30 Kalso, 08.10-30 Alisa, 10.40-30 Breim, 11.40-30 Atratos, 12.00-30 Pinto.

Deux centres culturels pour le Centenaire

Le secrétaire provincial, M. Bona Arsenault, ministre responsable du programme du Centenaire dans le Québec, annonce que deux autres projets, pour commémorer le Centenaire, seront réalisés à St-Jacques-de-Montcalm et à Trois-Pistoles.

La Corporation municipale de St-Jacques-de-Montcalm construira un centre récréatif et culturel qui comprendra une bibliothèque et un foyer d'exposition, et à l'extérieur, une piscine. Le coût du projet s'élève à $120,000. Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral contribueront $108,000 tandis que la municipalité versera la différence.

Le centre culturel de Trois-Pistoles doit comprendre une salle polyvalente avec scène et cabine de projection, une bibliothèque pour adultes et écoliers, et un bal ou foyer. Le coût du projet est estimé à $150,000 comprenant une contribution provinciale de $70,000, une contribution fédérale de $50,000 et une contribution municipale de $30,000.

Jusqu'ici, 15 projets commémoratifs du Québec de caractère permanent ont reçu l'approbation de principe de la Commission du Centenaire. La participation du Québec à ces projets s'élève à $2,233,667. sur un coût total de $6,300,000. De ce montant, la Commission du Centenaire et les promoteurs défraieront respectivement $2,133,333 et $1,933,000.

Décès de Mme G. Albertson

Mme Godfred Albertson, née Elisabeth Le Vallée, épouse de feu M. Godfred Albertson, est décédée le 29 septembre 1965, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, à l'âge de 58 ans et 7 mois.

Elle laisse dans le deuil son père, M. Georges Le Vallée; Son frère et sa soeur, beau-frère et belle-soeur; M. et Mme Georges LeVallée jr (Marguerite), M. et Mme Léo Landry (Thérèse). Ainsi que plusieurs oncle et tante, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 318, Chemin de la Canardière.

Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre en l'église St-Pascal.

L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée, de Québec.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

Logements à louer

VILLE St-Romuald "en face" de Sillery, 5 pièces, chauffé, premier plancher, plus chambre de bain, eau chaude, "220". Disponible le 1er septembre. Marché Olivier Inc., 1155, Commerciale St-Romuald. Tél.: 839-9408.
55273 30-9 (6 fs) 118

Machines à coudre

ATTENTION MESDAMES. — Service et réparation de machines à coudre de toute marque. Aussi vente de machines neuves et usagées de marque Singer, L.-J. Roy, ex-gérant de la Cie Singer, 120, rue St-Georges, Lévis. — Tél.: 837-6217.
55021 20-9 (1 ms) 120A. C.L.

partageons notre sourire

QU'ON COURE... à L'ACTION ?
2 AUTOMOBILES A GAGNER

L'ACTION J'écoute CKCV No. 255,411 Valide en Septem.
L'ACTION J'écoute CKCV No. 255,571 Valide en Septem.
L'ACTION J'écoute CKCV No. 255,354 Valide en Septem.

DECOUPEZ ET CONSERVEZ CES JETONS
$1280.00 A GAGNER

PROFITEZ DONC DE VOS SOIRÉES POUR VOUS BÂTIR UN MEILLEUR AVENIR

Suivez les cours du soir du service de l'enseignement spécialisé du ministère de l'éducation

PLUS DE 100 SPÉCIALITÉS DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

plomberie, chimie industrielle, dessin industriel et cartographique, électricité, ferblanterie et tôlerie, instruments et appareils de contrôle, mathématiques appliquées, mécanique, menuiserie, etc.

POUR OBTENIR LA LISTE COMPLÈTE DES SPÉCIALITÉS, ADRESSEZ-VOUS À L'UNE DES ÉCOLES SUIVANTES:

ÉCOLE DE MÉTIERS DE SAINT-GEORGES OUEST
425, 16e avenue, St-Georges ouest

ÉCOLE DE MÉTIERS DE PLESSISVILLE
1650, avenue Vallée, Plessisville

ÉCOLE DE MÉTIERS DE VICTORIAVILLE
457, est, rue Notre-Dame, Victoriaville

ÉCOLE DE MÉTIERS DE THETFORD-MINES
5, rue de la Fabrique, Thetford-Mines

ÉCOLE DE MÉTIERS D'ASBESTOS
405, 3e avenue, Asbestos

INSCRIPTION DU 27 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE
coût minime
Φ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

La construction du tunnel

La franchise est accordée

La proposition de Robichaud rejetée

Par un vote de dix à six les conseillers municipaux ont rejeté hier une demande de l'échevin Médéric Robichaud visant à retarder d'une semaine l'octroi d'une franchise d'un an et demi à M. Wilbrod Langlais et à Lennut Ltd. pour les études préliminaires en vue de la construction d'un tunnel.

M. Robichaud avait demandé de laisser le rapport du comité administratif sur la table du conseil pour une semaine, ce qui aurait permis, selon lui, à une compagnie qui a déjà fait des offres "avantageuses" à la ville de répéter ses offres.

Comme il l'avait annoncé au cours d'une conférence d'information mercredi, M. Robichaud aurait préféré que les conseillers municipaux étudient la proposition de M. Gérard Monagham représentant Walsh et Clarkeson, ingénieurs et constructeurs américains, avant que l'on octroie finalement la franchise dont il est question depuis trois mois.

Hier les échevins se sont objectés, M. Matte principalement, disant que depuis le temps que l'on discute de ce projet la compagnie dont parle M. Robichaud aurait pu faire ses offres.

Ce dernier a plaidé qu'entre 1960 et 1963 la compagnie, qui aurait pris le nom de Les tunnels de Québec Ltée si les choses avaient marché avec la ville, avait fait de multiples représentations, s'était pliée à toutes les exigences des ingénieurs mais qu'elle n'avait jamais eu de réponse définitive du maire Hamel.

Ce dernier a déclaré qu'il répondait toujours aux lettres qui lui étaient adressées.

"Je vois venir tout un programme de chantage et de placotage" a déclaré M. Matte qui a été le plus farouche opposition-niste à la suggestion de l'échevin Robichaud. Ce dernier a été appuyé par les échevins Samson, Lamontagne Coulombe, Letarte et Deschênes qui ont tous déclaré qu'il n'y avait aucun mal à retarder l'affaire de sept jours, et qu'il serait plus juste pour l'autre compagnie d'étudier une dernière fois ses propositions.

Mais la majorité l'a emporté et le règlement visant à octroyer cette franchise à M. Wilbrod Langlais et à Lennut Ltd. a été lu pour une seconde fois hier, adopté et mis en vigueur.

Double noyade à Stadacona

par Guy Baillargeon

Deux jeunes garçons de la ville de Québec ont connu une fin tragique, lorsqu'ils ont coulé à pic de leur embarcation de fortune dans les eaux de la rivière St-Charles, à l'ouest du pont Lavigueur, à Stadacona, vers 7 h., hier soir.

Les victimes ont été identifiées comme étant Richard Boucher, 13 ans, fils de Lucien, du 478 de la rue Papineau, et Pierre Faucher, du même âge, fils de Jean-Paul, du 421 de la rue Daniel. Les corps inanimés des adolescents ont été retirés quelque 20 minutes après le tragique accident, mais il fut impossible de les ranimer.

FILM DU DRAME

Selon un témoin de l'accident, M. Jean-Claude Baribeau, du 435 de la rue Papineau, les deux garçons se promenaient sur un toit d'automobile qui leur servait de radeau. A un certain moment, l'un deux fit un faux mouvement qui fit chavirer l'embarcation de fortune. Les deux adolescents devaient sombrer dans environ six pieds d'eau. M. Baribeau tendit une planche que ne purent saisir les enfants.

A l'aide de gaffes et de crochets l'agent J. Béliveau de la police municipale et M. Richard Janvier, de la rue des Bouleaux, ont repêché les deux corps sous les yeux horrifiés de plusieurs centaines de curieux.

Les policiers Turcotte, Trudel et Jobin pratiquèrent vainement la respiration artificielle en attendant l'arrivée des ambulanciers des maisons Lépine et Bouchard. Ceux-ci conduisirent les deux garçons à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où les médecins de cette institution devaient constater la mort.

Le drame s'est déroulé à l'extrémité du terrain de jeu de Stadacona, à l'ouest du pont Lavigueur. Des travaux de remplissage sont présentement en cours pour combler la petite baie que forme la rivière à cet endroit.

Des résidants de l'endroit nous faisaient remarquer qu'il est très fréquent que des jeunes s'amusent à parcourir cet étang sur des radeaux de leur fabrication qui n'offrent aucune sécurité. Plusieurs pères et mères en profitaient pour semoncer leur rejeton et leur interdire l'accès de ces lieux surtout le soir.

Les corps des deux jeunes noyés ont été conduits à la morgue provinciale par le fourgon de la maison Moisan. Les détectives Brûlotte et Martin ont pris charge de l'enquête.

La protestation de l'échevin Robichaud

Depuis six ans que je siège à l'hôtel de ville de Québec comme échevin de Limoilou, j'ai été témoin de situations des plus navrantes et j'ai dû faire face à un cartel puissant qui s'évertuait à mettre au rancart les opinions et les projets que je mettais de l'avant dans le meilleur intérêt des contribuables de Québec.

Le tout débuta par ma dénonciation des offres de pots-de-vin que le maire et les échevins majoritaires se plurent à entériner rapidement.

Il ne s'est pas passé de semaines ou de mois sans qu'un scandale ne soit enterré à mesure qu'il surgissait.

On se rappelle celui de la location des restaurants du Colisée dont le prix passait de $17,500 à $62,600, annuellement.

La Commission Sylvestre a permis de dévoiler d'autres scandales cachés qui ont vicié l'administration municipale et fait perdre à la cité de Québec des revenus considérables.

Voilà que rebondit maintenant la question d'un tunnel entre la ville de Québec et la rive sud.

Deux propositions sont présentées dont l'une est beaucoup plus avantageuse que l'autre pour la ville; c'est évidemment l'autre qui a été acceptée par le cartel majoritaire.

Je continue de protester comme je l'ai fait depuis six ans contre ces méthodes révoltantes.

Je crois que l'opinion publique réclame avec raison ces rebondissements annoncés il y a plusieurs semaines comme suite au rapport Sylvestre.

Les abus d'autorité, les accrocs aux lois, la tolérance illicite qui ont marqué l'administration actuelle doivent recevoir les sanctions qui s'imposent avant le jour du prochain scrutin.

La population doit pouvoir faire la distinction entre l'honnêteté et la malhonnêteté au sein de l'administration municipale.

J'ai trop confiance dans l'actuel ministère de la Justice pour croire que les rebondissements annoncés viendront après le 14 novembre.

Médéric ROBICHAUD

À L'HÔTEL DE VILLE

Le comité administratif a approuvé une requête du service municipal d'urbanisme visant à engager M. Gilles Lamontagne (à ne pas confondre avec l'échevin du même nom) licencié en géographie de Laval.

Les urbanistes Charles Michaud et Jean Rousseau ont allégué que les services de M. Lamontagne leur seraient fort utiles dans la préparation d'enquête sur les aires de réaménagement et dans l'élaboration même des plans d'utilisation des divers secteurs des aires à réaménager.

M. Lamontagne serait en outre chargé des relations extérieures du bureau d'urbanisme, chargé de la recherche et de la documentation, chargé des enquêtes pour le plan directeur, des analyses et de certaines études spéciales.

Décoration

Le trésorier-directeur des services de la ville, M. C.-R. Fontaine, a reçu de "l'International city manager association" un certificat d'honneur en reconnaissance des vingt années qu'il a passées au service de la cité au poste qu'il occupe présentement.

Le certificat lui a été remis au cours d'un récent congrès de cette association.

En vrac...

Le conseil s'est ajourné hier en signe de deuil à l'occasion du décès du commandeur Jules Gingras qui, entre 1936 et 1938, représentait à l'hôtel de ville le siège No 1 du quartier Montcalm...

Le contrat pour la réparation des divers monuments de la cité a été donné aux Entreprises Lairets qui ont présenté un prix de $17,940 pour ce faire...

Deux prêts industriels ont été approuvés par le conseil municipal hier. L'un, de $175,000 va à la maison J.-P. Lajeunesse et l'autre, de $35,000, à la maison Auto Vox...



L'hôtel St-Louis ferme ses portes, dimanche soir

Des soumissions seront demandées

La Commission scoiaire de Ville Les Saules songe sérieusement à organiser un transport par autobus pour les élèves de l'élémentaire. Des soumissions publiques seront demandées par la voix des journaux sous peu.

Messieurs les commissaires ont résolu lors de la même assemblée d'envoyer un compte de taxes pour un montant moindre que la moitié du taux actuel, soit $0.60 du $100, d'évaluation, d'ici quelques semaines.

Un prochain compte pour la balance parviendra aux contribuables au commencement de l'année 1966 donnant aux citoyens de Ville Les Saules une plus grande facilité de paiement.

Par Robert Giroux

L'Hôtel St-Louis, à Québec, acheté par le gouvernement du Québec il y a une couple d'années afin d'y faciliter la construction d'une annexe du Palais de Justice sur ce site, doit fermer ses portes aux clients officiellement dimanche soir.

On se rappelle que l'établissement devait d'abord cesser ses opérations le 31 mai dernier, mais que le gouvernement avait alors prolongé ce délai de fermeture au 30 septembre afin de laisser s'écouler la saison touristique.

M. J.-A. Garinther, de Montréal, administre l'hôtel à titre de locataire. L'établissement hôtelier compte 108 chambres et emploie un personnel dont le nombre peut varier entre 60 et 70 personnes, selon la saison.

Récemment, soit à l'ouverture des tribunaux de Québec, le juge en chef de la Cour supérieure de Québec, l'hon. juge Frédéric Dorion, avait fait valoir l'exiguïté du Palais de Justice actuel pour demander au gouvernement de presser la construction de l'annexe.

A la même occasion, l'hon. juge Dorion s'était étonné que certaines personnes veuillent s'opposer à la démolition d'un édifice qu'ils qualifiaient d'historique et qui, selon lui, avait un cachet douteux pour le Vieux Québec.

Une petite enquête nous a en effet convaincu que l'établissement a subi plusieurs transformations et agrandissements depuis sa fondation, il y a une centaine d'années.

Plusieurs citoyens savent aussi, sans doute, que les Pères de la Confédération ont logé dans cette auberge, connue sous le nom d'Hôtel St-Ursule, lors de la signature du Pacte confédératif, en 1867.

Il semble bien cependant que l'édifice a, depuis, perdu considérablement le visage physique qu'il présentait, à cette époque.

Récemment, l'hon. René St-Pierre, ministre des Travaux publics, a fait une déclaration à la presse rappelant que le gouvernement provincial n'avait pas abandonné son projet de démolition de l'Hôtel St-Louis.

L'échevin Robitaille se plaint du retard apporté à l'engagement d'un ingénieur en circulation

Après avoir longuement admonesté ses collègues du conseil municipal l'échevin Emile Robitaille a exigé le rapport du chef du personnel sur le coût d'un service de circulation pour la prochaine séance du comité administratif.

"Il est plus que temps que nous agissions. Cela fait un an que je l'ai proposé, j'y tiens à un ingénieur en circulation et cela ne me glissera pas entre les mains."

M. Robitaille, après avoir rappelé diverses étapes de cette question, après avoir souligné que l'engagement de M. Marcel Laliberté avait été voté le 6 mars dernier, a accusé le maire de vouloir, par son attitude, envoyer cette affaire aux oubliettes et apporter des retards nuisibles. Il faisait allusion à une déclaration du maire, mardi, visant à ne pas permettre de débat sur la question étant donné que l'on attendait le rapport de M. Simard.

"Quand je veux une chose, je l'obtiens, a déclaré M. Robitaille. Ce n'est pas bien compliqué de rencontrer M. Laliberté et d'évaluer les exigences qu'il est en droit de faire après l'attitude que nous avons prise à son égard. Je veux le rapport de M. Simard pour la séance du comité administratif mardi prochain."

Le maire a rétorqué qu'il était le premier à vouloir que la ville soit dotée d'un ingénieur en circulation. "Mais, a-t-il dit à l'instar des échevins Deschênes, Flibotte et Matte, ce n'est pas nous qui retardons maintenant. C'est M. Laliberté lui-même qui après avoir été silencieux pendant plus d'un mois après notre offre d'engagement, a posé des conditions qui n'existaient pas lorsque nous avons ouvert le poste."

Pour M. Robitaille la question se résume à apporter le plus tôt possible une solution radicale aux nombreux problèmes de circulation et de stationnement qui étouffent présentement les marchands de St-Roch et de la Haute-Ville en favorisant l'exode des acheteurs vers la banlieue.

"Il faut, dit-il, que ceux qui veulent aller au magasin ne soient plus obligés à se chercher une place de stationnement à trois coins de rues d'où ils veulent aller. Pour cela il faut qu'il y ait une tête, que tout le problème soit pensé par quelqu'un qui s'y connait. Fini la politique de rapiècement et de bouts de ficelles."

M. Robitaille s'est demandé si le conseil n'avait pas peur de donner un service autonome, responsable, à un ingénieur en circulation. Sans dire qu'il voyait là le désir des vieux échevins de vouloir toujours se mêler de ce qui ne les regarde pas il a insisté sur le fait qu'on semblait avoir peur de laisser agir M. Laliberté librement.

Ce dernier, en effet, a exigé des garanties d'autonomie complète sans lesquelles il a déclaré dans un rapport au maire Hamel ne pas vouloir accepter le poste de premier ingénieur en circulation à Québec.

Pour l'engagement des pompiers

Deux échevins demandent d'être plus exigeant

Les échevins Isidore Deschênes et Gilles Lamontagne ont plaidé hier après-midi au conseil municipal pour que l'on hausse les normes d'engagement des pompiers.

Cette attitude a été prise après qu'un rapport du directeur du personnel sur les méthodes d'engagement des pompiers eut été déposé sur la table.

M. Deschênes a insisté sur le fait que prochainement on engagera un très fort groupe de pompiers, presque 1/5 de l'effectif municipal, et que devant l'affluence des candidatures c'était justement le bon temps d'augmenter les exigences afin d'avoir les meilleurs hommes possibles.

Alors que M. Deschênes venait de dire que l'on pourrait facilement élever le niveau scolaire exigé qui est présentement à la 8ième année le doyen du conseil a eu une réplique qui lui est bien caractéristique: "Ce n'est pas avec un diplôme, dit-il, qu'on fait un pompier... faut qu'il puisse monter dans l'échelle et il n'est pas nécessaire d'avoir une dizième année pour cela."

Les échevins Deschênes et Lamontagne ont insisté pour que l'on soit plus exigeant au cours des prochains examens après qu'une réponse du chef J.-B. Voiselle à une interpellation de l'échevin Deschênes eut clairement déterminé que les normes pour les prochains examens ne seront pas changées.

Un des principaux intéressés dans toute cette affaire, l'échevin Gaston Flibotte qui siège sur le comité de régie des pompiers avec le maire Hamel, n'a pas voulu apporter aucun commentaire sur cette question hier. Il a cru préférable de laisser dire et de laisser faire ses collègues.

50 ANS AU SERVICE DES POSTES

par Guy Baillargeon

Qui peut se vanter d'avoir parcouru près d'un million et demi de milles en l'espace de 30 ans? Peu nombreux sont ceux qui pourraient répondre dans l'affirmative à cette question. C'est pourtant la distance qu'a couverte M. J.-Bernard Mooney pendant les 30 dernières années qu'il fut au service des Postes. M. Mooney, qui a aujourd'hui 65 ans, était commis-ambulant à bord des convois du CP et du CN. Il était de ceux qui ont pour tâche de faire le tri des malles et de voir à ce qu'un courrier complet soit remis aux autorités des différentes stations.

Aujourd'hui le sexagénaire prend sa retraite. "Une retraite bien méritée" diront ses supérieurs, qui soulignent en passant que M. Mooney quitte le ministère avec un crédit de plus de 300 jours-maladie. En témoignage d'estime et d'admiration, le service des postes a mobilisé les experts de la monnaie royale canadienne pour frapper une médaille en son honneur et perpétuer ainsi dans l'argent la preuve de satisfaction du devoir accompli. "Awarded by the Government of Canada for Long and Efficient Service". Telle est l'inscription gravée dans la médaille que lui remettait M. Charles Daze, sous-ministre adjoint des postes.

Prenant la parole, M. Daze a souligné quelques dates constituant les étapes importantes de la vie du sexagénaire: "Le 27 août 1915, l'assistant-maître de poste de Québec, M. Verret recommandait fortement que M. Joseph B. Mooney soit retenu sur l'effectif du bureau de poste de la Vieille Capitale au fabuleux salaire de $600 par année. Vingt ans plus tard il était assigné au poste de commis-ambulant à bord des trains".

"M. Mooney a roulé ainsi pendant 30 ans, continuait le sous-ministre, soulignant avec un grain d'humour qu'on a bien raison de dire que les voyages forment la jeunesse. M. Daze se faisait une mission de dire que les nombreuses heures représentent l'effort constant qui, ajouté au travail des autres employés, fait que le ministère puisse aujourd'hui se vanter de l'efficacité de M. Mooney, efficacité qui ne cesse chaque jour d'en surprendre plusieurs".

MM. J.-B. Dupuis, directeur du district postal de Québec, Guy Allard, surintendant de l'exportation, F.-X. Robitaille, surintendant du transport et J.-A. Moffette, examinateur du district ainsi que plusieurs de ses confrères s'étaient groupés au domicile du sexagénaire, au 1044 de Salaberry, et soulignaient ce cinquantenaire par une petite fête intime.



● REMISE D'UNE MEDAILLE APRES 50 ANS DE SERVICE — Plusieurs hautes personnalités du Service des Postes se joignaient hier à M. M.C Dazé, sous-ministre adjoint, à l'occasion de la remise d'une médaille à M. Joseph-Bernard Mooney pour ses 50 ans de service. En plus de travailler pendant plus de 20 ans dans les locaux du bureau de poste, M. Mooney a exercé son métier de commis-ambulant depuis 1935. Il a parcouru au cours des 30 dernières années plus d'un million et demi de milles à bord de convois du CP et du CN. Qui peut en dire autant... Dans l'ordre habituel M. M.C. Dazé, M. et Mme Mooney et M. J.-B. Dupuis, directeur du district postal de Québec.

Arrestation

BAIE-COMEAU (P.C.) — Des agents de la Sûreté provinciale ont arrêté jeudi après-midi trois hommes qu'ils soupçonnent être les auteurs d'un vol à main armée au montant de $16,000 commis dans la matinée à Baie-Comeau.

Les trois suspects ont été appréhendés à leur descente du traversier "N.-A. Comeau" qui relie la municipalité de Godbout sur la rive nord et celle de Matane sur la rive sud. Aussitôt après leur arrestation à Matane, ils ont été retiurnés en avion à Baie-Comeau pour être interrogés et incarcérés dans les cellules municipales.

Cependant un quatrième complice aurait réussi à prendre la fuite avec le magot. Contrairement à ses acolytes, il ne se serait pas embarqué à bord du traversier, mais il serait plutôt demeuré sur la côte nord où il aurait réussi à se cacher.

Le vol a été commis vers les 10 h. 10, mercredi matin, par quatre bandits masqués, armés de révolvers et de carabines, qui ont fait irruption dans une succursale de la Banque Royale du Canada, alors que neuf personnes se trouvaient dans l'établissement, soit trois employés et six clients.

En moins de deux minutes, ils sommèrent toutes ces personnes à se coucher sur le plancher, et en même temps qu'ils les tenaient en joue, ils raflèrent le contenu des tiroirs-caisses, soit environ $16,000. Aucun coup de feu ne fut cependant tiré.

Les bandits prirent d'abord la fute dans une voiture volée à Montréal aux environs du lac Potvin, mardi dernier, et qui fut retrouvée une vingtaine de minutes plus tard.

Les individus appréhendés seraient originaires de la région du Bas St-Laurent et de Montréal.

La nomination de M. Picher a été ratifiée par le conseil

M. Arthur Picher, jusqu'ici ingénieur en chef adjoint, a vu sa nomination au poste d'ingénieur en chef de la cité ratifiée hier après-midi par un vote majoritaire du conseil municipal.

M. Picher avait été nommé mardi au comité administratif sur une proposition de l'échevin Emilien Boissinot, après que le maire Wilfrid Hamel eut brisé l'égalité de 4 à 4 qu'avait amenée le vote sur cette nomination.

Il remplace donc l'ingénieur Ludger Gagnon qui, pour des raisons de santé, a quitté le service de la ville il y a un mois environ.

Hier trois échevins se sont objectés à cette nomination disant qu'il serait préférable d'attendre, qu'à leurs yeux M. Picher n'était peut-être pas la personne toute désignée pour remplir l'important poste qu'on lui confie présentement.

Outre MM. Moisan et Robichaud, M. Deschênes s'est dit très surpris de voir des échevins qui, mardi avait opposé leur vote à cette nomination, changer ainsi d'attitude et approuver deux jours après. Il visait particulièrement l'échevin Lamontagne qui lui a répondu que de la façon dont sa motion avait été présentée (celle de M. Deschênes) cela équivalait à donner un vote de non-confiance à M. Picher "ce que je ne veux absolument pas faire" a dit M. Lamontagne à l'issue de la séance du conseil municipal. **(Par J. J.)**

Visite

QUEBEC — Un groupe d'étudiants du Collège de Défense de l'OTAN sous la direction du Général de Corps Aérien Duilio Sergio Fanali visitera la ville de Québec du 4 au 6 octobre prochains. Le groupe est composé d'officiers supérieurs des Forces Armées et de civils des pays suivants: France, Italie Danemark, Belgique, Hollande, Allemagne de l'Ouest, Etats-Unis, Turquie, Grèce, Portugal, Canada et du Royaume-Uni.

Le commandant intérimaire de la région militaire du Québec, le général de brigade Marcellin Lahaie DSO, CD, ira à la rencontre des distingués visiteurs à leur arrivée lundi le 4 octobre à 11.30 p.m. à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette. Durant leur séjour à Québec, le groupe visitera le Musée du Fort, la Citadelle, et différents endroits historiques de la Vieille Capitale.

Durant la soirée du mardi 5 octobre, ils seront reçus à un dîner à la Citadelle par le Commandant de la région militaire du Québec et son état major.

Le groupe s'envolera lundi matin de Paris à destination de Québec à bord d'un avion de l'Armée de l'Air belge. Il quittera Québec mercredi le 6 octobre.

Emprunt de $2,347,000

Le conseil municipal a décrété hier après-midi des emprunts par obligations pour un montant total de $2,347,000, représentant des emprunts pour consolidation et pour refinancement.

Le refinancement décrété lors de l'adoption du budget de 1964-1965 avait été de $1,095,000. De cette somme la cité n'a besoin que de $847,-581 à laquelle vient s'ajouter une somme de $170,910 représentant les frais de finance de deux émissions de 1964.

Une autre somme de $131,000 représente la balance d'émissions d'obligations pour les travaux du boulevard Charest et du boulevard Laurentien.

Un troisième règlement d'emprunt prévoit l'émission d'obligation au montant de $1,038,-000, payables en quatre ans. Il s'agit, selon les termes du règlement, d'une consolidation d'émissions datant de 1949.

Par ailleurs, le comité administratif a approuvé avant la séance du conseil municipal des emprunts de l'ordre de $1,500,000 pour défrayer le programme de travaux d'hiver que veut entreprendre la ville au cours de la saison qui vient.

Ce montant comprend $968,-800 pour des travaux qui seront exécutés par la ville elle-même et un montant de $605,-000 qui seront accordés à contrat. **(Par J. J.)**

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Un plan de réaménagement gratuit mais prometteur

L'ACTION publiait hier les grandes lignes d'un plan de réaménagement agricole dans un coin des Cantons de l'Est éminemment historique.

La paroisse Saint-Armand-Est (Frelighsburg) fut en effet colonisée à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième par les Loyalistes de l'Empire fuyant les Etats-Unis après la guerre de l'Indépendance américaine. Après 1791, ces réfugiés se joignirent à un certain nombre d'officiers de la milice anglaise du Bas-Canada pour coloniser ce qu'on appelait alors : THE EASTERN TOWNSHIPS".

Longtemps les Anglais furent donc majoritaires en ce coin de pays; mais ces familles n'ayant pas ou peu d'enfants, des "canayens" achetèrent les fermes une à une, et prirent le dessus. Au début du siècle, l'agriculture était d'ailleurs "payante" et une prospérité relative régnait un peu partout. Mais les prix s'avilirent progressivement et les profits s'évanouirent. Si bien qu'à l'heure actuelle plus de 75% pour cent des fermiers doivent chercher ailleurs un supplément de revenus et la jeunesse déserte la région.

Or des expériences ont été faites qui démontrent qu'en modifiant quelque peu l'exploitation de ces terres, qu'en agrandissant l'espace cultivable, qu'en y introduisant de nouvelles cultures, on pourrait faire de ces quelques centaines de fermes non rentables, des exploitations capables de nourrir leurs propriétaires et leurs familles, tout en donnant à l'économie de la région un regain de vigueur.

* * *

Il importe surtout de signaler un développement pomicole qui a révolutionné la vie économique locale et auquel il suffirait d'un coup de pouce pour en étendre les bienfaits à toute la région. Depuis trente ans en effet, 175,000 pommiers ont été plantés qui forment aujourd'hui une trentaine de vergers commerciaux d'une production moyenne annuelle de 400,000 minots. La récolte de cette année dépassera le million de minots si on peut la cueillir à temps.

Ce développement, une bénédiction pour une soixantaine de familles, fut lancé par l'hon. Adélard Godbout, alors ministre de l'Agriculture puis Premier ministre, son sous-ministre Louis-Philippe Roy, Maurice Talbot, chef du service de la culture fruitière, le gérant de la Fédérée du temps F.-X. Desmarais, une demi-douzaine d'agronomes employés du ministère, puis l'instructeur infatigable Paul-Omer Roy qu'aucune rebuffade ni qu'aucune incompréhension n'ont jamais pu désarçonner.

Timidement aidé par le ministère qui n'osait se lancer trop fort en faveur d'une initiative extra-professionnelle des fonctionnaires, le groupement fut quasi abandonné à lui-même par le gouvernement après la disparition de M. Godbout, car ce qu'un gouvernement a endossé, ne fût-ce qu'avec parcimonie, est rarement bon pour son successeur. Mais les pionniers de cette nouvelle région pomicole du Québec, eux, ne lâchèrent pas. Ils décrochèrent de l'hon. Duplessis lui-même, par dessus la tête de l'obstiné M. Barré, un octroi suffisant pour la construction d'entrepôts frigorifiques. Contre vents et marées, contre le gel et les mauvaises récoltes périodiques, la Coopérative des Pomiculteurs de Frelighsburg se développa au point qu'aujourd'hui ses entrepôts et leur outillage représentent un capital de plus d'un million et quart.

* * *

Ceux qui ont ainsi réussi n'entendent pas dormir sur leurs lauriers ni abandonner à leur sort des voisins moins heureux. De concert avec le Conseil municipal, l'U.C.C. et la Jeune Chambre de Commerce, ils veulent sauver toute la région en y introduisant de nouvelles cultures surtout d'ordre horticole. Avec un peu de travail, tout le sol serait favorable. Puis la main-d'oeuvre est là; les entrepôts sont là; les marchés et un organisme de vente sont là. Il ne manque rien sauf le capital initial pour la remise en valeur de fermes qui périclitent, qui s'enlisent dans la routine faute d'argent pour se renouveler, pour se mettre au diapason des exigences du marché, pour se placer à l'heure de 1965.

Voilà pourquoi on veut y intéresser l'ARDA dont la raison d'être, d'après la loi qui la régit, est de redonner aux régions rurales en souffrance, un stimulant nouveau.

La mission ultime de l'ARDA n'est-elle pas de garder à la terre ceux qui avec un peu d'aide, pourraient y rester ? Il lui en coûterait moins de $250,000. pour réaménager ce coin historique (1) dont la population est éminemment prête à s'aider, avec le concours des organismes locaux qui ont déjà pris des initiatives heureuses, qui ont déjà fait des expériences probantes. Jamais l'ARDA n'aura travaillé avec semblable capital humain et économique, de concert avec des organismes mieux préparés, mieux structurés, mieux disposés.

Si l'ARDA accepte le plan de réaménagement de St-Armand-Est, plan dont l'élaboration ne lui aura rien coûté, elle gardera à leurs fermes des centaines de ruraux.

Elle fera de plus la preuve que d'autres régions sont elles aussi capables de s'organiser localement, d'élaborer des plans et de contribuer même financièrement à leur exécution pourvu qu'on les aide. Si vingt à trente initiatives du genre étaient prises et encouragées, la tâche de l'ARDA se serait facilitée d'autant, les fonds publics seraient dépensés au meilleur escient possible, de façon plus efficace et plus immédiatement rentable pour les milieux ruraux. Le fait que le plan est gratuit et qu'il n'est pas issu des planificateurs officiels ne devrait pas constituer un obstacle; ou nous n'y comprenons rien.

Louis-Philippe ROY

(1) Voir édition d'hier pour les grandes lignes du plan.



Alexis Kossyguine : "Le char de l'Etat perd son souffle !"

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Ne va pas oublier ces choses que tes yeux ont vues, ni les laisser, en aucun jour de ta vie, sortir de ton coeur. Enseigne-les au contraire à tes fils, et aux fils de tes fils.

(Deut 4, 9)

Qui est de Dieu entend les paroles de Dieu.

(Jn 8,47)

Mgr Sheen écrit...



La psychologie du dégonflement

Seuls, ou à peu près, reçoivent des éloges ceux qui paient des agents de publicité pour créer ce que l'on appelle une "bonne image", un bon tableau. Cette forme de simulation artificielle évoque les mots de Shakespeare : — "Attribuez-vous une vertu si vous ne l'avez pas". Mais, de l'autre côté de ce champ étroit et limité de relations publiques, il y a la tendance plus générale à la critique, à la censure et à ce que l'on est convenu d'appeler le "dégonflement". Souvent, des articles de magazines traitant de telles ou telles personnes parleront de ce qu'il y a de pire en elles; même quand il y a beaucoup à louer, il se trouvera comme une sorte de stylet sous le manteau, dans quelque ligne du genre de celle-ci : — "Un ami instruit a dit de lui qu'il n'était pas très intelligent et qu'il aurait dû quitter l'institution d'enseignement qu'il fréquentait si son père n'avait point donné de cadeaux à ses professeurs.

Quel est le fondement de cette attitude d'hypercritique à l'égard d'autrui ? La réponse à pareille question se trouve dans le Sermon sur la montagne :

— "Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'oeil de ton frère et ne remarques-tu pas la poutre qui est dans ton oeil ? Et comment peux-tu dire à ton frère : — "Laisse-moi ôter la paille de ton oeil", alors qu'il y a dans le tien une poutre ? Hypocrite, ôte d'abord la poutre de ton oeil, et alors tu verras clair pour ôter la paille de l'oeil de ton frère".

Dans leurs propos sur le sujet, les psychologues disent que la raison de l'hypercritique réside dans le "déplacement du champ de la conscience". Le projecteur que l'on n'utilise point pour éclairer, illuminer sa propre conscience est, en l'occurrence, dirigé vers ceux de son entourage. D'où il ressort que l'on voit ou croit voir en eux toutes sortes de manquements, de fautes, et de motifs voilés ou ridicules. On constatera généralement ceci : Ceux qui sont les plus indulgents envers eux-mêmes ou qui s'abandonnent à des comportements fautifs sont les plus portés à la critique des autres. Le sens de la justice est si profondément ancré dans notre esprit que si nous ne redressons pas ce qui est répréhensible en nous-mêmes, nous tentons de compenser en remarquant ce qu'il y a de fautif chez autrui.

Toute personne tend à éliminer de son propre champ de conscience les pensées, sentiments ou événements reliés à son péché.

L'étape suivante consiste à compenser cet acte de dissimulation en lançant dans le public les éventuels manquements des autres, même s'ils sont moins sérieux que les nôtres propres. Ceux qui n'ont pas fait un succès de leur propre vocation religieuse sont toujours les plus enclins à critiquer l'Eglise. Ceux des gens de la vie publique qui ont trempé dans quelque affaire de fraude sont ceux qui ne peuvent jamais rien voir de bon chez quelque autre homme public. Ceux qui passent leur temps à se demander s'il n'y aurait point des taches chez les autres ont eux-mêmes le plus à cacher. Notre-Seigneur a fait la distinction entre une brindille et une poutre complète. Strictement parlant, il serait impossible à quiconque aurait dans l'oeil un petit éclat de bois de ne pas s'en rendre compte. La sensibilité, la délicatesse de l'oeil ferait qu'il en éprouverait un ennui marqué. C'est un fait, toutefois : l'on peut amenuiser la délicatesse de sa conscience au point de poser un acte répréhensible grave, évident aux yeux de tous, et néanmoins l'oublier et supposer que nul ne peut le remarquer. La conscience est alors tellement faussée que l'on considère avec un microscope les erreurs du prochain et, d'autre part, ses propres erreurs, du mauvais bout d'un télescope.

Comment se défaire de cet esprit critique manifestement exagéré ? La réponse à pareille question est ordinairement qu'il faudrait aimer. Mais cela ne touche point directement le problème. L'amour serait encore dirigé vers le prochain tout en laissant le "moi" non touché. Notre-Seigneur n'a pas nié qu'il puisse y avoir une tache, un grain de poussière dans l'oeil du prochain. Il a simplement dit de voir d'abord la poutre se trouvant dans notre oeil. C'est-à-dire que l'on doit tourner le projecteur de la conscience vers soi-même. La seule raison pour laquelle on fait tant état de fautes d'autrui est que l'on demeure insensible au spectacle de ses propres manquements.

Le fait de nous examiner avec soin rend notre jugement charitable. C'est du point, de l'endroit d'où nul jugement n'émane que doit venir le jugement le plus sévère, le plus attentif; c'est-à-dire du "moi" caché. Il a fallu qu'un homme comme Mirabeau s'examine beaucoup pour en arriver à dire : — "Si j'avais eu de la personnalité, si j'avait été bon, si je n'avais point avili ma propre vie par la sensualité, et ma jeunesse par l'abandon aux passions mauvaises, j'aurais sauvé la France". Notre-Seigneur qui connaissait les faiblesses de tous les coeurs a manifesté de la compassion envers eux. Il a dit à ses disciples impétueux que l'ivraie doit demeurer avec le bon grain jusqu'au jour du jugement, et que l'être humain ne saurait viser, par ses seules ressources, à le déraciner, puisque Dieu seul peut établir la distinction entre les deux.

(Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The George Matthew Adams Service Inc., via Canada Wide.)

Regards sur le Concile

Ecrit spécialement pour l'ACTION
par Bernard LAMBERT, o.p.
Expert du Concile



De la liberté civile et sociale en matière religieuse

La discussion générale sur la liberté religieuse a pris fin le 21 septembre après quatre séances et demie d'interventions. Ce ne fut pas faute d'orateurs; mais il était devenu évident que continuer la discussion ne faisait que prolonger le contraste des courants contraires. L'heure de l'engagement était venue.

Des rumeurs diverses avaient circulé ces derniers jours. Allait-on prendre ou non le vote sur le schéma ? Mais, ne pas agir équivalait à un rejet, ou tout au plus à un sursis qui laissait la question toute entière. L'Eglise ne pouvait pas ne pas prendre ses responsabilités en face du monde. Usant de leurs pouvoirs, les modérateurs préparèrent une question à soumettre au vote de l'assemblée : "Est-ce que le texte revisé sur la liberté religieuse plait aux Pères comme base d'une déclaration définitive à mettre au point selon la doctrine authentique de la vraie religion et les corrections proposées par les Pères et à retenir selon les normes de l'ordre du concile"? Il fallait répondre : oui ou non.

La question, on le voit, s'entourait de toutes sortes de précautions afin de rallier le plus grand nombre de suffrages. Qui pourrait refuser d'accepter une Déclaration conforme à la vraie religion ? Mais tel était précisément le point sur lequel la minorité n'osait pas faire confiance à la majorité.

Il ne faudrait pas voir dans cette méfiance l'expression d'une mauvaise volonté ou le témoignage d'un conservatisme invétéré. J'ai eu l'impression que, cette année plus encore que l'an passé, la majorité était sensible aux préoccupations pastorales des adversaires de la Déclaration sur la liberté religieuse. Je dirais même que la majorité conciliaire, tout en étant sûre de la substance de sa position, éprouvait une incertitude sur la manière de l'exprimer de manière absolument irréprochable. La question était nouvelle : celle de la liberté civile et sociale en matière de religion, et chacun mesurait l'importance attachée à un texte conciliaire. Ces textes sont des normes universelles. Il ne fallait donc pas introduire l'Eglise sur une fausse piste. Ces textes sont aussi des étapes. Il était donc important de songer que c'est à partir de là que l'on s'engagerait plus loin et pour longtemps.

Le vote d'orientation fut donc pris. Il correspondit sensiblement à ce que l'on savait des proportions de l'an passé : environ deux mille Pères favorables (1997), et 224 opposés. Remarquons que personne n'a interprété ces résultats comme une victoire ou une défaite. Si le concile s'est orienté dans sa majorité dans un certain sens, il ne laisse pas de côté les soucis de la minorité. La recherche de la plus grande unanimité, qui a été la règle jusqu'ici, prévaudra dans l'établissement du texte final. Ce ne saurait, cependant, être un compromis : la substance de la Déclaration demeurera. Cette substance, je l'ai déjà dit, c'est le droit civil et social de chacun en tant que personne humaine de professer librement sa propre religion. Ce droit, dans son aspect négatif, a pour objet de garantir au citoyen l'immunité contre toute coercition dans le domaine religieux, par exemple, être obligés par la force à des manifestations religieuses qu'un citoyen n'approuve pas ou auxquelles en général il ne donne pas son adhésion.

Sous son aspect positif ce droit implique la capacité pour chacun de rechercher la vérité, de prendre les moyens qu'il faut pour y arriver, et de pouvoir manifester sa propre croyance sous des formes et par des actes appropriés.

Les articles que j'ai consacrés à cette question donneront peut-être l'impression que l'Eglise s'est engagée dans un guêpier en acceptant de mettre cette question à l'ordre du jour principalement sous l'influence du Mouvement oecuménique. Et plus d'un lecteur du Québec trouvera qu'après tout la question est assez simple : nous réclamons la liberté d'exprimer publiquement notre foi, nous reconnaissons aux autres le même droit. Il y a longtemps chez nous que nous avons oublié "le serment du test".

Il ne faut pas perdre de vue qu'un concile vise avant tout à établir la politique générale de l'Eglise. Les constitutions modernes des Etats reconnaissent presque toutes la liberté religieuse (même si dans les Etats marxistes elles y ajoutent le droit à la propagande antireligieuse). Or, il était courant de noter une certaine gêne chaque fois que l'on abordait le sujet de l'attitude de l'Eglise concernant la liberté religieuse. Certains épisodes malheureux de l'histoire ancienne (le cardinal Beran, archevêque de Prague a dit publiquement en plein concile que l'Eglise en son pays expie aujourd'hui le fait d'avoir brûlé Jean Huss au XVe siècle et d'avoir contraint une partie de la population au XVIIe siècle à passer au catholicisme) et nous pourrions citer d'autres cas (qui soit dit en passant n'ont pas été unilatéraux) avaient laissé dans le subconscient des peuples l'impression que l'Eglise est intolérante et contraire à la liberté religieuse. On disait couramment qu'elle est pour la liberté religieuse lorsque ses intérêts sont engagés, et qu'elle y est contraire lorsqu'elle se trouve dans une situation favorable, par exemple lorsqu'elle est protégée par un concordat ou lorsque le droit coutumier lui confère une position d'excellence. Cette disparité de positions nous mettait donc dans une situation difficile vis-à-vis des constitutions modernes, vis-à-vis des autres religions et de l'opinion mondiale. Il était devenu urgent que l'Eglise dise de manière claire sa position commune et officielle.

Mais, il y a davantage, et je l'ai déjà dit. L'un des principaux signes de notre temps est la reconnaissance accordée à la valeur de la personne humaine. D'une manière vraie ou d'une manière fausse, depuis la Révolution française, c'est au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité de tous les hommes que se sont faites toutes les révolutions sanglantes ou pacifiques. Tout homme a le droit d'être traité comme un homme, qu'il soit riche ou pauvre, faible ou puissant. Il y a diverses manières de diminuer la valeur de la personne humaine. Il suffit, par exemple, de la soumettre à des valeurs collectives et impersonnelles telles que la race, le sang, les classes, l'Etat, etc. La personne humaine devient alors un instrument. Et nous savons combien de fois dans la vie des Etats modernes contemporains l'homme a été traité comme un simple moyen en vue d'une fin.

Exaltation de la liberté, d'une part, et, d'autre part, oppression de la liberté, tels étaient donc les deux extrêmes entre lesquels l'Eglise devait formuler une doctrine capable d'éclairer les consciences.

Nous savons très bien qu'aujourd'hui le mot liberté est devenu un mot galvaudé. La liberté sert de paravent pour justifier un nombre incalculables d'aberrations. C'est sans doute une raison de plus pour en bien déterminer la nature.

Le droit pour l'homme comme pour les groupes à ne pas être sujets à coercition dans l'exercice de leur conviction religieuse apparait comme l'un des droits de la personne humaine, tout comme le droit à la vie, à la culture, à la justice, au bonheur, à la vérité. L'homme a été créé par Dieu comme être libre. C'est donc au plan de sa propre nature en ce qu'elle a de plus profond que l'homme trouve la raison de sa liberté.

Il faut s'éduquer à la liberté. Beaucoup s'imaginent que l'apprentissage s'en fait par instinct. Mais si l'homme a été créé libre, s'il a été appelé à la liberté, liberté n'équivaut pas à la faculté d'errer indéfiniment dans le vide. La vocation à la liberté oblige l'homme à cultiver ce qu'il y a de plus grand en lui, car en même temps qu'il est libre, l'homme est responsable.

Du fait qu'il existe, l'homme dépend de Dieu dans son être. Ayant été appelé à l'existence, il a été appelé à en connaître tous les trésors. Cette richesse c'est d'abord la vérité, le bien, le beau, l'ordre et la paix. Ces valeurs sont d'une telle élévation que les hommes, multiples et limités, ne peuvent les atteindre que de manière morcelée. Mais si je trouve le meilleur de moi-même en les recherchant, il en va de même pour un autre homme. J'ai le devoir de respecter sa recherche et il doit respecter la mienne. Qui ne voit que la liberté a été donnée aux hommes afin de mieux s'entraider. Les échanges, le dialogue, la coopération en sont des formes multiples. L'Etat a donc pour raison d'être finale d'être au service de la liberté des hommes dans la recherche d'achèvement de leur personnalité.

Certes, il existe parfois des oppositions de premier ordre entre les citoyens. Qui tranchera le débat ? L'Eglise catholique peut dirimer les questions quand il s'agit de ses adhérents, mais elle n'a aucun pouvoir sur les autres chrétiens ni sur le reste des hommes. L'Eglise catholique est devenue une minorité dans un monde de trois milliards deux cent millions d'habitants. Il faut qu'en quelque sorte elle aussi entre dans le jeu d'un droit universellement reconnu qui l'obligera à respecter la liberté des autres convictions religieuses, mais qui lui permettra également de se prévaloir de cette même liberté.

On peut reconnaître que l'Eglise a été dans le passé une très grande éducatrice de l'homme. Aujourd'hui sous des formes nouvelles et dans des circonstances différentes, elle reprend ce qui fut toujours sa mission : Faire de l'humanité un peuple d'hommes libres sous la grâce. Faire un pas de plus dans la conscience de cette mission tel a été l'apport du débat sur la liberté religieuse; mais percevoir que c'était une vérité ancienne est ce qui a permis au concile d'avancer.

Feu M. l'abbé N.-J. Proulx

Quiconque a connu le regretté abbé N.-J. Proulx possède la définition de ce que l'on est convenu d'appeler un bourreau de travail. Pendant près d'un demi-siècle, ce prêtre infatigable besogna sans relâche au bénéfice de l'oeuvre de presse catholique québécoise fondée en 1907 sous l'impulsion de NN.SS. Louis-Nazaire Bégin et Paul-Eugène Roy.

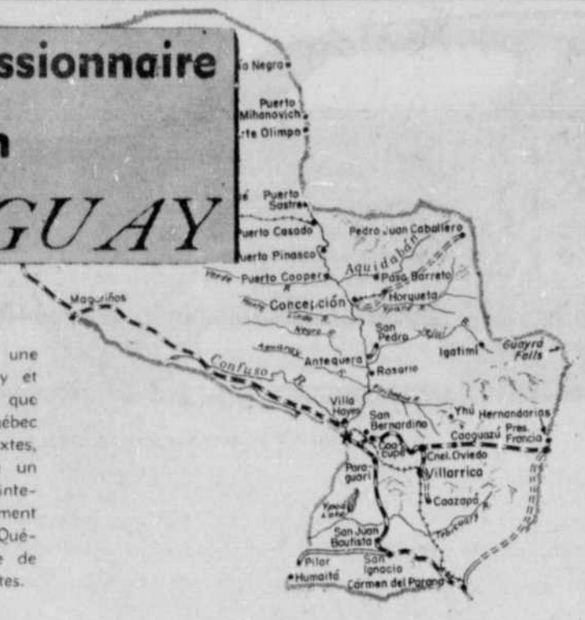
Le premier numéro de "L'ACTION SOCIALE", qui deviendrait subséquemment "L'ACTION CATHOLIQUE", puis "L'ACTION", parut le 21 décembre 1907. Ordonné prêtre quelques mois plus tard, en mai 1908, l'abbé Proulx fut du groupe des ouvriers de la première heure. Toujours disponible, empressé, d'un dévouement remarquable et d'une grande activité, il assuma diverses tâches, dont, pendant plusieurs années, celle, fort importante, de gérant. Subséquemment, et pendant des années encore, il prit charge de la chronique religieuse et déploya, en ce domaine également, une puissance de travail qui étonnait. Toujours au poste, l'abbé Proulx comptait beaucoup d'amis et d'informateurs qui le tenaient au courant des nouvelles ecclésiastiques. Son esprit d'initiative et de labeur valurent au journal d'avoir une chronique toujours au point, abondamment documentée, très suivie.

Comme compagnon de travail, c'était l'obligeance même. Avait-on besoin de quelque renseignement, de quelque lumière ? A l'instar de ses deux confrères dans le sacerdoce, les regrettés abbés Louis Turgeon et Emile Jobin, l'abbé Proulx avait d'emblée en main, ou, le cas échéant, cherchait avec une attention toute confraternelle, l'information demandée. L'homme aimait rire, taquiner, badiner. Il jouissait dans la maison d'une grande estime. Ses belles qualités sacerdotales, sa bienveillance, son aimable entregent lui méritaient cette considération dont il était l'objet.

Avec l'abbé N.-J. Proulx, c'est un autre travailleur des débuts de notre quotidien catholique qui disparait. Ces pionniers ont eu confiance, foi en l'avenir. Ils ont donné au journal tout leur coeur. Puissions-nous toujours nous inspirer de leur exemple discret et entraînant ! Dans nos prières, pensons souvent à ces ouvreurs de sentiers qui ont accompli une tâche de géant !

Odilon ARTEAU

Québec missionnaire en PARAGUAY



Sous ce titre, l'Action publie une série d'articles sur le Paraguay et en particulier sur le ministère que les prêtres du diocèse de Québec assument là-bas. L'auteur des textes, l'abbé André Leblond, termine un séjour en mission et dirige maintenant le service de presse récemment mis sur pied à l'Archevêché de Québec. André Villeneuve s'occupe de la rédaction définitive des textes.

Le bilinguisme sous les palmiers

Lorsque nous parlons du Paraguay, nous parlons d'un pays relativement peu étendu (157,000 milles carrés) situé en plein coeur de l'Amérique du Sud. En fait, à part la Bolivie, le Paraguay est le seul pays de l'Amérique qui n'est pas situé sur l'océan. Cette situation géographique n'est pas si tragique sur le plan économique puisque les différentes rivières du pays permettent un accès facile des marchandises dans les grands ports de mer des pays voisins; quelquefois même, les transatlantiques risquent une incursion à l'intérieur des terres pour atteindre Asuncion, la capitale. En vertu d'une entente avec leur voisin de l'est, le Brésil, les autorités du Paraguay peuvent aussi utiliser à leur seul profit un port de mer situé au Brésil et relié à Asuncion par des routes assez bonnes.

La rivière Paraguay qui coule du nord au sud divise le pays en deux régions à peu près égales mais contrastantes. Alors que la partie nord, le chaco, est très peu peuplée et caractérisée par sa forêt vierge, la partie sud, propice à l'agriculture et à l'élevage attire la majorité des 1,850,000 habitants. Cette réalité géographique anticipe la réalité linguistique de la nation. Le Paraguayen a hérité de sa mère indienne, la langue guaranie et de son père espagnol, la langue de Castille, l'espagnol. Dès sa plus tendre enfance, le Paraguayen compose avec ces deux langues; dans les villes, il y a prédominance de l'espagnol tandis que le guarani demeure la langue parlée. Réalité contrastante de deux secteurs géographiques qui se traduit dans le langage. La pensée exprimée en guarani exprime la spontanéité tandis que sa composante espagnole traduit un raisonnement dans les formes syllogistiques.

Ce bilinguisme paraguayen est assez typique de la race. Le guarani et l'espagnol vivent ensemble et se complètent dans un style de vie métis. Car il n'existe pas pour ainsi dire une langue guaranie pure en face d'un espagnol pur. Ce que le Paraguayen possède, c'est un espagnol guaranisé, totalement identifié avec la culture métis en général.

Tout cela s'explique facilement : on retrouve là-bas la population la plus homogène de tous les pays d'Amérique latine. Historiquement, dès 1527, le premier gouverneur permit le mariage entre Espagnols et Indiens. Aujourd'hui 95% de la population est composée de métis. L'autre 5% comprend des Indiens et des Blancs et aussi un groupe assez important de Japonais et de Sud-Coréens. Dans tout le pays, il n'y a que 40,000 Indiens gardés dans des réserves.

Les guaranis, qui avant la conquête espagnole peuplaient le pays, ont complètement été absorbés par les Espagnols qui ont accepté le dialecte guarani à tel point qu'aujourd'hui tous les Paraguayens le parlent. Le Paraguay est donc un pays bilingue : l'espagnol y fait figure de langue officielle mais le guarani y est la langue populaire. Le guarani est la première langue que les paraguayens apprennent à la maison : vers l'âge de six ans, ils apprennent l'espagnol en classe. Aussi, si tous parlent le guarani plusieurs comprennent un espagnol qu'ils ne peuvent parler.

Il ne suffirait pas toutefois de dire que le Paraguay est un pays bilingue mais il faut comprendre que ce bilinguisme est un signe de son métissage, véhicule de ses expressions culturelles et agent d'un style qui lui est propre. Du point de vue pastoral, on peut dire que le guarani est indispensable au moins à un degré minimum parce que sans lui on ne peut arriver à transmettre au peuple le message de l'Evangile. Si le missionnaire le transmet en espagnol, on considérera ce message comme étranger et non pas comme partie de sa religion, ceci du moins en dehors de la capitale.

Aussi le missionnaire canadien s'efforce-t-il d'associer espagnol et guarani dans ses relations avec le peuple.



● NEW YORK — Voici une maquette de l'autel qui sera érigé au Yankee Stadium où le pape Paul VI célébrera une messe, lundi, à l'occasion de sa visite aux Nations unies. (UPI Téléphoto)

10e anniversaire d'un cours de religion par correspondance

SINGAPOUR (CCC) Le Cours de Religion organisé à Singapour en par Correspondance, juin 1955, par le bureau du Visiteur Apostolique des Chinois de la Diaspora, compte dis années d'existence.

Publié au début en deux langues, chinois et français, le cours a depuis été traduit ou adapté en indonésien, tamil, tahilandais, birman et français; il est édité à Singapour, Taiwan, Hongkong Djakarta, Bangkok, Kubakuman, Bassein et Saigon, de même qu'à Rose Hill (Ile Maurice).

Le travail du cours est fait sous la responsabilité des prêtres qui en ont la charge. Leur contact avec le Bureau Central de Singapour est simplement un contact fraternel. Aussi les notes suivantes n'ont-elles pour but que d'en donner un aperçu général.

Si les différentes sections poursuivent leur travail avec plus ou moins de succès, dans plus d'un cas l'amélioration de la tenue du cours n'est pas en proportion avec le Progrès de son expansion géographique. La baisse de rendement d'une section est due souvent, de la part des prêtres en charge, au manque d'estime et de considération pour la valeur missionnaire du cours.

Au travail de bureau, régulier et systématique, qu'il exige, on préfère un ministère sacerdotal plus individuel, marqué d'activités variées. Ce faisant on perd de vue qu'un cours de cinq cents, mille ou deux mille élèves, en très grande majorité non catholiques, est pour l'Eglise, de plus de conséquence que l'administration d'une paroisse nantie et stabilisée.

En vue de remédier à ces défaillances, plusieurs sections du cours ont dû être réorganisées. Dans quelques cas le manque de ressources financières a enrayé la marche du cours. Cependant, à chaque requête légitime la S. C. de la Propagande a répondu d'une manière très généreuse.

Après dix années d'existence le Cours de Religion par correspondance reste fidèle à sa mission : l'apostolat auprès des non chrétien. L'enrôlement annuel au cours se maintient à 10,000 élèves dont environ 40 p.c. terminent le cours. De ceux-ci, les uns sont baptisés à brève échéance, d'autre le seront plus tard. D'autres encore n'ont pas pris de décisions. Mais tous ont acquis une saine et solide connaissance de la religion catholique.

UNE METEOR ELEGAMMENT CONCUE POUR 1966



● OAKVILLE, Ont.—Elégamment reconçue pour 1966, la Meteor purement canadienne offre une carrosserie plus longue de 2 pouces, soit 220.4 pouces d'un pare-chocs à l'autre, une nouvelle grille formée de fines barres horizontales, des feux de stationnement plus courts et des ailes avant arrondies. Le nouveau modèle sport S33 — représenté ci-dessus a été ajouté à la gamme Meteor pour 1966. Il comporte toutes les modifications de la gamme Meteor ainsi qu'un moteur V-8 de 289 pouces cubes et une transmission automatique comme équipement standard. Il s'obtient aussi avec transmission manuelle, entièrement synchronisée dans toutes les vitesses avant. La Meteor sera mise en vente chez les vendeurs autorisés canadiens le 1er octobre 1965.

OAKVILLE, Ont. — Lorsque les Canadiens désirent une voiture purement canadienne, ils adoptent la Meteor.

Ils trouveront cette année une voiture élégamment reconçue qui déborde de nouvelles caractéristiques, qui offre un plus vaste équipement de sécurité ainsi qu'un nouveau modèle sport, tout en conservant le caractère distinctivement canadien de la Meteor.

"La Meteor est depuis longtemps la préférée du public acheteur canadien", affirma John B. Naughton, vice-président - ventes et marketing, Ford Motor Company of Canada, Limited. "Avec sa carrosserie plus longue, ses moteurs facultatifs plus puissants, et une allure plus sportive dans sa série S-33, elle captera un secteur encore plus important du marché."

La Meteor sera en vente chez tous les vendeurs autorisés Lincoln-Mercury du pays le 1er octobre.

L'addition du hardtop deux portes et de la décapotable deux portes dans la série sport Montcalm S-33 porte à 14 le nombre de modèles offerts pour 1966. Ceux-ci varient quelque peu des modèles Rideau, Rideau 500 et Montcalm.

En plus des nombreux articles d'équipement de sécurité incorporés dans ces modèles au cours des dernières années, la Meteor 1966 ajoute six caractéristiques de sécurité à titre d'équipement standard. Elles comprennent tableau de bord et pare-soleil rembourrés, phares de marche arrière, lave-glace, rétroviseur extérieur et ceintures de sécurité pour le siège arrière.

La S-33 comporte toutes les modifications de la gamme Meteor en plus d'un moteur V-8 289 et une transmission automatique comme équipement standard. Pour en faire une véritable voiture sport, le gros moteur 428 - 4V développant 345 chevaux-vapeur est disponible avec une transmission manuelle entièrement synchronisée à toutes les vitesses avant. Une plaque rectangulaire S-33 portant un motif de drapeau quadrillé de course, montée sur les ailes arrière et sur le panneau intérieur des portes, donne à ce modèle son cachet distinctif.

En plus du moteur 428 - 4V, la gamme des moteurs Meteor est comme suit : un six cylindres 240, standard dans tous les modèles sauf le S-33, et disponible avec transmission trois vitesses entièrement synchronisée ou automatique; un V-8 289 développant 200 chevaux-vapeur, facultatif dans tous les modèles sauf le S-33; et le 390 - 2V développant 275 chevaux-vapeur, facultatif dans tous les modèles et disponible seulement avec transmission automatique.

Bien que la Meteor soit deux pouces plus longue pour 1966 — 220.4 pouces d'un pare-chocs à l'autre — sa largeur de 79.8 pouces, son empattement de 123 pouces et sa voie avant et arrière de 62 pouces demeurent inchangés.

La suspension à quatre ressorts hélicoïdaux, perfectionnée cette année, ajoute à la douceur de roulement de la Meteor. Le cadre à boites de torsion et la carrosserie solidement montée sur caoutchouc lui assurent une facilité de manoeuvre étonnante ainsi qu'un minimum de transmission des bruits et des chocs de la route.

Les ailes avant arrondies donnent à la Meteor un aspect plus élancé. Elles font ressortir la nouvelle grille horizontale pleine largeur. Les feux de stationnement verticaux sont plus courts pour 1966 et sont en ligne avec les phares disposés l'un à côté de l'autre.

Les lignes du capot effilé s'harmonisent parfaitement avec la grille, éliminant ainsi le petit panneau avant des années précédentes. L'écusson Meteor distinctivement canadien, comportant une feuille d'érable et des barres verticales rouges et blanches, est monté sur le capot ainsi que dans des panneaux rectangulaires sur les ailes avant.

Les modèles hardtop deux portes ont une ligne de toit fuyante et concave, accentuée par la glace arrière concave. Des décapotables ont encore cette année une glace arrière en verre (caractéristique exclusive Ford) dont la glissière n'a pas besoin d'être ouverte pour abaisser le toit. Le toit en vinyle qui ajoute une note d'élégance aux modèles hardtop est disponible dans certains modèles.

Les ménagères n'auront plus de difficulté à charger leurs épiceries dans leur wagonnette Meteor; et les enfants ne risqueront plus de se blesser aux genoux en montant par-dessus le long abattant arrière abaissé. Meteor offre pour 1966 une nouvelle porte-abattant magique qui s'abaisse ou qui s'ouvre latéralement comme une porte de réfrigérateur. Dans les modèles munis de sièges arrière jumelés qui se font face, deux marchepieds amortisseurs en caoutchouc facilitent l'entrée et la sortie.

Huit nouvelles couleurs de peinture acrylique lustrée diamant sont disponibles : rouge pomme candie, Emberglo, bleu nuit, beige Sahara, turquoise Tahoe, or sauterne, givre argentée et jaune printemps. Les couleurs suivantes sont encore disponibles pour 1966 : noir Raven, blanc Wimbledon, bourgogne Vintage, bleu argenté, bleu Arcadian, bronze antique et vert lierre.

En Colombie

La situation sociale

BOGOTA (C.C.C.) — L'Eglise de Colombie, une des plus importantes et des mieux organisées d'Amérique latine, est peut-être à la veille d'un affrontement très grave. Il y a quelques semaines, un prêtre colombien, le Père Camillo Torrès, s'était fait relever de ses obligations sacerdotales pour se mettre au service de la justice sociale et "prêcher" la révolution. Il avait été publiquement désapprouvé par la hiérarchie ecclésiastique.

L'option du Père Torrès pour la violence est venue à un moment où les partisans des méthodes pacifiques se demandent si on peut espérer encore quoi que ce soit d'un gouvernement qui n'a su, jusqu'alors, que démontrer son impuissance et un inaltérable aveuglement devant les problèmes qui se posent actuellement à la Colombie.

Dans ce pays, toutes les forces politiques sont aux mains d'une oligarchie de quelques familles, regroupées autour de deux partis : les conservateurs et les libéraux. (Le président Valencia, actuellement au pouvoir, est conservateur). Après s'être affrontés pendant plus d'un siècle avec une violence inouie, les deux partis se sont mis d'accord : ils se succèdent, l'un après l'autre, au pouvoir.

Ce petit nombre de privilégiés représente 4 p.c. de la population... et 40 p.c. du revenu national :

— 1 p.c. des industriels possèdent 60 p.c. de l'industrie;
— 0.8 p.c. des propriétaires fonciers (soit 8,500) accaparent 40 p.c. des terres cultivables, mais n'en cultivent que 10 p.c.;
— Tandis que 1,200,000 petits exploitants se partagent 7 p.c. des terres cultivables.

L'Etat colombien reflète les formes de domination économique des quelques privilégiés et les contradictions de leur politique de balancier. La majorité sait que, dans un tel système, il lui est impossible de se faire entendre : aux dernières élections présidentielles, mois de 50 p.c. des électeurs ont voté...

Le Père Torrès est convaincu que la révolution est la seule façon de renverser l'oligarchie et de résoudre la crise économique et sociale des pays d'Amérique latine. Car il est persuadé que la classe au pouvoir n'agira jamais contre ses intérêts, pour adopter les réformes nécessaires.

Le mécontentement et le désordre qui ne cessent de croître, renforcent, chaque jour davantage, l'audience du Père Torrès auprès du peuple. Cette influence ne se limite pas aux laïcs. Des prêtres le soutiennent, nombreux, approuvant ses buts, sinon ses méthodes. Certains accusent publiquement, comme le Père Martinez du Tunja, l'Eglise et l'Etat, d'avoir "consciemment ou non, gardé le peuple dans l'ignorance pour l'exploiter".

Cette emprise grandissante des "prêtres révolutionnaires" inquiète les gens au pouvoir et tous ceux qui ont quelque chose à perdre. Ils considéraient jusqu'alors la révolution comme impossible, tout au moins comme très lointaine.

Malgré la réprobation publique des idées du Père Torrès par la hiérarchie catholique, elles n'en continuent pas moins à pénétrer profondément les catholiques de la conviction **qu'un changement radical est nécessaire**.

Les catholiques, qui se méfient des communistes et de tout autre groupement, sont beaucoup plus disposés à suivre l'appel d'un prêtre même condamné par son évêque.

Le Père Torrès, qui vient de lancer un hebdomadaire : "Frende Unida", a pour ambition de rassembler l'opposition autour de son programme :

— Expropriation des grands domaines sans indemnité, si le gouvernement le déclare "d'intérêt public";

— Amende payée par les propriétaires d'appartements loués et surpeuplés au gouvernement, pour financer les projets de construction;

— Nationalisation des hôpitaux, cliniques et pharmacies. Docteurs, infirmières et dentistes seront payés par l'Etat;

— Scolarité gratuite pour tous, dans le respect de la religion et de l'idéologie des parents.

Certains n'ont pas manqué de qualifier le Père Torrès de communiste. Ce dernier déclare: "Je ne suis pas communiste, parce que c'est une philosophie matérialiste et que je suis chrétien. Mais je suis complètement d'accord avec eux pour renverser l'ordre établi et les structures du pouvoir avec lesquels l'Eglise est de connivence".

L'archevêque de Bogota, le cardinal Concha, a répliqué en mettant en garde les catholiques contre ces "faux prophètes". — "La révolution violente, dit-il dans sa dernière lettre pastorale, n'est pas la solution à la situation critique de la Colombie. Evolution et changement pacifiques peuvent seules apporter les réformes nécessaires..."

Le cardinal rappelle que "l'autorité légitime vient de Dieu et que la révolution est inadmissible comme doctrine de l'Eglise". — "Il est vrai, poursuit-il, que la société colombienne ne vit pas encore dans l'ordre chrétien de justice, que des changements sont nécessaires pour que tous les membres de la société aient leur juste part de biens matériels... Personne ne nie que beaucoup de choses doivent changer, de nombreuses injustices disparaitre... Mais le remède n'est certainement pas de détruire tout ce qui existe, de créer le chaos pour tout recommencer. Ceux qui prêchent la révolution trompent le peuple avec des promesses illusoires..."

En attendant, l'immobilisme des autorités gouvernementales colombiennes n'a rien résolu et se contente, lui aussi, de promesses illusoires.

Presse catholique internationale

ROME. — (C. C. C.) — Le Comité directeur de l'Union Internationale de la Presse catholique (UIPC) a tenu sa session annuelle à Rome, sour la présidence de M. Raimondo Manzini, directeur de "L'Osservatore romano", assisté du Père Emile Gabel, A.A., secrétaire général de l'UIPC.

Au cours des travaux consacrés aux problèmes d'organisation intérieure et à l'examen des résultats du VIIème Congrès mondial de l'UIPC, qui s'est tenu à New York en mai dernier, il a été décidé que le VIIIème Congrès mondial aurait lieu au cours de la première semaine de juillet 1968, en Allemagne, en principe à Berlin.

Les membres du Comité ont assisté à la messe du Pape, qui leur a exprimé ses félicitations pour l'oeuvre accomplie par l'UIPC et leur a prodigué ses encouragements et ses voeux.

Retraites

Au Couvent de Marie-Réparatrice auront lieu les retraites suivantes :

Les 4, 5, 6, octobre, (de 8 à 10 h. p.m.) Retraite ouverte pour Jeunes Ménages prêchée par le R. P. Louis-N. Hudon, C.SS.R.

Du 8 au 10 octobre pour Jeunes Filles, prêchée par le R. P. J.-P. Richard, S.M.M.

Il est demandé de s'inscrire à l'avance : Couvent de Marie-Réparatrice, 2975 Boul. Laviolette. Tél. : FR 4-4655. - Trois-Rivières.

L'Indonésie et les missionnaires

DJAKARTA (C.C.C.) — "Il est naturel que l'Indonésie limite les activités des missionnaires étrangers dans le pays", a déclaré M. Hadji Shaiffudin Zuhri, ministre indonésien des Affaires religieuses.

Selon l'agence indonésienne ANTARA qui fait état de ces déclarations, le ministre aurait précisé que ces restrictions "ne sont pas inspirées par des sentiments racistes, mais sont uniquement destinées à mettre à l'épreuve la capacité des croyants indonésiens à répandre leur religion".

On a, d'autre part, au cours des dernières semaines, enregistré plusieurs appels formulés publiquement tendant à restreindre les activités des missionnaires américains et britanniques en Indonésie, car on les soupçone d'"activités subversives"...

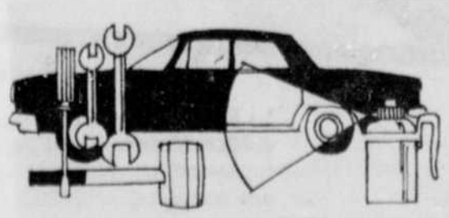
Il y a quelques jours, un appel officiel avait été lancé à la population indonésienne l'invitant à surveiller de près les activités des missionnaires étrangers dans le pays.

En outre, le mois dernier, certains missionnaires ont été accusés d'avoir prêté la main aux instigateurs d'un soulèvement qui avait eu lieu en août dans la région de Manokwari, en Irian occidental, connu sous le nom de Nouvelle-Guinée occidentale sous le régime néerlandais.

PROFITEZ DONC DE VOS SOIRÉES POUR VOUS BÂTIR UN MEILLEUR AVENIR

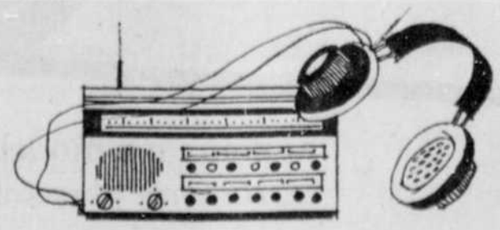
Suivez les cours du soir du service de l'enseignement spécialisé du ministère de l'éducation

ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE QUÉBEC
125, ouest, rue des Commissaires, Québec



Carburation d'automobile, débosselage, électricité d'automobile, mécanique d'automobile, moteurs diesel, peinture, transmissions automatiques.

INSTITUT DE MARINE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
25, avenue St-Louis, Rimouski



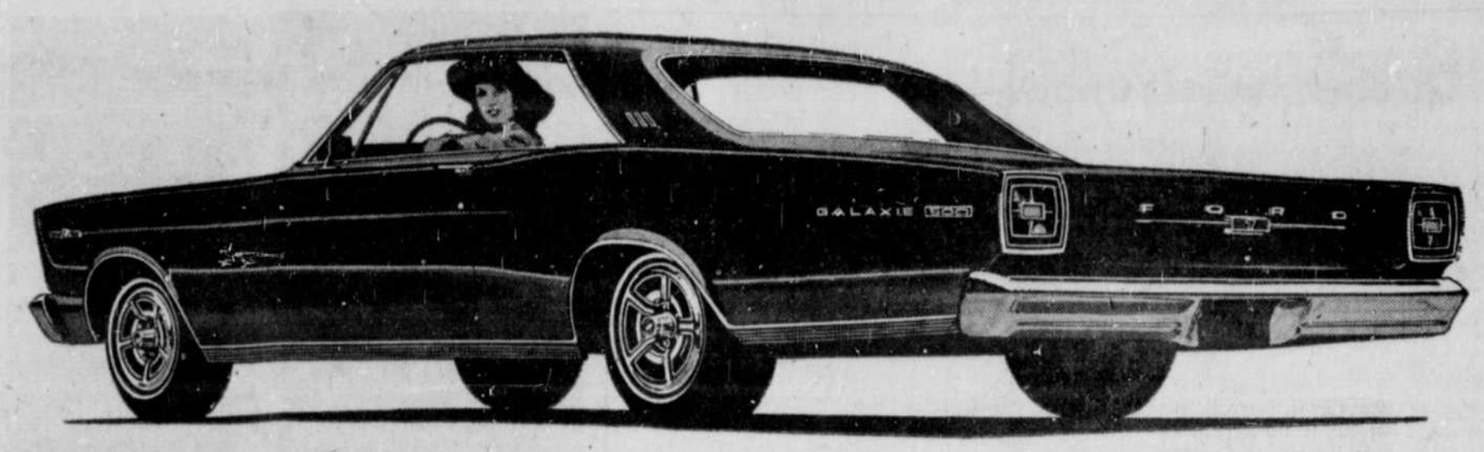
Radio-amateur, signalisation

INSCRIPTION DU 27 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

Φ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

coût minime

La FORD '66...
son silence inspire confiance et sa puissance est synonyme de performances



LA HARDTOP À GRANDES PERFORMANCES FORD 7-LITRES 1966



LA SPORTIVE ET LUXUEUSE HARDTOP FORD GALAXIE 500 XL 1966

Son silence inspire confiance.

La Ford 1966 est robuste, solide et stable. C'est ce qui la rend aussi **silencieuse.** Sa carrosserie, résultat des plus récents développements techniques, est la plus résistante que Ford ait construite jusqu'ici. Son cadre, d'un concept nouveau, amortit les vibrations. La Ford '66 est si silencieuse qu'elle pourrait bien être la voiture la plus silencieuse du monde.

La Ford 1966 vous promet d'excellentes performances avec un choix de 5 V8, dont le nouveau V8 de 428 po. cu. Le V8 289 est standard dans les modèles LTD et Galaxie 500 XL. Quand il s'agit d'économie, le Gros Six de 240 po. cu., pouvant développer 150 CV, vous donnera toute la puissance désirée.

De nouvelles caractéristiques, comme la ventilation Silento-Flo dans les hardtop 4 portes, ont été conçues pour votre plus grand confort; et les nouveaux intérieurs de la LTD sont d'un luxe inégalé.

Quoi de neuf encore dans la Ford '66? Le nouvel appareil stéréo à bandes sonores, pouvant vous procurer plus de 70 minutes de musique ininterrompue. Une porte-abattant exclusive dans les wagonnettes, la "Magic Doorgate", qui s'ouvre comme une portière pour les passagers, et comme un abattant pour les colis! Une nouvelle série 7-Litres avec une hardtop et une décapotable à moteur V8 de 428 po. cu. et 345 CV, et freins avant à disques pour un freinage plus sûr.

Ce ne sont là que quelques unes des nombreuses caractéristiques de la Ford 1966. Est-elle vraiment la voiture la plus silencieuse du monde? Décidez par vous-même en faisant une randonnée d'essai. Vous verrez . . . son silence inspire confiance!



LA WAGONNETTE FALCON FUTURA 1966 ET SA PORTE-ABATTANT "MAGIC DOORGATE" FACULTATIVE

La Falcon '66...
économie et grande allure!



LE COUPÉ SPORT FALCON FUTURA 1966 AUX PERFORMANCES ÉBLOUISSANTES

10 nouveaux modèles...
carrosserie plus solide...
intérieur plus spacieux...
luxe plus grand...
voiture plus économique parce que plus robuste.

La Falcon '66 vous offre tout le style et le brio que vous recherchez, sans oublier l'économie qui l'a rendue célèbre . . . plus, une beauté, une robustesse, un confort et un luxe que vous n'espériez pas trouver dans une compacte.

La Falcon '66 est entièrement nouvelle. Au premier coup d'oeil, vous reconnaîtrez dans sa silhouette la ligne basse et allongée de la Mustang. Son empattement plus long, sa voie plus large et sa suspension améliorée procurent un roulement très doux. Sa carrosserie, plus forte et plus résistante, amortit mieux les bruits de la route.

Les intérieurs de la Falcon sont plus spacieux et plus luxueux. Plus d'espace pour le torse et les jambes . . . ouvertures de portes plus larges . . . nouvelles lampes d'accueil . . . nouveau tableau de bord rembourré et nouveau groupe d'instruments. Jamais encore, la Falcon n'a été aussi luxueuse!

La Falcon '66 vous est offerte dans les modèles suivants: sedans à 2 et 4 portes, wagonnettes à 2 et 4 portes, et coupé Sport 2 portes à sièges baquet. Mais avant tout, elle demeure la Falcon économique à l'achat et à l'usage. Son six-cylindres de 170 po. cu. est toujours aussi avare d'essence. Deux autres moteurs au choix: le six de 200 po. cu. (standard dans les wagonnettes et le coupé Sport) et le Gros V8 de 289 po. cu.

Faites l'essai d'une Falcon '66, belle d'allure et pleine d'allant!

Faites l'expérience de l'excellence générale Ford



LA WAGONNETTE FAIRLANE SQUIRE AUX ÉLÉGANTS PANNEAUX DÉCORATIFS



LA DÉCAPOTABLE GRAND RENDEMENT FAIRLANE GT 1966

La Fairlane '66... joliment transformée.



LA SPORTIVE ET LUXUEUSE HARDTOP FAIRLANE 500 XL 1966

13 nouveaux modèles... nouvelles GT, XL et Squire... nouvelle puissance... nouveau confort... roulement plus doux.

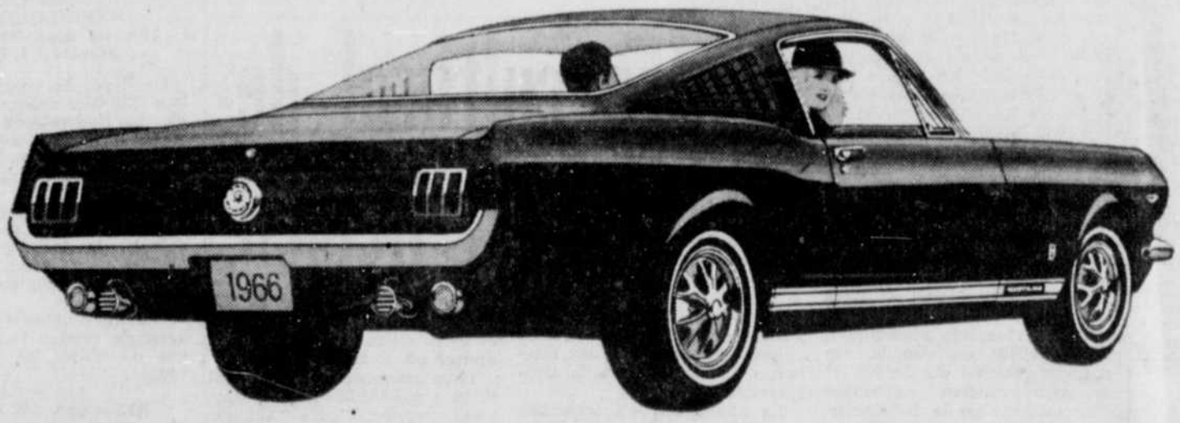
La Fairlane est toujours aussi robuste et économique, mais combien embellie! Son style est tout à fait nouveau. Elle offre plus d'espace, de nouvelles performances, de nouvelles caractéristiques standard et 13 nouveaux modèles: sportives XL, GT à grand rendement et la wagonnette Squire.

L'apparence seule des décapotables suffira à vous couper le souffle . . . sans parler de leurs performances. Il y a aussi des hardtop, des sedans 4 portes et des wagonnettes qui savent être pratiques avec élégance, parmi lesquelles la nouvelle Squire à panneaux décoratifs.

La Fairlane XL est une voiture sport de luxe, avec des sièges baquet et une console. La Fairlane GT est réservée aux amateurs de grandes performances. Son équipement standard comprend un V8 de 390 po. cu. et 335 CV, un bras de vitesses monté sur console, et des sièges baquet. La GT devient GTA quand elle est munie de la Cruise-O-Matic à commande sport, qui permet le changement de vitesses automatique . . . ou manuel.

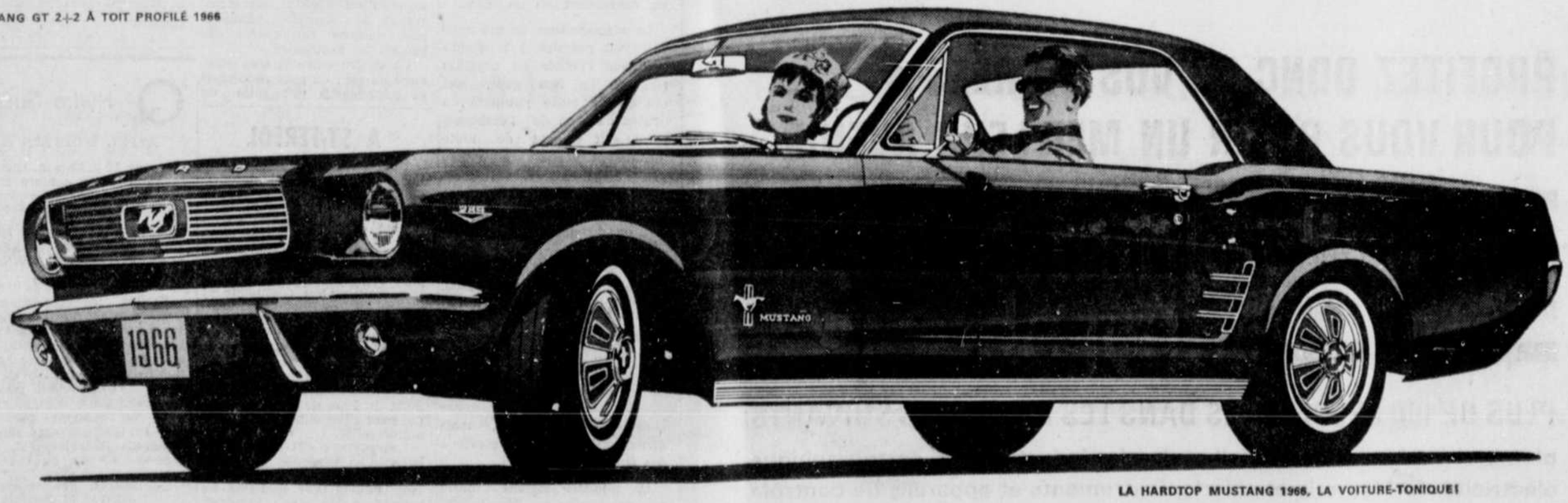
Quoi de neuf encore? Le frein de stationnement à pédale. La pédale d'accélérateur suspendue. L'abattant "Magic Doorgate" dans les wagonnettes. Les glaces latérales bombées. La glace arrière de verre dans les décapotables.

La Fairlane '66 est, en effet, joliment transformée. Constatez-le par vous-même, en venant chez le vendeur Ford faire une randonnée d'essai. Emmenez votre femme et les enfants . . . ça les intéressera sûrement!



L'EXTRAORDINAIRE MUSTANG GT 2+2 À TOIT PROFILÉ 1966

La Mustang '66... véritable élixir de jeunesse!



LA HARDTOP MUSTANG 1966, LA VOITURE-TONIQUE!

3 nouveaux modèles qui se prêtent plus que jamais à la personnalisation!

La preuve qu'une championne peut toujours faire mieux, essayez la Mustang '66! Nouveau style avant, nouvelle calandre. Nouvelles options, comme l'appareil Stereo-sonic et radio AM. Nouveau tableau de bord à 5 cadrans.

Mais les caractéristiques auxquelles la Mustang doit son succès—comme le six de 200 po. cu., le bras de vitesses au plancher, les sièges baquet et les moquettes—sont toujours standard. On a même inclus dans l'équipement standard de 1966, de nombreuses caractéristiques de sécurité.

Vous êtes amateur de grandes performances? Donnez à votre Mustang le tempérament d'une voiture de course avec les options GT . . . freins avant à disques, V8 Cobra de 289 po. cu. et 4-vitesses manuelle entièrement synchronisée. Si vous préférez confort et luxe, choisissez plutôt les servo-freins, la servo-direction, et le groupe Décor intérieur, si élégant.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de conduire une Mustang . . . faites-le sans tarder, car elle ouvre de nouveaux horizons.

POUR ACHETER OU LOUER-VOYEZ UN VENDEUR FORD

FORD

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
24, rue Dorchester Sud — Tél.: 525-8181

CHAMPLAIN AUTO FORD INC.
777 Ouest, Boul. Charest. Tél.: 681-0611

GARAGE W. MARTIN LTEE
Rond-Point — Lévis — Tél.: 837-8801

Entente collective entre la CEC et l'Association des professeurs

Formation d'un Conseil de l'Education à Québec d'ici une quinzaine de jours

par Claude BEDARD

D'ici quinze jours, un Conseil de l'Education sera formé à Québec. C'est là une des nouvelles clauses de la convention collective qui a été signée hier matin entre la Commission des écoles catholiques de Québec et l'Association des professeurs de Québec. Selon l'article 20 de la convention, ce Conseil aura pour objet de susciter l'adoption de mesures qui amélioreront les moyens d'éducation dans la ville de Québec au bénéfice des élèves qui fréquentent les écoles de la Commission.

Composé de 5 membres nommés par la Commission, 5 membres nommés par l'Association et par 5 autres membres représentant les parents ou tout corps public intéressé à l'éducation dans le territoire sous la juridiction de la Commission, le Conseil de l'Education fera ses propres règlements ainsi que toute recommandation qu'il jugera opportune à la recherche de l'objectif qui lui est assigné. Son rôle ne sera que consultatif.

Dans la nouvelle convention collective qui couvre la période s'étendant du 1er juillet 1965 au 30 juin 1967, on remarque en outre une amélioration du salaire des professeurs qui est proportionnelle à l'augmentation de l'indice du coût de la vie. De plus, cette convention tend à une parité des salaires entre les hommes et les femmes. Le président de la Commission, M. Wilbrod Bhérer, a déclaré que la parité sera atteinte graduellement car, pour l'instant, il en coûterait trop de le faire d'un seul coup. Par ailleurs, deux nouvelles classes de salaire sont venues s'ajouter à celles déjà existantes. Ces classes existeront pour les professeurs qui possèdent soit une licence, soit un doctorat. Ce sera de nature à encourager ceux qui poursuivent des études, a commenté M. Bhérer.

Le président de la Commission s'est dit très heureux du déroulement des négociations qui se sont faites, selon lui, dans un esprit de responsabilité et de cordialité. "Le groupe de professeurs de Québec ne fait pas seulement réclamer des droits mais accepte aussi ses responsabilités", a-t-il dit. En terminant, il a affirmé que les prévisions budgétaires de la Commission ont pourvu aux augmentations scolaires de la présente convention.

La faculté de Commerce a été cédée à l'Université Laval

Monseigneur Louis-Albert Vachon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, et le Révérend Frère Philibert Garneau, visiteur provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et vice-président de la Corporation de l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec Inc., ont annoncé hier que cette corporation avait cédé à l'Université Laval les biens, dépendances et equipement de la Faculté de Commerce. Ces biens étaient jusqu'à aujourd'hui la propriété de l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec Inc. qui en assurait l'administration financière.

En annonçant cette nouvelle, Monseigneur Vachon a fait remarquer qu'à la suite de cette entente la Faculté de Commerce relève désormais de l'administration générale de l'Université et qu'elle portera dorénavant le nom de "Faculté des sciences de l'administration et du commerce".

Monseigneur le Recteur a souligné le travail extraordinaire des Frères des Ecoles Chrétiennes qui, dès 1924, prenaient l'initiative d'organiser un Cours spécialisé destiné à préparer les finissants de l'Académie Commerciale de Québec à des carrières économiques. Comme on le sait, en 1931, ce Cours était affilié à l'Université Laval et, en 1938, lors de l'incorporation par la législature provinciale de l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec, l'Université décernait une Licence en Sciences commerciales aux finissants de 3e année de cette Ecole. En 1947, l'Université Laval accordait à l'Ecole Supérieure de Commerce le statut universitaire et, en 1952 par une décision du Conseil de l'Université, l'Ecole de Commerce était élevée au rang de Faculté. Depuis cette date et encore aujourd'hui, le contrôle académique de la Faculté relève directement du Conseil de l'Université où elle est représentée par son doyen, Monsieur Gustave Tardif.

Bingo de l'Association des Zouaves



● Le colonel A.-A. TRUDEL, président de l'Association des Zouaves de Québec, est ici photographié remettant un billet de $1,000.00 à Mlle Simone Moisan, 156 De la Marine, Québec 8. D'autres prix furent également décernés: soit $100.00 à M. Jean-Paul Paquet, 8880 Delongchamps, Charlesbourg, P.Q.; $50.00 à Marc-André Leclerc, 68 rue Vachon, Courville 5, P.Q.; $50.00 à Mme Jules Duchaine, 108 rue Lachance, Ville de Duberger 8, P.Q. Apparaissent également sur la photo, MM. Amable Boivin, Roger Langevin, Fernand Genois, Maurice Denis, Jacques Dorval, L.-Roland Denis. Ne figure pas sur cette photo, M. Philippe Dorval, président du Bingo.

Cadets de la Ligue navale

Vaste campagne de recrutement

La Ligue Navale est en pleine campagne de recrutement actuellement et pour compléter ses cadres cette année, elle a besoin de 100 nouveaux cadets.

M. J.-P. Simard, président du comité de recrutement nous informe que tous les jeunes gens de 14 à 18 ans sont admissibles et ceux qui seraient intéressés de se joindre à ce mouvement sont priés de se présenter ce soir entre 7 heures et 9heures à 835, avenue Laurier, au local du H.M.C.S. Montcalm, près du Manège Militaire.

Ce corps de cadets dont la formation remonte à 1941, à Québec, est conçu et réalisé afin de former et développer la jeunesse canadienne.

Le corps offre durant la saison scolaire différentes activités qui ont lieu les vendredis soirs et samedis et durant les vacancesd 'été de nombreuses croisières sont organisées sur des navires de la marine canadienne ainsi que sur les navires marchands. En plus, les cadets ont l'occasion de participer à toutes sortes de sports organisés.

"Leadership" plus vigoureux et plus créateur en matière d'alcoolisme

"Le département de la Santé, de l'Education et du Bien-Etre des E.-U. est déterminé à jouer dans le domaine de l'alcoolisme, un rôle de "leadership" plus vigoureux et plus créateur". Le secrétaire adjoint au département de la Santé des Etats-Unis a fait cette déclaration à 300 professionnels de l'alcoolisme du Canada et des Etats-Unis réunis en ongrès annuel à Atlantic City, à la fin de septembre dernier.

Le haut fonctionnaire de l'administration américaine a ajouté, à l'honneur des professionnels, des organismes et des services publics et privés, membres de l'Association Nord-Américaine des programmes sur l'alcoolisme: Nous tous de l'administration fédérale, nous ne nous contentons pas d'apprécier les efforts des membres de votre Association. Mais nous vous exprimons notre gratitude profonde. Vos organismes et vos services ont travaillé dans des embarras nombreux. En dépit de ces embarras, vous avez constitué une force majeure. Vous avez été une source d'espoir dans un domaine où l'espoir devient un besoin vital et pour l'alcoolique et pour sa famille. Vous avez réussi à faire les premiers pas constructifs dans un domaine qu'on a trop longtemps négligé. Vous avez contribué à la création d'un atmosphère et d'une structure sur lesquels il reste à construire dans un mouvement accéléré.

Le secrétaire adjoint a donné des exemples récents et concrets du "leadership" plus vigoureux et plus créateur de l'administration fédérale des Etats-Unis, et du Congrès américain en matière d'alcoolisme.

Dans le domaine de l'administration, le secrétaire adjoint a cité des initiatives nombreuses: subventions de l'Institut national de la Santé mentale pour loger le Centre des études sur l'alcool de l'université Rutgers, pour développer un guide aidant à contrôler l'alcoolisme; établissement d'un comité sur l'alcoolisme auprès du secrétaire du département de la Santé, de l'Education et du Bien-Etre; convocation par le secrétaire du département d'une première conférence nationale sur l'alcoolisme; convocation d'une première conférence nationale sur l'alcoolisme et la réhabilitation occupationnelle; convocation d'une première conférence nationale sur l'alcoolisme, l'usage des alcools et les mesures légales; convocation d'une conférence sur la cour et l'ébriété chronique; convocation d'une conférence sur l'alcool et les accidents; projet de l'Institut national de la Santé mentale d'établir un centre de recherches, de formation professionnelle et d'un contrôle des activités en matière d'alcoolisme et d'abus des narcotiques, etc.

Dans le domaine de la législation, le haut fonctionnaire américain a signalé des activités non moins importantes. Plusieurs membres du Congrès ont fait des commentaires sur l'alcoolisme. Les récents projets de lois soumis au Congrès en vue de mieux protéger la santé, l'éducation et le bien-être du citoyen américain, la réaction des membres du Congrès aux projets du président, la création de nouveaux programme, constituent un ensemble d'activités en rapport très étroit avec l'alcoolisme. Le Dr Lee a ajouté au crédit des organismes publics et privés, au crédit des professionnels de l'alcoolisme réunis en congrès annuel.

Dune part, il s'est fait, une unité de pensée, au cours des 30 dernières années, dans le domaine de la santé, de l'éducation et du bien-être. Le président Johnson a pu mobiliser cette unité de pensée dans son programme législatif. D'autre part, dans votre domaine, vous avez contribué é créer et à développer une opinion constructive. Les nombreuses lettres adressées à la Maison Blanche, les lettres et les appels téléphoniques reçus par les membres du Congrès et par les officiers du département de la Santé, et l'intérêt accru des groupes professionnels et du public, témoignent de cette opinion constructive.

"Le département de la Santé, de l'Education et du Bien-Etre des Etats-Unis est déterminé à jouer un rôle de "eadership" plus vigoureux et plus créateur". Votre travail et votre collaboration nous seront très utiles.

Bientôt un volume sur l'architecture scolaire au Québec

Le ministère de l'Education publiera bientôt, un volume abondamment illustré, contenant le résultat des concours d'architecture lancé l'an dernier en vue de trouver des modèles types d'édifices scolaires.

Les concours avaient pour but essentiel de trouver des normes avantageuses et économiques à la fois, pour les futurs projets d'écoles.

Le volume qui sera adressé à toutes les commissions scolaires, locales et régionales, contiendra des illustrations des plans choisis, et les commissions scolaires seront laissées libres, à l'avenir, de choisir parmi les modèles proposés, ceux qui conviendront pour leurs futurs besoins.

Le gouvernement relâche provisoirement les règles régissant l'usage des symboles

Ottawa (P.C.) — Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Maurice Lamontagne, a fait savoir ce matin que le gouvernement avait décidé de relâcher provisoirement les règles régissant l'usage des symboles et emblèmes du Canada vu la célébration prochaine du Centenaire de la Confédération.

Le gouvernement a en effet approuvé un décret accordant le droit de reproduire, dans le motif d'articles de nature commémorative et de souvenirs, de même que dans la décoration provisoire des locaux et dans la réclame publiée dans les journaux et autres périodiques, les armoiries du Canada, le drapeau national du Canada et la représentation picturale d'un membre de la Gendarmerie canadienne en uniforme.

La reproduction de ces symboles est permise à la condition que l'article en question respecte le bon goût, soit exempt de toute publicité en dehors du nom de l'établissement, soit exempt de toute insinuation portant à croire que l'établissement, ses marchandises ou ses services ont reçu l'approbation ou l'autorisation du gouvernement, ne soit pas utilisé comme prime ou pousse-vente et ne soit pas utilisé après le 30 juin 1968.

M. Lamontagne ajoute que les emblèmes et symboles décrits peuvent paraitre dans les journaux et les revues et à l'écran des cinémas et des postes de télévision dans le cadre normal des nouvelles, mais qu'ils ne doivent pas servir à des fins publicitaires.

Le ministre signale enfin que permission est donnée d'utiliser la feuille d'érable, à la condition que son emploi respecte le bon goût, que toute personne demandant l'enregistrement du dessin ou de la marque de commerce en question renonce au droit exclusif d'utiliser la feuille d'érable et que le propriétaire du dessin ou de la marque de commerce n'essaye pas de s'opposer à ce qu'une autre personne utilise également la feuille d'érable.

"Toute personne désireuse d'utiliser, en vertu de la présente autorisation, des reproductions de la feuille d'érable à 11 pointes qui fait partie du drapeau national du Canada doit s'assurer qu'elle le peut sans porter atteinte aux droits d'une marque de commerce privé ou à tous autres droits antérieurement établis".

Centre culturel de $250,000 à Beloeil

Ottawa (P.C.) — La ville de Beloeil aménagera un centre culturel de $250,000 pour célébrer le centenaire de la Confédération.

La nouvelle a été annoncée aujourd'hui par le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, ministre responsable des projets du centenaire.

Ce centre culturel sera aménagé au sein du parc municipal et comprendra une salle de spectacles pouvant recevoir 350 personnes, un foyer d'entrée et deux salles pouvant se subdiviser en locaux.

Le gouvernement fédéral versera $83,333.33, le gouvernement provincial du Québec $116,666.67 et la municipalité $50,000.

A ST-FEREOL

Une importante étape sera bientôt franchie par la Municipalité de la paroisse de St-Féréol, comté de Montmorency.

En effet, en signant un contrat de deux cent treize mille six cent trente-neuf dollars et cinquante sous ($213,639.50) pour l'exécution de la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout, et de protection contre l'incendie dans les limites du village, le conseil municipal assure par le fait même à ses contribuables le développement certain que doit amener dans cette municipalité l'aménagement du Parc du Mont Ste-Anne, parc situé aux abords de la municipalité.

Les travaux qui doivent débuter d'ici quelques jours, seront exécutés par la firme Roland Dumont Ltée, de Lévis. Le contrat a été signé vendredi soir, le 24 septembre dernier, au bureau du secrétaire-trésorier, en présence de madame Roland Dumont, présidente de cette firme, de monsieur Armand Simard, Maire de la municipalité, de monsieur Guy Forest, ingénieur au service de Roland Dumont Ltée et, enfin, de l'aviseur légal de la municipalité, Me Louis Vézina.

Les travaux seront terminés au cours de décembre prochain, et déjà on parle de compléter ce réseau depuis l'agglomération du village jusqu'au parc du Mont Ste-Anne lui-même, vu les importants développements domiciliaires sur le point d'être construits dans cette partie de la municipalité.

ARMAND SIMARD, Maire
Municipalité de la
Paroisse de St-Féréol
Comté de Montmorency,
Qué.

(Communiqué) (**)

partageons notre sourire

L'ENDROIT DE L'ECONOMIE

Payez meilleur marché. Voici quelques exemples
Taxe fédérale incluse

BOIS - PLOMBERIE - PEINTURE - ETC.

USAGES

Matériaux usagés de toutes sortes provenant en grande partie du Camp militaire de Valcartier.

Bois de toutes sortes 2" x 4" — 2" x 6" — 2" x 8" — planches embouffetées.

30,000 pi. de bois 3" d'apaisseur. Veneer, portes, châssis de bois et de métal, tuyaux 1½" à 6", isolation, électricité, poutres de bois et d'acier, bardeaux d'amiante et chauffage de toutes sortes.

NEUFS

Toujours bon premier avec le contreplaqué B.C. Fir.

EN SPECIAL
CONTREPLAQUE
EN B.C. FIR

à l'épreuve de l'eau
feuille 4' x 8'

	Select
5/16	$3.25
3/8	3.75
1/2	4.95
5/8	6.10
3/4	7.10

AUSSI :

CONTREPLAQUE D'EPINETTE

En feuilles de 4' x 8' A partir de $2.55

VENEER, pré-fini 4' x 8', la feuille .. $3.95

OUVERT LE SOIR
LIVRAISON
Québec et environs

MODERN PLYWOOD REG'D

74, boul. Pie-XI — Ville de Bélair
(Chemin du Camp Valcartier)
TEL. 842-1969 - TEL. 842-1969 - TEL. 842-1969

PROFITEZ DONC DE VOS SOIRÉES POUR VOUS BÂTIR UN MEILLEUR AVENIR

Suivez les cours du soir du service de l'enseignement spécialisé du ministère de l'éducation

PLUS DE 100 SPÉCIALITÉS DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

plomberie, chimie industrielle, dessin industriel et cartographique, électricité, ferblanterie et tôlerie, instruments et appareils de contrôle, mathématiques appliquées, mécanique, menuiserie, etc.

POUR OBTENIR LA LISTE COMPLÈTE DES SPÉCIALITÉS, ADRESSEZ-VOUS À L'UNE DES ÉCOLES SUIVANTES:

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE QUÉBEC
810, boul. Langelier, Québec

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE LAUZON
70, boul. Philippe-Boucher, Lauzon

INSCRIPTION DU 27 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

coût minime

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES S-74

pour 10h. 30 a.m. (h.s.e). le jeudi 21 octobre 1965

Comtés de Mégantic, Lévis Dorchester et Beauce

CONSTRUCTION DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE A 230 kV et 69 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document S-70 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt mille dollars ($20,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal ,le 29 septembre 1965

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES B-443

pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.) le jeudi 14 octobre 1965

Poste Saraguay

CONSTRUCTION DE SOCLES EN BETON POUR APPAREILLAGE ET DE CANALISATIONS SOUTERRAINES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-443 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8h. 30 a.m. à 5 h p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO - QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires.
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 29 septembre 1965

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES S-82

pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.) le jeudi 14 octobre 1965

Comté de Verchères

CONSTRUCTION DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE A 230 kV ET 115 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document S-82 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de treize mille dollars ($13,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 29 septembre 1965.

COUP D'OEIL SUR LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE (2)

DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE: INVESTISSEMENT GLOBAL DE $41,158,000 AU COURS DE L'ANNÉE '64

En 1964, l'on a entrepris la construction de 4,257 nouveaux logements dans la région métropolitaine de Québec. Ce qui représente un investissement de $38,421,000 et un investissement global de $41,158,000, si l'on inclue les dépenses effetuées pour la réparation de résidences déjà existantes.

En 1960, un peu plus de 2,000 nouveaux logements étaient construits, ce qui avait nécessité des déboursés de quelque $20 millions.

Les statistiques révèlent d'autre part que pour ces 24 municipalités et villes de la zone métropolitaine, la construction non-résidentielle a nécessité des investissements de $22,998,000, en 1964.

De ce montant $13,471,000 reviennent à la construction commerciale, $6,566,000 à la construction d'institutions et d'édifices gouvernementaux, et seulement $2,961,000 à la construction industrielle.

En 1960, comparativement, la construction non-résidentielle a suscité des déboursés de $29,987,000.

S'il est assez difficile d'obtenir, auprès de chacune des municipalités de la région métropolitaine de Québec, des chiffres sur la construction résidentielle, cela afin d'en faire une étude détaillée, l'examen des statistiques fournies par six d'entre elles — dont quatre sont des villes de plus de 10,000 habitants — permettra de donner un aperçu de la situation.

Ville de Duberger

Ville de Duberger a une population de 7,000 âmes en 1965. En 1960, elle comprenait 4,048, et 1,550 en 1955.

La superficie totale de la municipalité est de 3.35 milles carrés, soit 1.92 du côté nord et 1.43 du côté sud.

En 1965, l'évaluation totale est de $21,369,000 alors qu'elle était de $9,300,200 en 1960 et de $3,143,056 en 1955.

Environ 60 pour cent de la superficie totale de la municipalité est réservé à la construction domiciliaire. 30 pour cent à l'industrie et 10 pour cent aux communautés religieuses, fabriques et commissions scolaires.

Les représentants municipaux se disent persuadés que la construction domiciliaire continuera de s'accroître au rythme actuel au cours des dix prochaines années, ceci dû principalement à la situation géographique de la municipalité et aux services qui y sont aménagés.

Au Québec

Au ministère de l'Industrie et du Commerce de la province, l'on estime que la construction en général au Québec, pour l'année 1965, suscitera des investissements globaux de $2,778,374,000.

La construction domiciliaire à elle seule accaparera $774,100,000 de cette somme. L'an dernier, soit en 1964, l'on a investi $703,300,000 dans ce secteur, alors que l'on avait dépensé $649 millions en 1963 et $598 millions en 1962.

En 1965, les travaux de génie susciteront des déboursés de l'ordre de $1,166,204, alors que l'on avait investi $948,756 dans ce secteur de la construction en 1964. L'on construira pour un montant de $75,206,000 de "bâtiments divers", tandis que la construction du bâtiment lui-même nécessitera des investissements de $1,612,170.

Le secteur de la construction industrielle nécessitera des déboursés de $155,823,000 et le secteur de la construction commerciale, des déboursés de $321,762,000.

La construction d'institutions diverses suscitera selon les prévisions, des investissements de $285,279,000.

Ste-Foy

Ste-Foy comptait 26,000 habitants en 1960. La population est, en 1965, de 46,000 habitants, ce qui représente une augmentation de 20,000 habitants, soit un peu plus de 77 p.c. d'augmentation.

L'évaluation municipale était de $116 millions en 1960.

Elle est aujourd'hui de $250 millions. (Ste-Foy compte 6,039 maisons uni-familiales).

La valeur des permis de construction délivrés au cours de 1960 s'élevait à $14,528,943. En 1964, la valeur des permis de construction était de $19,514,745.

Du premier janvier au 31 juillet 1965, l'émission des permis de construction se détaille comme suit : 175 permis ont été émis pour la construction de maisons uni-familiales, ce qui représente une valeur de $3,109,100; 23 permis ont été émis pour la construction d'habitations à logements multiples, ce qui représente un montant de $1,665,650.

Dans la ville de Ste-Foy, le nombre des lots vacants s'établit à 1653, soit une superficie de 89,353,538 pieds carrés. Les lots construits (7028) représentent une superficie de 83,781,172 pieds carrés.

Cette ville s'étend sur une superficie totale de 11.4 milles carrés. Toutefois, certains s'entendent à dire qu'elle s'étend sur une superficie de 10.78 milles carrés, dont les arpenteurs Cassista, Dussault et Demers.

Ville les Saules

Ville les Saules, pour sa part, avait une population de 4,000 âmes en 1961. Ce nombre a été haussé à 5,300 en 1965

L'évaluation totale de la municipalité était de $2,251,571 en 1961; elle est aujourd'hui de $11,656,271.

En 1961, l'on émettait pour $430,725 de permis dans cette municipalité; en 1964, 156 permis avaient été délivrés, ce qui représente un montant de $1,084,590.

De janvier au 31 août 1965, l'on avait déjà émis des permis de construction pour une somme de $1,284,185.

Charlesbourg

Charlesbourg, située dans la banlieue nord de Québec, renferme, en 1965, 25,000 habitants. En 1955, cette municipalité comptait 5,000 habitants. Le calcul démontre que cela représente une augmentation de 50 pour cent.

Depuis 10 ans, Charlesbourg a émis pour $47,600,000 de permis de construction. Il y eut 4,952 permis de délivrés.

Faisant suite à cela, l'augmentation de l'évaluation a été de $56 millions.

Il est à noter que cette municipalité a jusqu'ici consacré la majeure partie de son territoire à la construction conciergeries, des habitations bi-familiales jumelées et des habitations uni-familiales, estime-t-on encore.

Un reportage de
Claude GRAVEL et Nelson LABRIE

mentation de la construction et les services fournies par Charlesbourg. Aussi, un plan directeur d'urbanisme englobant tous les secteurs de Charlesbourg a prévu cette expansion.

Prévisions : l'on croit qu'au cours des 10 prochaines années, la construction domiciliaire continuera de s'accroître au rythme actuel grâce à la facilité d'emprunt et aux services toujours grandissants fournis par la cité, et que ce genre de construction demeurera le même en ce qui concerne la superficie, mais que l'érection d'habitations sera augmentée du double de la superficie existante.

Se fondant sur le fait que la cité de Québec a tendance à s'industrialiser et que les gens y travaillant peuvent venir s'établir à Charlesbourg, à l'hôtel de ville l'on croit que la valeur des permis émis d'ici 1975 sera approximativement de $50 millions. Pour la prochaine décennie, dans Charlesbourg, l'on aura surtout tendance à construire des conciergeries, des habitatios bi-familiales jumellées et des habitatios uni-familiales, estime-t-on encore.

Giffard

La cité de Giffard renfermait une population de 10,000 habitants en 1955. Elle en compte aujourd'hui 12,000. Il faut toutefois tenir compte du fait que, dû à l'annexion d'une partie de son territoire à la municipalité de Saint-Michel-Archange, cette ville a perdu 1,200 habitants en 1959. Giffard s'étend sur une superficie de 1,702 acres — ou de 2.7 milles carrés.

La valeur approximative des permis de construction émis depuis 10 ans est de $11,426,535. En 1964, Giffard émettait 186 permis de construction pour une valeur totale de $2,721,095, dont quelque $2 millions allaient pour la construction de résidences domiciliaires.

Même si l'expansion s'est faite moins rapidement que dans la plupart des autres municipalités de la banlieue de Québec (l'on attribue cela en partie au fait que le principal propriétaire terrien est le Séminaire de Québec et qu'il ne semble pas vouloir se départir trop rapidement de ses propriétés), on croit que la construction domiciliaire s'accentuera au cours des 10 prochaines années.

Trois raisons sont invoquées : 1) la cité de Giffard est celle des banlieues immediates de Québec où le territoire est le moins construit; 2) la construction du boulevard métropolitain va favoriser l'implantation de commerces et d'industries, donc favoriser le développement domiciliaire; 3) les propriétaires terriens sont, de plus en plus, enclins à favoriser l'occupation de leurs terrains.

Actuellement, environ 0.9 mille carré du territoire est occupé à Giffard. A l'hôtel de ville, l'on estime en outre que la valeur des permis de construction à être émis au cours des 10 prochaines années pourrait atteindre les $27,210,950. Si le plan directeur de la cité prévoit différentes zones d'habitations, l'on ne favorise pas un type de construction plutôt qu'un autre, quoique l'on croit que pour la bonne administration financière de la cité, il est nécessaire de favoriser la construction d'une certaine quantité de maisons à logements multiples.

La population approximative de Giffard, en 1975, serait de 17,000 à 18,000 âmes.

Beauport

Beauport, une municipalité de la côte de Beaupré, compte, en 1965, 13,575 habitants. En 1960, ce nombre était à 10,814.

L'évaluation totale est aujourd'hui de $17,631,600, alors qu'elle était de $12,217,400, en 1960.

Le nombre de résidences domiciliaires est de 1804. Il était de 1362, il y a cinq ans.

Beauport compte aujourd'hui 1300 acres carrés de terrains. Sa superficie était de 1000 acres carrés en 1960.

L'ADMIRABLE METEOR "66"



La Montcalm hardtop 4-portes

La voir, c'est la vouloir...l'essayer, c'est constater sa supériorité!



La Montcalm hardtop 2-portes.

La voici . . . la METEOR '66"— la voiture la plus prestigieuse qu'on puisse acheter à prix abordable. Il faut voir ses nombreux avantages: **La Meteor 1966 : une ligne sensationnelle** – longue, basse, magnifique . . . avec sa superbe grille nouvelle, son toit profilé, son coffre arrière imposant. **La Meteor 1966: une luxe inédit** — superbes capitonnages en souple vinyle cloqué ou en tissus mode . . . tapis épais et moelleux . . . vaste choix d'accessoires et d'équipement facultatifs — tels une console avant pleine-longueur et de confortables sièges baquet. **La Meteor 1966: une tenue de route impeccable** choix de quatre puissants moteurs — un 6-cyl. "Avenger", qui allie l'économie d'un 6-cyl. à la fougue d'un V-8, et trois V-8 (le 289, le 390 et le gros 428 po. cu.) — et de quatre transmissions qui permet de réaliser une parfaite formule rendement-souplesse. Essayez la Meteor 1966 — constatez comme elle est fougueuse et pourtant facile à manier; comme elle roule bien . . . comme elle est souple et silencieuse. Voir la Meteor, c'est la vouloir . . . l'essayer, c'est constater sa supériorité!

Meteor . . . une voiture prestigieuse à prix abordable!

QUE VOUS DÉSIRIEZ ACHETER OU LOUER UNE VOITURE, VOYEZ UN VENDEUR MERCURY

Demandez une promenade d'essai à un vendeur Mercury . . . et constatez la supériorité de l'ADMIRABLE METEOR.

MONTCALM AUTOMOBILES INC
901, 1ère Avenue, Québec Tél.: 529-2131

ARTHUR BLAIS AUTOMOBILES INC
61, rue St-Henri, Lévis, P.Q. Tél.: 837-3681

Ford MERCURY

9921-BF

LES PARTIS EN CAMPAGNE — LES PARTIS EN C

Pearson accueilli sous la neige à St-Jean

L'héritage britannique sera maintenu au Canada, a-t-il dit

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve Joseph Smallwood a accueilli M. Pearson avec chaleur à son arrivée dans la capitale de Terre-Neuve, par une journée froide ponctuée de chutes de neige.

Une seule note discordante : à l'aéroport, un groupe de jeunes barbus arborait deux placards sur lesquels on lisait "Les Français vaincront" et "les chutes Churchill au Québec". Les jeunes brandissaient aussi le drapeau tricolore français.

C'est M. Smallwood lui-même qui a pris charge du défilé automobile qui devait accompagner M. Pearson dans la ville. Portant un mégaphone à sa gauche, il s'est écrié : "Tous en voiture".

C'est d'ailleurs lui qui servait de chauffeur au premier ministre.

Environ 200 personnes s'étaient réunies à l'aéroport pour accueillir M. Pearson. Dans la capitale, 150 partisans s'étaient massés pour serrer la main à M. Pearson.

Avant de prendre la parole, ce dernier a accepté un morceau de bonbon que lui offrait un enfant.

Plus tard dans la soirée, il a déclaré au cours d'un dîner organisé par le parti libéral de Terre-Neuve que l'héritage britannique serait maintenu au Canada.

Héritage et tradition

"Terre-Neuve a raison d'être fière de ses traditions et de son héritage britannique" a-t-il dit.

"Cet héritage et ces traditions seront maintenues, comme elles devraient l'être, dans un Canada fort et uni".

"Vous pouvez envisager l'avenir du Canada sans oublier ou trahir le passé de Terre-Neuve."

"D'ailleurs, dans chaque région du Canada, nous honorons le pays de nos enfants et de nos petits-enfants."

"C'est une des raisons pour laquelle le Parlement a adopté le drapeau unifolié comme drapeau du Canada. Je suis fier de ce drapeau et de tout ce qu'il signifie dans notre pays et dans les autres".

Le premier ministre a continué en disant qu'il serait difficile pour le parti libéral d'obtenir une majorité aux élections du 8 novembre. Il faudra faire de notre mieux dans toutes les parties du Canada, a-t-il ajouté".

Faisant allusion ensuite aux dernières élections, alors que les libéraux avaient remporté les sept sièges de Terre-Neuve, M. Pearson a dit : "Vous pouvez le faire de nouveau".

Assurance-pêche

Le premier ministre a ensuite promis aux pêcheurs une assurance-pêche, semblable à celle qui existe déjà pour les moissons des cultivateurs.

"Les cultivateurs bénéficient déjà d'assurance-moisson. Il faut instituer pour les pêcheurs une assurance - pêche. C'est un des objectifs de notre gouvernement pour le prochain Parlement."

M. Pearson a ensuite déclaré que les conservateurs avaient lésé Terre-Neuve en tentant d'ignorer les termes de l'union entre le Canada et cette province.

Il a déclaré que son gouvernement avait l'intention de faire adopter une loi qui comprendrait les recommandations de la commission royale McNair de 1857 sur les termes de l'union de 1949.

Cela signifierait que Terre-Neuve continuera de recevoir du gouvernement fédéral la somme de $8,000,000 par année pour amener les services public au niveau de ceux des autres provinces maritimes.

Cet accord durera tant que les deux gouvernements le jugeront nécessaire.

Cette loi sera adoptée à la prochaine session du Parlement, a dit M. Pearson.

Gouvernement du Québec

Avis de modification

Meuble — Province

L'honorable Carrier Fortin, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux disposition de la Loi de la convention collective (Statuts refondus de Québec, 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie du meuble dans la province de Québec, rendue obligatoire par le décret numéro 505 du 7 mai 1952 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret :

1° A l'article II, remplacer la description de la zone III par la suivante :

"Zone III : Les municipalités de la province ayant moins de 3,000 âmes au dernier recensement du Canada, pourvu que les établissements situés dans la présente zone n'emploient pas plus de trente (30) ouvriers."

2° A l'article III, remplacer le paragraphe "g" par le suivant :

"g) Tous bancs, chaises ou tables pour pelouses, parcs, porches et tout meuble d'été, y compris les balançoires, faits de bois seulement ou à la fois de bois et de tout autre matériau."

3° A l'article III, biffer la partie du dernier alinéa qui se lit comme suit :

"Nonobstant les dispositions précédentes, le présent décret ne régit pas les établissements déjà assujettis au décret numéro 1677 du 3 octobre 1962, relatif à l'industrie du bois ouvré dans la région de Québec, et à ses amendements ultérieurs."

4° A l'article IV, ajouter l'alinéa suivant après le troisième alinéa du paragraphe "b" de chacune des zones I, II et III :

"La prime pour temps supplémentaire doit être exclue du calcul de la moyenne pour tous les salariés."

5° A l'article IV, remplacer le dernier paragraphe par le suivant :

"Pour établir la moyenne des salaires prévue au présent article, on ne doit pas tenir compte des propriétaires des entreprises assujetties aux dispositions du présent décret et, dans le cas d'une compagnie limitée, des salaires des membres du conseil d'administration et des membres du bureau de la compagnie."

6° Remplacer l'article VII par le suivant :

"VII. **Dimanches et jours fériés :**

a-1. Tout travail exécuté le dimanche, le premier jour de l'An, le 2 janvier, le Vendredi-Saint, la Saint-Jean-Baptiste, la Confédération, la fête du Travail, le jour de Noël ainsi que le 26 décembre, doit être payé au taux de salaire majoré de 100%.

a-2. Après entente entre l'employeur et ses salariés et avec l'approbation préalable du comité paritaire, il est permis de chômer la journée qui précède ou la journée qui suit immédiatement tout jour férié et de récupérer les heures de travail ainsi perdues, au taux normal de salaire, au cours d'un ou de plusieurs jours convenus mutuellement.

a-3. Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas cependant aux chauffeurs de chaudières, aux gardiens-chauffeurs de chaudières, aux conducteurs (mécaniciens) de machines fixes et aux gardiens."

7° A l'article XII, remplacer le dernier alinéa du paragraphe "d" par le suivant :

"Le salaire brut global comprend la rémunération qu'un salarié a gagnée ou reçue, avant toutes déductions."

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la **Gazette officielle de Québec.**

Durant les trente jours à compter du 25 septembre 1965 date de publication de cet avis dans la **Gazette officielle de Québec,** l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,

Gérard TREMBLAY.

Ministère du Travail.

Les libéraux cherchent des votes stéréotypés en voulant la majorité

— Le sénateur McCutcheon

REGINA, (P.C.). — Le sénateur M. Wallace McCutcheon a déclaré jeudi soir que le gouvernement libéral cherche des votes stéréotypés au Parlement quand il demande une majorité aux élections du 8 novembre.

Lors d'un discours prononcé à l'occasion d'une nomination, le sénateur progressiste-conservateur et ex-ministre du Commerce a lancé une **attaque** concertée contre le ministre du Commerce Sharp et le ministre des Finances Walter Gordon.

Il a accusé le ministre du Commerce d'arrogance et d'avoir utilisé des arguments malhonnêtes dans des discours d'élection dans les Prairies. Il a ensuite accusé M. Gordon de mener une politique anti-américaine qui éloigne les investissements étrangers essentiels.

"Ce que M. Sharp et ses collègues veulent, ce sont des votes stéréotypés qui seront utilisés au Parlement pour garder le gouvernement libéral au pouvoir. Entre les votes, il y aura un grand silence".

"Laisser entendre que les députés des Prairies sont en quelque façon des députés de seconde classe parce qu'ils ne sont pas libéraux, c'est faire preuve d'arrogance".

Le sénateur McCutcheon a laissé entendre que le gouvernement libéral était dangereux dans une position minoritaire et qu'il serait intolérable dans une position majoritaire ou ses projets favoris pourraient être adoptés en vitesse au Parlement.

M. McCutcheon a déclaré que le gouvernement n'avait pas besoin d'une majorité pour faire affaires avec les provinces. On a déjà vertement critiqué M. Pearson parce qu'il n'avait pas établi ses positions au cours de conférences **fédérales-provinciales.** Sa faiblesse ne découle pas de la position minoritaire de son parti, mais du fait qu'il est lui-même **faible,** a terminé le sénateur.

Le gouvernement fédéral devrait secourir les cultivateurs du nord de l'Ontario (Douglas)

NEW LISKEARD, Ont. (P.C.) — Le leader néo-démocrate T. C. Douglas a fait campagne dans cette région agricole du nord de l'Ontario jeudi, et il a pu constater l'étendue d'un désastre qui a détruit les récoltes et menace d'acculer à la ruine plusieurs petits agriculteurs.

Il s'est rendu à 50 milles de Kirkland Lake en compagnie d'Arnold Peters, le député néo-démocrate qui se représente dans la circonscription de Témicamingue. Tout au long de la route, M. Douglas a aperçu des champs de blé et de foin, trempés et pas encore parvenus à maturité.

"C'est un vrai désastre", a déclaré M. Douglas devant 25 personnes qui s'étaient réunies au comité du parti dans l'après-midi, pour le café.

Il a ajouté que le gouvernement fédéral devrait s'offrir immédiatement à financer un plan provincial de secours afin de permettre aux cultivateurs de gagner l'argent nécessaire à leur survivance à la suite de ce désastre.

Un cultivateur de 37 ans, père de 11 enfants, Wilfrid Lachapelle, a déclaré au leader néo-démocrate qu'il serait chanceux s'il pouvait récolter le cinquième de sa récolte.

M. Lachapelle et les autres cultivateurs accusent les machines à pluie de l'Hydro-Ontario d'être responsables de la vague de froid et de la pluie qui s'est abattue dans cette région tout l'été.

Mme Lachapelle a ajouté que son mari devait faire un paiement hypothécaire de $1,200 cet automne et qu'il ne savait où prendre l'argent.

Quand j'étais ministre

M. Douglas a rappelé à ses partisans une situation semblable qui s'était produite alors qu'il était premier ministre de la Saskatchewan. Une gelée hâtive avait détruit les récoltes de blé et le gouvernement provincial avait mis sur pied un programme d'urgence de travaux publics pour permettre aux cultivateurs de gagner de l'argent. Un moratoire avait aussi été déclaré à la même occasion, annulant les intérêts et retardant l'échéance des paiements.

En quittant Kirkland Lake, où il a pris la parole mercredi soir, M. Douglas a visité une usine de blocs de béton, une crémerie, une fromagerie et une laiterie, propriété de William R. Peters, père du candidat de Témiscamingue.

M. Peters père, autrefois candidat libéral dans cette circonscription, a révélé à M. Douglas que les producteurs de lait sont durement affectés par la concurrence que leur fait un concentré de lait qui se vend 49 cents la pinte, mais auquel on ajoute de l'eau pour en faire trois pintes de lait.

Il a déclaré que les manufacturiers de ce concentré achètent leur lait entier à des prix peu élevés et font ensuite concurrence aux producteurs de lait véritable.

M. Douglas a déclaré que le gouvernement provincial devrait s'opposer à cette concurrence injuste en décrétant que le lait utilisé dans ce concentré soit acheté au prix régulier du lait.

A la gare de Englehart, le leader néo-démocrate a conversé quelques instants avec les employés des chemins de fer au sujet du transport de minerai qui proviennent de cette région.

Lafrenière candidat conservateur dans le comté Québec-Montmorency

MONTMAGNY — Me Robert Lafrenière, ancien député du comité de Québec Montmorency, a été choisi hier soir candidat officiel du parti progressiste-conservateur pour le comté de Montmagny-L'Islet, au cours d'une convention réunissant plus de 200 cents personnes à Montmagny. "Je vous demande a-t-il dit à la population, de m'aider à mettre fin à une politique de scandales. Je voudrais que commence une ère nouvelle, une ère dans laquelle les hommes publics vont cesser d'étaler des scandales et se pencher enfin sur les problèmes de la population, particulièrement sur ceux qui existent dans votre comté de Montmagny-L'Islet".

Me Lafrenière a, par ailleurs, soutenu que le chef de l'opposition l'Honorable John Diefenbaker est le seul qui a su se tenir debout et se montrer honnête et droit dans le contexte politique actuel". Il a défendu nos intérêts malgré nous autres, a-t-il dit.

M. Jean-Paul Cook, ancien député créditiste dissident du comté de Montmagny, a aussi été proposé comme candidat, mais il s'est retiré en faveur de Me Lafrenière, avant même que l'assistance ait pu voter. Il a lancé un appel à tous les créditistes bien pensant pour qu'ils rallient les rangs du parti conservateur.

Gilles Caouette, fils de Réal, se présentera dans Labelle

ST-ANDRE-AVELLIN, Qué. (PC) — M. Gilles Caouette, âgé de 25 ans et fils du leader créditiste Réal Caouette, a été choisi mercredi candidat du Ralliement des Créditistes dans le comté de Labelle aux élections générales du 8 novembre.

Lors des élections de 1963 Gilles Caouette avait subi la défaite aux mains de M. Lionel Chevrier dans le comté de Montréal-Laurier. M. Chevrier était alors membre du cabinet fédéral. En 1964, lors d'une élection complémentaire à la suite de la nomination de M. Chevrier au poste de haut-commissaire du Canada en Grande-Bretagne, il fut de nouveau défait.

Le candidat créditiste, technicien en électricité pour le compte d'une compagnie de Ste-Dorothée, Qué., a promis d'élire domicile dans le comté de Labelle s'il est élu député.

Jean-Louis Frenette indépendant

St-Marc-des-Carrières (PC) — M. Jean-Louis Frénette, député créditiste du comté de Portneuf dans le dernier Parlement, a annoncé hier qu'il se présentera comme indépendant lors du scrutin du 8 novembre prochain.

Il avait d'abord annoncé, il y a quelques jours, qu'il avait l'intention de poser sa candidature à la convention que le parti libéral doit tenir, dimanche prochain, pour se choisir un représentant.

M. Frénette n'a pas dit pourquoi il avait changé d'idée mais il a précisé qu'il quittait les rangs créditistes parce que ce parti n'a pas d'avenir sur le plan national.

Les cinq députés que le parti de M. Robert Thompson avait dans le Québec se présenteront donc maintenant comme indépendant.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DU TRAVAIL

AVIS

Convention collective de travail relative à l'industrie du bois ouvré — Province de Québec

L'honorable Carrier Fortin, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à l'effet de rendre obligatoire la convention collective de travail intervenue.

Entre :

L'Association des Constructeurs de Québec Inc. (Section du Commerce et de l'Industrie du Bois Ouvré);

L'Association Provinciale de l'Industrie du Bois Ouvré de Québec Inc.;

d'une part, et

La Fédération des Travailleurs du Bois Ouvré du Canada, d'autre part,

pour les employeurs et les salariés de l'industrie et des métiers visés, suivant les conditions ci-après décrites :

1. **Définitions**

1.00. Aux fins d'application du décret, les mots et termes suivants ont la signification qui leur est donnée ci-après.

1.01. Le terme "contremaître en chef" désigne tout salarié qui, de façon régulière, dirige et surveille le travail de toute l'usine.

1.02. Le terme "assistant contremaître en chef" désigne tout salarié qui, de façon régulière, assiste le contremaître en chef dans toutes ses fonctions.

1.03 Le terme contremaître au chef d'équipe" désigne tout salarié qui, de façon régulière, dirige et surveille le travail des hommes, tout en travaillant lui-même à la production.

1.04. Le terme "menuisier classe A" désigne tout salarié qui fait les réduits d'après les plans et devis et prépare les tables de débitage.

1.05. Le terme "menuisier classe B", désigne tout salarié qui, par ses propres connaissances, peut exécuter et exécute tout travail de minuiserie.

1.06. Le terme "ouvrier d'atelier à l'établi" désigne tout salarié qui, après trois ans de service dans la même industrie, au moyen d'outils, prépare le bois, fait l'assemblage des pièces de bois et exécute des travaux en bois aux fins de fabrication et de réparation d'accessoires en bois destinés aux édifices de tous genres.

1.07. Le terme "ouvrier d'atelier à l'établi et sur machines" désigne tout salarié qui, après trois ans de service dans la même industrie, au moyen d'outils et de machines, prépare le bois, fait l'assemblage des pièces de bois et exécute des travaux en bois aux fins de fabrication et de réparation d'accessoires en bois destinés aux édifices de tous genres.

1.08. Le terme "ouvrier d'atelier sur machines" désigne tout salarié qui, après trois ans de service dans la même industrie, au moyen de machines, prépare et assemble les pièces de bois nécessaires à la fabrication et à la réparation d'accessoires en bois destinés aux édifices de tous genres.

1.09. Le terme "ouvrier d'atelier classe C" désigne tout salarié qui, durant la troisième année de service dans une même industrie, au moyen d'outils et de machines, prépare et assemble les pièces de bois nécessaires à la fabrication et à la préparation d'accessoires en bois destinés aux édifices de tous genres.

1.10. Le terme "ouvrier d'atelier classe D", désigne tout salarié qui, durant la deuxième année de service dans une même industrie, au moyen d'outils et de machines, prépare et assemble les pièces de bois nécessaires à la fabrication et à la préparation d'accessoires en bois destinés aux édifices de tous genres.

1.11. Le terme "ouvrier d'atelier classe E", désigne tout salarié qui, durant les derniers six (6) mois de la même année de service dans une même industrie, au moyen d'outils et de machines, prépare et assemble les pièces de bois nécessaires à la fabrication et à la préparation d'accessoires en bois destinés aux édifices de tous genres.

1.12. Le terme "ouvrier d'atelier classe F" désigne tout salarié qui, durant les premiers six (6) mois dans une même industrie, au moyen d'outils et de machines, prépare et assemble les pièces de bois nécessaires à la fabrication et à la préparation d'accessoires en bois destinés aux édifices de tous genres.

1-13. Le terme "opérateur de machines classe A" désigne tout salarié qui travaille sur machines et qui peut ajuster et entretenir ses fers et en faire la mise en place.

1.14. Le terme "opérateur de machines classe B" désigne tout salarié qui travaille sur machines depuis six (6) mois.

1.15. Le mot "machiniste" désigne tout salarié préposé à l'ajustement, à l'entretien et à la réparation des machines, à l'entretien et à la réparation de l'outillage, à la fabrication et à l'affilage des couteaux de machines ou au limage des scies.

1.16. Le terme "machiniste 3ième année" désigne tout salarié qui, durant la troisième années de service dans une même industrie, était préposé à l'ajustement, à l'entretien et à la réparation des machines, à l'entretien et à la réparation de l'outillage, à la fabrication et à l'affilage des couteaux de machines ou au limage des scies.

1.17. Le terme "machiniste 2ième année" désigne tout salarié qui, durant la deuxième année de service dans une même industrie, était préposé à l'ajustement, à l'entretien et à la réparation des machines, à l'entretien et à la réparation de l'outillage, à la fabrication et à l'affilage des couteaux de machines ou au limage des scies.

1.18. Le terme "machiniste 1ère année" désigne tout salarié qui, durant la première année de service dans une même industrie, était préposé à l'ajustement, à l'entretien et à la réparation des machines, à l'entretien et à la réparation de l'outillage, a la fabrication et à l'affilage des couteaux de machines ou au limage des sciens.

1.19 Le terme "mécanicien de machines fixes" désigne les mécaniciens et chauffeurs préposés à la surveillance d'une installation de force motrice ou à l'opération de celle-ci, au sens du paragraphe 5, de l'article II de la Loi des mécaniciens de machines fixes (chap. 178 Statuts refondus de Québec, 1941 et amendements).

1.20 Le terme "classificateur et mesureur" désigne tout salarié qui possède un certificat de classification émis par toute association officiellement autorisée à émettre tel certificat et accomplit ce travail.

1.21. Le mot "vérificateur" désigne tout salarié qui, après trois (3) ans de service dans une même industrie, vérifie la qualité et les normes de la fabrication et/ou l'installation des ouvrages de menuiserie au moyen d'outils.

1.22. Le terme "expéditeur et receveur" désigne tout salarié qui, habituellement, s'occupe de livrer ou de recevoir tout produit ou matériaux pour le compte de l'entreprise, même si à l'occasion il opère un souleveur ou un tracteur.

1.23. Le mot "camionneur" désigne tout salarié qui conduit un camion en dehors de la cour, soit pour livrer ou recevoir les marchandises.

1.24 Le terme "gardien en dehors des heures de production" désigne tout salarié qui effectue un travail de surveillance et/ou de ménage et/ou de chauffage dans le cas d'installations ne tombant pas sous la loi relative aux mécaniciens de machines fixes.

1.25 Le terme "ouvrier spécialisé" désigne tout salarié qui, après trois (3) ans de service dans une même industrie, au moyen d'outils ou autrement, pose la vitre ou autres produits, par exemple : les moustiquaires, ferrures, plastiques, etc . . .

1.26 Les mots "manoeuvre ou journalier" désignent tout salarié qui exécute un travail non qualifié, même si à l'occasion, il opère un souleveur ou un tracteur.

1.27. Des étudiants pourront être embauchés pour la période des vacances, soit du (15 mai au 1er octobre). L'embauchage des étudiants ne devra pas être l'occasion de mises à pied et leur nombre ne devra pas déposser 10% de l'effectif total des employés de l'entreprise assujettis au décret.

1.28. Le mot "artisan" désigne toute personne qui exerce seule ou pour son propre compte l'un ou l'autre des métiers visés par le décret.

1.29. Le terme "équipe de nuit" s'applique aux salariés qui effectuent du travail dont la majorité des heures sont en dehors de la journée régulière de travail de jour tel que prévu à l'article 5 du décret, pour un minimum de quarante (40) heures par semaine.

2. **Champs d'application :**

2.01. **Champ d'application professionnel :** Le champ d'application professionnel du décret comprend tous les travaux de menuiseries mobile, de préparation et d'assemblage de pièces de bois, au moyen d'outils ou de machines pour la fabrication et la réparation d'accessoires en bois destinés aux édifices de tous genres, y compris les opérations des ouvriers qualifiés ou non qualifiés, employés au transport, à la réception, à la livraison, à la manutention des pièces de bois de construction, de même que toute industrie ou commerce se livrant à la préparation et/ou à la vente de bois de construction. Sont également assujettis audit champ d'application professionnel toutes les boutiques de menuiserie ou d'ébénisterie qui fabriquent des ouvrages de menuiserie suivant plans ou spécifications, de même que les usines de tournage de bois pour fin de construction.

2.02. **Exemptions :** Sont expressément exemptés du décret, les usines et établissements qui fabriquent des meubles et qui étaient sujets au champ d'application industriel du decret numéro 505, à la date du 13 octobre 1962, et relatif à l'Industrie du Meuble dans la province de Québec.

3. **Champ d'application territorial :** Le champ d'application territorial du décret comprend toute la province de Québec;

3.01. Aux fins d'application du décret, le champ d'application territorial est divisé en deux (2) zones de façon suivante :

3.02. **Zone I :** Les districts électoraux de Lévis, Montmorency, Québec-Centre Québec Comté, Québec-Est, Québec-Ouest, St-Sauveur et la région économique métropolitaine:: l'Ile de Montréal, l'Ile Jésus, l'Ile Bizard et le comté de Chambly;

3.03 **Zone II :** Le reste de la Province.

4. **Taux de salaires :**

4.01. Les taux de salaires minimaux suivants doivent être payés : **Secteur manufacturier du Bois Ouvré**

Catégories :	Zones I	Zones II
Contremaitre en chef	$2.15	$1.85
Assistant - contremaitre en chef	2.00	1.65
Contremaitre ou chef d'équipe	1.80	1.50
Menuisier classe "A"	1.95	1.70
Menuisier classe "B"	1.85	1.60
Ouvrier d'atelier à l'établi	1.75	1.50
Ouvrier d'atelier à l'établi et sur machine	1.75	1.50
Ouvrier d'atelier sur machine	1.75	1.50
Ouvrier d'atelier classe C	1.60	1.40
Ouvrier d'atelier classe D	1.50	1.30
Ouvrier d'atelier classe E	1.35	1.15
Ouvrier d'atelier classe F	1.25	1.05
Opérateur de machine classe A	1.70	1.45
Opérateur de machine classe B	1.62	1.35
Machiniste	1.95	1.65
Machiniste 3e année	1.65	1.45
Machiniste 2e année	1.50	1.30
Machiniste 1e année	1.35	1.15
Mécanicien de machines fixes	1.56	1.30
Classificateur, mesureur	1.67	1.45
Vérificateur	1.67	1.45
Expéditeur et receveur	1.62	1.35
Camionneur	1.67	1.45
Gardien	1.40	1.15
Ouvrier spécialisé	1.60	1.35
Manoeuvre ou journalier	1.56	1.25
Etudiant	1.10	0.90
Conducteur de tracteur	1.67	1.40
Conducteur de chariot élévateur	1.67	1.45

4.02. Tout salarié présentement à l'emploi d'un employeur assujetti au décret qui bénéficie d'un salaire supérieur à l'échelle mentionnée plus haut, ne doit subir aucune diminution de salaire à l'occasion de l'entrée en vigueur du décret ou pendant sa durée, à la condition qu'il conserve la même qualification ou classification.

4.03 Les salariés travaillant alternativement à deux ou plusieurs catégories, doivent recevoir le salaire le plus élevé de ces catégories, moyennant qu'ils travaillent dix (10) heures et plus par semaine dans ces catégories, pour recevoir un salaire plus élevé.

4.04. Tout salarié travaillant la nuit ou faisant partie d'une équipe de nuit a droit à dix cents (10¢) de plus que son salaire régulier pour chaque heure de travail.

4.05. Tout salarié qui se rapporte à l'établissement comme à l'ordinaire ou après avoir quitté l'établissement est rappelé au travail, doit recevoir une rémunération minimum équivalente à trois (3) heures de salaire au taux simple, au taux et demi ou au taux double, suivant les stipulations des articles 5 et 6, sauf dans les cas de force majeure hors du contrôle de l'employeur.

4.06. Si un système à la pièce, à forfait ou autrement, est établi dans un établissement, les salariés doivent recevoir au moins le taux minimum horaire prévu au décret.

5. **Durée du travail :**

5.01. **Travail de jour :** Dans les zones I et II, la durée maximum de travail par semaine est de quarante-huit (48) heures, réparties entre 7 h. a.m. et 6 h. p.m. les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et entre 7 h. a.m. et midi (12) le samedi. Dans les deux zones, la durée maximum du travail est de neuf (9) heures par jour, sauf le samedi.

5.02. Avec l'approbation préalable du Comité Paritaire et le consentement mutuel d'un employeur et de la majorité de ses salariés, un établissement peut distribuer les quarante-huit (48) heures de la semaine régulière comme suit : dix (10) heures les quatre (4) premiers jours ouvrables, et huit (8) heures le vendredi.

5.03. **Travail de nuit :** Dans les zones I et II, la semaine régulière de travail de nuit est de quarante-huit (48) heures réparties entre 6 h. p.m. et 7 h. a.m., les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi et samedi matin, et la durée d'une nuit de travail est de dix (10) heures.

5.04. Les employeurs ont le droit de former une deuxième équipe qui peut travailler en dehors des heures de travail mentionnées aux paragraphes précédents .La durée de travail de cette équipe est de dix (10) heures par jour et de quarante-huit (48) heures par semaine. Les salariés de cette deuxième équipe doivent travailler au moins quarante (40) heures par semaine, sans quoi, ils doivent être payés à temps et demi.

Exceptions :

5.05. Pour les livreurs, camionneurs, conducteurs de tracteurs et conducteurs de chariots-élévateurs, la semaine régulière de travail de jour est de soixante (60) heures dans les zones I et II, réparties comme suit :

a) Dans la zone I, la durée maximum de travail est de onze (11) heures par jour, réparties entre 7 h. a.m. et 10 h. p.m.

b) Dans la zone II, la durée maximum de travail est de douze (12) heures par jour réparties suivant les besoins de l'entreprise.

5.06. Pour les machinistes, dans les deux zones, la durée maximum de travail par semaine est de soixante (60) heures réporties entre 6 h. a.m. et 12 h. p.m .

5.07. Pour les gardiens, la semaine régulière de travail est de soixante (60) heures, avec un maximum de douze (12) heures par jour.

5.08. Pour les mécaniciens de machines fixes, la semaine régulière de travail est de soixante-six (66) heures avec un maximum de douze (12) heures par jour.

5.09. Si l'employeur établit le système de trois (3) équipes rotatives, les salariés de ces équipes ont droit à une demi-heure payée chaque jour pour leur repas.

6. **Travail supplémentaire :**

6.01. Tout travail exécuté en plus de la journée régulière de travail et en plus d'une nuit de travail, tout travail exécuté en plus du nombre d'heures de la semaine régulière de travail et tout travail exécuté en dehors des heures régulières, doit être payé à raison de salaire et demi sur le salaire effectivement payé au salarié.

6.02. **Jours de fête :** Tout salarié appelé au travail l'un des jours suivants : les dimanches, le Premier de l'An, le Vendredi-Saint après-midi, la St-Jean-Baptiste, la Confédération, la Fête du Travail et le Jour de Noël, doit être rémunéré au taux de salaire double, sauf pour les gardiens qui pourront prendre leur jour de congé dans les quinze (15) jours qui précèdent ou les quinze (15) jours qui suivent, mais après entente avec l'employeur.

7. **Jours chômés et payés :**

7.01. Tout salarié doit recevoir une rémunération équivalente à son salaire au taux régulier pour les jours du Premier de l'An, le Vendredi-Saint après-midi, la St-Jean-Baptiste, la Confédération, la Fête du Travail et la Noël, aux conditions suivantes.

7.02. Après six (6) mois de services, continus ou non, pour le même employeur, tout salarié dont le nom apparait sur la liste de paye dans les quinze (15) jours qui précèdent ou dans les quinze (15) jours qui suivent la fête chômée, devra recevoir son salaire régulier pour toutes les heures mentionnées à l'article 5 pour chacun des jours chômés et payés indiqués à l'article 7.01.

7.03. Toutefois, si un ou plusieurs de ces jours chômés et payés tombent durant le congé annuel payé d'un salarié, son congé est alors prolongé d'autant.

7.04. Les dispositions du paragraphe 7.01 ne s'appliquent pas dans le cas où les parties ont déjà convenu, par une convention collective particulière, d'un nombre de jours chômés et payés au moins égal.

8. **Paiement des salaires :**

8.01. Le salaires doit être payé intégralement aux salariés chaque semaine au plus tard le vendredi, en argent ayant cours légal ou par chèque accompagné des renseignements suivants :

1° Le nom et prénoms du salarié;

2° La date et la période de paye;

3° Le taux de salaire;

4° Les heures régulières et supplémentaires;

5° Les déductions faites;

6° Le montant net payé.

8.02. En aucun cas, les outils motorisés doivent être payés par le salarié, ou le prix déduit de sa paye.

9. **Congé annuel payé :**

9.01. Un congé annuel payé d'une semaine doit être accordé par l'employeur au salarié, conformément aux dispositions de l'Ordonnance numéro 3 de la Commission du Salaire Minimum de Québec.

Le congé annuel payé d'une semaine au salaire régulier doit être accordé entre le 1er mai et le 1er octobre de chaque année. Cependant, par entente mutuelle, les parties pourront reporter à une autre date la vacance annuelle payée.

9.02. Pour chaque congé annuel payé, la période de services continus pour un employeur donnant droit à tel congé, s'établit du premier janvier au 31 décembre.

9.03. Le salarié a droit, pour son congé, à une rémunération équivalente à deux pour cent (2%) du salaire gagné, en incluant l'indemnité pour vacances, durant la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre suivant et lui donnant droit à tel congé.

9.04. Durant le congé de son salarié, l'employeur doit continuer à lui procurer les avantages en nature et autres auxquels il a droit, tels que la pension, la contribution à un fonds de pension, les bénéfices de soins médicaux, etc . . .

9.05. Avant le départ du salarié, l'employeur doit lui payer sa rémunération pour congé.

9.06. Lors de la résiliation de son contrat de travail, le salarié a droit à une indemnité :

a) Représentant la rémunération payable lors de la prise du congé auquel il a un droit acquis, s'il n'a pas pris tel congé, et

b) Représentant 2% du salaire gagné depuis le 1er janvier précédant la date de son départ.

9.07. Il est interdit à un employeur de remplacer par une indemnité compensatrice le congé annuel payé.

10. Le présent décret abroge le décret numéro 1677 du 3 octobre 1962 et amendements.

11. **Durée du décret :**

Le présent décret est valable à compter du jour de sa publication dans la **Gazette officielle de Québec** et demeure en vigueur jusqu'au 1er juin 1966. Il se renouvelle automatiquement d'année en année, par la suite, à moins que l'une des parties contractantes ne donne à l'autre partie, un avis écrit à ce contraire, au plus tard le 31 mars 1966.

Un tel avis doit également être adressé au Ministre du Travail.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la **Gazette officielle de Québec.**

Durant les trente jours à compter du 25 septembre 1965, date de publication de cet avis dans la **Gazette officielle de Québec,** l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,

GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail.

Question de la régulation des naissances évoquée au Concile

CITE DU VATICAN (P.A.) — La question de la régulation des naissances a été à nouveau évoquée jeudi au Concile oecuménique et plusieurs orateurs, dont le cardinal Agnelo Rossi, archevêque de Sao Paulo, et le cardinal John Heenan, de Grande-Bretagne, ont estimé que le Pape s'étant réservé l'étude de ce problème, mieux vaudrait que le Concile ne s'en occupe pas, pour ne pas créer des confusions.

Répondant à ceux qui ont soutenu que le texte conciliaire traitant de la question ne pouvait pas entrer dans les détails sans inconvénients, le cardinal Heenan a relevé que le projet de schéma s'étendait cependant sur les questions d'avortement et d'infanticide. Le cardinal Heenan s'est plaint qu'en tout cas, le texte en discussion ne parle pas de façon appropriée du "problème crucial", a-t-il dit c'est-à-dire de la moralité de l'acte conjugal contraceptif.

Le cardinal Heenan a également demandé que l'Eglise catholique recommande aux couples sans enfant d'adopter des orphelins et des enfants illégitimes.

Le texte conciliaire parle du droit qu'ont les couples de déterminer le nombre d'enfants qu'ils devraient avoir, mais il n'y est pas question de moyens anticonceptionnels.

DOUBLE DANGER

Faisant clairement allusion à cette question des moyens anticonceptionnels, le cardinal Heenan a déclaré devant les prélats réunis en la basilique St-Pierre de Rome :

"Ne serait-il pas mieux dans ce document de ne dire absolument rien au sujet du mariage plutôt que d'en discuter et de ne pas faire mention du problème véritable ?

"Si nous traitons du sujet, il y a sûrement danger que les fidèles soient d'avis que nous les dupons".

Il a ajouté qu'il y a également danger que les critiques non catholiquse "se moquent de nous et disent que l'Eglise catholique, qui se réclame de l'infaillibilité dans l'enseignement de la foi et de la morale, ne peut même pas prendre de décision au sujet de cette question".

"Il serait donc préférable de laisser de côté tout ce chapitre sur le mariage jusqu'à ce que le pape, après avoir pris conseil des scientistes et des théologiens dont il a demandé l'avis, soit prêt à faire une proclamation sur le sujet".

Un autre orateur, le cardinal Rossi, du Brésil, a dit que la décision finale en cette matière revient au pape, mais que les évêques qui assistent au concile "se doivent d'avoir des directives sur le sujet avant que nous retournions à nos ouailles".

Les conservateurs au concile se sont plaints que le document est vague et laisse la voie ouverte à l'usage des contraceptifs.

Peut-être, d'ailleurs, en est-il ainsi, intentionnellement.

Quelque général et vague que semble le document, il ressort très clairement qu'il n'y est nulle part interdit spécifiquement de faire usage de contraceptifs. Le texte laisse entendre que le mariage implique d'autres valeurs essentielles que la procréation des enfants et la perpétuation de la race humaine.

LE CARDINAL LEGER

Bon nombre de progressistes voudraient que le document soit explicite dans son attitude au sujet des besoins d'union physique des individus dans le mariage comme manifestation de leur amour.

Le cardinal Paul-Emile Léger, de Montréal, par exemple, est heureux du fait que le document précise que le mariage n'est "pas un simple instrument de procréation".

Il a déclaré mercredi au concile qu'il regrette que le texte du document laisse planer quelqu'ambiguïté sur le sujet. Il y aurait eu — comme ce fut d'ailleurs le cas — spécification interdisant tout changement à la doctrine traditionnelle de l'Eglise en matière de régulation des naissances.

Points clairs

Quelques-unes des parties du document sont loin d'être ambigues. Le résumé officiel, par exemple, dit que les époux peuvent déterminer le nombre d'enfants qu'ils auront. "Ils tiendront compte, y est-il dit, de la santé, de l'éducation, des conditions économiques, du bien-être de la famille et des besoins de la société et de l'Eglise".

Le texte conciliaire reconnait également les "nombreuses et sérieuses difficultés rencontrées par les conjoints lorsqu'ils sont dans l'obligation, du moins pour un certain temps, d'abandonner l'idée d'augmenter le nombre de leurs enfants".

De l'avis de bien des membres du concile, ces mots sont définitivement destinés à soulever des questions au sujet de la régulation des naissances, questions auxquelles l'Eglise se doit de répondre.



partageons notre sourire
du 17 au 24 octobre



M. Roland Casault
vice-président



Mme Roger Stanton
vice-présidente



M. Guy Descarreaux
président, division paroissiale

campagne de la Plume Rouge

Construction d'un autel au Yankee Stadium de New York

NEW YORK. (AFP). — La construction de l'autel où le pape dira la messe devant quelque 90,000 personnes dans la soirée du 4 octobre a commencé, jeudi matin, au Yankee Stadium de New York.

L'autel sera constitué par une simple structure de bois de cinq pieds sur dix et d'une hauteur de 39 pouces. Il sera recouvert d'une toile de lin blanche et placé au centre d'une estrade dressée dans un décor de gazon et de chrysanthèmes blancs et jaunes.

L'accès à l'estrade se fera par quatre escaliers latéraux de 13 marches chacun. Le chauffage sera assuré par un système à air chaud au plancher.

L'estrade sera surmontée d'un baldaquin octogonal en toile couleur or soutenue par huit piliers d'acier de 20 pieds de haut.

Après avoir fait en voiture un tour et demi du terrain de baseball, le pape montera à l'autel où il célébrera une messe basse. La messe sera dite en latin. Au cours de l'office, le Souverain Pontife fera face à la tribune centrale du stade. Il portera sur lui un minuscule microphone grâce auquel sa voix pourra être entendue parfaitement dans toutes les tribunes de la vaste enceinte.

Les 12 cardinaux de l'entourage pontifical prendront place face à l'autel, au premier rang des sièges installés sur la pelouse. Un choeur de 200 séminaristes de l'archidiocèse de New York se fera entendre au cours de l'office, auquel prendront part également 12 élèves de l'école internationale des Nations unies représentant tous les continents.

Ces 12 enfants seront les seuls à recevoir la communion. D'autre part, ils réciteront la prière des fidèles dans les cinq langues officielles des Nations unies : anglais, français, russe, espagnol et chinois.

Le pape, quant à lui, prononcera son sermon en anglais.

A l'issue de la messe, qui durera environ une heure, Paul VI se rendra à la foire mondiale de New York où il visitera le pavillon du Vatican.

Enseignement catholique assez vivace au Ghana

LEOPOLDVILLE. — (C.C.C.). — L'un des délégués du Ghana à la Conférence panafricaine de l'Enseignement catholique, qui s'est tenue à Léopoldville, a répondu de la façon suivante aux questions d'un journaliste :

Votre pays joue en Afrique un rôle de premier plan et ce en raison du Président Nwame Nkrumah, le père du mouvement d'émancipation dans ce continent. Il serait dès lors intéressant de connaître le sort réservé par le Ghana à l'enseignement catholique ?

L'enseignement catholique n'est certainement pas réduit à l'impuissance chez nous. Sinon il n'y aurait pas ici une délégation du Ghana. Bien sûr depuis 1951, l'Etat prend sur lui d'ouvrir de nouvelles écoles primaires. Mais les écoles très nombreuses existant auparavant fonctionnent toujours. En outre plusieurs communes qui ouvrent des écoles les confient provisoirement aux catholiques en attendant que les autorités communales puissent en prendre la charge effective.

Est-il vrai que dans l'enseignement secondaire et dans les écoles pour filles du réseau catholique, l'africanisation a été retardée par un manque de personnel dû au fait que les enseignants africains sont mieux payés à l'enseignement officiel ?

Une réponse affirmative ne correspondrait pas à la réalité. En effet et dans l'enseignement libre et dans l'enseignement de l'Etat, les enseignants du même grade et de même fonction sont payés au même taux. Cependant il est vrai que dans l'enseignement officiel, il y a plus d'occasions de promotion.

Le Ghana, comme toutes les jeunes nations, fournit de gros efforts en faveur de l'enseignement. Si les moyens devaient correspondre aux aspirations, on réaliserait encore beaucoup plus, mais comme partout ailleurs les moyens sont réduits. Quant à l'enseignement catholique, on peut dire qu'il jouit d'une réputation flatteuse auprès des responsables du pays. Leurs paroles de louanges en sont des témoignages irréfutables.

Disparition de l'expression "déicide" du texte officiel

CITE DU VATICAN. — (A.F.P.). — L'expression de "déicide" en ce qui concerne les Juifs a disparu du texte de la déclaration sur les rapports entre l'Eglise et les religions non chrétiennes, qui a été distribué aujourd'hui aux Pères conciliaires en vue de l'approbation définitive.

On apprend par ailleurs que dans le contexte, le peuple juif n'en est pas moins innocenté de l'accusation formulée contre lui au cours des siècles d'être responsable de la mort de Jésus-Christ.

COMET



La hardtop Comet Cyclone 2-portes avec capot GT à double prise d'air (facultatif)—
une voiture fougueuse aux lignes racées. L'élégance "sport" s'y allie à un rendement exceptionnel.

Voici la Comet 66 "nouvelle-vague"

Plus longue. *Admirez les lignes dépouillées et modernes de la Comet 66. Son empattement est de 116" et certains modèles sont de 8" plus longs. Voyez son allure dynamique, sa silhouette profilée. Vous constaterez que ses dimensions nouvelles vous assurent un roulement de velours. La Comet 66 . . . une voiture prestigieuse!*

Plus large. *La Comet 66 a une voie plus large. Cela la rend plus stable, plus confortable et plus maniable. Et cela rehausse encore la beauté de la Comet: voyez sa large et superbe grille, par exemple. La Comet 66 . . . une voiture merveilleuse!*

Plus spacieuse. *L'intérieur de la Comet 66 est plus vaste. Six adultes s'y asseoient confortablement. Les glaces latérales incurvées laissent plus d'espace aux épaules et, comme la voiture est plus longue, il y a davantage de place pour les jambes. La Comet 66 . . . une voiture extraordinaire!*

Plus luxueuse. *La Comet 66 . . . confort et commodité sans précédents. Qu'il est agréable de se détendre sur ses sièges bien rembourrés et si confortables. Et un épais tapis couvre tout le plancher. Le tableau de bord est rembourré et le pare-brise stratifié est plus épais et plus sûr. Frein de stationnement à pédale, clé réversible, verrouillage des portes sans clé, et bien d'autres petits détails, vous la feront aimer. La Comet 66 . . . une voiture raffinée!*

Plus puissante. *Les performances de la Comet 66 sont remarquables. Vous pouvez coupler un fougueux six-cylindres de 200 po. cu. avec une transmission automatique ou une boîte mécanique à 3 vitesses. Vous avez aussi le choix entre trois V-8—le 289 po. cu. à 2 corps et le fougueux 390 po. cu. à 2 ou 4 corps. Choix de 3 transmissions V-8: une boîte mécanique à trois vitesses synchronisées ou, moyennant supplément, la transmission Merc-O-Matic ou la boîte à 4 vitesses avec levier au plancher. La Comet 66 . . . une voiture sensationnelle!*

La décapotable Comet Caliente—
une ligne superbe, un intérieur d'un luxe raffiné, des performances incomparables

COMET *JEUNE, RACÉE, DYNAMIQUE*

Ne manquez pas d'essayer la Comet. Faites votre choix parmi les quatre magnifiques séries Cyclone, Caliente, Capri et 202. La Cyclone se fait également en version GT.

QUE VOUS DÉSIRIEZ ACHETER OU LOUER UNE VOITURE, VOYEZ UN VENDEUR MERCURY

MONTCALM AUTOMOBILES INC.
901, 1ère Avenue, Québec Tél. : 529-2131

ARTHUR BLAIS AUTOMOBILES INC.
61, rue St-Henri, Lévis, P.Q. Tél. : 837-3681

Ford MERCURY

9925-BF

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	1000	17	17	17
Alminex	1500	390	385	390
Am Ledue	1000	11	11	11
Anchor	1000	17	17	17
Anz U Dev	9250	64	61	61
Asamera	1658	127	127	127
Banff	600	600	595	595
Calvert	47100	39	35	35
C S Pete	4800	219	202	201
C Delhi	345	293	290	290
C Ex Gas	3900	170	168	169
C High Cr	2125	24	23	23
C Homestd	400	117	117	117
Cdn Sup Oil	2000	18½	18¼	18½
Cent Del	1680	11½	11¼	11¾
C East Cr	1050	83	83	83
Dome Pete	445	15¾	15⅝	15⅝
Dynamic	9500	100	98	100
Fargo	1000	260	260	260
Fr Pete	450	410	410	410
Gr Plains	1200	11⅜	11⅜	11⅜
Gridoil	17200	95	90	95
Midcon	1000	56	56	56
Mill City	2669	57	57	57
Murphy	600	545	540	540
Nat Pete	2000	255	255	255
N Cont	2100	26	26	26
N Davies	5000	21	21	21
Ner Am Gs	14500	79	74	74
N C Oils	510	360	360	360
Numac	100	137	137	137
Permo	4400	24	24	24
Petrol	2060	70	69	69
Place	4500	63	60	60
Provo Gas	4400	230	226	230
Ranger	2100	208	204	204
Scurry Rain	1400	17⅝	17	17
Spooner	8000	20	20	20
Stanwell	12100	37	33	37
Triad Oil	4010	249	246	246
Union Oil	250	18½	18½	18½
Unisphere	500	14½	14½	14½
U Canso	2100	310	310	310
vandoo	1000	4½	4½	4½
W Decalta	1800	355	350	350
W Decal wts	100	160	160	160
C jamieson	1900	125	120	125
Cdn Keely	17000	14	13½	13½
C Lencourt	500	15½	15½	15½
Cantri	3550	25	23	23
Candore	3000	11½	11	11½
Captain	2000	15½	15	15
Cassiar	250	13½	13⅜	13⅜
Cent Pat	1500	155	151	151
Cheskirk	17500	9	8	8½
Chester	3500	18½	18½	18½
Chib Kay	4500	20	19	20
Chib M	500	50	50	50
Chimo	4200	152	150	152
Coch Will	650	360	350	350
Coniagas	800	92	92	92
Conigo	7380	40	38	39½
Con Key	1500	9½	9½	9½
Con Shaw	49o6	14	13	14
C Bellek	4000	7½	7½	7½
Cons Brewis	2500	25	25	25
C Homestd	2550	30	30	30
C Marben	200	170	170	170
C Mogul	3820	435	430	430
C Morrison	3700	176	174	175
Con Negus	500	12	12	12
Con Nichol	8000	10	9½	10
C Rambler	2900	180	180	180
C Red Pop	3000	7	6½	7
Conwest	400	590	580	580
Cop Corp	49400	72	61	72
Cop Fields	6000	100	96	97
Coulée	3200	24½	24½	24½
Cowich	8200	73	69	69
Craigmnt	170	12¾	12¾	12¾
Croinor	1500	9	9	9
Crestland	2900	27	26½	26½
Daering	1000	11½	11½	11½
D'Aragon	2000	15	15	15
D'Eldona	53100	28	26	26½
Denison	6145	35¼	34	34
Dicknan	100	510	510	510
Donalda	5000	10⅝	10	10
Duraine	5000	43	42	43
Duvan	3000	6½	6½	6½
E Amphi	500	5	5	5
East Sull	23050	845	805	845
F Mar	220	495	495	495
Francoeur	4000	15	15	15
First Orend	500	37	37	37
Genex	21200	39	36½	39
Gnt Mascot	166	151	151	151
Glacier	6000	12	11½	12
Glenn Exp	5000	12½	12½	12½
Gortdrum	8225	405	385	400
Goldrim	1000	36	36	36
Grandroy	5000	20	18½	18½
Granduc	325	300	300	300
Granisle	1500	260	250	250
Gulf L	1000	7½	7½	7½
Gunnar	4920	260	252	255
Hastings	6100	345	340	350
Headway	4000	14	14	14
High Bell	200	780	775	775
Hollinger	1890	27½	27	27
Hud Bay	469	68¼	68	68
Hu Pam	1500	7	7	7
Hydra Ex	29910	26	22	24½
Int Bibis	7004	128	125	127
Int Helium	8100	143	140	142
I Kenville	11500	37	35	35
Iron Bay	4850	175	170	175
Iso	3160	240	226	235
jacobus	2600	11½	11	11
jaye Exp	2000	11½	11½	11½
jelex	3200	19½	17½	19½
joliet	66600	42½	40	41
joburke	3550	7½	7½	7½
jonsmith	9000	16½	15	15½
joutel	4000	110	108	110
Kerr Add	6338	790	765	785
K Anacon	2447	305	305	305
K Desmond	1629	49	49	49
Kirk Min	800	13	13	13
Kopan	30500	19	18	18
Lab Min	430	35½	35¼	53½
L Dufault	2050	13¼	13¼	13¼
Lakehead	3000	29½	29	29
L Osu	1000	13½	13½	13½
L Shore	180	191	191	191
Latin A M	4000	10	9	9
Leitch	625	525	520	525
L L Lac	400	170	167	170
Lorado	800	154	148	150
Louvicr	66100	40	38	39
Macassa	825	253	251	253
Macdon	4600	28	28	28
Mac Leod	250	100	100	100
Madsen	500	230	230	230
Man Bar	1000	19	19	19
Manoka M B	4000	13	13	13
Maralgo	11000	10½	10	10
Marchant	2400	278	275	278
Martin	1000	68	68	68
Matatch	1000	8½	8½	8½
Matigmf	3993	17⅝	17¼	17½
Maybrun	3500	13	12½	13
Mc Adam	3600	119	118	118
Mc Intyre	125	86	86	86
Mc Wat	10000	32	31	31
Mentor	800	42	42	42
Merrill	2000	55	53	55
Meta Uran	7000	10½	10	10
Metal Mine	1300	170	170	170
Midrim	8500	39	36	36
Min Ore	4000	10	9½	10
Moneta	510	67	67	67
Mt Wright	7600	42	41	41
Multi M	13500	53	52	53
Nat Expl	3500	14	13	14
New Bld	1000	6½	6½	6½
New Cal	7500	79	77	79
New Conex	300	510	510	510
N Conex w	200	125	125	125
N Goldvue	5000	7	7	7
N Hosco	2500	264	260	260
New Jason	500	7	7	7
N Kelore	1000	10½	10½	10½
Newlund	17000	18	15	17
N Mylama	11500	25½	25½	25½
Newnor	500	9½	9½	9½
N Senator	1500	14	13	13
Nick Rim	1000	14	14	14
Nisto	16500	9½	8	9½
Norbeau	1200	197	196	197
Norgold	500	8½	8½	8½
Norlartic	14500	9½	9	9
Norlex	2000	12	12	12
Normetal	500	450	450	450
Norpax	3019	13	11½	12
North Exp	4100	140	125	135
N Coldstrm	2725	103	100	103
N Rank	2200	30	30	30
Northcal	5475	32	31	31
Northgte	22855	850	815	840
Norsp A w	700	45	45	45
Obaska	27050	13	12	13
O'Brien	1200	68	68	68
Opemiska	2700	900	855	885
Orchan	600	495	485	490
Osisko	3000	38½	37	37
Pamour	400	171	170	170
Paramaq	1000	10½	10½	10½
Pato	800	345	340	340
Pax Int	7500	30	28½	29
Peerless	1000	10	10	10
Pine Point	790	71¾	71	71
Placer	180	23⅞	23¾	23½
Pow Rou	1500	43	43	43
Preston	900	960	945	945
Probe	122530	54	47	47
Purdex	36500	12	11½	12
Que Chib	1000	14	14	14
Que Lith	1500	360	350	360
Que Man	1000	18½	18½	18½
QMattgmi	5000	23	22	23
Quemont	750	11¼	11	11¼
Quonto	1000	8½	8½	8½
Radioer	9100	82	78	78
Raglan	283025	217	207	212
Rayrock	15800	115	109	110
Rexspar	20500	7½	7	7½
Rio Algom	2487	18⅝	18⅝	18⅝
Rix Athab	6500	28	27	27
Rockwin	5500	70	70	70
Roman	2315	790	770	780
Ryanor	6555	11	11	11
Salem	8766	19½	18½	18½
Sarimco	1000	18	18	18
Shérritt	5095	605	590	590
Sil Eureka	360	150	150	150
Silverfield	1400	315	299	300
Silvmaq	22100	36	35	35
Sil Miller	3132	15½	15	15½
Sil Stan	4500	135	130	134
Siscoe	360	245	245	245
Starratt	3000	5	5	5
Steep R	5900	635	620	620
Sud Cont	1000	22	22	22
Sullivan	17030	580	555	580
Sunburst	5900	14	12	14
Teck Corp	2575	500	485	500
Territory	1800	14	14	14
Texmont	14300	127	125	127
Tex Sol	2000	30	28	29
Thom L	1000	42	42	42
Tombill	1600	110	106	106
Torbrit	500	47	47	47
Torment	5000	15½	15	15
Tribag	5000	227	225	227
Trin Chib	1000	9½	9½	9½
Tundra	500	90	90	90
U Mining	5500	29½	28	29½
U Asbestos	1610	300	298	300
Un Buffad	42700	71	67	69
U C L Mine	41250	30	28½	30
Un Keno	1000	600	590	590
U Mindam	1833	18	17	17
Un Fort	135621	12½	11½	11½
Utd Pore	2125	14	13½	13½
Urban Q	1700	168	166	166
violam	11000	17	16½	16½
Wasamac	500	176	176	176
W Malar	500	5	5	5
West Mines	3070	495	490	490
Wilco	5000	31	31	31
Willroy	850	174	170	171
Winch	12000	6½	6½	6½
Win Eld	1200	22	22	22
Windfall	4000	26	25	25
White Star	5700	33	32	32½
Yale Lead	2000	12½	12	12½
Yk Bear	1000	171	171	171
Yukon	1000	46	46	46
zenmac	3000	36	35	36
zulapa	1000	21	20½	21

Total des ventes: 2,190,000.

MINES				
Advocate	325	450	450	450
Agnico	1200	118	117	117
Akaitch o	4000	69	68	68
All Pitch	1000	15½	15½	15½
Am Larder	3500	23	23	23
A Am Moly	2150	215	212	215
Ang Rouyn	8700	230	215	229
Ansil	31085	20	17½	18
Area	600	72	68	68
Arjon	2000	9½	9½	9½
Argosy	4400	25	24½	25
Armore	741	22½	22½	22½
A Arcadia	4000	19	18½	19
A Arcad Bw	2200	4½	4½	4½
Bankeno	2000	27	26	27
Bankfield	2200	12	12	12
Barex	2000	49	45	45
Baska	3000	9	9	9
B Duq	1000	16	16	16
Belleterre	5500	27	24½	25
Bethlm	1565	615	610	610
Bevcon	1000	7	7	7
Black Bay	1500	9	9	9
Bounty Ex	1183	22	22	22
Bralorne	1200	495	495	495
Brunswick	1420	15	14⅝	14¾
Bunker H	18500	31	27	31
Cadamet	1000	8½	8½	8½
Camflo	8300	350	350	350
Camp Chib	1700	435	435	435
Camp R L	100	21⅝	21⅝	21⅝
C Tung	1500	97	97	97
Cam Mines	500	15	15	15
C Dyno	14000	166	156	165
C Faraday	330	330	325	325

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1282	11⅜	11⅛	11⅜
Alliance	280	9⅜	9⅜	9⅜
Alumi n	934	29¼	29	29
Alum 4½ pr	100	39½	39½	39½
Alcan 2 pr	50	47⅞	47⅞	47⅞
Argus	340	20½	20½	20½
Asbestos	1093	25	24½	25
Bank Mont	670	61¼	61	61
Bank N S	125	74¼	74	74¼
Banq C N	100	70	70	70
Bath P	100	23½	23½	23½
Bath P wts	200	10½	10½	10½
Bath ap a	125	55	55	55
Bell Phone	2420	58⅝	58½	58⅝
Brazil	13711	9½	8⅝	9
B A Oil	850	29⅝	29⅜	29⅝
B C Ph 4.84	1925	25¼	25¼	25½
B C Ph rts	375	155	155	155
Brineo	6825	6⅜	6⅜	6⅜
Bruck A	75	28¾	28¾	28½
C A E	906	11⅜	11⅛	11⅜
Cal Pow	375	26	25⅝	25⅝
Can Cem	665	50½	50	50½
C Dom Sug	1760	23	23	23
Can Iron	125	54¼	54	54
Can Malt	100	25½	25½	25½
Cdn Brew	7152	8¼	8	8
Cdn Brew pr	25	43½	43½	43½
C Imp Bk C	450	65½	65¼	65½
C I L	1775	21	20⅝	21
C I Pow	525	24¼	24	24¼
C I Pow pr	50	49⅝	49⅝	49⅝
C Marconi	400	5⅝	5⅜	5⅝
C P R	2589	67⅞	67½	67⅝
Cdn P Pina	301	12¼	12¼	12¼
Cent Del	500	11⅜	11⅜	11⅜
Chemcell	1311	16	15⅝	16
Coi Cell pr	100	26	26	26
Con M S	705	45⅜	45¼	45½
Con Paper	850	40½	40¼	40⅝
C Glass	200	11	11	11
Cr Cork	100	125	125	125
Denison	850	35	34¾	35
Dist Seag	750	37¼	37	37
Dofasco	1600	26⅞	26¼	26¼
D Glass	1050	16⅜	16¼	16⅜
Dosco	300	13⅞	13½	13⅝
D Store s	625	26¼	26	26
Dom Text	375	34⅝	34½	34¾
Dom Tar	2378	19	18⅝	18⅝
Dom Tar pr	125	20½	20½	20½
Du Pont	200	47¼	47¼	47½
Dupuis A	400	10¾	10¾	10¾
Eddy M	50	37	37	37
Enam A pr	105	8	8	8
Falcon	125	104	104	104
Fraser	450	30½	30	30⅛
Br B C Inv	1405	16	16	16
G L Paper	100	24	24	24
Handy Andy	700	6	6	6
Hawk Sid	1300	5½	5½	5½
Hollinger	100	27¼	27¼	27¼
Home B	100	19¼	19¾	19¾
Hud Bay	215	68	68	68
Husky Oil	1325	13⅝	13¼	13¼
Ipp Oil	343	52⅞	52⅜	52⅝
Imp Tob	300	14⅜	14⅜	14⅜
Ind Accept	725	24½	24¼	24¼
Int Nickel	650	98⅝	98⅛	98⅝
Int Util	640	32	32	32
Inter P L	100	88½	87½	88½
James U Rts	100	225	225	225
Labatt	350	18	18	18
Loblaw A	7875	11⅝	11½	11½
Loblaw B	4615	11⅝	11⅝	11⅝
Loeb M	680	16½	16¼	16½
Mac lean H	100	34	34	34
MB and P R	185	30¼	29⅝	29⅝
Maritime T	498	22	21⅝	22
Mass F	2005	32¾	32¼	32½
Mc Allister	200	6¾	6¾	6¾
Miron 6 pr	400	12½	12½	12½
Molson A	575	36⅜	36¼	36½
Mont Loco	125	14½	14½	14½
Moore Corp	50	74	74	74
Morse Rb A	100	10⅜	10⅜	10⅜
Noranda	1710	50¼	50	50
N8 LP	355	34	34	34
Ogilvie	1825	14½	13¾	13¾
Pac Pete	700	10¼	10¼	10¼
Phillips C	500	26¾	26⅝	26⅝
Pow Corp	1735	13	12⅝	12⅝
Price Br	110	39	93	39
Price Br	50	85¼	85¼	85¼
Pow 4½	35	45½	45½	45½
Q N Gas	450	10⅝	10⅝	10⅝
Que Phone	500	25	25	25
Que Ph 4½	1900	20	20	20
Rio Algom	650	18⅝	18⅝	18⅝
Rolland A	325	10¾	10½	10¾
Ronalds F	500	14½	14½	14½
Rothmans	100	24½	24½	24½
Royal Bank	616	77	76⅝	77
Royal Trust	300	20½	20½	20½
Russell Sons	300	24	24	24
St L Cem A	75	38	38	38
Salada F	550	11⅝	11½	11⅝
Shell Can	130	18	18	18
Shell In pr	400	25¼	25¼	25¼
Simpsons	975	28¼	28	28¼
Steel Cn	1621	28¾	28⅝	28⅝
T Fin A	275	12⅝	12⅜	12⅝
Ar C Corp	1276	10	10	10
Tr M P Line	200	20	20	20
Un Carbide	1275	29⅝	29¼	29½
Walk G W	560	36¼	36⅛	36¼
Weldwood	100	11¾	11¾	11¾
W Coast Tr	1025	18⅞	18⅝	18⅞
Weston A	1000	21	21	21
Weston B	100	23	23	23

Total des ventes: 1,282,000.

Canadienne

Alscope	1500	83	75	83
Ang B Bei	5367	33	32	32
Arno	500	4½	4½	4½
Augustus	328225	86	72	74
Atl Mines	1000	30	30	30
Band Ore	3000	15	13	15
Bateman	3000	5½	5	5
Black Riv	566900	23½	20½	22
Blue Bon	200	325	325	325
Bruce pre	11500	12	12	12
Bruneau	20000	25	24	25
Burnt Hill	1800	29½	29½	29½
C Magnesite	900	101	100	101
C Security a	2100	295	290	295
Cessland	200	600	595	600
Chemaloy	1200	155	149	149
Comodore	300	165	160	160
C Canora	1500	39	37	39
C Manitoba	2200	27	26	27
C Mogador	12000	25	23	23
C New Pe	7500	20	17	20
C virginia	1300	44	44	44
Couvrette A	150	7¼	7¼	7¼
Credit St L A	100	10	10	10
Cr Bridge	2000	28	28	28
Daering	1500	11	11	11
Delta Elect	200	225	220	220
Delta Min	6000	30	29½	29½
Depault	300	13¼	13¼	13¼
Dolsan	541825	110	93	108
D Lease	5000	11	11	11
D Oilcloth	410	32½	32¼	32½
Dumont	4300	28	27	28
East Sull	5500	835	820	835
Electroller	400	10¼	10¼	10¼
j Emp Oil	11000	8	7½	7½
Equity Ex	49100	80	77	77
Fab	15000	14½	14	14½
Fano	35000	9	8	9
Fiscal	430	12¼	11½	12¼
Ft Reliance	4000	39	39	39
Fox Lake	71500	24	20	24
Futurity	5000	42	40	40
Garney	4000	68	58	68
G Autotron	203	160	150	160
Glen Lake	100	175	175	175
Gr W Ms	3800	130	125	128
Greenberg	3310	5½	5¼	5¼
Grissol	400	225	210	210
Hastings	500	350	350	350
Inspiration	400	165	160	165
Int Dredge	2000	28	26½	28
james Bay	26000	38	34½	38
jubilée	9850	330	320	320
K Desmond	7000	51	50	50
Keltic	69000	41	36	40
Kiena	100	156	156	156
Kodiak P	54325	370	345	365
Loduboro	500	35½	35½	35½
Lait. Lec A	100	11¾	11¼	11¼
Lith Corp	1000	8	8	8
Louanna	1220	14	14	14
M Hygrade	6000	19	19	19
Melchers	1012	24	23½	23½
Mer Chip	5500	18	18	18
Midepsa	10500	370	350	365
Miro	5000	25	25	25
Mistango	6500	20	18½	20
Molyb	500	60	60	60
Mt Pleasnt	18917	110	105	105
Mr Dairies	100	275	275	275
N Aut vend	3000	215	215	215
N Imperial	6600	128	122	127
Nocana	50000	20	16½	18
N A Rare	9300	33	29	33
North Expl	6600	139	125	139
Norvalie	2625	8½	8	8½
Opem Expl	500	10½	10½	10½
Pat Silver	58500	41	39	41
Peace River	500	425	415	415
Pennbec	16500	20	18	20
Phoenix C	900	68	68	68
Porcup	11000	21	21	21
Que Chib	500	15	15	15
Que Cobalt	500	135	135	135
Que Smelt	7600	17½	16	17
Ranch	17200	83	60	83
Red Crest	1500	3	2½	3
R A Pete B	5500	83	80	83
Ruby Foo	200	390	380	380
Rusty Lake	4000	24	24	24
St L Colum	600	210	205	205
St Lucie Ex	1000	13	13	13
Sapawe	3500	39	38½	38½
Seaway H	100	5	5	5
Silver Sum	1000	17	15½	17
Silver T	500	26	26	26
Sogena	100	10½	10½	10½
S Dufault	1000	7½	7	7½
Spartan	400	45	45	45
Stairs Expl	2500	89	89	89
Std Gold	105500	32	22	29
Sullivan	3500	575	555	575
Taché	56000	18	17	16
Talisman	5000	54	53	54
Tib Expl	500	5	5	5
Titan	5000	6	6	6
Transterre	3200	36	36	36
U Asbestos	3500	300	300	300
Un Obalski	1000	35	34	34
Western Tin	5500	45	42	42
Westville	5900	18	17½	17

Total des ventes: Industries, 178,300; Mines et Pétroles: 2,492,000.

New-York

(Par la PRESSE ASSOCIEE)

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	6400	40⅝	40⅜	40⅜
Address	17000	58¾	57	57
Allegany	6800	9¾	9½	9½
Allis Ch	53900	27½	25⅝	26⅝
Alum Ltd	8900	26⅛	26⅜	26¾
Amerada	4000	79⅛	78¼	79
Am Can	6900	53⅝	53⅛	53⅜
Am Cyan	2500	78	77¼	77½
Am Home	6200	78⅛	76½	78⅝
Am Mot	18600	10¾	10½	10½
Am Smelt	2700	63⅜	62¼	63
Am Std	6900	20	19⅝	19¾
Am Sugar	2800	26¾	25⅞	26⅝
Am T Tel	37700	68	67½	67½
Am Tob	6700	39⅝	39	39
Amsted	2900	47⅛	46¼	47
Anaconda	16600	75	73⅝	74
Armco Stl	3800	68⅛	67¾	67¾
Armstg CK	2800	61¼	59¾	60
Avco Corp	16700	22¼	21⅝	22
Babcock	1900	39½	38	38
Balt Ohio	1600	44⅜	43⅜	44
Bell How	20000	37¾	36⅜	36⅜
Beth Steel	19500	38	37½	37⅝
Boeing	44300	105¼	100	100
Borden	1200	45⅜	45	45
Borg War	4500	48¾	48¼	48⅜
Bos Edis	800	47¾	47⅜	47¾
Brunswk	14500	8⅜	8¼	8¼
Bucy Erie	3500	51¾	51½	51¾
Burl Ind	8200	39⅜	38⅝	38⅝
Burrghs	24000	41⅝	39⅞	39⅝
Calumet	2500	22¼	23½	22¼
Camph Rl	1500	21¼	20⅝	20⅝
Camp Soup	3700	35⅝	35	35⅛
Can Dry	400	31½	31½	31½
Cdn Brew	600	8	8	8
CPR	1430	62¾	62¼	62⅝
Case JI	3100	17¼	16⅞	17
Cater Tr	21700	47⅛	46	46¾
Celanese	7100	84¼	83½	83¾
Ches Ohio	2700	77¼	76⅝	76⅞
Chrysler	29600	51⅝	50⅝	51⅝
Cities Sv	5300	86⅝	85⅜	86
Clevite	1000	45⅞	45½	45⅞
Coca Cola	4000	78½	77½	78½
CBS	3800	30⅜	30¼	30¼
Col S Oh	600	42⅞	42½	42⅝
Coml Solv	1900	30½	30⅜	30⅜
Com Sat	29800	49¾	46

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de "l'Action". Procédés typographiques et lithographiques.

Remous de la guerre en Inde

MONTREAL (P.C.) — Malgré les distances considérables qui nous séparent de l'Inde et du Pakistan, nous devrions suivre attentivement les remous qui agitent ces pays. Ils peuvent avoir sur nous des conséquences désastreuses. Voilà ce qu'a déclaré hier M. Alfred Sauvy, professeur au Collège de France lors d'une conférence de presse.

Parlant surtout de "l'avenir du capitalisme" qui avait déjà fait l'objet de sa conférence de mercredi soir dernier à l'université, M. Sauvy a décrit les dangers qui confrontent le monde moderne en ces termes : "ce n'est pas un risque mortel. Le risque mortel, c'est celui qu'on a eu il y a 30 ans lorsqu'on a craint de voir s'effondrer le capitalisme. Le risque mortel, c'est aussi une inadaptation du capitalisme ... L'autre risque, c'est celui du Tiers-Monde, de la Chine ... Il y a une espèce de dédoublement assez curieux. Tantôt nous pensons à une augmentation de salaire de 2 pour cent, 3 pour cent par an; tantôt nous prenons un autre tableau de la terre et disons : nous allons tous mourir de faim".

Le danger pour le Canada, a souligné M. Sauvy, c'est de perdre ses sources de matières premières, ce qui placerait son économie dans une position assez précaire Il importe donc que nous dépassions les considérations relatives à notre standard de vie pour regarder au-delà.

Une évolution historique

S'adressant directement aux Canadiens, M. Sauvy a ajouté : "Vous, Canadiens, qui êtes en quelque sorte intermédiaires, vous avez votre rôle à jouer dans cette évolution historique".

L'UCC étudiera le cas des 1,800 grévistes de la forêt

Chicoutimi (P.C.) — Le comité exécutif de la Confédération de l'Union Catholique des Cultivateurs UCC se réunira la semaine prochaine à Chicoutimi, en rapport avec la grève des 1,800 travailleurs forestiers de la Price Brothers Ltée et de la St. Raymond Paper, dans les régions du Saguenay - Lac - St-Jean, dont l'arrêt de travail entre dans sa troisième semaine et paralyse les chantiers des compagnies dans les districts de Dolbeau, Kénogami et Shipshaw.

La réunion sera présidée par le président de l'UCC, M. Lionel Sorel.

Les grévistes sont cotisants de l'UCC.

M. Jean-Paul Doré, gérant d'information de l'UCC, a fait savoir hier que "c'est la première fois au Québec qu'une grève légale affectant 1,800 travailleurs forestiers se produit". Il a ajouté qu'il s'agissait de "la deuxième en importance dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, après celle de l'Alcan où 6,000 employés ont fait la grève en 1957".

Un médecin regarde la mort en face

Quelles sont les raisons profondes de la crainte de la mort? Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre comment cultiver l'idée d'une mort empreinte de sagesse et de dignité. Cet article par un médecin réputé jette de la lumière sur un sujet que bien des gens craignent. Achetez votre SÉLECTION dès aujourd'hui!

MAINTENANT
OUVERT
LE SOIR
JEUDI — VENDREDI
ER
ÉMILIEN ROCHETTE
TAPIS
TUILES-LINOLEUM
550 est, rue St-Vallier,
529-4164

M. LESAGE "PROVOQUE DES PENSÉES" DANS LA POPULATION DE L'OUEST

Par GERARD ALARIE

REGINA — (P.C.) — Un élément constant que l'on retrouve dans toutes les villes que M. Jean Lesage a visitées jusqu'ici pour expliquer le Canada français au Canada anglais est qu'il provoque des pensées.

Le premier ministre québecois a souligné à maintes reprises, durant les nombreuses conférences de presse qu'il a accordées jusqu'ici :

"Partout où je vais, on dit toujours que je suis 'thought provoking".

"C'est le but principal de ma tournée de bonne entente, ajoute M. Lesage, provoquer des pensées, faire réagir le Canada anglais.

"Je pense que j'y réussis", affirme-t-il.

M. Lesage a reçu en Colombie-Britannique, chez les étudiants des deux universités, un accueil presque délirant. A l'Université d'Alberta hier, on a noté une différence appréciable dans le ton des échanges qui avaient lieu entre M. Lesage et les étudiants albertains, et celui des échanges qu'il avait eus quelques jours plus tôt avec les étudiants de la Colombie-Britannique. Avec les étudiants de l'Alberta à Edmonton il y a eu moins de chaleur.

Les observateurs qui ont assisté à toutes les causeries qu'a prononcées M. Lesage jusqu'ici devant des auditoires anglophones dans deux villes de Colombie-Britannique et dans quatre villes des provinces des Prairies affirment que le premier ministre québecois est mieux reçu avec son message, en Colombie-Britannique que dans les Prairies.

PRIORITES PROVINCIALES

Un journaliste de Regina a expliqué cet état de fait durant une conférence de presse. "La majorité des gens, ici, sont en faveur d'un gouvernement central fort", a-t-il dit comme introduction à une question qu'il allait poser à M. Lesage.

M. Lesage dans sa tournée prêche en faveur de gouvernements provinciaux forts. Un Québec fort sera plus en mesure d'appuyer le Canada français entier, qui s'étend dans toutes les provinces anglophones canadiennes, affirme-t-il.

Il est de connaissance publique que le gouvernement de Colombie-Britannique met l'accent sur les priorités provinciales. Entre Québec et la Colombie-Britannique, il y a déjà entente sur ce terrain et cette entente explique peut-être l'accueil plus chaleureux qui a été fait à M. Lesage en Colombie-Britannique.

Les observateurs font aussi valoir que dans les Prairies à cette période de l'année, les préoccupations des citoyens portent d'abord sur la température. L'éditeur de l'unique quotidien de Saskatoon a expliqué aux journalistes qui accompagnent M. Lesage dans sa tournée le peu de cas que son journal avait fait de la visite du premier ministre du Québec "il pleut depuis une semaine, a-t-il dit et les récoltes de blé sont fauchées et étendues sur les champs".

"La majorité des citoyens ici, ont les yeux tournés vers les nuages et leur seul désir, c'est qu'ils se dissipent".

A Calgary des hommes d'affaires, des avocats qui avaient entendu M. Lesage ont déclaré : "Sa causerie a été trop abstraite, il répète des platitudes".

RESPECT

M. Lesage a tenu compte de cette remarque et depuis son passage à Calgary il y a une semaine, il illustre ses énoncés d'exemples concrets, familiers à tout le monde.

Les groupes canadiens-français qu'il a rencontrés à Saskatoon, à Maillardville, banlieue de Vancouver, et à Edmonton ont manifesté pour sa personne et ses paroles un respect très chaleureux.

Hier, à Régina, M. Lesage a secoué fortement un auditoire de quelque 250 personnes. On a applaudi l'orateur sûrement. Quant à savoir si on a accepté son discours, peut-on, pour l'établir, se fier au geste spontané d'une vieille dame qui, après avoir entendu M. Lesage, s'est jetée sur un journaliste canadien-français qui avait pris le dîner à la même table et qui a dit : "Vous savez, on l'écoute. Mais un grand nombre de personnes dans cette salle ne sont pas avec lui".

Auparavant, M. Lesage accompagné de M. J.S. Ink, président de la division masculine du Canadian Club de Régina, s'était rendu à pied visiter le maire de Régina, M. H.P. Baker. Il devait franchir trois coins de rues entre l'hôtel où il loge et l'hôtel de ville. "Personne, dans la rue n'a semblé le reconnaître", a rapporté à ses confrères une journaliste de Régina, témoin de cet incident.

Le premier ministre du Québec, qui est maintenant sur le chemin du retour à Québec, est arrivé hier soir à Winnipeg, où il passera quatre jours.



● **DROITS DE L'HOMME — De gauche à droite, trois membres de l'exécutif du Comité pour la Défense des Droits de l'homme : Michael Rubinstein, vice-président; Richard Leslie, vice-président et Gérard Rancours, président. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)**

Pour l'adoption d'un code des droits de l'homme

Par Roger Bruneau

Le Comité pour la défense des droits de l'homme a présenté dans la salle des bills privés du parlement, un mémoire au premier ministre intérimaire, M. Paul-Gérin-Lajoie, pour demander au gouvernement d'adopter un code des droits de l'homme qui serait administré par une commission permanente.

Le président du Comité, M. Gérard Rancourt qui a lu le mémoire, était accompagné d'une cinquantaine de personnes représentant des organisations diverses : syndicats ouvriers, associations étudiantes et professionnelles, religieuses, éducationnelles, ethniques et sociales. Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque assistait aussi à la rencontre.

Une grande partie du mémoire traite de l'insuffisance de la législation actuelle pour combattre ce que le Comité appelle "les phénomènes antisociaux" de la discrimination raciale, religieuse, ethnique et sociale.

Selon le mémoire, l'article 8 de la Loi de l'hôtellerie et la Loi contre la discrimination dans l'emploi, les seules dispomination, sont fragmentaires sitions législatives existantes au Québec touchant la discri et inadéquates. Il est suggéré qu'on ajoute à cette législation, la discrimination dans le logedes mesures visant à interdire ment, dans tous les endroits publics, dans les formules d'emploi et la publicité.

Le mémoire souligne que la Commission du Salaire minimum manque de personnel pour faire appliquer la loi. On recomamnde de confier la charge de surveiller l'observance des lois contre la discrimination à une Commission des droits de l'homme.

Le ministre René Lévesque a suggéré qu'on confie ce travail à une personne qui serait une sorte d'Ombudsman.

Le mémoire dit que le rôle de la commission devrait être aussi de travailler à propager la bonne entente, à dénoncer les préjugés et même à faire des recherches visant à dépister les sources de discrimination.

M. Lajoie a promis que les recommandations du Comité seront attentivement étudiées par le Cabinet provincial.

Les grands journaux québécois devraient avoir des correspondants dans l'Ouest

REGINA (PC) — M. Jean Lesage a formulé la suggestion jeudi au cours d'une conférence de presse que les "journaux importants" qui sont publiés au Québec se donnent des correspondants dans les villes majeures de l'ouest du Canada, cela, "afin de présenter aux Québecois une meilleure idée des questions importantes qui touchent la population de l'Ouest canadien."

"Je ne nommerai aucun journal, a dit M. Lesage, mais je pense que les journaux québecois importants devraient, ou à tout le moins pourraient, nommer des représentants à Vancouver par exemple, et Winnipeg pour présenter les points de vues des Prairies, ou à Edmonton."

"Actuellement, a ajouté M. Lesage, quand nous de Québec voulons des nouvelles de l'Ouest, nous devons lire des journaux de l'Ouest".

M. Lesage a d'autre part fait la suggestion que le service de télévision français de Radio-Canada s'étende de "Terre-Neuve à Victoria".

"Ce serait un instrument efficace pour favoriser une meilleure compréhension au Canada anglais du Canada français", a dit M. Lesage.

Le premier ministre du Québec, qui jeudi paraissait reposé et détendu, a ajouté : "Si Radio-Canada présentait à la télévision des émissions en français d'un bout à l'autre du pays, bon nombre de Canadiens anglais en profiteraient pour apprendre le français".

"Mon propre fils, a-t-il expliqué, qui a neuf ans, apprend à Québec l'anglais en regardant la télévision".

M. Lesage a déclaré qu'il fera part de ses réflexions sur la presse en général au Canada aux représentants des quotidiens du Québec et de l'Ontario qui tiendront un séminar à Toronto les 7 et 8 octobre prochain.

"Je ne formule pas de critiques négatives, a insisté le premier ministre. Je ne veux qu'aider".

Un journaliste anglophone l'a amené à reconnaître que jusqu'ici, les journaux anglophones avaient fait davantage pour présenter le Québec au Canada anglais que les journaux de langue française du Québec pour présenter le Canada anglais aux Canadiens français.

"C'est assurément vrai", a souligné M. Lesage, "et pour s'en rendre compte, on n'a qu'à compter les journalistes de langue anglaise qui sont postés à la tribune de la presse de Québec".

Les journaux de langue anglaise, publiés à l'extérieur du Québec, qui sont représentés par des orrespondants particuliers à la tribune de la presse du Parlement québecois sont le "Toronto Star", le "Toronto Telegram", le "Toronto Globe and Mail", de même que les journaux de la chaine Southam.

M. Lesage a affirmé par ailleurs que la notion qu'ont certaines personnes, selon laquelle le Québec est dominé par son clergé, est "absolument fausse". "Est-ce que j'ai l'air, moi d'un homme qui reçoit des ordres" ... de la hiérarchie cléricale ?, a demandé M. Lesage.

"Cette notion, a-t-il insisté, est non seulement complètement fausse mais elle apparaît aux Québecois comme étant tout à fait ridicule".

Après sa conférence de presse, qui a duré plus d'une demiheure, M. Lesage rendait visite au maire de Régina, M. H. P. Baker, puis il se préparait à prononcer une autre causerie, celle-ci devant le Canadian Club de Régina.

ENQUÊTE DU CORONER POUR LES 12 VICTIMES DE TROIS-RIVIÈRES

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, annonce que le ministre de la Justice a acquiescé à sa demande à l'effet que soit tenue le plus tôt possible, l'enquête du coroner relativement à la tragédie qui a coûté la vie à 12 personnes, sur les chantiers de construction du pont de Trois-Rivières, le sept septembre dernier.

Il annonce par ailleurs que Me Claude Wagner a désigné le juge Jacques Trahan, de la cours des sessions de la paix de Montréal, comme coroner dans cette affaire, et que Me Jules Deschênes, avocat de Montréal, a été désigné comme procureur spécial.

Il a également été décidé, après consultation avec M. Georges Demers, et associés, ingénieurs conseils de la construction du pont, d'accepter la proposition de l'entrepreneur Dufresne et MacNamara (Joint Venture) de construire un batardeau autour du caisson No-2, côté nord, où est survenue la tragédie, dans le but de hâter l'enlèvement des débris, de faciliter les recherches sur les causes de l'accident, et de retrouver les corps des six ouvriers dont on est sans nouvelles depuis la tragédie. Ces six personnes seraient mortes emprisonnées sous le caisson ou dans l'une des six cellules du caisson.

La construction de ce batardeau ne devrait pas durer plus de quatre semaines; il devrait être terminé aux environs du premier novembre.

Ce batardeau permettra la mise à sec d'une zone de travail atour du pilier No 2 ce qui permettra une inspection plus complète et plus libre qui servira non seulement à faciliter les recherches mais aussi à déterminer si le caisson peut être utilisé encore en vue de poursuivre les travaux de construction du pont.

Pendant la construction du batardeau, des équipes poursuivront les recherches dans les six cellules communiquant avec la chambre de travail, dans l'espoir d'y trouver les corps des six disparus.

Le ministre dit que le travail de recherche est long et dangereux; la turbidité de l'eau ne permet une visibilité que de six à huit pouces, ce qui rend le travail des hommes-grenouilles très difficile. La turbidité de l'eau est causée par des travaux de dragage qui se font en amont du chantier de construction, soit à environ deux milles du pilier No-2.

Sans affecter les travaux de recherches au caisson No-2, l'entrepreneur, en vue de ne pas retarder la construction du pont, a proposé de continuer les travaux du caisson No-1 qui avaient été arrêtés depuis l'incident du sept septembre, en procédant suivant la méthode de l'air libre plutôt qu'au moyen de l'air comprimé.

Les journalistes ont demandé au ministre si la décision de procéder au moyen de l'air libre plutôt qu'au moyen de l'air comprimé signifiait que le système de compression de l'air, dans le caisson No-2 pouvait avoir quelque chose à voir avec l'incident du 7e septembre. Le ministre a répliqué par la négative. Il dit que l'utilisation de l'air comprimé est une méthode souvente fois utilisée avec succès pour de tels travaux.

Enfin, le ministre rappelle que la triste tragédie a coûté la vie à 12 personnes. Depuis l'accident, les corps de six ouvriers ont été repêchés. Un homme-grenouille qui participait aux recherches est mort à son devoir, le 10 septembre; son corps a été retrouvé le 12 septembre. L'enquête du coroner déterminera les causes de la mort de cet homme. Il reste donc à retrouver les corps de six ouvriers.

Le ministre n'a pas voulu fournir aucune indication quant aux causes possibles de l'accident. Toutes les hypothèses sont permises. "Nous sommes complètement dans l'inconnu", dit le ministre Bernard Pinard.

Par ailleurs, ce dernier souhaite que toute la lumière puisse être faite sur la tragédie. Le ministre se dit très satisfait des efforts qui ont été faits par les entrepreneurs et les responsables de la construction, pour tenter de secourir les victimes à la suite de l'accident et pour tenter de déterminer la cause de la tragédie. Un rapport complet a été remis au ministre au sujet des recherches faites. Le rapport sera mis à la disposition du coroner.



● **Le premier ministre intérimaire, M. Paul Gérin-Lajoie, a reçu ce matin, dans les bureaux du premier ministre, les représentantes de la Ligue Féminine de Québec, à l'occasion de la campagne que cet organisme tiendra le six octobre en faveur de l'Ecole Cardinal-Villeneuve. Une centaine de bénévoles offriront ce jour-là, des pommes au public en vue de garnir la caisse de l'oeuvre. Sur la photo, nous voyons de gauche à droite, le premier ministre intérimaire, M. Paul Gérin-Lajoie; Mme Jean-Louis Bourret, président de la Ligue et Mme Paul-E. Larose, trésorière. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

Centrale thermo-électrique dans le voisinage de Matane

Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque a confirmé hier une nouvelle à l'effet qu'une centrale thermo-électrique serait construite dans le voisinage immédiat de Matane.

Cette usine, qui utilisera le pétrole ou le charbon pour prorduire de l'énergie électrique, fonctionnera selon le même principe que l'usine des Boules, mais aura une capacité beaucoup plus considérable.

Cependant, on n'a pas encore décidé de la localisation exacte de l'usine. Des ingénieurs de l'Hydro-Québec sont à l'oeuvre depuis plusieurs jours, afin de déterminer l'endroit exact où sera construite l'usine.

Le député de Matane, M. Jacques Bernier a déclaré récemment que les travaux de construction de l'usine débuteraient au printemps 1966 pour se poursuivre à un rythme accéléré.

Usine thermo-nucléaire

Quant au projet de construire une usine thermo-nucléaire dans le Québec, aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque rappelle cependant que selon toutes probabilités, l'usine sera aménagée dans la région de Montréal, soit près d'un centre important.

Lorsqu'on avait annoncé, il y a quelques mois, le projet du fédéral de construire, en collaboration avec les autorités provinciales, une usine thermo-nucléaire dans le Québec, on s'était donné environ 18 mois pour compléter les études sur deux formules qui se présentaient aux experts.

On se souvient qu'aux termes de l'entente entre Ottawa et Québec, lorsque l'usine sera achevée, elle sera vendue à l'Hydro-Québec à un prix bien inférieur à ce qu'il en aura coûté pour la construire. Toutefois, il s'agira d'une usine type dont le modèle pourra servir ensuite à la construction de nouvelles usines thermo-nucléaires dans les autres provinces, à un coût raisonnable.

Dans Montmagny



Me Robert Lafrenière a été élu hier candidat officiel dans le comté de Montmagny-L'Islet pour le parti progressiste-conservateur, lors d'une convention tenue à Montmagny. Le Dr Fernand Lizotte, député de L'Islet, et M. Jean-Paul Cloutier, député provincial de Montmagny, étaient les invités d'honneur. (**)

Voici comment empêcher
LES DENTIERS
de bouger

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bascule. Saupoudrez-le de FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

$39,000 en prix

Les concours littéraires du Québec présentent, cette année, de nouvelles strûctures. On y trouve une section française comprenant dix sous-sections, et une section anglaise répartie en deux sous-sections.

Les lauréats se partageront la somme globale de $39,000 comme suit : 12 premiers prix de $2,000 chacun; 12 deuxièmes prix de $1,000 chacun et un grand prix de $3,000.

Cette année, 124 auteurs ont soumis 119 ouvrages aux concours. Certains ouvrages ont été écrits en collaboration. Les membres du jury se reuniront le 12 octobre prochain pour l'attribution des prix.

La cérémonie de la proclamation des lauréats aura lieu le 21 octobre prochain, à 5 heures 30 de l'après-midi, au Café du Parlement. Elle sera présidée par le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte.

partageons notre sourire

UNIVERSITE LAVAL
Faculté des Lettres
Cours public : Littérature et Cinéma
par M. Alain Pontaut
Tous les quinze jours, le lundi, à 19 h. 30, à l'amphithéâtre 3A
(prochain cours : le lundi 4 octobre)
Edifice des Sciences humaines
CITE UNIVERSITAIRE
Pour tous renseignements, téléphoner à :
681-9611 — poste 6214

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations

Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35 cents par semaine ou $18.00 par année; $7.75, 6 mois $4.25, 3 mois

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an $12.00; 6 mois $6.25; 3 mois $3.50

Ailleurs au Canada:
1 an $15.00, 6 mois $7.75; 3 mois $4.25

Etats-Unis et pays étrangers:
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. Entête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus: 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception de savis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 hres a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire oublier.

Appartements à louer

PLAT meublé neuf. Aussi chambre à louer pas cher, refaite à neuf. Pour informations, Tél.: 626-3501.
29-9 (3 fs) 13

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demander M. André Lepage.
55098 27-9 (1 ms) 15

PARTICULIERS 1ère et 2ième hypothèques. Prêts temporaires, taux raisonnables. Pour informations, LUCIEN PLANTE. Tél.: 529-4982.
54879 9-9 (1 ms) 15

ARGENT à prêter, 1ère hypothèque, 7% sur placements de tout repos. Pour informations: M. PAUL SAMSON, NOTAIRE, 970, Avenue Cartier, Québec 8. Tél.: 524-2495.
55019 16-9 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque 7%. 20, 25 ans deuxième hypothèque, jusqu'à 55%, 10, 15, 20 ans, Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier 681-2802. Soir: 523-9620.
55089 21-9 (1 ms) 15

NOTRE GARANTIE

UNE entrevue franche avec Québec Finance, Prêts 1ère, 2ième hypothèques, résidentiel, commercial, industriel. Notre politique: donner les meilleures conditions celles qui vous conviennent. Vous êtes le client, alors à nous les déplacements. Composez simplement: jour bureau 529-9759. — Soir 661-7076.
(13-16-20-23-27-30-9) (4-7-10) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir, estimé gratuit. Desrochers et Frères. — 527-7337.
55274 30-9 (1 ms) 18 A

A vendre — Divers

$29.95 POUR LITS continental complets, tout de matelas assortis $15.90. Aussi divers ameublements neufs à prix d'occasion. Acceptons vos conditions. — FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier ouest. Ouvert le mardi, jeudi et vendredi soir — Tél.: 529-9648.
55048 20-9 (1 ms) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier ouest. S'adresser à Tél.: 529-2322.
54821 10-9 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
54986 17-9 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS, spéciaux, intérieur 55" haut, 32" large, 19" profond, condition parfaite $295. Aussi un avec chambre forte 32" x 18" x 20" $500. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
23-9 (1 ms) 21

REPRISE de finance, offerte pour balance de compte, ces stocks de faillite de magasin sont pleinement garantie par les manufacturiers et payables entre $3 et $12 par mois comprenant plusieurs ensembles de chambre à coucher, cuisine, salon, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, plusieurs magnifiques meubles stéréophoniques machine à écrire, enregistreuse sur bandes magnétiques, téléviseurs de toutes sortes, aussi aubaine extraordinaire sur machine à coudre de toutes marques, service de voiture gratuit pour aller vous chercher et reconduire, sans aucune obligation. Pour plus d'informations, demander le gérant de crédit, 663-7243 ou 661-7298.
55022 17-9 (1 ms) 21

A vendre — Divers

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à: 663-3548.
54840 13-9 (1 ms) 21

"OSEILOSCOPE Paco" télévision analyst" B & K "transistor radio analyst" B & K, sweep marker, générator starkit, garanti parfaite condition, prix d'occasion, ALEXANDRE DENIS, St-Ubald, Portneuf. Tél.: 107.
55352 30-9 (6 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
54819 10-9 (1 ms) 21

ACHETONS - VENDONS
Echangeons meubles et marchandises de toute sorte. S'adresser, Economies Royal Bargains, 3 rue HERMINE, Québec — Tél.: 523-9804.
54846 13-9 (1 ms) 21

MEUBLES

APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraichis. Vendons neufs à crédit. — CROTEAU LIMITEE, 25 St-Joseph Est, Québec. Tél.: 525-9426.
55314 28-9 (1 ms) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses

Beatty

BUREAU J.-G. COUTURE
Téléphone — 837-5393
43, Ave Bégin, Lévis.
55369 1-10 (1.mer.v. au 29-11) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service Rapide. L. Parent, 198 3e Avenue. — Tél.: 524-4990.
54844 13-9 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Lesroches Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
54848 13-9 (1 ms) 35A

Bureaux à louer

AU CENTRE de Charlesbourg, boulevard Henri-Bourassa, dans édifice moderne, stationnement, chauffé, éclairé, entretenu, insonorisé, pour professionnel, agent d'affaires. 681-4433.
55064 18-9 (12 fs) 37

MEDECINS

BUREAUX de médecins occupés durant 20 ans par les Docteurs Turcotte et Delisle. Possession immédiate. Prix très raisonnable. Edifice PAPILLON, 560 St-Jean, Québec. Tél.: 522-1742.
55267 28-9 (1 ms) 37

Chambres à louer

2 CHAMBRES à louer près des Erables, meublées ou non. Pour informations, Tél.: après 5 heures, à 522-1950.
25-9 (6 fs) 44

ST-PASCAL, chambre de jeune fille ou dame, privilège de cuisine usage réfrigérateur, près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Tél.: 663-0313.
55302 28-9 (6 fs) 44

FOYER AVE MARIA

CHAMBRES confortables; lavabos, prix raisonnable. S'adresser: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec.
55260 25-9 (6 fs) 44

PRES DE L'HOPITAL de l'Enfant-Jésus, rue Maufils, famille sans enfant. Pour informations, Tél.: 663-6591.
55411 1-10 (3 fs) 44

GRANDE chambre à louer pour une ou deux personnes avec pension si désirée. S'adresser à Tél.: 523-0413.
55371 1-10 (2 fs) 44

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.



Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Tél.: Bureau: 837-7124
Rés.: 837-9239 - 837-8989
54984 17-9 (j.v.s. au 13-11) 55

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif Clavigraphes OLYMPIA. Vente, service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
55100 27-9 (1 ms) 60

Clavigraphes

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machine de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
54938 16-9 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.00 par mois ou 3 mois pour $1.00, GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
55101 23-9 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, Adler, de modèles récents. Tél.: 522-7051. B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec.
53633 21-7 (3 ms) 60

Commerce à vendre

RESTAURANT et MAISON situés Rond-Point, Route 9, 25 milles du pont de Québec, bien situés pour Motels. S'adresser: M. Roland GUERARD, Joly, cté de Lotbinière. Tél.: 16-8-37.
55309 24-9 (12 fs) 66

2 RUN de livraison de lait à vendre pour cause de santé. Une de lait naturel et l'autre de lait pasteurisé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 828-2808.
55373 1-10 (6 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
55092 20-9 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soir. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
54937 16-9 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non, Tél.: 663-3548.
54840 13-9 (1 ms) 75

Ecoles

CONVERSATION ANGLAISE, méthode Audio-Visuelle. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-1656.
55142 22-9 (1 ms) 81

ECOLE de conduite d'automobile Duberger. Cours complets. Pour informations; Tél.: 683-9018.
54919 13-9 (18 fs) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.
54646 2-9 (1 ms) 81

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à "ECOLE FEDERALE DE COMMERCE", Case postale 182, St-Hyacinthe, P. Qué.
7-9 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490.
55110 21-9 (1 ms) 81

I. C. S.

400 COURS différents: Cours d'ingénieurs, techniciens, langues, administration, dessin, radio, T.V., électronic, high school, etc., etc. Taux $10 par mois, informations International Correspondence Schools Canadian Limited. — Tél.: 653-9624.
54985 17-9 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, Québec. Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. — POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
54643 2-9 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. Pré-classique, Méthode à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 936, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
55108 27-9 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
54816 9-9 (1 ms) 81

Enseignement

COURS D'ESPAGNOL

NOUVEAU cours d'Espagnol, commençant le 6 octobre, de 8 heures à 10 heures p.m. (Eglise St-Coeur de Marie). Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-6735.
55354 1-10 (2 fs) 83 B

Femmes, filles demandées

NOEL EST
LE TEMPS DES CADEAUX !

Tous aiment **AVON** ! Devenez représentante et offrez à votre entourage de magnifiques ensembles-cadeaux. Excellents profits !
Téléphonez:

523-7706

TERRITOIRES LIBRES: BASSE-VILLE, NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, STE-CLAIRE D'ASSISE, ST-VINCENT DE PAUL, NOTRE-DAME DE QUEBEC.
1-10 (3 fs) 90

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et **McCLARY EASY**

SERVICE POUR TOUT APPAREIL
QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.
213 3e Avenue, Québec — TEL.: 529-8479
53946 9-8 (1.mer.v. au 6-10) 21

Machineries

OUTILLAGE A VENDRE

2—Chasse-neige Sicard Sr. neuf 1961, avec souffleur (Blower) 42", 8 tonnes.
1—Pelle Sicard Jr. avec moteur G.M. 4-71.
1—Grader Austin-Western, Sup. 99, avec moteur G.M. 6-71, avec conduite et traction sur 6 roues — plus scarificateur.
1—Gros camion 6 x 6 avec moteur G.M. — Diesel neuf, 4 valves, modèle économique, équipé avec charrue en V, et "One-Way".
1—Camion Sicard 5 T., avec moteur Int. 450 — avec charrue et aile de côté.
1—Camion Chevrolet 4 T., 6 x 6, avec moteur Int. 459. Charrues en V et "One-Way". Moteurs diesel "Mack" pour camion. Clôture à neige et piquets de fer de 8'-10'-12'.

CAUSE DE VENTE
DISCONTINUATION D'ENTRETIEN DE CHEMINS

Le Service d'Amélioration des Fermes Inc.

Saint-Henri de Lévis — Tél.: St-Henri 179 — Québec 522-8943
(Demander M. Dumont)
55234 25-9 (1-10) 120

Femmes, filles demandées

HOPITAL ST-RAYMOND, St-Raymond, cté de Portneuf. Infirmières licenciées demandées pour service général. Personnel strictement laïc. Pour informations, Tél.: 384-2266.
55317 29-9 (6 fs) 90

FILLE demandée pour coudre. Pour informations, se présenter à PERFECTION CORSET, 38 Champlain.
54973 14-9 (1 ms) 90

Garages à louer

COIN Fraser et Salaberry, garage à louer, neige enlevée. Pour informations, Tél.: 525-8890.
55385 1-10 (6 fs) 100

Hommes demandés

BOULANGERIE recherche personne intéressée comme livreur-vendeur ou agent à commission. Très bonnes conditions. Tél.: 653-1704 entre 9 heures a.m. et 8 heures p.m.
55355 30-9 (3 fs) 105

METEOR BRUSH désire prendre application pour position de gérant et vendeurs, Québec environs. Expérience non requise. $5 à $6,000, par année. Pour entrevue: 1425, rue GARNIER, Québec. Tél.: 681-8012.
54866 10-9 (v.s. au 2-10) 105 j.n.o.

Hommes, femmes demandés

DEUX MENAGERES ou couple sans enfant, prendre soin de presbytère, femme devra savoir cuisiner, mari aidera au ménage, nourri, logé. Tél.: 683-7953 ou Casier 1886 L'ACTION Québec.
55384 1-10 (2 fs) 106

Logement à louer

ST-PIE X, 2670, Chamfleury, près église et école, 6 pièces 3 chambres à coucher, salon, cuisine et dinette. Casier sous-sol, prise de courant auto extérieur. Tél.: 653-4103 ou 661-7277.
54731 3-9 (1 ms) 118

3 GRANDES PIECES, plus salle de bain, galerie avant et arrière, réservoir à eau chaude avec "220" fini moderne. Tél.: 623-2913.
55264 27-9 (6 fs) 118

MAGNIFIQUES appartements 4½, 5½, 6 pièces, construction neuve, moderne, thermostat individuel, stationnement gratuit avec prise. 2 mois gratuit. Tél.: 522-4732.
29-9 (1 ms) 118

ANCIENNE-LORETTE, rue Napoléon, 3 appartements, salle de bain 1er plancher, entrée seule, "220", eau chaude, cour, chauffé à l'électricité. — Tél.: 872-2710.
55348 30-9 (3 fs) 118

ST-PAUL-APOTRE, 22e Rue, pour adultes distingués, 3 pièces modernes, meublées au complet, chauffé, éclairé, très propre, entrée seule, stationnement. Tél.: 524-2239.
55364 30-9 (6 fs) 118

715 BELVEDERE, 5 pièces plus bain, chauffé, eau chaude à l'année, 3ième étage, garage $90, par mois, M. JOBIN. Tél.: 683-8121 ou 522-5593.
55363 30-9 (3 fs) 118

CHARLESBOURG quartier, chauffé, plus salle de bain, sous-sol, très propre. — Pour informations, s'adresser à Tél.: 626-1010.
30-9 (7 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, Myrand, Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désirés: 3½, 5½ pièces. Pour visiter, Tél.: 525-3427 ou 683-7474.
55271 28-9 (1 ms) 118

ST-JEAN-BAPTISTE, logement à louer, chauffé, 6 pièces plus salle de bain, plancher de bois dur, "220", redécorer à neuf. Tél.: 525-5702.
55412 1-10 (3 fs) 118

BIENVILLE, très grand 3 pièces chauffé, avec thermostat, 1er étage, très propre, grande galerie, stationnement, etc. $65.00. Informations, Tél.: 1-822-1733, acceptons charges.
55414 1-10 (3 fs) 118

4 PIECES, chauffé, très moderne, comprenant chambre à laver. Près de l'église et des écoles. S'adresser à: Tél.: 523-7968.
55410 1-10 (2 fs) 118

STS-MARTYRS

1050, 1060, RAYMOND-CASGRAIN, coin Bégin, 1½, 2½, 3½, 4½ et 6 pièces avec 1½ salle de bain, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, buanderie, grande piscine, garage chauffé, service de concierge, $80 et plus. Tél.: jour: 681-6201. Soir: 681-3815.
55107 23-9 (1 ms) 118 j.n.o.

Machinerie

BULLDOZER, International TD-9, en très bonne condition. Pour informations, s'adresser à Tél.: 626-0813.
55301 28-9 (6 fs) 120

BULLDOZER, Caterpillar D-8, comme neuf. A Sacrifier, directement du propriétaire. Pour informations, s'adresser à Tél.: 626-0813.
55301 28-9 (6 fs) 120

GRADER "Allis Chalmers" modèle AD-14. TRACTEUR International TD-14. TRACTEUR International Drott TD-14, modèle 142. FLOAD King 25 tonnes. GENERATEUR Caterpillar 20-KVA, modèle D-311. MACHINERIE MAHEUX, 75, Boul. Charest Est, Québec. — Tél.: 683-8940.
55109 23-9 (1 ms) 120

SOUFFLEUSE à neige Sicard "senior" avec moteur Caterpillar No: D326, un an de service. AIME ROBERGE & FILS EQUIPEMENT LTEE. Tél.: St-Henri: 175, Québec: 692-1379.
55256 25-9 (v.s. au 2-10) 120

Maison à vendre

ST-RODRIGUE, 46ième Rue est, près église et école, maison seule, 7 pièces et bain, libre à l'acheteur. Comptant requis: $1,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 est St-Joseph, Québec. — Tél.: 523-5352.
54990 20-9 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur dans Québec, Sillery, Ste-Foy, maisons neuves ou rénovées. Conditions faciles et échange possible. EUG. CHALIFOUR INC. Tél.: 681-6389.
54841 13-9 (1 ms) 127

VILLES STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, — W. LEGARE INC. 2835, Chemin Gomin Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
54962 17-9 (1 ms) 127

STE-FOY, carré Bochard, 6 pièces ½. Directement du propriétaire, conditions très avantageuses. Pour informations, Tél.: à M. G. LACHANCE: 681-4637 ou 681-3109.
55319 29-9 (6 fs) 127

BEAUPORT, maison de 14 pièces avec revenu, près de l'église, l'école et les autobus. S'adresser à 36 rue SEIGNEURIALE, Beauport.
55202 23-9 (7 fs) 127

STE-FOY, à vendre 3 logements, direct du propriétaire. Stationnement. Pour informations, s'adresser à Tél.: 653-1031.
55413 1-10 (6 fs) 127

ST-SACREMENT, maison à vendre, 2 étages, 9 pièces, 3 chambres à coucher, tapis 32 x 34, près de la Cité Universitaire, 960 EYMARD. Parfait ordre, directement du propriétaire. Tél.: 527-3161.
55374 1-10 (2 fs) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
54643 2-9 (1 ms) 128

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6 à 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
54845 13-9 (1 ms) 128

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4091.
54699 7-9 (1 ms) 140

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION

DEMANDEZ notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandise à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph, est, Québec, P.Q.
54701 7-9 (1 ms) Mdses Sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION MARCHAND, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
54645 2-9 (1 ms) Mdses sèches

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Jérard — Tél.: 842-1969.
54818 10-9 (1 ms) 127

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1,095. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209 route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
54982 16-9 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél.: 524-1480.
54700 7-9 (1 ms) 138

Meubles à vendre

MEUBLES usagés à vendre. Pour informations, s'adresser à rue Fréchette, Lac Beauport. Tél.: 849-3326.
55345 29-9 (3 fs) 144

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE

Dr RENE BEAUSEJOUR, optométriste, examen de la vue, lunettes, 1118 est, rue St-Jean, Québec. Sur rendez-vous, le jour ou le soir. Tél.: 522-1803.
54847 13-9 (1 ms) 154 j.n.o.

On demande travail

COUTURIERE travail soigné, confection remodelage, altérations. Satisfaction entière garantie. Adultes et enfants. Tél.: 681-3190.
55350 1-10 (3 fs) 156 A

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
54842 10-9 (1 ms) 188 A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
54702 7-9 (1 ms) 189

Réparations de T.V.

REPARATION télévision, stéréo, radio, 524-5679, 524-5671. Croteau Electrique, 326 Caron. Nous testons gratuitement les lampes.
55372 1-10 (1 ms) 193 A j.n.o.

AUSSI: Réfrigérateurs, poêles, lessiveuses sécheuses, enregistreuses, stéréos. — Consultez: Service Maguire, 683-7731. Service dans 24 heures.
54726 3-9 (1 ms) 190 A

Servantes demandées

PERSONNE sérieuse demandée pour ouvrage général. Sachant faire la cuisine, pas d'enfant, pas de lavage. Chambre seule. Pour informations, s'adresser à: 171 ABERDEEN.
55229 25-9 (6 fs) 198

2 ENFANTS bon salaire. Pour informations, s'adresser à 2542 DE LA FABRIQUE, Sillery. Tél.: 683-4656.
1-10 (9 fs) 198

OCCASION d'apprendre l'anglais comme aide ménagère. Légers travaux, maison moderne, $15.00 par semaine. Ecrire à: Mrs F. SHAPERO, 25 Timberlane Drive, Downsview (Toronto) Ontario.
55310 28-9 (6 fs) 198

OCCASION

AGREABLE FAMILLE américaine offre une situation comme ménagère pour personne au-dessus de 22 ans, responsable, sociable et animée de bonnes dispositions. Agréable foyer: salaire du début $125.00 par mois. Références personnelles nécessaires. Avancerons transport. Ecrivez: Mme HOWARD NEWMARK, 115 South Compo Road, Westport, Conn., U.S.A.
55009 16-9 (24 fs) 198

Télévision à vendre

INCROYABLE ! seul atelier reconditionnant votre télévision, trouble de chassis, jobbé $12, garanti, lampes neuves 17-21-24 pouces, $18.95 garantie 12 mois. Télévision $30. à $190. garanties 1 an. Location $10.00 par mois montants versés créditées si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773 St-Vallier Ouest. 681-5486.
54458 27-8 (j.v.s. au 28-10) 209 B

Terrains à vendre

LAC ST-CHARLES pour chalet 70 x 70 boisé, $300, $25 par mois. Autres terrains sur le bord d'un lac privé à prix divers. Pour informations, Tél.: 842-2841 ou 839-9374.
55222 24-9 (1 ms) 210

ST-RODRIGUE, magnifique terrains près église, école, différentes grandeurs égouts, aqueduc 10% comptant, 1% par mois. Hâtez-vous pour un meilleur choix. ODILON HAMEL. Tél.: 623-2767.
54987 18-9 (j.v.s. au 18-11) 210

Terres à vendre

PRIX de débarras $650.00 terre boisée avec ruisseau, ST-GERARD. Vrai beau site pour chalet. 222,000 pieds carrés. Pour informations, s'adresser à Tél.: 626-0813.
55301 28-9 (6 fs) 212

TERRE à vendre, St-Louis de Pintendré, terre de 104 arpents avec roulant, maison de 8 pièces, étable, poulailler. SOCIETE IMMOBILIERE Québec Métropolitain, Giguère, 529-0047.
55367 1-10 (6 fs) 212

Octroi de $50,000

Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, annonce que l'Orchestre Symphonique de Montréal recevra la somme de $50,000 pour la saison 1965-1966. On sait que le ministère des Affaires culturelles avait octroyé des subventions de $25,000 à l'O.S.M., chaque année depuis 1962.

Le 3, installation de l'abbé A. Busque

L'abbé Amédée Busque, aumônier-vicaire à Beauceville, sera installé comme curé de la paroisse St-Luc, Dorchester, dimanche prochain, le 3 octobre, à 3 heures de l'après-midi.

Concours de labour

L'automne annonce la saison du concours de labour dans plusieurs parties du Canada, et maintenant les concurrents de l'est à l'ouest du pays s'y préparent. Cette année le concours national de labour est organisé conjointement avec le concours international, sur la ferme de Massey-Ferguson, à Milliken, Ontario, dans la région de Toronto.

Nous attendons 16 concurrents de 8 provinces canadiennes, qui prendront part au Concours National de Labour, qui est commandité par le Conseil Canadien des Laboureurs et qui est tenu dans une province différente chaque année. Chaque Association Provinciale de Laboureurs du Canada peut déléguer une équipe de deux de ses meilleurs laboureurs pour la représenter au Concours National. M. Yvon Bélisle, de Saint-Eustache, et M. Ange-Aimé Leduc, de Saint-Clet, seront les représentants du Québec.

Parmi les 14 délégués déjà enregistrés à ce concours, nous comptons des participants venant d'aussi loin que Vancouver et l'Ile-du-Prince-Edouard. Ils proviennent de fermes laitières, de fermes à grandes cultures et de jardins maraîchers. Leur âge varie entre 22 et 45 ans, et l'âge moyen est de moins de 35 ans. L'art de labourer, si essentiel à la bonne culture, n'est pas seulement réservé aux vieux cultivateurs.

Les champions de ce concours national auront la chance et l'honneur de détenir le trophée d'argent "Esso" pour une année. En plus, les deux meilleurs concurrents gagneront le "Voyage Esso", qui est un voyage d'étude à l'étranger.

En même temps que les derniers arrangements pour le concours national de 1965 étaient annoncés, M. Alex McKinney, président du Conseil Canadien des Laboureurs, faisait part que l'équipe canadienne gagnante, choisie dans la compétition de l'an passé, partira le 30 septembre pour Oslo, en Norvège, pour représenter le Canada au Concours Mondial de Labour.

M. Donald Dunkeld, de Claremond, Ontario, et le Dr Carl Willis, de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, en compagnie de leur gérant d'équipe, M. Ken Bowden, de St. Thomas, Ontario, arriveront à Oslo le 3 octobre. Ils pratiqueront pendant 4 jours avant les compétitions qui auront lieu les 8 et 9 octobre.

Vingt-deux nations seront représentées à ce concours international, commandité par l'Association Mondiale de Labour, et le champion se méritera la possession temporaire du trophée d'or "Esso".

Prévention des incendies

La municipalité de St-Hilarion a décidé que toutes les cheminées du village seront ramonées, sans aucune exception.

Chaque propriétaire est tenu de le faire, dans le but de prévenir les feux de cheminée qui se présentent fréquemment au cours de chaque hiver.

Ce nettoyage devra s'effectuer pendant la semaine de prévention contre les incendies, plus précisément du 4 au 9 octobre.

REFERENDUM

La tenue d'un référendum s'impose dans la paroisse, pour l'adoption du Règlement No 91 décrétant un emprunt de $8,500.00 par obligations.

A cette fin, le référendum se tiendra les 1er et 2 octobre de 8 h. du matin à 5 h. de l'après-midi, à la salle publique.

Les autorités municipales comptent que chaque propriétaire du village usera de son droit de vote, afin de donner son opinion sur ce règlement.

Contrats de $1,478,000

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard a signé récemment 18 contrats pour divers travaux de voirie d'une valeur totale de plus de $1,478,000, dont 10 contrats pour la région de l'est du Québec, dont 4 dans la région de Québec.

Un contrat de $103,775.99 a été accordé à l'Union des Carrières et Pavages Ltée, pour le terrassement et le gravelage de la route Saint-Bonaventure, dans Charlesbourg-Ouest et la ville de Neufchâtel comté de Québec.

Un contrat de $87,673 a été accordé à Michaud & Simard Inc., pour le revêtement en bitumocadam et en béton bitumineux, d'une section de la route 2-C, dans les villes de Duberger et Les Saules, comtés de Saint-Sauveur et de Québec. Les travaux s'étendront sur 2.33 milles.

Un contrat de $82,161.25 a été accordé à Rosaire Savard, pour le terrassement et le gravelage de la route Saint-Ubald-Hervey-Jonction, dans la paroisse de Saint-Ubald, comté de Portneuf, soit une longueur de 2.02 milles.

Un contrat de $63,031.60 est accordé à Modern Paving & Construction Ltd., pour le revê



à QUEBEC

Arts

Cro-Magnon — Raoul Roy, folkloriste canadien-français.

Atelier Renée Le Sieur — exposition des peintures de Réal Arsenault.

Musée du Québec — exposition de peintures d'enfants.

Galerie Zanettin — exposition des peintures de Joseph Giunta.

Palais Montcalm — Les Compagnons de la Chanson à 8 h. 30 p.m.

SAMEDI

Palais Montcalm — Matinées Symphoniques pour les jeunes de langue française à 10 h. 30 a.m. et de langue anglaise à 2 h. 30 p.m.

Convocations

Croix-Rouge de la jeunesse — assemblée du Conseil général des membres ce soir à 7 h. 30 p.m. à l'édifice de la Croix-Rouge.

Cercle Goethe de Québec — assemblée générale annuelle à 8 h. p.m. à l'amphithéâtre 0231 du Pavillon des Sciences Humaines à Ste-Foy.



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Mardi 12 oct. Théâtre Capitol

chef d'orchestre : **ZUBIN MEHTA**
soliste : **IGOR IOSTRAKH**

Programme :

Adagietto pour cordes, (5e symphonie) — Mahler
Concerto pour violon, Symphonie Fantastique — Mendelssohn Berlioz

LOCATION : Orch. 1 à 20, $5., 21 à 26, $4., 27 à 29, $3.; Balc. A à G, $4., H à O, $3., P à U, $1.50; Loges $5.50; taxe incl.

BILLETS EN VENTE ACTUELLEMENT

ciné BULLETIN

Voir *"Valeur morale des films"* chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmoshprère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Enquête mystérieuse (AR) à 7.30. Can-Can (D) à 8.55 hres.

CAPITOL. — L'invasion secrète (A) à 1.00, 4.35, 8.10. La panthère rose (AR) à 2.40, 6.15, 9.50. Dernier spectacle complet à 8.05.

CANARDIERE. — La chaste Suzanne (AR) à 1.05, 4.20 et 7.40. Un gynécologue accuse (P) à 2.45, 6.00 et 9.25. Représentation continue de 1.05 à 11.00. (6e semaine.

CARTIER. — The Great Spy Mission (AA) à 1.00, 5.05, 9.15. Sujets courts à 2.55, 7.00. A venir à 5.00, 9.10. She (AR) à 3.15, 7.20. Fin à 11.10 hres.

CINEAC 7e ART. — Le roman de Marguerite Gautier (AR) à 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 9.10. Sujets courts à 8.50. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Les vainqueurs (AR) à 1.00, 4.50, 8.50. Fureur de l'Ouest (A) à 3.40, 7.30. Fin à 11.20.

EMPIRE. — Huit et demi (AR) à 1.15, 3.48, 6.18, 8.50. Sujet court à 1.00, 3.33, 6.03 et 8.36. Fin à 11.06 hres. (2e semaine).

IMPERIAL. — Le secret de d'Artagnan (AA) à 12.48, 4.19, 7.50. Sujets courts à 12.45, 4.16, 7.44. Hôtel international (A) à 2.19, 5.47, 9.18 hres.

LAIRET. — Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. Un monde fou, fou, fou (AA) à 1.38, 4.58, 8.18. Fin à 11.00. (3e semaine).

LAURIER. — Le vice et la vertu (D) à 1.00, 4.25, 7.50 Nouvelles à 2.35, 6.00, 9.25. Girl Happy (AR) à 2.50, 6.15 et 9.40. Fin à 11.25 hres.

LEVIS. — La nuit du loup-garou (D) à 7.30. Deux nigauds contre Frankenstein (AA) à 9.12 hres.

LIDO. — Hold-Up au quart de seconde (A) à 7.30. Trahison sur commande (A) à 9.07 hres.

PARIS — Le souteneur (AR) à 12.05, 3.25, 6.35, 10.00. Hardi Pardaillan (A) à 1.30, 4.55, 8.25. Actualités à 3.20 et 8.14 hres.

PIGALLE. — A bride abattue (AR) à 12.30, 3.25, 6.00, 8.50. L'inconnue de Hong-Kong (AR) à 1.43, 4.35, 7.10, 10.00. Actualités à 3.15, 8.40. Fin à 11.30 hres.

PRINCESSE. — La flèche empoisonnée (A) à 1.18, 4.37, 7.56. Sujets courts à 1.00, 4.19, 7.35. Les mystères de Londres (AS) à 2.40, 5.56 et 9.15. Fin à 10.54 hres.

RIALTO. — Les fauves meurtriers (AR) à 1.00, 3.55, 6.50, 9.45. ommando au Viet-Nam (AR) à 2.23, 5.18, 8.13. Nouvelles et annonces à 3.43, 6.38, 9.33. Fin à 11.08 hres.

SILLERY. — Le Lion (A) à 7.30. La Strippeuse (AR) à 9.27. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY. — Salle Alouette : My Fair Lady (AA) sur réservation seulement à 8.00. Fin à 11.30. Matinées les mercredi, samedi et dimanche, à 2.00. Fin à 5.30. (3e semaine).

Salle Champlain: Un monde fou, fou, fou (AA) à 12.30, 3.17, 6.04, 8.58. A venir à 3.12, 5.59, 8.46. Fin à 11.40 hres. (3e semaine).

ST-ROMUALD. — Les diables du sud (AR) à 7.30. Echappement libre (AR) à 9.10 hres.

STUDIO 9. — Doctor Strangelove (A) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Les vainqueurs (AR) à 1.00, 4.50, 8.50. Fureur de l'Ouest (A) à 3.40, 7.30. Fin à 11.20 hres.

RESPIRATION

L'homme adulte respire de 50 à 60 fois par minute, tandis que la femme respire environ 80 fois dans le même temps.

Palais MONTCALM
Les Compagnons de la Chanson
Ce soir, 1er, le 2 et le 3 oct. 8 h. 30 p.m.
Billets en vente au guichet

Décès du Fr. Robert (J.-F. Bérubé)

Le Frère Robert, (Joseph-Ferdinand Bérubé), fils de Jean Baptiste Bérubé et de Zoé Garneau, né le 21 janvier 1893, à Saint-André de Kamouraska, est décédé le 30 septembre 1965, à l'hôpital du Saint-Sacrement.



Le Frère Robert laisse deux frères et deux soeurs : M. Léo Bérubé, juge, Rivière-du-Loup, M. Félix Bérubé, Saint-André de Kamouraska, Mme Jean-Boptiste Soucy, de St-Alexandre de Kamouraska et Mlle Léomie Bérubé, de St-Alexandre aussi, sa belle-soeur: Mme Camille Bérubé, Montréal; ses neveux et nièces: M. et Mme le juge Jean-Paul Bérubé, Rivière-du-Loup; M. et Mme le Dr Guy Bérubé, Rimouski; Mme Fernande Bérubé Larue, Rivière-du-Loup; M. et Mme le Dr André Trudel, (Suzanne) Sherbrooke; Mlle Marguerite Bérubé Rivière-du-Loup; Mlle Françoise Bérubé, aWshington, U.S. A.; Mlle Noëlla Bérubé, St-André Kamouraska; Mlle Rollande Bérubé, Rimouski; M. et Mme Bernard Lacoursière (Camilla), Montréal; M. et Mme Camille Soucy, Giffard; M. et Mme Médard Saucier, (Elizabeth) Val d'Or); M. et Mme Roger Bérubé (Montréal).

Les funérailles auront lieu dans la chapelle de la Maison Provinciale des Frères des Ecoles Chrétiennes, 2360, Chemin Ste-Foy, samedi, le 2 octobre, à 4 heures p.m.

C'est dans cette institution qu'est exposée la dépouille mortelle.

Décès de Mme Ernest Gale

Mme Ernest Gale, née Maria Bélair, épouse de feu Ernest Gale, est décédée le 29 septembre 1965, à Québec, à l'âge de 65 ans. Elle demeurait à 68, rue St-Louis.

Elle laisse dans le deuil ses enfants et beaux-enfants : M. Percy Gale, Dr et Mme Robert Claveau (Mabel) de Chicoutimi, M. et Mme Henry Gale (Rachelle Cauchon), M. Gordon Gale, M. et Mme Maurice Tessier (Suzanne); ses petits-enfants : Jacques, Yves, Céline Claveau, Sherley, Maureen, Gorden Gale, Lise, Micheline, Dianne, Marc Tessier; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Edouard Lapointe, Mlle Blanche Bélair, M. et Mme Edmond Boily, M. et Mme Villeneuve Rondeau.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi matin le 2 octobre en la basilique Notre-Dame de Québec.

L'inhumation se fera au cimetière Belmont. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

avis de décès

ALBERTSON. — A Montréal le 29 septembre 1965 à l'âge de 58 ans et 7 mois est décédée dame Elizabeth Le Vallée épouse de feu M. Godfred Albertson.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ du funérarium de Germain Lépine Ltée, 318, chemin de la Canardière à 8 h. 45, pour l'église de St-Pascal et de là au cimetière St-Charles. 30-9 (3 fs)

AUBIN. — A Montmagny, le 29 septembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Napoléon Aubin, époux de dame Aline Têtu.

Les funérailles aurant lieu samedi, à 2 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 26 St-Louis, Montmagny, à 1 heure 45, pour l'église de St-Mathieu, et de là au cimetière paroissial.

30-9 (2 fs)

BISSON. — A Lévis, le 30 septembre 1965, à l'âge de 47 ans et 10 mois, est décédé M. Fernand Bisson, époux de dame Simonne Vachon, demeurant à La Durantaye, cté de Bellechasse.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la salle paroissiale de La Durantaye, à 9 heures 45, pour l'église St-Gabriel de La Durantaye et de là au cimetière paroissial. 1-10 (2 fs)

BOIVIN. — A Québec, le 30 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Boivin, ex-employé de la St-Laurence Paper Bag, époux de feu dame Aldéa Huard, demeuant autrefois au no 31, rue Général McNaughton.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 40, pour l'église de Notre-Dame de la Pitié, et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 1-10 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 30 septembre 1965, à l'âge de 13 ans et 7 mois, est décédé accidentellement Richard, fils de M. Lucien Boucher, employé à la cité de Québec et de dame Gertrude Boisvert, demeurant à 478 Papineau.

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 2 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 1-10 (2 fs)

CHAMBERLAND. — A l'Orphelinat St-Sauveur, le 30 septembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adélard Chamberland, époux en premières noces de feu dame Alma Petitclerc et en secondes noces de feu dame Anna Villeneuve, demeurant à l'Orphelinat.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires de Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 1-10 (2 fs)

FAUCHER. — A Québec, le 30 septembre 1965, à l'âge de 12 ans et 9 mois, est décédé accidentellement Pierre, fils de Jean-Paul Faucher, employé de P. Ferland Inc., et de dame Marguerite Boily, demeurant à 421, Daniel.

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures p.m.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 2 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 1-10 (2 fs)

FOURNEL. — A Québec le 29 septembre 1965 à l'âge de 65 ans et 2 mois est décédé M. J. Alfred Fournel, du corps des Commissionnaires époux en premières noces de feu dame Reina Veilleux et en deuxièmes noces de dame Simone Déry demeurant à 2510, avenue Perreault.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 h. 30.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35, Est Grande-Allée à 11 h. 15, pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière Mont-Marie à Lévis. 30-9 (3 fs)

GAGNON. — A Québec, le 30 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Eugène Gagnon, célibataire, fils de feu M. François Gagnon et de feu dame Adèle Ouellet, demeurant à 686 est, rue St-Joseph.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.

Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 7 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 1-10 (1 fs)

GALE. — A Québec, le 29 septembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Maria Bélair, épouse de feu M. Ernest Gale, demeurant à 68, rue St-Louis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour la Basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière Belmont. 30-9 (3 fs)

GINGRAS. — A Québec, le 30 septembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Adrien Gingras, technicien en art dentaire, époux de dame Carmen Manseau, demeurant à 134, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu lundi, le 4 octobre, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 8 heures 50, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 1-10 (2 fs)

GUENARD. — A Québec le 29 septembre 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Henri Guénard, employé de L.-P. Racine, époux de dame Jeanne d'Arc Cloutier, demeurant à 375, rue Daniel.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290 1ère Avenue, à 7 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 30-9 (2 fs)

LANDRY. — A l'hôpital St-Rédempteur de Matane, le 29 septembre 1965, à l'âge de 55 ans et 6 mois, est décédée Mlle Gabrielle Landry, fille de feu M. Napoléon Landry et de dame Délinas Bélanger, de Matane.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Léon Sirois & Fils Inc., 45 rue St-Georges, d'où le convoi partira samedi à 4 heures 15 p.m. pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera chanté à 4 heures 30, et de là au cimetière paroissial.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1-10 (2 fs)

LABONTE. - A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 29 septembre 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Rosana Vallée, épouse en premières noces de feu M. Alexandre Bernier et en secondes noces de M. Rolland Labonté.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 26, St-Louis, Montmagny, à 10 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière St-Pierre de Montmagny où un libera sera chanté. 30-9 (2 fs)

LECLERC. — A Stoneham le 29 septembre 1965 à l'âge de 82 ans est décédé accidentellement M. Arthur Leclerc, rentier, demeurant à Stoneham.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ des salons funéraires Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue à 9 h. 20, pour l'église de Stoneham et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile. 30-9 (2 fs)

LEVASSEUR. — A l'hôpital Notre-Dame de Fatima, de La Pocatière, le 29 septembre 1965, à l'âge de 81 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph Levasseur, époux en premières noces de feu dame Eva Levasseur et en secondes noces de feu dame Josephine Couturier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Roland Caron, St-Pascal, Kamouraska, à 2 heures 40, pour l'église de St-Germain de Kamouraska, et de là au cimetière paroissial. 30-9 (3 fs)

NICOL. — A Québec le 30 septembre 1965 à l'âge de 37 ans ans et 8 mois est décédée dame Rosa Rouillard épouse de M. Joseph Nicol demeurant à 349 Est, 50ème Rue, St-Rodrigue.

Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9 h. 45, pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière de Charlesbourg.

Le trajet se fera en automobile. 30-9 (3 fs)

PARADIS. — A Québec, le 28 septembre 1965, à l'âge de 84 ans et 6 mois, est décédée dame Marie-Louise Jobin, épouse de feu M. Louis Paradis, demeurant à 385, rue Bagot.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30.

Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 11 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 29-9 (3 fs)

PLOURDE. — A l'Hôpital Général, le 29 septembre 1965, à l'âge de 64 ans et 11 mois, est décédée dame Adrienne Levesque, épouse de M. Sylvio Plourde demeurant à 325, rue Lafayette.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270 Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 30-9 (2 fs)

PROULX. — A Québec le 29 septembre 1965 à l'âge de 81 ans et 7 mois est décédé M. l'abbé N.-J. Proulx, fils de feu M. J.-Narcisse Proulx et de feu dame Elmire Sansfaçon, présentement exposé au pensionnat St-Louis de Gonzague, 980, rue Richelieu. La translation des restes mortels aura lieu dimanche soir à 7 h. 30 pour la Basilique Notre-Dame de Québec où le service sera chanté lundi matin à 10 heures.

L'inhumation se fera au cimetière St-Charles. 30-9 (3 fs)

ROBITAILLE. — A Québec le 29 septembre 1965 à l'âge de 83 ans et 1 mois est décédée dame Hélène Brousseau épouse en premières noces de feu Charles Tessier et en deuxièmes noces de feu François-Xavier Robitaille demeurant à 540, 4e Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Paul-H Tremblay, 698, 5e Rue à 8 h. 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 30-9 (3 fs)

ROY. — A Ste-Claire, Dorchester, le 29 septembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Georges Roy, ex-propriétaire d'autobus, époux en premières noces de feu dame Blanche Laverdière et en secondes noces de dame Imelda Rioux.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ de sa résidence à Ste-Claire, Dorchester, à 3 heures 50, pour l'église de Ste-Claire et de là au cimetière paroissial. 30-9 (3 fs)

SEMINARA. — A Québec le 29 septembre 1965 à l'âge de 72 ans est décédé M. Francisco Antonio Seminara époux de feu dame Maria-Rose Marondo demeurant à 2332, Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures 30.

Départ des salons funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1720, Canardière à 8 heures 15, pour l'église St-Pie X et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 30-9 (2 fs)

TURGEON. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 29 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Turgeon, époux en premières noces de feu dame Joséphine Turgeon et en secondes noces de dame Emilie Guay.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Gonzague Valois & Fils enrg., à 9 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 30-9 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

BELANGER. — Samedi le 2 octobre 1965, à 3 heures p.m., en l'église de Cap-St-Ignace, sera chanté le service anniversaire de M. E. Zénon Bélanger, commis de malle.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 55353 30-9 (2 fs) S.A.

BLAIS. — Samedi, le 2 octobre 1965, à 9 heures en l'église du St-Sacrement, sera chanté le service anniversaire de dame Azilda Vaillancourt, épouse de feu M. Gustave Blais.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 55313 1-10 (1 fs) S.A.

CARRIER. — Samedi, le 2 octobre 1965, à 10 heures, en l'église de St-Charles de Bellechasse sera chanté le service anniversaire de Mme Edouard Carrier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 55399 1-10 (1 fs) S.A.

Répartition de l'enseignement

A St-Urbain, l'enseignement primaire est distribué aux écoles Sainte-Claire et Dominique-Savio, où 403 élèves sont inscrits.

Quant aux étudiants du secondaire, ils doivent se rendre à Baie-St-Paul chaque jour. Pour les garçons, il s'agit de la 8ème année en montant et, pour les filles, à partir de la 10ème année; 41 garçons et 19 filles sont ainsi transportés en autobus chaque jour à cette fin.

20 étudiants de la paroisse fréquentent des institutions secondaires à l'extérieur du comté.

D'autre part, 8 jeunes filles de St-Hilarion fréquentent les cours de 9ème année à St-Urbain.

Le personnel enseignant de la Commission Scolaire de St-Urbain se chiffre à 16.

M. M. Gaudreau réélu à la Légion canadienne

M. Maurice Gaudreau, c.d., a été réélu commandant du Conseil de la ville et du district de Québec de la Légion canadienne récemment lors d'une assemblée du groupement. Il sera secondé par M. Benoit Tremblay et Mlle Charlotte Larue qui ont été respectivement élus assistant-commandant et secrétaire-trésorière.

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 522-2556
Dr André Crevier, o.d.
OPTOMETRISTE

AUJOURD'HUI

VENDREDI

CANAL

10.30 A.M.
11—Musique
11.00
4—Musique
11.28
11—Aujourd'hui à CBVT
11.30
11—Long métrage
"Le ciel n'est pas à vendre" — Tous — Film religieux d'Ernest Marischka, avec Annie Rosar, Hans Holt et Viktor de Kowa.
12.00 P.M.
4—Dessins animés
12.10
4—Horaire commenté
12.15
4—Nouvelles et météo
12.30
4—De tout, de tous —
1.00
4—Palmarès
11—Téléjournal
1.05
11—Long métrage
"Incognito" — Adultes — Comédie policière, avec Eddie Constantine, Danik Patisson, Gaby André et Tilda Thamar. Un agent du F.B.I. est nommé vice-consul en France afin de démasquer une bande de faux monnayeurs.
2.00
4—Féminitié
2.30
4—La sieste —
"Les aventures du Mekong" — Adultes — Ce film d'aventures met en vedette Dominique Wilms, Jean Gaven et Jean-Pierre Kerien, et fut tourné entièrement au Sud-Vietnam et raconte les aventures de deux Français et d'un Italien.
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—To Tell The Truth
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
5—Take Thirty
4.00
4—Capitaine Bonhomme
5—Moment of Truth
11—Bobino
4.30
5—Magic Boomerang
11—La boîte à surprises
5.00
4—Télé-Popeye
5—Cartoons
11—Radisson
5.30
4—L'histoire du Far West
5—Music Hop
11—Nos frères les hommes
6.00
4—Télé-Québec
5—Autumn Edition
11—Jeunesse oblige
6.30
5—Shindig
11—Téléjournal
6.45
11—Supplément régional
6.46
4—Nouvelles
6.50
11—Rond-Point

CANAL

7.00
4—La famille Stone
5—Human Jungle
11—Aujourd'hui
7.30
4—En première —
"Le gaucher" — Adultes — Western, avec Paul Newmann et Rita Milan. Pour venger la mort de son patron, un homme terrorise la population. Mise en scène soignée. Psychologie fouillée. Interprétation sensible. Esprit de vengeance.
8.00
5—Get Smart
11—Les insolences d'une camera
8.30
5—The Tommy Hunter Show
11—Cinéma international —
"Par-dessus les moulins" — Adultes, avec réserves — Comédie, avec M. Mastroianni, Sophia Loren et Vittorio de Sica. Le gouverneur d'une province occupée est sensible aux charmes d'une jolie meunière. Effets comiques lourds. Bons comédiens.
9.00
5—Friday Night at the Movies :
"Stage Fright" — Adultes, avec réserves.
9.30
4—Monsieur Banco —
Quizz musical.
10.00
4—Arrêt — Histoire variées sur films.
10.15
11—Les couche-tard
10.45
11—Micheline
11.00
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.10
4—Nouvelles sportives
11.14
5—Viewpoint
11.15
4—Heure exquise —
"L'amour n'est pas un péché" — Adultes — Comédie, avec Haryse Martin, Robert Dhéry et Colette Brosset. Un misogyne et une féministe habitent des appartements voisins. Point de départ original. Quelques plaisanteries déplacées.
11.20
5—Late Scores
11—Supplément régional et météo
11.25
5—Penthouse 5 :
"Battle Zone"
11.26
11—Nouvelles sportives
11.30
4—Les nouvelles et météo
11.31
11—Cinéma —
"La fête espagnole" — A déconseiller — Drame, avec Peter van Eyck et Dahlia Lavi. Un membre de la brigade internationale en Espagne décide de déserter. Cruautés. Scènes d'alcôve.
12.45 A.M.
4—Fin des émissions
1.00
11—Fin des émissions
1.10
5—Sign Off

DEMAIN

SAMEDI

CANAL

8.30 A.M.
11—Musique
9.13
11—Aujourd'hui à CBVT
9.15
11—Cours universitaires —
Géographie humaine, avec M. Pierre Cazalis, de l'université de Sherbrooke.
10.00
11—Cours universitaires —
La civilisation traditionnelle du Canada français, avec M. Luc Lacourcière, de l'université Laval. — "A la découverte du conte populaire",
10.45
11—Cours universitaires —
Eléments d'anthropologie, avec M. Guy Dubreuil, de l'université de Montréal.
11.30
11—Tour de terre
12.00 P.M.
4—Musique
11—La souris verte
12.30
4—Horaire commenté —
4—De tout, de tous
11—Les coulisses de l'exploit
1.00
4—Safari
1.30
4—De Paris à Broadway —
Comédies musicales
5—Music
11—Rebin des Bois
1.58
5—Opening
2.00
5—World of Sport — Major League Championship Baseball.
11—Baseball
2.30
4—La sieste —
"Allo ! je t'aime" — Adultes Comédie, avec Denyse Grey, Robert Lamoureux et Claude Farell. Un jeune peintre de talent s'amourache d'une veuve riche et jolie. Réalisation quelconque. Interprétation assez comique. Trivialités de langage.
4.00
4—Dessins animés
4.15
5—Music
4.30
11—Echos du sport
5.00
4—Défi du danger —
(Série policière)
5—Forest Rangers
11—Cinéma —
"Bomba dans les volcans en feu" — Tous — Film d'aventures, avec Johnny Sheffield et Donald Woods. Un enfant qui connait l'emplacement d'un trésor est enlevé par un explorateur.
5.30
4—Mademoiselle de Paris —
(Intérêt féminin)
5—General Foods
6.00
4—Dernier recours
5—Teen Club
6.15
4—Assurance-Vie Desjardins
6.30
4—Emission politique —
11—Téléjournal

CANAL

6.45
4—Nouvelles
11—Langue vivante
7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—The Beverly Hillbillies
11—Jeunesse oblige
7.30
5—The Untouchables
8.00
4—Comment ? Pourquoi ? avec Janette Bertrand.
5—The Beatles — Big Night Out
11—La poule aux oeufs d'or
8.30
4—A la brunante —
"La nuit sauvage" — Adultes—Drame d'aventures, avec Virginia Maye, Stephen Mac Nally et Dale Robertson. Deux bandits veulent tuer un policier responsable de l'arrestation de leur frère. Haine et vengeance. Nombreuses scènes brutales.
5—American Motors
11—Billet de faveur —
"L'espionne des Ardennes"— Adultes, avec réserves —Film avec Howard Keel, Tina Louise et Warner Anderson. Une espionne allemande est volontairement blessée et abandonnée dans un secteur américain. Bons moments de suspense. Liaisons.
10.00
4—Nouvelles et météo
11—Votre choix —
Invités : Robert Roussil, Irène Apiné, des élèves des Beaux-Arts et Alain Denys.
10.15
4—Nouvelles sportives
10.20
4—Les incorruptibles
10.30
5—The Juliette Show
11—Fenêtre sur scène —
"Humulus, le muet", avec Jacqueline Maillant et Paul Demonge. Humulus ne peut prononcer qu'un mot par jour. Il garde le silence pendant dix années afin d'accumuler assez de mots pour faire une déclaration d'amour.
10.45
11—Téléjournal
11.00
5—CBC-TV News
11—Football canadien — Ottawa à Calgary
11.09
5—Penthouse 5 :
"Johnny Belinda"
11.16
11—Nouvelles sportives
11.20
4—Adagio —
"Une étoile est née" — Adultes — Comédie musicale, avec Jack Carson, Judy Garland et James Mason. Un artiste célèbre aide une jeune fille dans sa carrière et l'épouse. Grande valeur humaine et psychologique. Bons interprètes. Dénouement. Conduite répréhensible.
12.43 A.M.
5—Sign Off
1.30
11—Fin des émissions
1.55
4—Fin des émissions

SERVICES SPÉCIAUX

MAHEU & MAHEU CO.
INSECTICIDES
REPRESSION DE TOUT INSECTE ET RONGEUR
319, Du Pont, Québec 2
525-8380 ou 525-8345

MUSIC HALL DE MOSCOU
THEATRE CAPITOL
7 - 8 - 9 OCT.
matinée le samedi
IL RESTE UN CHOIX LIMITE DE BILLETS EN VENTE ACTUELLEMENT
Veuillez ne pas demander de réservation par téléphone.



DIAMANT GARANTIE
PLANS DE CREDIT
Epargnez de 20% à 50% au comptant
OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER - IMPORTATEUR
DIAMANTAIRE
802 ST-JOSEPH — QUEBEC
28-9 (1-10) S.S.

HENRI DION FOURRURES
Prix imbattables
576 DE MAZENOD
TEL. : 525-9702
55169 22-9 (1.mer.v. au 19-11) S.S.

Fleurs José
Coin Henri-Bourassa Canardière
523-6901
623-2950
FLEURISTE
54989 20-9 (1.mer.v. au 17-11) S.S.

Autre avion américain abattu par un sol-air

WASHINGTON — (AFP) — Au cours d'une conférence de presse jeudi au Pentagone, le secrétaire à la Défense Robert Mcnamara a confirmé qu'un avion américain a été récemment abattu au-dessus du Nord-Vietnam. C'est vraisemblablement par le tir des missiles sol-air que cet appareil a été atteint, a poursuivi le chef du Pentagone.

Si la perte de cet avion est effectivement attribuable aux rockets anti-aériens dont les installations se trouvent au nord du 17ème parallèle, cette perte porte à quatre le total des chasseurs américains abattus de cette façon dans le ciel du Nord-Vietnam.

Le nombre des militaires américains actuellement au Vietnam-Sud est de 130,000 hommes, a poursuivi le secrétaire à la Défense, soit 5,000 hommes de plus que le plafond fixé le 28 juillet dernier par le président Johnson. Mais M. McNamara a rappelé que M. Johnson avait lui-même souligné que l'envoi de nouveaux renforts dépendrait des besoins du commandement américain au Vietnam, besoins qui seront satisfaits dans toute la mesure du possible.

Par ailleurs, le secrétaire à la Défense a fait savoir à sa conférence de presse que 98% unités de la garde nationale et des réserves totalisant 145,000 hommes et non pas 150,000 comme on l'avait dit antérieurement vont subir un entraînement intensifié afin d'atteindre l'état le plus élevé de préparation au combat. Parallèlement, 750 unités de réserve dont le personnel s'élevait à 55,000 hommes seront supprimées dès que possible.

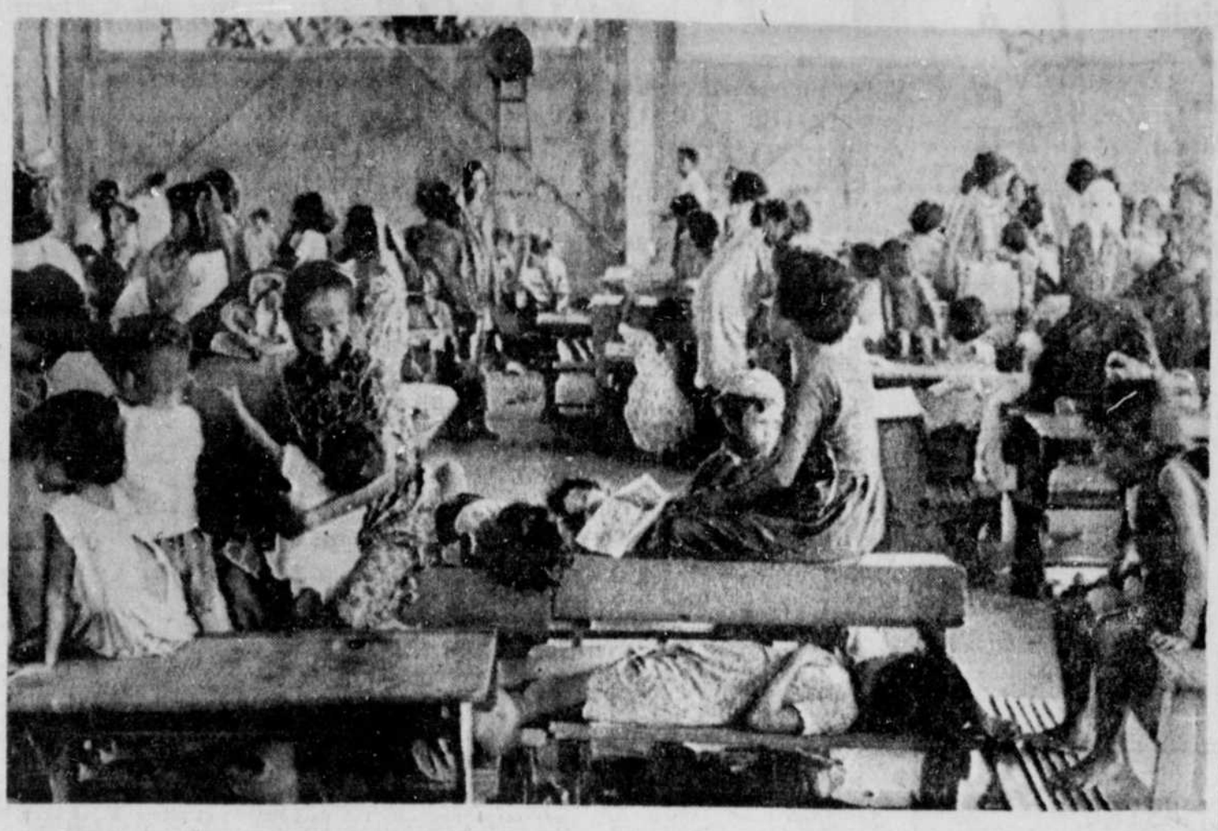
Des spécialistes dont l'entraînement a été particulièrement poussé ces derniers temps seront le plus tôt possible versés dans les unités à haute priorité de la garde nationale et des réserves.

M. McNamara a précisé que les 145,000 hommes dont l'entraînement va être accéléré appartiennent dans une large mesure à trois divisions et à six brigades indépendantes de la garde nationale.

Les exécutions

La mise à mort de prisonniers américains au Vietnam-Nord est une violation flagrante de la convention de Genève, un acte de barbarie et une violation aux lois de la guerre, a fait encore ressortir M. McNamara à sa conférence de presse. Ce dernier, qui faisait allusion à l'exécution récente de deux militaires américains au Vietnam-Nord, a ajouté que de tels actes sont de nature à soulever la réprobation à travers le monde.

Parlant ensuite des opérations contre le Vietcong, le chef du Pentagone a dit qu'elles sont caractérisées par la diminution des attaques de grande envergure des unités communistes.



● Les personnes évacuées de la région volcanique se reposent dans un gymnase de la ville de Tanauan. La plupart des réfugiés sont des enfants. Ils utilisent les pupitres d'écoles en guise de lit. (UPI Téléphoto)

Visite à New York

New-York (P.C.) — Le ministre du Commerce et de l'Industrie au Québec, M. Gérard Lévesque, a entrepris jeudi une visite de deux jours à New-York. M. Lévesque profitera de son séjour ici pour visiter l'exposition mondiale.

A la Maison du Québec, jeudi, il devait assister à une réception à laquelle étaient attendues quelque 150 personnes des cercles financiers de New-York. M. Lévesque est le ministre responsable de l'Exposition mondiale de 1967 à Montréal.

M. Lévesque se rendra à l'exposition vendredi et rencontrera M. Charles Poletti, vice-président des affaires internationales et des exhibits à l'exposition de New-York. Il s'entretiendra également avec M. Martin Stone, directeur de la section des exhibits industriels à l'exposition, et y visitera divers pavillons.

Il rentrera à Québec samedi.

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399 de la Canardière
Tél 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

Le volcan Taal a fait de nouveau éruption

(Selon Reuters, P.A., A.F.P.)

MANILLE — Le volcan Taal a de nouveau fait éruption jeudi, crachant de la boue bouillante et de la fumée à 2,000 pieds dans les airs, tandis que les insulaires travaillent frénétiquement à récupérer leurs possessions, abandonnées mardi dans l'évacuation de l'île.

Les autochtones, ne tenant pas compte des avertissements des experts, qui prévoient que les sourds grondements du volcan laissent présager d'autres irruptions, sont retournés dans leur île à bord de minuscules embarcations pour y rescaper le bétail qui a survécu à la dernière éruption.

On n'a pas encore révélé le nombre des morts dans cette catastrophe. La Croix-Rouge en a dénombré 107, mais des centaines d'autres sont probablement ensevelis sous des tonnes de lave, de boue et de cendres.

Les experts et les sauveteurs ne peuvent entreprendre une fouille systématique de la cendre volcanique qui recouvre la moitié de l'île de 12 milles carrés.

On avait craint au début que plus de 2,000 personnes aient perdu la vie dans cette catastrophe, mais on croit que ce chiffre ne dépassera pas 500.

LE SEISME S'ETEND

La terre s'entrouvre maintenant jusqu'à 8 milles du volcan Taal, menaçant d'engloutir la ville de Lemery que ses habitants fuient précipitamment. Les fissures qui sillonneraient la ville de part en part partiraient, selon des témoins, d'un fleuve coulant près de Lemery, le Calaca, et remonteraient vers le nouveau cratère du volcan. Le fleuve est sorti de son lit et a inondé une partie de la ville qui est située au-dessous du niveau de la mer.

Des journalistes qui ont survolé jeudi le volcan ont vu du nouveau cratère jaillir jusqu'à 1,000 pieds de hauteur de la vapeur et de la boue, toutes les trente secondes environ. Du vieux cratère ne s'échappent que des jets de vapeur. Cette activité ininterrompue fait craindre à M. Alcaraz, directeur de la commission du vulcanologie, une nouvelle éruption. Devant ce danger, les équipes de secours parties à la recherche des corps des victimes ont dû s'éloigner des abords du volcan.

Huit hommes-grenouilles ont plongé dans le lac autour du volcan mais n'ont retrouvé aucun corps. Aucun survivant ne s'est manifesté au pied du volcan qui, ainsi que l'île minuscule l'entourant, paraissent désolés et recouverts aux deux tiers de cendres et de boue. Selon un géologue américain, le lac pourrait se transformer lui-même en cratère volcanique.

Nos villes que l'automobile paralyse

Pour résoudre ce grave problème, y a-t-il d'autres solutions que de mettre les rues à sens unique et d'interdire le stationnement? SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous offre un article qui entrevoit des solutions pour éliminer les encombrements et rendre nos cités à leurs habitants. Procurez-vous SÉLECTION!

LES COURS DU SOIR
à
L'ACADEMIE DE QUEBEC
(Extension de l'Enseignement)

COURS SPECIAUX

Assurances générales	mercredi	$75.
Estimation en construction	jeudi	50.
Evaluation (1)	lundi	75.
Evaluation (2)	lundi	75.
Guide touristique	mardi et jeudi	75.
Immeuble	mardi	100.
Personnalité	lundi	75.
Valeurs et Placements	mardi	25.
Vente	vendredi	75.

DERNIERE SEMAINE POUR INSCRIPTION

Pour renseignements supplémentaires, demandez le prospectus ou téléphonez à

M. Nivard Bélanger, directeur des cours
Académie de Québec, Ste-Foy
Tél.: 681-7751 poste 55

COMITE

Le parti progressiste-conservateur annonce l'ouverture de son comité central pour le Québec métropolitain et les comtés de l'Est
au 490 LEARMOUNTH (coin Moncton)
Tél.: 681-4532

CONVENTIONS

Le parti progressiste conservateur tiendra ses conventions pour les comtés suivants au cours de la fin de semaine:

Samedi (2 octobre) à 8h. p.m.: BONAVENTURE
RIMOUSKI

Dimanche (3 octobre) à 2h. p.m.: Matapédia-Matane — Gaspé

à 8h. p.m..
Rivière-du-Loup

Calendrier

VENDREDI, 1er octobre 1965
S. Remi, év. et conf.
Demain :
SS. Anges Gardiens

SOLEIL: Lever: 5.46 Coucher: 5.24
LUNE: Lever: 2.11 Coucher: 10.26

Les marées de vendredi, 1er oct.
Hautes: 11.32 a.m. — 11.48 p.m.
Basses: 6.47 a.m. — 6.33 p.m.
Les marées de samedi, 2 octobre
Hautes: 12.33 a.m. — 12.51 p.m.
Basses: 7.35 a.m. — 7.18 p.m.
PHASES de la LUNE en OCTOBRE
Premier quartier le 2, à 7h. 37 a.m.
Pleine lune le 10, à 9h. 14 a.m.
Dernier quartier le 17, à 2h. 00 p.m.
Nouvelle lune le 24, à 9h. 11 a.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

OUI, NOUS CULTIVONS LA CRIMINALITE . . .

. . . Si la T.V., la radio, les revues, les journaux, spectacles, législateurs, citoyennes et scitoyen inconscients contribuent à avilir ou à laisser avilir la Jeunesse, de pair avec ces adultes-bébés qui ne peuvent se passer de la bouteille ou qui se promènent le derrière-à-l'air, etc.

(Espace payé par H.P.)

Washington met en doute le sérieux de la proposition de F. Castro

WASHINGTON (A. F. P.) — Le département d'Etat estime que la proposition du premier ministre Fidel Castro de permettre à des ressortissants cubains de quitter librement l'île des Curaïbes pour rejoindre leurs familles aux Etats-Unis, s'ils en expriment le désir, est à la fois vague et ambiguë et qu'il convient de mettre en doute le sérieux de cette offre.

La déclaration du département d'Etat rappelle au gouvernement cubain que s'il a des propositions sérieuses à faire sur un plan officiel, il peut les formuler par la voie diplomatique et qu'elles seront alors étudiées par le gouvernement des Etats-Unis avec toute l'attention qu'elles méritent. Les milieux officiels américains soulignent que les doutes qu'ont fait naître la proposition de M. Castro dans un récent discours sont dus au fait qu'aucune communication officielle n'a été reçue de La Havane et qu'il ne s'agit en somme que de remarques faites à bâtons rompus dans une allocution du premier ministre qui a revêtu un caractère de propagande.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a lu la déclaration suivante à sa conférence de presse quotidienne: "Un examen du texte du discours de Castro fait ressortir que la prétendue proposition en vue de permettre à des familles cubaines de rejoindre leurs parents exilés aux Etats-Unis est à la fois vague et ambiguë. Les termes de cette proposition, la forme qu'elle a revêtue et la façon dont elle a été formulée font douter de son sérieux.

"Conformément aux traditions humanitaires, et conformément à la coutume qu'ils ont toujours respectée de donner asile et assistance à plus d'un quart de millions de Cubains qui se sont enfuis de l'île et qui continuent d'arriver dans ce pays, les Etats-Unis ont toujours été, et sont toujours, préoccupés par le problème que pose la réunion des familles cubaines mais en même temps les Etats-Unis se préoccupent des graves risques que courent les personnes qui s'échappent de Cuba à bord de petites embarcations par suite des mesures préventives prises par le gouvernement cubain".

La déclaration du département d'Etat conclut: "Si le régime cubain partage sincèrement ces soucis et s'il a une proposition sincère à faire officiellement, des voies diplomatiques lui sont toujours ouvertes. Toute proposition de cette sorte serait étudiée avec le plus grand soin par ce gouvernement à la lumière de la législation américaine et des règlements en vigueur".

Evangile du dimanche

XVIIe dim. après la Pentecôte (S. Matth., XXII. 35-46)

En ce temps-là, les pharisiens vinrent trouver Jésus, et l'un deux, qui était docteur de la loi, lui demanda pour le tenter: Maître, quel est le plus grand commandement de la loi? Jésus lui répondit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement; et voici le second, qui lui est semblable: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Ces deux commandements renferment toute la Loi et les Prophètes. Comme les pharisiens étaient réunis là, Jésus leur fit à son tour cette question: Que pensez-vous du Christ? de qui est-il fils? De David, répondirent-ils. Comment donc, ajouta-t-il, David, qui était inspiré, l'appelle-t-il son Seigneur, lorsqu'il dit: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Aucun d'eux ne put lui répondre, et depuis ce jour personne n'osa plus l'interroger.

Un autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE $1000



M. Trevor Sutton (à gauche), 1344, rue Lafontaine, Ste-Dorothée, P.Q., reçoit de M. André Bérubé, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de $1,000 en argent. Des certificats de $1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner $1,000. W-95

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson
KING SIZE



Pollack QUÉBEC

NOUVEL HORAIRE DE LIVRAISON AUTOMNE 65
EN VIGUEUR le 1er octobre
VILLE — Tous les jours excepté le lundi

9 Hres A.M. Haute-Ville, du Château à la limite de Ste-Foy.

2 Hres P.M. Basse-Ville, de la Traverse aux limites de la ville à l'ouest, Quartier Limoilou, St-Pascal.

9 Hres A.M. Lévis, Lauzon, Bienville, Chaudière Bassin, Hospice Guay, St-David, St-Romuald, New Liverpool, St-Jean Chrysostome, Cap-Rouge, Ste-Foy, Charny, St-Télesphore, Breakeyville, St-Rédempteur.

Courville, St-Grégoire, Giffard, Ange-Gardien, Château-Richer, Rivière-aux-Chiens, Ste-Anne de Beaupré, Beaupré, St-Joachim, St-Michel de Beauport, Laval, Villeneuve, Boischatel, Beauport.

9 Hres A.M. Charlesbourg Ouest, Ville Duberger, Les Saules, Ancienne-Lorette, Champigny, Val St-Michel, Camp Valcartier seulement, Loretteville, Village Huron, Château d'Eau, Ville de Belair, Village Valcartier, Québec-Ouest, Neufchâtel.

9 Hres A.M. St-Pierre de Charlesbourg, Orsainville, Notre-Dame des Laurentides, Lac St-Charles, Lac Beauport, St-Emile, Château Bigot, Gros Pin, St-Albert LeGrand.

MERCREDI & VENDREDI

9 Hres A.M. Ile d'Orléans

MARDI, JEUDI & SAMEDI

9 Hres A.M. Village St-Augustin, Village de Neuville, Les Ecureuils, Donnacona.

JEUDI

9 Hres A.M. Pont Rouge, Ville St-Raymond

Veuillez conserver cet horaire pour références futures
Pour commandes postales ou téléphoniques,
ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292
HEURES D'AFFAIRES:
Du lundi au samedi inclusivement: 9h.30 a.m. à 5h.30 p.m.
OUVERT jusqu'à 9h.30 p.m. le jeudi et le vendredi soir.

l'Action

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures

Manque de dynamisme chez les organisations de loisirs

Les organisations paroissiales sont en général fort peu dynamiques et celles qui s'occupent de loisirs ne dérogent pas à cette règle. Cette conclusion assez catégorique est le résultat d'une étude sur les loisirs dans le diocèse de Rimouski, réalisée par MM. Jean Laliberté, étudiant en science politique de l'université Laval et Gilbert Michaud, étudiant en sociologie de l'université de Montréal.

Les considérations générales de l'étude soulignent ces points : "Pour plusieurs, la routine semble être la seule norme d'action : fondées souvent pour répondre à un besoin très localisé (patinoire, terrain de jeux d'été...) elles se montrent incapables d'évoluer et d'élargir leurs activités premières. C'est ainsi que dans certaines localités on en est arrivé à avoir une organisation pour la patinoire, une autre pour le terrain de jeux, une autre pour les tennis, une autre encore pour le baseball etc...

"Il faut remarquer que presque partout l'accent est nettement mis sur le sport, tellement que l'on en vient à identifier sports et loisirs. Ce phénomène s'explique en partie par le fait que ce sont là les activités qui semblent au goût du plus grand nombre. Mais, ce faisant, on se trouve à négliger beaucoup l'organisation des loisirs pour les filles... On constate que les terrains de jeux pour filles sont toujours plus mal pourvus que ceux des garçons, même si le chiffre de présence des filles est plus élevé...

Dans leur étude, MM. Laliberté et Michaux affirment que les terrains de jeux sont partout pitoyables : aucun d'eaux n'a jamais été aménagé par un spécialiste. D'ailleurs, les directeurs des O.T.J. ne se doutent même pas qu'un terrain de jeux doit être aménagé pour présenter des endroits ombragés, et d'autres gazonnés, qu'on doit y rompre la monotonie et profiter des accidents du terrain pour en faire un lieu varié présentant une diversité de paysages qui offre un séjour agréable; au contraire, on se contente la plupart du temps, d'un simple champ rocailleux et envahi par endroits de hautes herbes et de chardons.

"Les programmes d'activités des terrains de jeux sont, sauf de rarissimes exceptions, improvisés et rédigés à la hâte par le moniteur en chef quelques jours à peine avant le début des activités. D'années en années, ils ne présentent aucun élément de nouveauté et offrent aux enfants les mêmes activités fort peu diversifiées d'ailleurs... De plus, sur la plupart des terrains, on ne se préoccupe que des enfants de moins de 13 ou 14 ans en oubliant complètement les plus âgés qui, eux aussi, pourraient avoir besoin de loisirs durant les vacances. Il existe des clubs d'adolescents dans quelques rares localités; cependant là où ceux-ci sont dirigés par des moniteurs spécialisés, ils remportent un succès assez formidable.

"Les directeurs des O.T.J. n'ont dans leur très grande majorité, absolument aucune notion du bon fonctionnement d'un terrain de jeux. Ce sont des administrateurs incompétents et même si quelques-uns font preuve de beaucoup de dévouement et de bonne volonté, ils manquent des connaissances et du savoir-faire indispensables pour faire oeuvre efficace. Ils définissent tous leurs problèmes, toute leurs difficultés par un seul mot : le manque d'argent. Selon eux, on résoudrait tous les problèmes en leur confiant chaque année quelques milliers de dollars. De nombreux exemples prouvent cependant que la ne constituerait nullement une solution. Combien d'O.T.J., en effet après avoir recueilli de grosses sommes à la suite d'un carnaval bien réussi n'ont-elles pas dilapidés les fonds ainsi amassés.

"L'intervention de la municipalité permet de résoudre bien des problèmes et de libérer les conseils d'administration des O.T.J. de bien des soucis d'ordre purement matériel pour se consacrer à une tâche qui leur serait bien mieux adaptée : l'organisation des activités elles-mêmes... Les municipalités sont réticente à entrer dans le domaine des loisirs. Elles redoutent le surplus de dépenses et se servent de l'argument de la disparition du bénévolat pour justifier leur inaction. Leur raisonnement pourrait être résumé ainsi : actuellement les loisirs ne coûtent pas cher parce que ce sont des bénévoles qui s'en occupent; si la municipalité s'en mêle, personne ne voudra plus travailler pour rien et ça nous coûtera extrêmement cher... En réalité, c'est plutôt l'inverse qui se produit: les gens acceptent d'autant plus de participer bénévolement que leur action a des chances de succès, qu'elle peut être efficace et apporter des résultats en courte comme en longue période.

L'étude sur les loisirs signale que les mouvements de jeunesse et les différents clubs de jeunes sont peut-être le meilleur instrument de loisir éducatif. Mais ils n'existent que dans les plus grosses paroisses et dans les villes".

M. G. Faucher président

Le Club Actif de Québec, membre régulier de la Fédération des Loisirs a procédé récemment à l'élection de son nouveau bureau de direction. M. Gilles Faucher a été élu président de l'exécutif. Il succède à M. Jos. Pouliot.

Les autres officiers de ce groupement social sont: Laurette Moisan, vice-présidente; Jean-Paul Palmondon, secrétaire-trésorier; Solange Lebel, secrétaire. Les directeurs élus sont: Raymond Paquet, Monique Gagnon, Marcel Falardeau, Lucille Falardeau et Jean-Jacques Légaré.

Nouvel aumônier

L'aumônerie du Club a changé de main. M. l'abbé Charles Cloutier occupe maintenant ce poste. Il succède à M. l'abbé Guy Blondeau. Ce dernier a présenté son successeur aux clubistes samedi dernier. Dans une allocution d'usage, il a souligné le bien-fondé et la teneur morale des activités du Club.

Départ

Le groupement qui existe depuis 1963 perd malheureusement sa fondatrice, Mlle Rita St-Pierre, qui ira élire domicile à Montréal. Le départ de cette collaboratrice active qui a en somme inventé une formule de loisirs, est regrettable. On peut dire que son invention est maintenant patentée puisqu'elle a été étudiée et acceptée par les dirigeants de la Fédération des Loisirs.

Un adieu

Une quarantaine de membres du Club ont rendu un hommage officiel à leur fondatrice, au cours d'une soirée "très active". Le directeur Raymond Paquet a présenté les hommages des collègues.

Pour sa part, M. l'abbé Blondeau, invité à prononcer une allocution, a reconnu dans le résultat du travail de Mlle St-Pierre, un mouvement social utile et nécessaire dans une ville comme Québec. M. l'abbé Blondeau a projeté en gros plan deux éléments intéressants de la formule du Club: en premier lieu la conformité des aspirations des membres qui sentent le besoin psychologique de se réunir pour échanger leurs idées, leur expérience commune de la vie. Et, comme l'a fait remarquer l'abbé Blondeau, ces rencontres s'effectuent dans un climat de moralité où la monotonie et l'ennui n'ont aucune part.

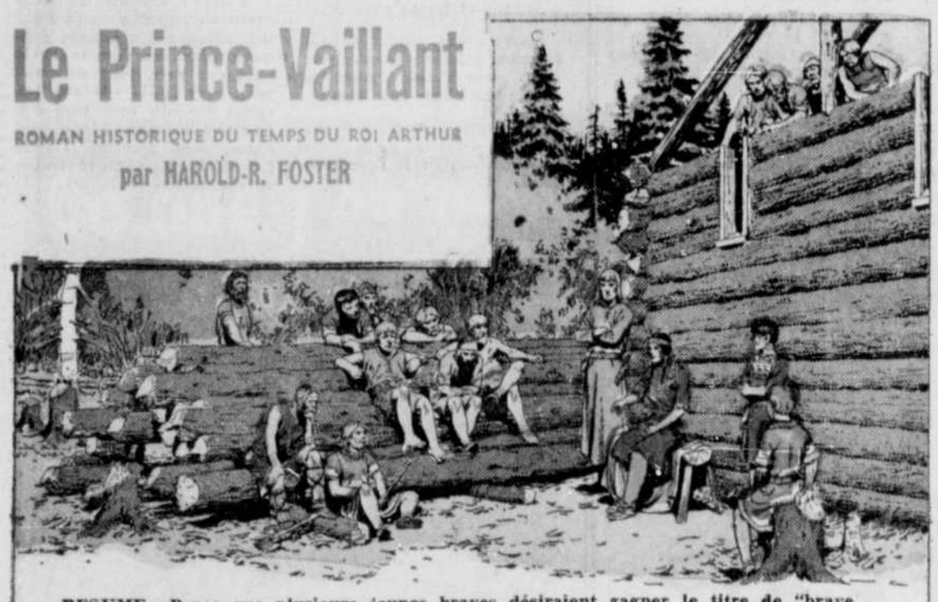
Activités culturelles

Le groupement a mis à son programme d'activités de 1965-1966 des séances culturelles, comme des conférences, des colloques, et peut-être aussi des soirées artistiques où la musique aura sa vraie place.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

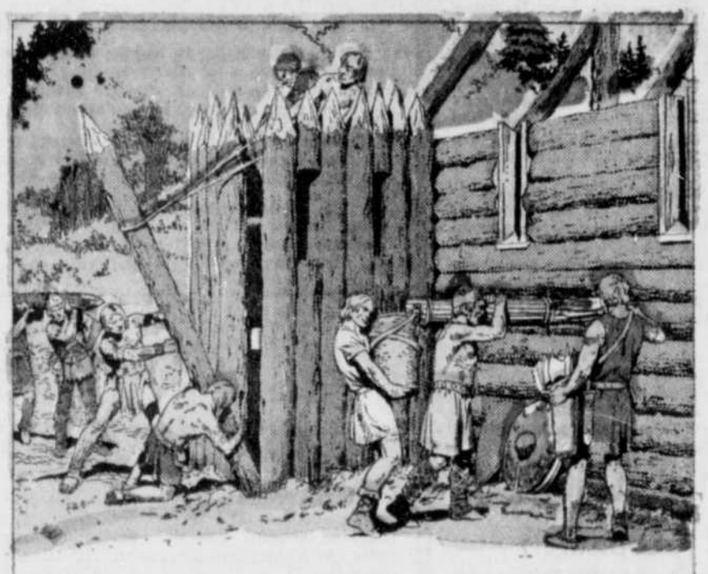
par HAROLD-R. FOSTER



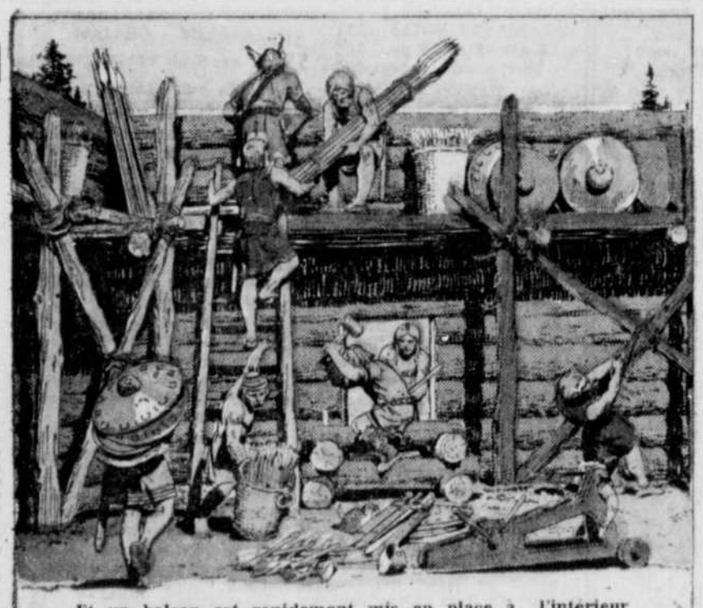
RESUME : Parce que plusieurs jeunes braves désiraient gagner le titre de "brave et guerrier", ils ont attaqué et tué un groupe de chasseurs qui s'étaient aventurés sur les terres de chasse de la tribu. Maintenant, la guerre avec leurs voisins est certaine, et Tillicum explique aux Vikings les méthodes indiennes de faire la guerre : à la dérobée, par surprise, le massacre et la torture des prisonniers.



Le chef envoie des éclaireurs et des messagers, et les fabricants de flèches se mettent à l'oeuvre. Il semble n'y avoir aucune autre préparation pour faire face à l'attaque.



Sur la suggestion du prince Arn, une tour est bâtie à chaque coin de la maison de bois inachevée, afin que les archers puissent dominer chaque mur.



Et un balcon est rapidement mis en place à l'intérieur pour repousser toute tentative d'escalader ces murs. Lorsque le magasin de munitions est apporté du vaisseau tout est prêt.



Aucun des éclaireurs n'a rapporté de signes de l'ennemi, de sorte que le prince Arn décide de passer la journée à la chasse. Tillicum a quelque chose à lui dire à ce propos.



"Vous porterez votre cote de mailles et ce juste au corps. Vos propres vêtements sont trop visibles. Et couvrez vos cheveux rouges avec ce capuchon". Même si elle sourit, Arn sait de longue date qu'il est inutile de discuter avec sa nourrice.



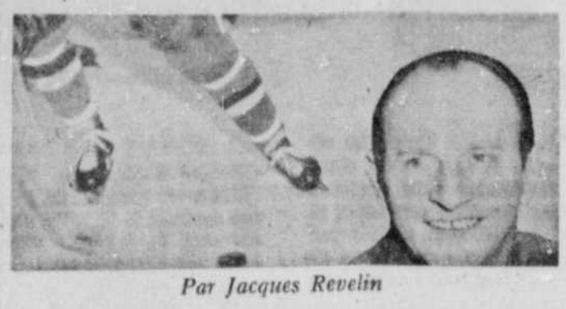
Une heure plus tard, le premier éclaireur revient. L'ennemi a traversé le grand fleuve dans plusieurs canots et il a établi son campement à deux jours de marche d'ici.

Prochainement : UN JEU DANGEREUX.

La Famille TETEBECHE

par Chic Young





Par Jacques Revelin

Intéressant prélude du tournoi mondial de hockey au Colisée



Enfin ! les Québecois pourront aussi les voir de près.

Ces joueurs Russes devenus les "bêtes noires" des Canadiens, sur la scène internationale du hockey, viendront définitivement jouer au Colisée le 12 décembre prochain, un dimanche après-midi, alors qu'ils affronteront notre équipe nationale, toujours sous la protection du R.P. Bauer. Cette double visite était attendue depuis fort longtemps dans notre coin. On s'en rendra compte par la ruée qu'elle suscitera sur l'amphithéâtre sportif de la cité de Champlain où tous les sièges seront probablement loués, bien avant le jour de la partie.

Après en avoir tant entendu parler, il sera ainsi possible de constater vraiment ce que valent ces Soviétiques fraichement arrivés de leur lointain pays, puisqu'il s'agira de leur première partie au Canada. L'entente entre la Galerie Sportive de Québec et la CAHA a été ratifiée au début de la semaine, quand fut écarté le projet d'une joute entre les As et les Russes. Les dirigeants du hockey amateur canadien ayant repoussé une telle offre, on s'accorda pour la tenue d'une rencontre hors-concours opposant l'équipe nationale russe au club qui nous représentera dans le prochain tournoi mondial. Cet arrangement décevra ceux souhaitant ardemment un duel "de vérité" entre professionnels et amateurs. Ils ne manquera pas néanmoins de plaire énormément aux innombrables curieux désirant pouvoir évaluer au moins une fois de leurs propres yeux la force, la vitalité et le calibre des meilleurs joueurs du hockey international, si cher à Bunny Aherane.

Cette confrontation offrira plusieurs attraits. Elle permettra tout d'abord de familiariser davantage les Québecois avec le fameux règlement de la F.I.H.G.. Cette vision directe leur fera alors réaliser qu'il n'est pas si différent du "nôtre". De plus, la venue de l'équipe nationale canadienne procurera l'occasion de mieux analyser son potentiel, à l'approche de son voyage en Europe où elle tentera de reconquérir une suprématie perdue. Par ce duel l'opposant justement au club qu'il lui faudra découronner, on pourra ainsi comparer la valeur respective des deux formations et mieux entrevoir le dénouement du tournoi mondial de 1966.

D'ici le 12 décembre, les occasions ne manqueront pas de reparler de ce match attendu avec impatience, surtout si la CAHA se donne la peine de nous abreuver de détails sur le contenu des deux formations. . .

Redoublement D'ACTION dans le hockey canadien



Pendant que Bernard Geoffrion active l'entrainement de ses joueurs sur la nouvelle glace du Colisée, tous les autres clubs professionnels accélèrent également leur préparation, alors que débuteront en fin de semaine les diverses séries d'exhibitions.

A Montréal, la direction du Canadien vient de réaffirmer son intérêt envers Red Berenson en lui offrant, semble-t-il, un poste régulier. Noël Picard aurait lui aussi gagné définitivement la confiance de Toe Blake qui a également l'intention de garder Keith McCreary avec lui. Demain soir, les Canadiens reprendront contact avec leurs partisans en rencontrant les Barons au Forum, les deux clubs se sont mutuellement reconditionnés. Cette partie n'offre pas un attrait particulier mais constitue néanmoins un premier essai pouvant permettre aux dirigeants du club de Cleveland d'obtenir du renfort sur le champ. Complètement désarticulés l'hiver dernier, les Barons tenteront vraisemblablement d'attirer vers eux les meilleurs joueurs de réserve du Tricolore. Ils vont tâcher de se servir avant les As, en dépit de certaines promesses vieillissantes formulées sur une lettre que conserve précieusement M. Gérald Martineau.

Après ce match de samedi soir, les Canadiens entameront leur petite tournée à travers leur royaume, en s'arrêtant tout d'abord au Colisée, dimanche après-midi. C'est face aux As qu'ils disputeront alors leur seconde partie hors-concours, suivie lundi soir d'un troisième duel à Chicoutimi, contre le club de Geoffrion aussi. La première sortie des As s'effectuera demain soir, à Thetford-Mines, face aux Apollos de Houston, un nouveau club de la ligue Centrale remplaçant l'équipe d'Omaha et appartenant évidemment au Canadien.

Les alignements des autres équipes commencent aussi à se préciser. Avant de se faire écraser par 8-1 hier soir, par les Leafs, les Rangers ont annoncé qu'ils expédiaient Ray Cullen aux Clippers de Baltimore. Ce prêt n'est évidemment pas rassurant pour les As, car l'addition de la recrue 65' de la LAH aux Clippers ne manquera pas de les renforcir.

Toutes ces nouvelles et celles qui vont maintenant se succéder à un rythme toujours plus précipité nous plongent progressivement dans l'ambiance du hockey, tout en nous faisant réaliser davantage que le long hiver canadien n'est plus très loin. . .

Nous avons pris un risque



Puisque le combat de championnat entre les Dodgers et les Giants semble se prolonger jusqu'à la limite, il nous faut prendre un risque aujourd'hui en entamant "l'inventaire" du club qui affrontera les Twins du Minnesota dans la série mondiale. Jean Pouliot a terminé en effet la revue de l'alignement des champions de l'Américaine. Comme la classique du baseball majeur approche ,il lui reste tout juste assez de temps pour compléter sa présentation et il a décidé de prendre une chance en entrevoyant l'éventuelle victoire des Dodgers.

A partir d'aujourd'hui commence donc la série de courts articles sur les joueurs portant les couleurs de Los Angeles, sans que leur victoire soit assurée. Il fallait courir ce risque ou interrompre à mi-chemin cette utile révision que beaucoup de lecteurs semblent avoir appréciée. Souhaitons qu'un tel excès de zèle ne soit pas inutile et que les partisans des Giants nous pardonnent ce choix les privant d'informations complémentaires sur "leurs" joueurs, surtout si ce sont eux qui passent dans la Série. . .

• En souplesse

● L'honorable Jean Lesage profitera-t-il de son présent séjour dans la ville des futurs jeux panaméricains pour souligner l'importance des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens de Québec, en 1967 ? Sa présence à Winnipeg lui offre en effet une excellente occasion de prouver aux "autres" Canadiens que les Québecois ne craignent pas les initiatives sportives positives, aussi. . .

● Nos meilleurs voeux aux membres du club de Curling Cambrai inaugurant aujourd'hui la série d'événements soulignant le dixième anniversaire de fondation de leur association. Les prochains mois s'annoncent très mouvementés pour les curlers du Cambrai. . .

● Joachim Boily nous prie de transmettre ses félicitations au président de la Galerie Sportive de Québec pour avoir réussi à faire venir les joueurs de hockey russes au Colisée. C'est un grand rêve qui se réalisera pour lui, nous a-t-il ajouté, alors qu'il entreprit des démarches à plusieurs reprises pour dénicher un bailleur de fonds acceptant de déposer à sa place la forte garantie exigée par la CAHA. Ses courageux mais vains efforts devraient logiquement lui rapporter un billet complimentaire qu'il pourra peut-être obtenir de Lionel Fleury, ou des Russes qui en auront aussi une bonne vingtaine à leur disposition. . .

● Certaines questions posées lors du programme "Tous pour un" sont vraiment trop difficiles. Elles le furent particulièrement lors de la série sur le baseball qui a brusquement pris fin hier soir. On s'est écarté exagérément souvent du centre d'intérêt de ce sport, surtout pour la question s'avérant fatidique. Qui se souvenait du nom d'un avocat bostonnais ayant aidé plusieurs joueurs à fonder un syndicat ?. . .

Le chiffre magique des Dodgers est maintenant réduit à deux

Les Dodgers de Los Angeles ont abaissé à deux le chiffre magique dans la ligue Nationale en l'emportant par 4 à 0 sur les Braves de Milwaukee hier soir. Les hommes de Wally Alston pourront donc décrocher le championnat en remportant deux des trois dernières joutes qui leur restent. En fait, ils pourraient être proclamés champions dès ce soir, s'ils triomphent à nouveau pendant que les Giants perdent.

CEPEDA PRODUIT ENFIN

SAN FRANCISCO (P.A.) — Le frappeur d'urgence Orlando Cepeda, absent pendant la majorité de la saison en raison d'un genou malade, a cogné un circuit de deux points dans la 9è manche hier, procurant un gain de 5-3 aux Giants de San Francisco sur les Reds de Cincinnati.

Jim Hart, qui avait bouclé le circuit auparavant, a également produit le point égalisateur dans la 8è manche.

Les Reds avaient pris l'avance 3-2 au début de la 8è reprise quand Frank Robinson a cogné un circuit aux dépens du Japonais Murakami, qui avait succédé à Juan Marichal, blessé au pouce gauche lors d'une collision sur les sentiers dans le 7è engagement. On l'a envoyé à l'hôpital subir un examen aux rayons X.

Vada Pinson et Deron Johnson avaient également bouclé le circuit aux dépens de Marichal avant son accident.

Marichal, gagnant de 22 parties cette saison, a commencé la joute, tout en ignorant qu'un huissier l'attendait pour lui signifier l'action en dommage de $100,000 intentée par John Roseboro, des Dodgers de Los Angeles, à la suite de leur bataille au Candlestick Park le 22 août dernier.

Le huissier s'est présenté avant la partie, mais la direction des Giants lui a demandé de ne pas rejoindre l'artilleur avant ce match important.

Cincinnati
000 101 010-3 1 1

San Francisco
100 100 012-5 11 1

Nuxhall et Edwards, Pavletich 9; Marichal, Murakami 8 et Haller. G-Murakami (4-1). P-Nuxhall (11-4). Cir: Cin-Pinson (22), Johnson (31), Robinson (32); SF-Hart (25), Cepeda (1).

EXPLOSION DES CARDS

HOUSTON — (P.A.) — Lou Brock et Curt Flood ont cogné chacun quatre coups jeudi soir alors que St-Louis a écrasé les Astros de Houston au compte de 19-8. La victoire des Cardinals fait suite à une série de cinq défaites au cours desquelles ils n'avaient compté que huit points.

St-Louis
600 124 312-19 19 0

Houston
100 100 402- 9 11 1

Briles, Aust 8 et McCarver, Shannon 7; Ray, Coombs 1 Giusti 5 Vonhoff 7 Farrell 8 et Adlesh, Hoffman 8. G-Briles (3-3). P-Ray (0-2). Cir: Stl-Buchek (3).

ZOLIO ATTAQUE

BALTIMORE (P.A.) — Zolio Versalles a cogné un "grand slam" hier soir en conduisant les Twins de Minnesota à un gain de 7-6 sur les Orioles de Baltimore.

Il en était à son premier circuit de quatre points dans sa carrière. Il a réussi son exploit aux dépens du lanceur perdant Milt Pappas.

Le vainqueur Jim Kaat, qui a bouclé le circuit dans la 3e manche, a été chassé du monticule dans la 7e reprise.

Minnesota
001 040 200-7 10 2

Baltimore
001 000 410-6 11 1

Kaat, Worthington 7 et Battey; Pappas, Palmer 5 S. Miller 8 Hall et Brown, Etchebarren 9. G-Kaat (18-11). P-Pappas (13-9). Cir: Min-Kaat (1), Versalles (19).

Le salon de quilles Frontenac "paralysé"

QUEBEC — (P.C.) — La Cour supérieure a émis hier des brefs de saisie contre deux importantes salles de quilles du Québec.

La requête avait été soumise par la compagnie Brunswick of Canada Limited, de Toronto.

La saisie a été réclamée pour défaut de paiement.

L'une des salles de quilles touchée par la saisie est celle connue sous le nom de "Frontenac" et est située à Ste-Foy, en banlieue de Québec. L'autre est située à Drummondville. Les deux salles sont exploitées par la même personne.

Dans le cas de la salle Frontenac, qui compte 48 allées, la somme réclamée est de $740,000 et dans le cas de celle de Drummondville la somme est de $840,000.

La saisie-revendication a été signifiée hier matin au salon Frontenac où une équipe de mécaniciens venus de Toronto a enlevé des parties essentielles dans chaque machine, de sorte qu'aucune n'est utilisable pour le moment.

Premier congédiement chez les Yankees

NEW YORK (P.A.) — Les Yankees de New York ont congédié leur instructeur des lanceurs, Vot Deal, mais Vern Benson, Jim Hegan et Frank Crosetti ont renouvelé leur contrat pour 1965, a révélé le gérant Johnny Keane.

Le caractère de Sam Mele est parfois très explosif

MINNEAPOLIS (P.A.) — "Vous connaissez la vieille rengaine voulant que les gérants qui ne gagnent pas soient congédiés".

Sam Mele faisait alors allusion à la corde raide sur laquelle il marchait l'an dernier en sa qualité de gérant des Twins de Minnesota.

Après avoir terminé au 2è rang en 1962 et au 3è rang en 1963 sous sa direction, les Twins ont dégringolé en 6è place en 1964.

Le président Calvin Griffith, tout en ne faisant pas porter publiquement tout le blâme de la situation sur Mele, ne voulait pas alors se compromettre sur le choix de son gérant en 1965.

"Je tentais certes de trouver un autre poste, a avoué Mele, car je devais penser à ma famille et j'étais incertain de l'avenir à 43 ans".

Peu après la série mondiale 1964, Griffith a laissé entendre à Sam qu'il devrait accepter une diminution de salaire. Mele avait obtenu une forte augmentation la saison précédente, si bien qu'une diminution était dans l'ordre à la suite de la dégringolade de l'équipe.

PLANS

Après s'être opposé pour la forme, Mele a accepté la diminution et a commencé à planifier pour la saison 1965.

"Je savais que nous étions des aspirants logiques, mais nous devions changer de stratégie et c'est alors que j'en suis venu à la conclusion que nous devrions avoir recours "au hit and run" plutôt que d'attendre un circuit".

Les Twins se sont assuré le titre de la ligue Américaine dimanche dernier.

NOUVELLE ATTITUDE

Mele a défrayé les manchettes en condamnant l'arrêt-court-étoile Zolio Versalles à $300 d'amende le printemps dernier quand le Cubain a mis son autorité en doute.

Puis, Mele s'est engagé dans une dispute verbale avec le gérant du Cleveland, Birdie Tebbetts, au sujet des manches de chemises du lanceur Jim Kaat.

Enfin, Mele s'en est pris physiquement à l'arbitre Bill Valentine, ce qui lui a coûté $500 et une suspension de cinq jours.

Quand on lui a demandé si ces épisodes faisaient parti de son plan dans le but de stimuler son équipe, Mele a répliqué:

"Non il ne s'agit que d'incidents qui m'ont fait monter la moutarde au nez dans le temps".

Toutefois, à la suite de son championnat, Mele veut tout oublier et aimer tout le monde.



HIER

Ligue Nationale
Cincinnati 3, San Francisco 5
St-Louis 19, Houston 9
Milwaukee 0, Los Angeles 4
Ligue Américaine
Minnesota 7, Baltimore 6

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Milwaukee à Los Angeles (soir)
Cincinnati à San Francisco (soir)
Philadelphie à New York (soir)
Chicago à Pittsburgh (soir)
St-Louis à Houston (soir)
Ligue Américaine
Baltimore à Cleveland (2, soir)
Détroit à Washington (soir)
Kansas City à Chicago (soir)

LES CLASSEMENTS

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	98	64	.597	—
San Francisco	93	66	.584	2
Cincinnati	88	71	.553	7
Pittsburgh	87	72	.547	8
Milwaukee	85	74	.535	10
Philadelphie	82	76	.519	12½
St-Louis	78	80	.494	16
Chicago	72	87	.453	23
Houston	64	95	.403	31
New York	50	109	.314	45

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	101	59	.631	—
Baltimore	92	66	.582	8
Chicago	92	67	.579	8½
Détroit	87	72	.547	13½
Cleveland	85	73	.538	15
New York	75	85	.469	26
Californie	74	86	.463	27
Washington	69	90	.434	31½
Boston	62	98	.385	39
Kansas City	59	100	.371	41½

Lanceurs probables

Ligue Nationale
Milwaukee, LeMaster 6-13 à Los Angeles, Osteen 13-14, soir.
Cincinnati, Ellis 21-10 à San Francisco, Bolin 13-5, soir.
Philadelphie, Bunning 18-9 à New York, Bearnarth 3-4, soir.
Chicago, Ellsworth 14-14 à Pittsburgh, Veale 17-12, soir.
St-Louis, Sadecki 6-14 à Houston, Coombs 6-2, soir.
Ligue Américaine
Baltimore, McNally 19-6 et J. Miller 6-3 à Cleveland, Stange 7-4 et Kelley 2-0 soir.
Détroit, McLain 18-6 à Washington, Duckworth 2-1, soir
Kansas City, Sheldon 10-8 à Chicago, John 13-7, soir.



● Connie Mele, l'épouse du pilote des Twins, ne peut retenir une larme de joie à la pensée que son mari participera à la série mondiale. De passage dans sa maison toute neuve à Quincy, Mass., Sam a réconforté son épouse qui attend un bébé le 5 octobre, la veille de la série mondiale.
(Téléphoto U.P.I.)

Le pilote des Twins fut un grand joueur de basketball

MINNEAPOLIS (PA) — Les premières amours de Sam Mele furent le basketball et, si la deuxième grande guerre n'était pas intervenue, il aurait probablement devenu une étoile dans ce sport.

"J'ignore si on pouvait me comparer à Bob Cousy, a dit le gérant des Twins de Minnesota, champions de la ligue Américaine de baseball, mais je crois que j'étais très bon."

Né le 21 janvier 1922 à New York, Mele a brillé au baseball et au basketball dans sa jeunesse, mais il préférait nettement ce dernier sport à l'Université de New York au début des années 1940.

Les Celtics de Boston l'ont repêché en 1943, mais Mele s'est enrôlé dans les fusilliers marins.

A sa sortie de l'armée en 1946, Mele a constaté que son basketball était "rouillé" et a accepté un contrat des Red Sox de Boston.

Ceux-ci l'ont envoyé à Louisville et Scranton en 1946, dernière année où les Sox ont remporté le championnat de la ligue Américaine.

Sa fiche de .34 en 119 parties à Scranton lui a mérité un poste au champ extérieur des Sox en 1947, aux côtés de Ted Williams et Dom DiMaggio. Sam s'est alors signalé avec une moyenne de .302, ce qui lui a mérité le titre de meilleure recrue de l'année.

CARRIERE

Il a évolué pendant 10 saisons sous la grande tente avec Boston, Washington, Chicago, Baltimore, Cincinnati et Cleveland, affichant une moyenne totale de .267.

Mele a terminé sa carrière active avec les Bisons de Buffalo dans la ligue Internationale.

Il est ensuite devenu dépisteur du Washington en 1959 et un de ses instructeurs la saison suivante.

En 1961, il a rejoint l'organisation des Twins en qualité d'instructeur, sous la gérance de Cookie Lavagetto.

Lorsque les Twins ont connu un mauvais départ cette saison-là, le propriétaire Calvin Griffith a congédié Lavagetto et l'a remplacé par Mele le 23 juin.

En 1962, Mele a conduit les Twins à cinq parties des Yankees, champions du circuit, et, en 1963, les Twins ont fini au troisième rang, mais, en 1964, les Twins sont tombés en 6e place.

Le poste de Mele était alors en danger et ce dernier le savait très bien.

Fâcheuse soirée pour Juan Marichal

SAN FRANCISCO (P.A.) — Le lanceur Juan Marichal a passé deux fois sous la douche froide hier. En plus de subir une fêlure au pouce gauche dans la 7e manche d'une partie, il a ensuite reçu officiellement les papiers l'avisant de la poursuite de $110,000 intentée par John Roseboro, des Dodgers de Los Angeles.

Après être venu en collision avec Leo Cardenas, du Cincinnati, Marichal s'est rendu au vestiaire des Giants de San Francisco, où un huissier lui a remis sa mise en demeure.

L'entraineur des Giants a révélé que Marichal avait subi une dislocation au pouce gauche, laquelle avait été corrigée à l'hôpital, si bien que le lanceur pourrait évoluer dimanche, si nécessaire.

On se souvient que Marichal avait frappé Roseboro à la tête avec son bâton le 22 août dernier lors d'une bataille qui a dégénéré en mêlée générale.

Roseboro avait alors subi une entaille de deux pouces à la tête tandis que Marichal était chassé du terrain par les arbitres. Le président de la ligue Nationale avait ensuite imposé au lanceur une amende de $1,750 et une suspension de huit jours.

Roseboro avait intenté son action le 1er septembre, demandant $10,000 pour offense générale et $100,000 en dommage exemplaire aux Giants et à Marichal.

Problème religieux pour les Dodgers

LOS ANGELES (P.A.) — Si les Dodgers de Los Angeles affrontent les Twins de Minnesota dans la série mondiale, ils voudront naturellement commencer avec leur As Sandy Koufax. Mais mercredi prochain est Yom Kippur, un jour saint juif et Koufax est Juif, alors que faire ? "Selon mes connaissances, il n'y a pas de dispense pour ce jour, a déclaré Koufax, mais je n'en ai pas encore parlé à un rabbin. Si nous remportons le championnat, je m'informerai définitivement de la situation. Si l'on me dit qu'il n'est pas correct de lancer ce jour-là, je m'en abstiendrai, car je me sentirais en conscience dans le cas contraire." Puis il a ajouté : "Je prie pour qu'il pleuve mercredi. Il faut qu'il pleuve, car la pluie règlerait

Qui s'aligne pour les Dodgers ?

WES PARKER (28)

25 ans, 5 pi. 1 po. 180 lbs
1er But. Lance: gauche
frappe: 2 côtés

Comme les quatre réguliers qui composent le champ intérieur des Dodgers, le 1er-but Wes Parker est ambidextre, ce qui laisse peu de différence si l'autre club veut employer un gaucher ou un droitier. Découvert par Chuck Dressen, Wes ne passa qu'une saison dans le baseball organisé après sa graduation de l'université Southern Cal. Il la partagea entre Santa Barbara (.305) et Albuquerque (.350).

Placé sur l'alignement des Dodgers l'an dernier pour éviter le repêchage, il trouva moyen de participer à 124 joutes. Il joua l'hiver dernier dans la ligue Instructionnelle d'Arizona et frappa pour .357.

Cette année, il fut définitivement placé au premier sac, après avoir alterné avec le champ extérieur l'an dernier.

Il a présentement la meilleure moyenne défensive de tous les premiers-buts de la ligue, soit .996.

JIM LEFEBVRE (5)

22 ans 5 pi. 11 180 lbs
2e but. Lance: droite
frappe: 2 côtés

La seule recrue qui se soit taillé une place régulière dans l'alignement des Dodgers, Jim frappe à peu près la moyenne de l'équipe. Aux dernières statistiques, les Dodgers étaient en effet 7es de la ligue Nationale au bâton avec .244 et Lefebvre frappait .241 pour sa part.

Jim a débuté à Reno en 1962 et l'année d'avant, avec le Salem, il a mené la ligue Northwest pour les retraits effectués au 2e but. Il fit son service militaire en 1964, mais fut libéré à temps, le 19 juillet, pour aller terminer la saison avec le Spokane, de la ligue de la Côte du Pacifique, le dernier pas avant les majeures.

Il reprit ensuite le temps perdu en jouant dans la ligue Instructionnelle d'Arizona qu'il mena pour les circuits et le total des buts, tout en frappant pour .321. Si ces ancêtres éloignés sont peut-être français, il n'en paraît rien dans ses prénoms (James Kenneth) ou la prononciation de son nom (le-fi-veur).



Wes PARKER (28)



Jim LEFEBVRE (5)

MAURY WILLS (30)

33 ans 5 pi 19 po. 165 lbs
Arrêt-court. Lance: droite
Frappe: 2 côtés

Wills a étonné le monde du baseball en 1962 en battant facilement le record de buts volés de Ty Cobb qu'on croyait aussi intouchable que les 60 circuits de Babe Ruth. Même s'il n'atteindra par les 104 cette saison, il vient de dépasser une autre fois l'ancienne marque de Cobb.

Jouant dans 165 parties, il eut en 1962 un grand total de 695 apparitions au bâton: il mena également la ligue pour les triples. Il fut alors choisi le joueur le plus utile à son club dans la Nationale et le meilleur joueur des deux ligues majeures.

L'an dernier, il établissait un nouveau record en menant la Nationale une 5e fois consécutive pour les buts volés: cette saison sera la 6e. Il mène les Dodgers au bâton avec .286. Est venu près de passer au Tigers qui l'eurent à un de leurs comps pour un coup d'oeil. A participé aux séries mondiales de 1959 et 1963.

JIM GILLIAM

37 ans 5 pi. 11½ po. 180 lbs
3e but. Lance: droite
Frappe: 2 côtés.

Associé durant 14 de ses 15 années de baseball à Wally Alston, il avait été nommé instructeur au début de l'année pour succéder à Léo Durocher. La faiblesse au bâton (1.72) de John Kennedy força les Dodgers à demander la réinstallation de Junior Gilliam comme joueur de 3e but.

Il fit ses débuts avec les Royaux de Montréal, comme tous les nègres des Dodgers à cette époque. Il participa à cinq séries mondiales, y égalisant deux records.

Recrue de l'année en 1953, il y établit un record pour le nombre de buts sur balles reçus par une recrue. Dix ans plus tard, il était encore assez bon pour être choisi au 2e but de l'équipe d'étoiles. Il mena la ligue pour les triples en 1953, mais son audace fut contrebalancée par le fait qu'il se fit prendre 14 fois en défaut sur les sentiers. Deuxième frappeur du club avec .282.



Maury WILLS (30)



Jim GILLIAM (19)



BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son
DEPUIS 1695

PREMIER COUP DE FOUET DE BERNARD GEOFFRION

Certains joueurs manquaient d'ardeur



Bernard GEOFFRION

Bernard Geoffrion est sorti de ses gonds pour la première fois de la saison hier après-midi et la pratique qui devait durer 90 minutes a été prolongée à 105. Quelques joueurs exécutaient de façon nonchalante les courses d'un bout à l'autre de la patinoire, s'arrêtant à 20 pieds en avant des filets au lieu de filer jusqu'à la clôture.

"Même s'il faut continuer la pratique toute la soirée, cria-t-il, vous allez faire ce que je dis". Le message fut vite compris et un des joueurs entra même de tout son poids dans le vitrail protecteur pour être sûr que l'instructeur l'avait vu se rendre jusqu'à la clôture.

PREMIER BLESSE

Jean-Claude Lepage a dû quitter la pratique de l'après-midi par suite d'un mal à l'aine qui a eu le don d'impatienter Geoffrion : "Comment voulez-vous que je puisse voir ce qu'il vaut? A tous les ans, c'est la même histoire. Il a mal à l'aine avant même qu'on commence les "stops and starts". Il existe pourtant des exercices pour se préparer à un camp d'entraînement".

Les deux joueurs rappelés par le Canadien junior avaient quitté la Vieille Capitale et Gilles Lapointe remplaça Roger Pelletier à la défense. Comme personne n'avait pris la place de Pierre Gagné, Don Blackburn joua sur deux lignes, soit avec Hoekstra et Hicks, puis aux côtés de Carignan et Dufour. Les autres trios étaient formés de Mortson-Gray-Sutherland, Leboeuf-Lacoste-Hotte, Lacroix-Gendron-Nolet et Drolet-Lepage-Labrecque. Les duos défensifs étaient composés de Hanna - Morrison, Larose - Robazza, Maltais - St-Laurent et Flibotte - Lapointe.

Le Boomer lança lui-même quelques rondelles sur Gilles Banvilles après la pratique du matin en lui expliquant comment couvrir davantage ses angles.

CARLIN A MONTREAL

Le gérant d'affaires Frank Carlin est parti pour Montréal afin de tenter de trouver une solution au problème du gardien de buts.

Il était rumeur dans la métropole que Cleveland avait les yeux sur Chuck Goddard, le meilleur cerbère de la ligue junior "A" d'Ontario ces deux dernières années. Carlin ira surveiller les intérêts des As qui sont supposés avoir la priorité sur tous les joueurs disponibles au camp du Canadien.

VS HOUSTON

Geoffrion a fait connaître l'alignement qu'il utilisera samedi soir à Thetford Mines contre les Apollos de Houston.

Gilles Banville sera dans les filets, Jim Morrison, John Hanna, Rino Robazza, Raymond Larose, Réjean Maltais et Yvan Flibotte à la défense. Onze joueurs d'avant feront le voyage, soit Terry Gray, Jean-Guy Gendron, André Lacroix, Ed Hoekstra, Cleland Mortson, Bill Sutherland, Clément Labrecque, Don Blackburn, René Drolet, Simon Nolet et Wayne Hicks. Le nom de Jean-Claude Lepage figurait également sur la liste avant sa blessure.

Ce n'est que dimanche après-midi, contre le Canadien, que Geoffrion pourra compter sur les services de Noël Price, Don Johns, Léon Rochefort et Gord Labossière qui, il l'espère, lui seront laissés définitivement après la joute de lundi soir à Chicoutimi.



● Ce n'est pas vers Jim Morrison que fusèrent les reproches de Geoffrion quand il "secoua les puces" à plusieurs joueurs. Le vétéran semble avoir repris l'entrainement avec son habituelle ardeur, en sachant qu'il deviendra le principal pilier défensif des As, par suite de l'éloignement de Doug Harvey. Jim aura 34 ans le 11 octobre prochain, mais ses jambes devraient pouvoir le supporter car elles ne semblent pas encore usées.

(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

La ligue Provinciale senior pourra survivre

MONTREAL (P.C.) — La ligue de hockey Provinciale senior du Québec, ébranlée par le retrait d'une franchise et la suspension d'une autre, fonctionnera quand même l'an prochain, avec quatre équipes.

Les Pirates de Verdun, qui faisaient partie du circuit du président Len O'Donnell la saison dernière, ont annoncé leur retrait de la ligue expliquant qu'ils n'avaient ni l'argent ni les joueurs pour faire concurrence aux autres équipes.

Les Vics de Granby, qui faisaient également partie du circuit à cinq équipes en 1964-65, ont obtenu de la direction de la ligue la permission de suspendre leurs activités pour un an. Le retrait temporaire des Vics résulte du fait que l'aréna de Granby ne sera pas ouverte au publics avant le 15 février.

Il faudra un emprunt de $400,000 pour compléter l'aménagement de l'aréna de Granby. Cet emprunt sera soumis à l'approbation des propriétaires de Granby le 7 octobre. Advenant un refus d'au moins 40 propriétaires, il y aura référendum sur le sujet dans les 21 jours qui suivront.

Les quatre équipes qui formeront le circuit en 1965-66 ont donc fait hier leur dépôt de $2,000 auprès des autorités de la ligue. Il s'agit de trois des équipes de l'an dernier, soit les Castors de Sherbrooke, les Gaulois de St-Hyacinthe et les Rockets de Drummondville, ainsi que des nouveaux venus, les Tigres de Victoriaville.

Le calendrier de la ligue Provinciale comptera 42 parties et la joute d'Etoiles aura lieu à Sherbrooke le 14 octobre. La saison régulière commencera le 17 octobre, par une joute à Sherbrooke entre les Castors et Drummondville.

La L.N.H. va offrir plusieurs nouveautés

MONTREAL (PC) — La direction de la ligue Nationale de hockey ne s'en fait pas quand il s'agit de disputer la vedette au baseball au début de la saison dans les majeures, mais elle n'aime pas entrer en compétition dans les pages sportives au temps de la série mondiale.

C'est pourquoi la classique du baseball sera oubliée lorsque la LNH fera ses débuts les plus tardifs en 20 ans, soit samedi, le 23 octobre, alors que Détroit visitera les Canadiens et Chicago, les Leafs à Toronto.

Par contre, on a critiqué la direction qui prolonge ainsi la saison jusqu'au 3 avril, soit la fin la plus tardive dans l'histoire du circuit, mais le président Clarence Campbell ne s'inquiète pas des répercussions chez les assistances, d'autant plus que le football sera alors complètement terminé.

Le calendrier devait d'abord prendre fin le 10 avril, ce qui aurait prolongé les éliminatoires de la coupe Stanley en mai, mais on a réussi à comprimer tout en conservant 24 fins de semaine de hockey.

JOUTES D'ETOILES

Il s'ensuit naturellement que la joute d'étoiles aura lieu plus tard également car Billy Reay pilotera les étoiles contre les Canadiens le 20 octobre au Forum, soit un mercredi, contrairement à la coutume établie de la présenter un samedi soir.

En plus des changements au calendrier et aux règlements, les amateurs ne manqueront pas de noter le déménagement d'athlètes reconnus à d'autres équipes. Aussi, il sera difficile de constater que Détroit a fini en tête du classement la saison dernière si l'on remarque le grand nombre de changements dans son alignement.

Parker MacDonald et Al Langlois sont rendus à Boston; Ted Lindsay a pris sa retraite de nouveau; Ed Joyal, Marcel Pronovost, Larry Jeffrey et Lowell MacDonald portent les couleurs des Leafs de Toronto.

Par ailleurs, les ex - Leafs Andy Bathgate, Billy Harris et Don McKenney ont rejoint les rangs des Wings.

De plus, les Leafs ont obtenu Orland Kurtenbach du Boston en retour de Ron Stewart.

Les Rangers de New York présenteront probablement le plus grand changement dans les filets à la suite de la retraite de Jacques Plante. Ils ont présentement à l'essai un nouveau duo formé d'Ed Giacomin, du Providence, de la LAH, et Cesare Maniago, ex-Canadien.

REGLEMENTS

Deux changements importants retiendront certes l'attention des spectateurs. Le premier sera une amende automatique de $200 à tout joueur qui utilisera son hockey comme une arme, qu'il atteigne sa cible ou non.

Ainsi, un joueur, qui s'en tirera avec une mineure pour cinglage pendant un match, pourrait bien se voir imposer subséquemment une amende de $200 par la ligue", a précisé Campbell. à

L'autre changement important implique la présence de deux gardiens de but en uniforme pendant un match, l'autre devant prendre place sur le banc des joueurs.

"On veut ainsi empêcher tout retard au jeu, si bien que le joueur blessé ne sera pas soigné sur la patinoire", a ajouté Campbell.

De plus, l'entrainement avant la partie sera différent, si bien qu'un amateur désirant voir ses favoris "se réchauffer" devra se rendre au stade 45 minutes avant le match.

Chaque équipe utilisera la surface glacée complètement, avec un gardien à chaque extrémité. Les locaux sauteront sur la patinoire 45 minutes avant le match et les visiteurs, 30 minutes avant la joute. Les dernières 15 minutes seront consacrées à la préparation de la glace.

ARBITRE EN CHEF

Au début de sa 49e saison, la LNH présentera un nouvel arbitre en chef en Scotty Morrison, successeur de Carl Voss, qui a pris sa retraite après 15 ans de services.

Originaire de Montréal, Morrison aura ses quartiers généraux à Toronto. Il dirigera les officiels de la LNH, LAH et P, mais n'aura aucune juridiction sur ceux de la ligue de l'Ouest.

Enfin, le statisticien de la LNH, Ron Andrews, a révélé que le circuit comptera, à partir de cette année, les lancers sur les buts plutôt que les arrêts des cerbères.

Selon ce nouveau système, un lanceur sur les buts est "tout mouvement" d'un joueur dans le but de lancer ou faire dévier une rondelle avec son bâton dans ou vers le but rival.

Ainsi, un lancer qui ratera le filet ou sera arrêté par une défense ennemie comptera quand même dans la plupart des cas.

Red Berenson reste avec le club Canadien

Par la Presse Canadienne

Les Canadiens de Montréal ont embauché cinq autres joueurs hier, portant à 14 le nombre de leurs joueurs sous contrat.

Il s'agit des joueurs de défense Jean-Guy Talbot, Ted Harris et Noël Picard ainsi que les ailiers Gordon "Red" Berenson et Keith McCreary. Berenson a porté les couleurs des As de Québec, de la LAH, la saison dernière et McCreary a évolué avec les Bears de Hershey.



● Red BERENSON

Le pilote Toe Blake conclura les séances bi-quotidiennes aujourd'hui et les Canadiens affronteront les Barons de Cleveland samedi soir, lors de leur premier match hors-concours.

Wings

Le gardien Roger Crozier a récolté une aide, en plus de limiter le premier trio des Wings de Detroit à deux buts hier, lors de la première joute inter-équipe au camp d'entrainement. Gordie Howe et Alex Delvecchio ont été les seuls à prendre Crozier en défaut alors que Andy Bathgate agissait comme leur centre.

Rangers

Les Rangers de New York ont annoncé l'engagement de trois autres joueurs hier, soit le gardien de buts Gilles Villemure, qui a évolué avec les Canucks de Vancouver, de la ligue de l'Ouest, la saison dernière; le centre Bill Knibbs, obtenu du Boston au repêchage; et l'ailier Ron Boehm, du Minneapolis, de la Ligue Centrale.

Par ailleurs, ils ont envoyé Ray Cullen, qui a déjà été choisi la meilleure recrue dans trois circuits différents, aux Clippers de Baltimore, de la LAH. Les Rangers l'avaient obtenu dans un échange du Chicago.

Il s'est mérité le titre de la recrue de l'année dans la LAH avec les Bisons de Buffalo la saison dernière, dans la ligue de l'Est il y a trois ans et dans la LCP avec St. Louis en 1964.

Exhibition

PETERBOROUGH P C — Les Maple Leafs de Toronto ont écrasé les Rangers de New York 8-1 dans une partie hors-concours hier soir.

Frank Mahovlich a dirigé l'offensive des vainqueurs avec le truc du chapeau. Orland Kurtenbach, ex-Bruins de Boston, y est allé de deux buts tandis que Bob Pulford, Carl Brewer et George Armstrong complétaient le total des Leafs.

Doug Robinson a évité le blanchissage aux Rangers dans le premier engagement.

L'arbitre Bill Friday a imposé 20 mineures, dont 13 aux Leafs.

John Bower a évolué dans les filets des Leafs au cours des deux premières périodes et Gary Smith a terminé le match.

Les Rangers ont utilisé Ed Giacomin et Gilles Villemure, qui a alloué cinq des huit buts aux vainqueurs.

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

LE NOUVEAU GEOFFRION

Nous avons vu le nouveau Geoffrion à l'oeuvre pour la 1ère fois hier après-midi. Il a prolongé une pratique d'un quart d'heure, parce que les exercices de la fin n'étaient pas faits à son goût. Nous savons maintenant qu'il n'hésitera pas, après une joute où les joueurs se seront traînés les pieds, à les faire revenir sur la glace après le départ des spectateurs.

D'où vient ce changement d'attitude avec la saison dernière ? De l'expérience et de la maturité. Au début de la saison, tout était rose: les As avaient gagné "dix joutes POUR LUI". Mais quand arriva la poussée finale, ils n'étaient plus là, pas plus que dans le détail. Il a réalisé qu'il n'est pas nécessaire que les joueurs l'aiment, du moment qu'ils le respecteront.

Personnellement, nous croyons que le départ de Doug Harvey lui permettra d'avoir davantage une atmosphère de respect et moins de camaraderie. La petite scène que le Boomer a faite à ses joueurs hier n'aurait probablement pas réussi avec Harvey sur la glace. Doug aurait envoyé une farce et tout le monde aurait pouffé de rire, Bernard le premier.

Nous avons l'impression que cette année, les moments pour rire seront plus rares, mais que ça sera nettement plus drôle après les séries de la coupe Calder.

LES CHAMPIONS A QUEBEC

Il n'y a pas de substitut pour la qualité et nous sommes prêts à parier que les deux plus grosses assistances de la saison de hockey locale seront enregistrées dimanche le 3 octobre et dimanche le 12 décembre. Ces deux jours en effet, les champions seront à Québec.

Les champions du hockey professionnel n'ont pas besoin de présentation. Tous les Québecois qui ont une T.V. ont pu les voir à l'oeuvre le printemps dernier lors de la reconquête de la coupe Stanley.

Outre les héros de la série, les Jean Béliveau, Jean-Claude Tremblay et Gump Worsley, il sera intéressant de juger les progrès accomplis sur la voie du retour par les grands blessés Gilles Tremblay et Jacques Laperrière. Enfin, les supporteurs des As pourront applaudir le joueur le plus populaire de leur édition 1964-65, Red Berenson.

Le 12 décembre, ce sera la réalisation d'un rêve de plusieurs années: la première venue des Russes à Québec. Nous n'avons vu les Russes "de visu" qu'une seule fois à Ottawa, alors qu'ils avaient écrasé le Canadien Junior par 10 à 1 et nous avions été émerveillé. Nos confrères qui les ont vus à l'oeuvre au Forum l'automne dernier contre "les six" sont revenus aussi enthousiasmés.

Que ceux qui ont déjà des difficultés à obtenir les billets qu'ils désirent pour dimanche prochain, se rappellent de leur expérience le 12 décembre et qu'ils soient les premiers à choisir leur place, lors de la mise en vente des billets le 29 novembre.

ÇA PROMET

Ce n'est que ce soir que les juniors québecois endosseront l'uniforme après deux jours de patinage, mais déjà la ligue Junior locale qui se mettra en branle après le choix des As de Thetford est en pleine ébullition.

Un entrefilet de Sport-Junior où Raymond Touchette prédit que le Montmorency terminera au premier rang de la ligue Junior locale a soulevé l'ire de Jacques Poirier, gérant du C.T.R., "4 fois champion en 4 années d'opération" précise-t-il.

Il est évidemment trop à bonne heure pour faire des prédictions, mais nous croyons qu'un instructeur doit avoir la conviction que son club va finir premier, s'il veut donner le feu sacré à ses joueurs.

En ce qui regarde le Thetford Mines, les jeunes Québécois auront une demi-douzaine de postes à s'y disputer selon les nouvelles en provenance de la ville de l'Amiante. Six des sept réguliers de l'an dernier seront de retour avec Réjean Argouin, alors que quatre autres candidats qui font l'entrainement là-bas se sont pratiquement gagné une place. Il y aura donc 5 ou 6 places à l'enjeu quand les meilleurs de Québec et les meilleurs du camp de Thetford s'affronteront les 9, 10 et 11 octobre.

L'ANECDOTE DU JOUR

Bobby Bragan, l'instructeur des Braves de Milwaukee attribue à une trop grande unité, la défaillance de son équipe dans la course au championnat des dernières semaines.

"Nous avons été unis toute l'année, expliqua-t-il. Nous avons frappé ensemble, et nous avons lâché ensemble".

Ici et là

Jack Kennedy, l'ancien pilote du Varsity Blues de Toronto, a été nommé surintendant des sports interuniversitaires à McMaster. — Le cycliste Jules Béland aurait de fortes chances d'être choisi l'athlète de l'année à Drummondville. — L'équipe de tennis de Laval ira défendre son championnat interuniversitaire les 15 et 16 octobre à McMaster.

La saison de curling ouvre ce soir au club Cambrai. — L'encyclopédie de la pêche, un volume de 1,088 pages pesant 5½ livres, sera mis en vente le 28 octobre par Holt, Rinehart et Winston, de New York. Le volume comprend un article de 2,000 mots par Pierre Hébert sur le Québec, terre de lacs et de rivières, où l'hospitalité se joint au sport de la pêche. — Les quilleurs qui évoluaient au salon de quilles Frontenac pourront lire dans une autre colonne pourquoi leurs allées seront inutilisables pour un certain temps.

Frank Fontaine a mené de main de maître les démarches aboutissant à la présentation de l'exhibition Russie-Canada et le support qu'il a reçu partout à la seule mention du nom du Patro Roc-Amadour est encourageant pour la Galerie sportive, significatif pour le Père Bernier. — Si Sandy Koufax ne peut lancer le 6 octobre à cause du Yom Kippur, il changera tout simplement de journée avec Drysdale. Une chose demeure certaine, c'est que les deux "grands" sont capables de lancer 4 des 5 premières joutes, peu importe l'ordre.

Molson (Québec) Limitée
vous rappelle que

LES AS

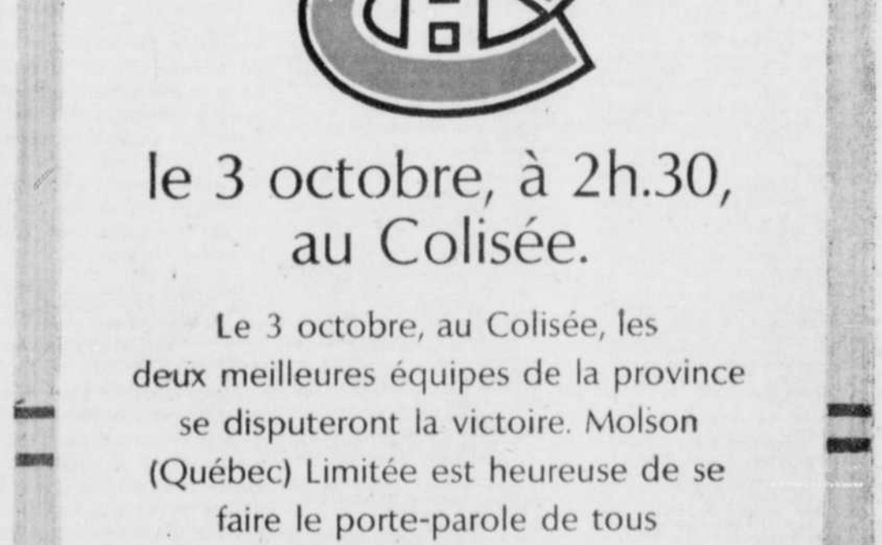
AS DE QUEBEC QUEBEC ACES

joueront contre

LES CANADIENS

le 3 octobre, à 2h.30,
au Colisée.

Le 3 octobre, au Colisée, les deux meilleures équipes de la province se disputeront la victoire. Molson (Québec) Limitée est heureuse de se faire le porte-parole de tous les amateurs de notre sport national, pour souhaiter aux deux équipes beaucoup de succès pendant la saison qui commence.



Ya pas d'erreur,
MOLSON
c'est la meilleure!



● Le gardien de buts de l'équipe de Tel Aviv, Israël, présentement en tournée en Amérique, Micki Shenfield, 22 ans, explique durant une clinique à Detroit comment exécuter un arrêt aérien. (Téléphoto U.P.I.)

Le "Canada Cup" a mal débuté pour Nicklaus et Tony Lema

MADRID AFP — Fidèle à sa tradition, la "Canada Cup" a réservé des surprise lors du premier tour qui s'est disputé sur le magnifique parcours du "Club de Camp". L'Afrique du Sud, avec Gary Player et Harold Henning, est en tête avec le score de 142, ce qui ne saurait étonner personne, mais ex-aequo au second rang avec 143 coups, se classent l'Espagne.

Ramon Sota et Angel Miguel, la Chine nationaliste Cheng Chung-Po et Hsieng Yunga Yo et la Belgique Donald Swaelens et Flory Van Donck. L'équipe des Etats-Unis, grande favorite du tournoi avec Jack Nicklaus et Tony Lema, n'est que 8e avec 147.

Au classement individuel comptant pour le 'trophée international" autre surprise, le Chinois Cheng Chung-Po est premier ex-aequo avec le Belge Donald Sawaelens avec le score de 69, ce qui constitue une incontestable surprise.

Derrière le Chinois et le Belge, les meilleurs scores ont été obtenus par Roman Sota Espagne, Miguel Sala Colombie, Robert De Vicenzo Argentine, gagnant du trophée international en 1962, George Knudson Canada, Gary Player Afrique du Sud, Chi-Chi Rodriguez Porto Rico et Kel Nagle Australie, vainqueur de la Canada Cup en 1954 avec Peter Thompson qui est encore actuellement son partenaire, tous crédités de 70.

Nicklaus

Jack Nicklaus, lauréat individuel et par équipes lors des deux dernières années, eut des ennuis et ne put mieux faire que 71. Le "par" pour le parcours est de 72. Nicklaus explique ainsi ses malheurs: "Lors de l'entraînement, j'avais repéré un arbre au premier trou pour diriger mon "drive", mais aujourd'hui, je me suis trompé d'arbre et mon coup a été court d'une trentaine de mètres. Au 11e trou, j'ai commis une erreur d'appréciation en choisissant un club. Demain, il nous faudra mieux jouer si l'on veut conserver nos chances". Quant à Tony Lema, le partenaire de Nicklaus, il se contentera de déclarer: "Aujourd'hui, j'étais absolument dans un mauvais jour". Nicklaus, au 11e trou, joua 5 coups, soit deux au-dessus du "par". Quant à Lema, il dut se contenter du score modeste de 76.

La pluie qui tombait sur Madrid depuis deux jours cessa peu avant le départ de l'épreuve. Le soleil fit son apparition en même temps que le vent se calmait. C'est donc dans d'excellentes conditions atmosphériques que ce premier tour fut joué. Toutefois, les "links" gorgés d'eau étaient très lents et les premières équipes furent désavantagées par rapport aux autres qui jouèrent sur un parcours peu à peu asséché.

Les sports à LAVAL

SOCCER

L'équipe de soccer "Rouge et Or" de l'Université Laval recevra samedi après-midi le 2 octobre, sur le terrain de l'Académie de Québec, les représentants de l'Université de Montréal dans la première joute d'une série dont la deuxième aura lieu le 23 octobre, à Montréal.

Ce sera les débuts de Laval dans le soccer interuniversitaire, quoique l'équipe formée en mai dernier ait participé au cours de l'été aux activités du circuit senior de la ville de Québec. Les membres du Rouge et Or ont terminé la saison au premier rang de la ligue, pour ainsi s'assurer les honneurs de la coupe O'Keefe, après une lutte serrée avec les Aigles de St-Pascal. Puis, lors de la série finale, ils ont dû s'avouer vaincus et perdre aux mains des Aigles la coupe Leblond. L'équipe dirigée par Georges Ambassa comprend plusieurs européens, étudiant à l'Université Laval, qui ont appris ce sport dans leur pays d'origine et qui, aujourd'hui, sont heureux de mettre leur expérience pour tenter de faire triompher les couleurs Rouge et Or. Parmi les joueurs que le capitaine Georges Ambassa aura à sa disposition samedi, à compter de 2.30 heures, sur le terrain de l'Académie, on relève les noms de Emmanuel Ene, Rondolph Hezekiah, Theophile Koby Assa, Alphonse Kayiru, Sylvester Brodgrick, Hubert Lacourtablaise, Jean Lagacé, Jean-Jacques Werner, Claude Desloges, César Gashabizi, Huynh Huu Tué, Nguyen Ky Toan, France Larue, Vincente Hemaude et quelques autres.

L'équipe de l'Université de Montréal est également formée de plusieurs européens étudiant à l'Université montréalaise qui sont des plus habiles dans la pratique de ce sport si populaire en Europe et que les universités tentent d'introduire au pays. Pour Laval, ce sera une première expérience dans le domaine interuniversitaire qui conduira probablement à l'entrée des porte-couleurs de Laval dans un circuit qui comprend actuellement les universités McGill Queen et Montréal. L'admission à cette rencontre qui débute à 2.30 heures sur les terrains de l'Académie est gratuite, et tous les adeptes du soccer sont invités à venir assister à ce match qui promet beaucoup d'intérêt.

Les courses au Saguenay

PREMIERES POSITIONS

Les conducteurs Roger Marchand et Henri Jean ont décroché chacun 25 premières positions depuis le début de l'année à la piste du Saguenay. Jean, qui conduit surtout les coursiers de l'écurie du Dr Georges Raymond, d'Arvida, a obtenu quatre premières positions la semaine dernière pour reprendre son allure de juillet sur le sulky; on sait que durant ce mois Henri Jean avait particulièrement impressionné pour être choisi le jockey par excellence. Il a cédé sa place au mois d'août à Vincent McCarvill. Quant à Marchand, sa victoire la plus importante durant ce mois est d'avoir conduit Frisco Elkington dans la classique du cinq milles. Vincent McCarvill, qui a mérité 6 premières positions depuis le début de septembre a obtenu 24 premières, une de moins que Marchand et Jean. Il y a ensuite: Réal Dufour avec 21 et Joseph Riverin, 20.

LE PARI MUTUEL

Le pari-mutuel de la piste de Jonquière continue d'accuser une augmentation comparativement à la même période de l'année dernière et il se pourrait bien qu'on atteigne de nouveaux sommets à la fin de la saison. Après 40 programmes il s'est parié la somme de $1,150,000, une augmentation de près de $200,000 sur la période correspondante de l'an dernier. Si la saison d'automne s'avère aussi intéressante que l'an dernier et si l'on réussi à bâcler un meeting de 60 programmes, il sera alors possible d'atteindre le $2 millions en mutuel pour la première fois dans l'histoire de l'hippodrome du Saguenay. Une chose est quasi certaine cependant, c'est que le million et demi de dollars pour la saison 1964 serait dépassé assez facilement, mais pour atteindre le $2 millions, il faudra remplir la carte de 65 programmes et obtenir une moyenne de plus de $30,000 par programme au mutuel.

LE BOLIDE DE VITESSE

L'ambleur Canny Pace, un protégé d'Egide et Bernard Claveau, demeure le bolide de la vitesse à la piste du Saguenay et ses performances le prouvent car il a franchi le mille en moins de 2.10 à 3 reprises à Jonquière. Il détient le record du mille cette année à Jonquière, soit 2.08 le 25 juillet dernier et ses propriétaires mentionnent qu'avec des concurrents sérieux il peut faire encore mieux. A la piste du Saguenay, Canny Pace a décroché six victoires en 11 départs seulement, une fiche impressionnante. Un seul autre coursier a amblé son mille en moins de 2.10 à plus d'une occasion, soit Shadydale Gantle, à deux reprises. Les autres qui ont réussi cette performance sont Ypsi Red, Adios Breakaway, Jet Byrd, Guy Elkington, Mighty Pete, Chivaley.

LE CHIFFRE MAGIQUE

Le chiffre magique ou le plus populaire à la piste du Saguenay est sans doute le quatre qui a été gagnant à 74 reprises, comparativement à 64 pour le trois; 59 pour le un; 53 pour le deux et le cinq. Les trois derniers chiffres des positions de départ sont moins populaires: par exemple, le six a été gagnant 41 fois; le sept à 25 occasions et le huit seulement 19 fois.

Dans le double, le chiffre quatre forme encore une bonne combinaison gagnante; en effet la combinaison 3-4 a été gagnante à quatre reprises et celle 4-4 le fut à trois occasions différentes. Dans les paris "quinella" le quatre est encore impliqué dans des billets gagnants. La combinaison 3-4 a été favorisée à six reprises, tandis que celle de 4-6 le fut à quatre occasions.

Cette année à la piste de Jonquière, les chiffres démontrent que les numéros 4 et 3 sont les plus populaires et le quatre en particulier a constitué la clef de plusieurs combinaisons gagnantes.

COURSE DE 2 MILLES

Le club de courses Saguenay annonce la présentation d'une épreuve de 2 milles (4 tours de piste) le dimanche après-midi 17 octobre à Jonquière. Cette classique, exclusivement réservée à des coursiers de la région, sera dotée d'une bourse de $500. Déjà plusieurs propriétaires ont manifesté le désir d'enregistrer leur coursier dans cette épreuve et si la compétition s'avère un succès, elle deviendra par la suite un événement annuel en octobre. Il s'agira du troisième meeting d'importance de la saison après l'amble Saguenay et la classique du cinq milles.

Déjà le programme de la saison 1966 se dessine avec intérêt si l'on songe que le club de courses Saguenay veut ajouter deux autres classes fermées tôt aux activités. Ainsi l'an prochain il y aurait: l'amble Saguenay au début de juillet; l'amble Gunner Frisco, au début du mois d'août; la classique du cinq milles au milieu de septembre; l'épreuve du deux milles, au milieu d'octobre et l'amble Navy Song vers la fin d'octobre. Le secrétaire des courses Jean-Guy Bergeron est confiant de réaliser ce programme, même s'il peut subir quelques changements mineurs d'ici le début de la prochaine saison.

CLASSEMENT DES CONDUCTEURS

Le conducteur Vincent McCarvill domine toujours le classement des jockeys à la piste de Jonquière avec une très bonne moyenne de 501. Il ambitionne d'ailleurs de devenir le premier conducteur dans l'histoire de la piste régionale à terminer la saison avec une moyenne de 400 et plus, mais on croit qu'il aura la tâche difficile d'ici la fin de novembre. Son plus proche concurrent demeure Henri Jean avec une moyenne de 391.

Balle-molle

LIGUE INTERMEDIAIRE MOLSON

Mercredi soir, dans la Ligue Molson, l'équipe Molson a remporté le championnat des éliminatoires, en 4 victoires consécutives, en disposant du St-Lawrence Paper Bag, au compte de 8 à 5. Reynald Laroche a été le lanceur gagnant et Raymond Nault a subi la défaite. Pour les perdants, P. Dorion a frappé 2 circuits.



L'équipe Molson Québec Ltée a fait subir la première défaite de la saison à l'équipe Foyer du Meuble par le compte de 6 à 2, et s'empare de la 1ère position.

Voici le détail de la rencontre:

Foyer du Meuble	989-822-775	—	2585
Molson Québec Ltée	803-915-885	—	2603

Les gagnants des prix "Molson" de la semaine sont:

Plus haut simple: Marcel Delisle de l'équipe Salon Frontenac 339;
Plus haut triple: Lionel Baillargeon de la même équipe avec 786.

Joueurs qui ont roulé 550 et plus

L. Baillargeon, Salon Frontenac	666
M. Delisle, Salon Frontenac	599
J. Whittom, Foyer du Meuble	589
Paul Ferron, Molson Québec Ltée	563
J.-L. Paquet, Foyer du Meuble	561
Y. Boucher, Taxi P.-E. Guay	561
J. Lefebvre, Paradis Mufflers	557
G. Chantal, Molson Québec Ltée	552

POSITION DES EQUIPES	Pts
1—Molson Québec Ltée	22
2—Foyer du Meuble	18
3—Salon Frontenac	16
4—Taxi Paul-E. Guay	16
5—Paradis Mufflers	12
6—Restaurant Cendrillon	12
7—O'Neill et Royer	10
8—Jos. Vaillancourt Inc.	8
9—Imprimerie J.-P. Simard	4
10—Publicité Can Diamant	2

10 MEILLEURES MOYENNES

1—L. Baillargeon S. Frontenac	190.02
2—J.-L. Paquet, F. du Meuble	190.01
3—J. Whittom, F. du Meuble	187.12
4—F. Clavet, F. du Meuble	186.01
5—P. Ferron, Molson Q. Ltée	184.
6—D. Robert, Taxi P.-E. Guay	181.
7—A. Masse, R. Cendrillon	180.05
8—C. Tom, I. J.-P. Simard	180.04
9—M. Delisle, S. Frontenac	178.06
10—P.-H. Paré, O'Neill et Royer	176.04

Jeunesse Limoilou

Wilfrid Pageau	234 et	568
L'équipe Vita Lara		2161
L'équipe J.-B. Bédard		798

CLASSEMENT DES EQUIPES

Patrick Delisle	9
Vita Lara	7
Paul Debaumont	7
P.-H. Tremblay	7
Pharmacie André Gosselin	6
J.-B. Bédard	5
J.-M. Gosselin	5
Rest. L'Oasis	2



Hockey bantam

Dimanche après-midi, à l'Arena du Parc Victoria, la ligue de Hockey Bantam Griffin de l'O.T.J. de Québec entreprendra sa troisième saison alors que seront présentées deux joutes. A l'heure, les Biscuits Charbonneau disputeront la victoire aux Caisses Populaires, tandis qu'à 2.30 heures, les Loups affronteront les Renards.

Les quatre instructeurs, Jean-Guy Garneau, René Labonté, Martin Maden et Jean-Yves Roy, ont fait pratiquer leurs joueurs, cette semaine, après les avoir choisis samedi dernier. Chaque club, n'ayant que douze parties à disputer, fournira une lutte de tous les instants afin de s'emparer de la première position au terme de la cédule.

La mise au jeu officielle se fera à l'heure, et tous les amateurs sont invités à venir encourager ces joueurs de 13 et 14 ans qui évolueront sur la patinoire.

Dénouement imprévu du rallye "Dow" du Québec

Marcel Rainville, de Dorion, et Doug Gallop, de Montréal, doivent se dire aujourd'hui que le chiffre 13 n'est peut-être pas aussi maléfique que le veut la superstition populaire.

Au volant d'une voiture portant le numéro 13, les deux hommes ont remporté en fin de semaine les grands honneurs du Rallye Dow du Québec.

Ils ont terminé en première position, avec seulement 88 points de pénalisation, se valant ainsi le trophée perpétuel du Rallye Dow du Québec et une bourse de $400. Rainville s'est également vu décerner le trophée Benoit, accordé au meilleur plote, et Gallop, le trophée Electrodata, allant au meilleur navigateur.

La classique promettait une forte rivalité entre les coureurs torontois. Ce sont cependant des concurrents de Québec, Robert Vézina et Jacques Gaumont qui se sont emparés de la deuxième place, causant ainsi une forte surprise. Ils ont accumulé 111 points de pénalisation. On leur a décerné une bourse de $250, en plus du trophée Dow — allant aux coureurs non commandités qui se classent le mieux — et le trophée Oméga — allant au meilleur équipage d'une voiture Volvo.

Les deux groupes s'étaient rejoints vers minuit à Victoriaville, puis avaient fait route commune sur une distance de plus de 800 milles et, pendant 24 heures, sur les routes les moins confortables de la province, jusqu'à l'arrivée à Montréal vers les 8 heures 30, samedi soir.

Aucun des grands favoris au départ n'a pu se classer dans les cinq premiers.

Le champion navigateur canadien, John Bird, et son pilote Bruce Simpson, tous deux de Toronto, ont dû se retirer de la course après avoir poinçonné à seulement deux des 72 postes de contrôle échelonnés le long de la route. Ils ont eu des ennuis avec l'allumage et le système de carburation, et ils ont immédiatement repris le chemin de Toronto.

Des 35 voitures qui avaient pris le départ vendredi soir, 18 seulement sont parvenues dans les limites préétablies à la ligne d'arrivée.

Toute l'épreuve s'est déroulée dans des conditions idéales de rallye. La pluie qui tombait abondamment au moment du départ vendredi soir avait détrempé les routes à souhait. On sait que, dans une compétition du genre, comptant pour le championnat national, les coureurs n'empruntent à peu près jamais les routes pavées. A certain moment au cours du Rallye Dow, quelques-uns prétendent qu'ils auraient été plus à l'aise à bord d'un yatch que d'une automobile.

Danielle Derome et son mari, Jacques, de Québec, se sont retirés après que leur voiture se fut enlisée dans un fossé.

L'an prochain, l'épreuve commencera encore simultanément à Montréal et à Québec, mais elle prendra fin à Québec. En 1967, on se propose d'établir la ligne d'arrivée sur les terrains de l'Exposition Universelle.

Tournoi à obstacles au Lac Beauport

Tous les golfeurs de la région sont cordialement invités au tournoi à obstacles organisé par les Intrépides du Club de Golf Lac Beauport qui aura lieu à compter de 8.00 hres a.m., samedi le 2 octobre 1965.

Il y aura plusieurs prix en argent et également une automobile de marque Meteor, courtoisie de Montcalm Automobiles Inc., au golfeur qui réussira un "Hole in one" au trou No 9 de ce parcours.

Le coût d'inscription est de $2.00 et toutes les personnes intéressées à participer à ce tournoi voudront bien s'adresser au "Pro Shop" pour faire réserver leur carte, téléphone 849-4418.



COURSE No 1

Roger Adios (Jean Cyrenne) 22.10, 12.70, 6.10 — Star Attorney B (Gilles Kerouak) 5.60, 4.40 — Venue Richelieu (André Côté) 3.30.

Ont aussi couru: Thunder Ray, Yvonne Wick, Doctor Spencer A, Intrigante C, Miss Corky.

Temps: 2.12

COURSE No 2

Fair Doll (Irenee Aubin) 4.70, 3.10, 2.80 — Plus Hanover (Denis Larochelle) 7.10, 5.50 — My Scotch (J. A. Verret) 3.20.

Ont aussi couru: Egyptian Victory, Jaguar, Two Mountain Mir, Black Cavalier, Atwell Hanover.

Temps: 2.11.1

Pari-double: 7-3 — Roger Adios, Fair Doll — $66.60

COURSE No 3

Sleepy Hollow Girl (Marcel Brosseau) 3.90, 3.10, 2.70 — Beau Cheval (Hermas Brosseau) 5.50, 3.50 — Ensign Eri (Meddy Goguen) 2.90.

Ont aussi couru: Ed Bang, Royal's Pride, Pinnecle Chuck.

Temps: 2.11.4

COURSE No 4

Diplomat Rotan (Joseph Guenette) 13.90, 8.20, 5.90 — Lord Spencer (Bernard Gervais) 7.40, 6.20 — Eddie's Mike (Marcel Cournoyer) 3.60.

Ont aussi couru: Crusader Pick, Lady Champ, Lover Hal, Granby Girl, Bobby Up.

Temps: 2.09.1

Quinella: 1-4 — Diplomat Rotan, Lord Spencer — $54.50

COURSE No 5

Miss Projectile (Marcel Cournoyer) 7.30, 4.40, 4.20 — Reka Wann (Bernard Gervais) 7.30, 4.80 — Park Review (Marc Aubin) 7.80.

Ont aussi couru: Miss Win Adios, Rhodes, Dolly's Champ, John Andy, Mr. Bing Express.

Temps: 2.13

COURSE No 6

Mado Cax (Victorien Bédard) 8.60, 4.50, 2.90 — Sep June (Marcel Cournoyer) 9.20, 3.70 — Jimmy Wyn (Gérard Beauchemin) 3.70.

Ont aussi couru: Keyscot, Billy Pin, Volomite Express C, Stewart's Bell.

Temps: 2.08.3

COURSE No 7

Jewzel (Jean Cyrenne) 6.50, 4.20, 2.40 — Wilwood Ruby (Joseph Lemay) 13.40, 3.50 — The Marshall (Bertrand Bélanger) 2.80.

Ont aussi couru: Fireman Ed, Pan's Girl, Ann Donson, Lusty Tom, Air Castle.

Temps: 2.10.2

Quinella: 1-7 — Jewzell, Wildwood Ruby — $26.10

COURSE No 8

Freight Dean (Joseph Lemay) 15.20, 5.50 3.20 — Federal Agent (Pierre Noël) 5.70, 3.10 — Landon Hanover (Robert Bélanger) 2.90.

Ont aussi couru: Belle Frost, Phil Abbey, Eve'n Betts, Merry Craft.

Temps: 2.11.4

COURSE No 9

Elk Slator (Bertrand Bélanger) 5.05, 2.90, 2.50 — Canny Pace (H. Jean) 4.20, 4.00 — Josedale Proton (Marc Aubin) 4.30

Ont aussi couru: Highland Spud, Sir Yankee, Success Stormy.

Temps: 2.07.3

COURSE No 10

J-Ko (Joseph Guenette) 6.00, 3.30, 2.30 — Just Barry (André Côté) 4.70, 2.60 — Jay Arden (Jean Cyrenne) 2.70.

Ont aussi couru: Poplar Tanny, Frisco Tess, Express B, Miss Betty Ann, Speedy L Express.

Temps: 2.09

Quinella: 3-4 — J-Ko, Just Barry — $27.20

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ A VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD



Tournoi de la Côte de Beaupré

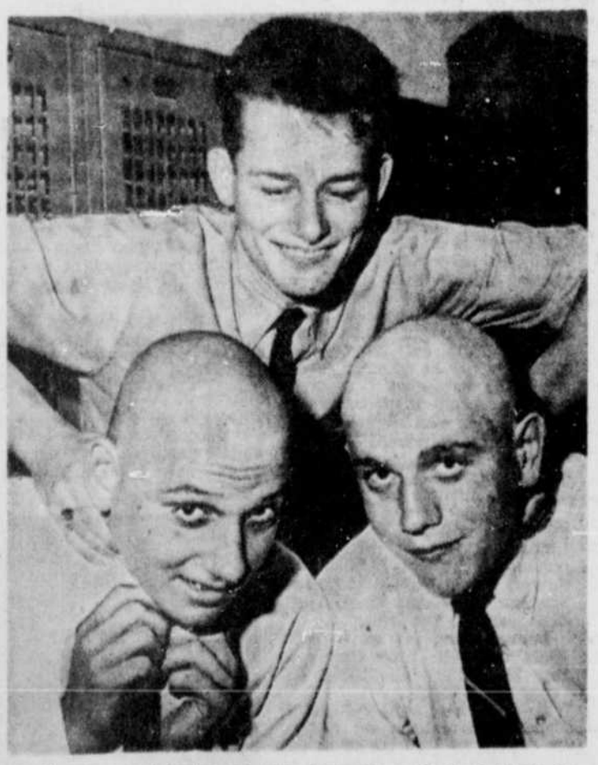
8.00—Amédée Chouinard, Claude Chouinard, Gilles Pinard, Jacques Verreault.
8.10—Robert Gagné, René Bédard, Pierre Tardif, Jacques Bédard.
8.20—Herv Leclerc, Henri Allison, Jean-Guy Dubé, Jean - Guy Bourdoin.
8.30—Claude Larouche, Raymond Lefrançois, Roland Tremblay, Roger Demers.
8.37—Paul Huot, Lucien Grenier, Raoul Gaudreault, Claude Cloutier.
9.44—Gaston Descoteaux, Caude Descoteaux, Raymond Arsenault, Georges Légaré.
8.51—Rosaire Tremblay, Maurice Crépin, Maurice Dubé, Jean-René Dufour.
8.58—Conrad Tremblay, Gérard Tremblay, Aurelier Villeneuve, Albert Bédard.
9.12—Jean Vincent, Louis Bissonnette, Alain Simard, Denis Lefrançois.
9.19—Léon Dumas, Lucien Maheux, Adrien Bernier, André Emond.
9.26—Maurice St-Pierre, Raymond Casault, Rosaire Fortier, Didace Théberge.
9.33—Jean Laperrière, Jacques Grenier, Robert Lortie, Georges Bélanger.
9.40—Jean Galarneau, Louis Garneau, Roland Bélanger, Paul Bergeron.
9.47—Réjean Vézina, Ghislain Bois, Michel Huot, J.-Paul Tremblay.
9.55—Gérard Grenier, Gaston Grenier, Robert Couillard, Laurent Laberge.
10.10—Gilles Vézina, Clément Giroux, Richard Vézina, Lucien Côté.
10.17—Serge Deblois, Carol Giroux, Georges Doyon, Martin Ouimet.
10.24—René Deblois, Ulric Huot, Honoré Grenier, Jean Cha Vézina.
10.31—Conrad Asselin, René Garneau, J.-Marc Poirier, P.-Yvon Huot.
10.38—Maurice Bédard, Bruce Little, Alfred Chouinard, Gaston Paradis.
10.45—André Gagné, Raymond Bédard Willie Tremblay, Magela Gagné.
10.52—Henri Ouellet, Pierre Huot, Camille Gagné, Roland Villeneuve.
11.06—Florent Roy, René Marcoux, Jean-Paul Marcoux, Jean-Paul Marcoux, Jacques Marcoux.
11.13—J. M. Roger Vézina, Denis Vézina, M. Leclerc, Paul Morel.
11.20—Léandre Létourneau, Gaétan Garneau, Albert Parent, Claude Bédard.
11.27—Adjutor Dusseault, Roger Giroux, Gérard Huot, Marc Huot.
11.34—Rénald Huot, Eric Jean, Édouard Giroux, Jean Cayer.
11.41—J. Valère Hallé, Armand Leclerc, Jacques Laberge, Jacques Laroche.
11.48—Marcel Dumas, Gérard Bouchard, Clovis Godin, F. X. Belley.
11.55—Jacques Côté, Gaston Brochu, Roger Simard, Hérold Guèvremont.
12.09—Georges Turcotte, Fernand Turcotte, Robert Turcotte, Lucien Racine.
12.16—François Laberge, Guy Côté, André Huot, Bernard Côté.
12.23—Claude Laflamme, Adrien Guay, Anatole Paradis, Guy Dumas.
12.30—Roméo Gagnon, Denis Gagnon, Roland Lachance, M. Pickford.
12.37—Yvon Feuilleault, Conrad Tremblay, Paul Bélanger, J. J. Côté.
12.44—Henri Giroux, Clermont Gagné, Maurice Gravel, Jean-René Côté.
12.51—Serge Gaudreault, Paul Gaudreault, Paul Michaud, Jean-Yves Michaud.
1.05—Russell Nadeau, Rémi Huot, R. Chalifour, J. P. Bissonnette.
1.12—André Huot, J.-Guy Huot, Urbain Johnson, Mathieu Drolet.
1.19—Jules Marthineau, Jean - Pierre Côté, Paul Gagné, Jean Robert.
1.26—Gérard Lortie, Louis Robert, Maurice Huot, Rémi Giroux.
1.33—Chs Fournier, G. Latouche.

On doublera le volume des bourses

MONTREAL (P.C.) — L'Association canadienne de golf a fait savoir hier qu'on avait conclu des arrangements avec la ville de Montréal et une brasserie afin de porter à $200,000 les bourses de l'Omnium canadien en 1967.

La cité de Montréal ajoutera, en somme, $100,000 à l'Association du centenaire de la Confédération.

Le tournoi se déroulera sur le parcours du club municipal, qui sera amélioré pour l'occasion.



● Ayant reçu l'ordre de leur instructeur de basketball de se faire donner une brosse, ces joueurs de l'école St. Cyril de Détroit, sont allés jusqu'au bout et se sont fait raser la tête à la Yul Brunner. A l'arrière, leur capitaine Wally Smolak ne s'est pas encore conformé à l'ordre. (Téléphoto U.P.I.)

COLISÉE
Tél.: 525-9979 — 525-5129
Exhibition de Hockey
Dimanche - 2.45 pm
★ CANADIEN ★
N.H.L.
— vs —
★ AS de QUEBEC ★
Billets de Saison en vente dans les DEPOTS jusqu'à 9 heures ce soir. Priorité aux détenteurs de Billets de Saison jusqu'à ce soir seulement. Billets Réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 7 heures demain soir. — Au COLISÉE, billets en vente jusqu'à 5 heures aujourd'hui et demain. Dimanche, contrôle ouvert à 1 heure p.m.
● RES.: Loges $3.00, Mezz.: $2.50 et $2.00, Balcon: $1.60
● ADM. GEN.: 3e Balcon - 285 sièges - Entrée Nord-O. Adul. $1.00 - Enfants $0.60
(Taxe et charge de service incl.)





JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

Où est la bonne, où est la mauvaise... ? ...CHANSON



Tel que suggéré par l'Office catholique national des Techniques de diffusion, la dernière semaine de septembre vient d'attirer l'attention sur le thème de LA CHANSON POPULAIRE.

De quoi intéresser un très large public, mais surtout les jeunes.

Dans le but d'amener ceux-ci au point si important du choix — d'un choix vraiment judicieux — en ce domaine, voici la majeure partie des observations et conseils de Jean-Guy Moreau, recueillis dans "La chanson, poésie d'aujourd'hui" (Cf. "Fêtes et Saisons", No 148).

Il n'y a pas là de truc infaillible pour exercer un tel choix, mais seulement quelques indications et quelques recommandations permettant de mieux apprécier et juger les chansons que nous entendons.

J.-P. L.

• QUELQUES POINTS DE REPERE

— Les paroles et la musique d'une chanson forment un tout.

Si un air qui vous a plu s'accompagne de paroles idiotes, ou insignifiantes, ou dégradantes, la chanson ne vaut rien. Prenez le temps d'examiner le texte. Prenez conscience de son ineptie, ou de sa bassesse. C'est fini, vous ne pourrez plus supporter la chanson.

Si les paroles séduisantes, que vous aurez lues quelque part, ne sont pas portées par un rythme, une mélodie réussie, la chanson ne tiendra pas. Et d'ailleurs elle n'a aucune chance de vous frapper. Ne vous dites pas : "C'est un poème magnifique mis en musique, donc..." Les paroles les plus immortelles qui n'auront pas réussi leur mariage avec un air, resteront des paroles, elles ne feront jamais une chanson.

— Une chanson digne de ce nom doit avoir été composée pour elle-même.

Lorsque les commerçants avisés s'aperçoivent que la marche sifflée du film anglais "Le Pont de la Rivière Kwaï" plaît au public et se dépêche de plaquer sur cet air entraînant des paroles de rencontre, il s'agit d'une affaire, non d'une chanson. "Hello, le soleil brille, brille, brille..." Cela ne signifie rien. Sifflotez la marche si elle vous amuse, mais refusez l'étiquette "chanson". Elle est mensongère.

— Un véritable auteur écrit une chanson pour exprimer ce qu'il a dans le coeur.

Il veut vous dire quelque chose, il veut vous faire partager une émotion. Il ne calcule pas le nombre de disques qui seront vendus.

— Une chanson doit "bien vieillir".

Des paroles qui ne supportent pas la fréquente répétition, un air qui vous avait séduit mais qui devient lassant, lancinant, indiquent la rangaine.

— Une chanson a besoin de quelque temps pour qu'on découvre son charme.

Il faut l'apprivoiser, comme le renard du Petit Prince. Ne jugez donc pas trop vite, et méfiez-vous de la chanson tape-à-l'oreille qui paraît si parfaite à la première audition...

• QUELQUES CONSEILS

— Ne fréquentez pas les émissions-robinet à la radio ou à la TV, où l'on passe indifféremment tous les disques nouveaux. Faites confiance à quelques présentateurs éprouvés.

— Ne confondez pas danse et chanson. Les organisateurs de bals ou les éditeurs ont besoin de rythmes entraînants pour satisfaire leur clientèle. Ils commandent donc des "cha-cha-cha", des slows ou des charlestons, suivant le goût du jour, qu'on affuble ensuite de paroles ineptes. Ce n'est pas de la chanson.

— Faites l'effort de connaître l'auteur des paroles et le compositeur de la musique. Ne dites pas : une chanson de Mariano. C'est aussi vague que de parler d'un film de Fernandel...

— Distinguez la vedette de la chanson : qu'importe que telle chanteuse porte des nattes, que tel chanteur soit Corse ou Canadien, qu'il chante avec sa fille ou qu'il ait tourné 10 films. Ce qui compte c'est la chanson.

— Comparez les versions différentes données par plusieurs interprètes d'une même chanson. Quel est celui qui lui donne une âme ? Ou le maximum de vie ou d'émotion ? Si la chanson est bonne, elle ne convient parfaitement qu'à une ou deux personnalités. Si c'est une rengaine, n'importe qui peut la crier.

LA JEUNESSE "NOUVELLE VAGUE"

QUI EST-ELLE ?

par **Georgette DURAND**

Appelez-la comme vous voulez : "jeunesse nouvelle vague" — "jeunesse dans le vent" — "jeunesse moderne", vous n'allez pas en deçà de la vérité. Les jeunes sont de leur époque : ils suivent la mode, "leur" mode.

Ils ont de 15 à 18 ans. Ils vont, garçons et filles, en tenue de "blue-jeans", cheveux longs, souliers à semelles épaisses. Ils rencontrent d'autres jeunes ayant les mêmes aspirations, les mêmes difficultés, les mêmes problèmes, les mêmes impasses.

Ils s'interrogent aussi. Il n'est pas rare de rencontrer parmi eux des fronts sérieux, voire soucieux. Ils aiment brasser des idées entre copains et copines, se confier, se sentir écoutés, approuvés.

D'autre part, leur esprit épie, investigue, se pose sans cesse des pourquoi et trouve des réponses qu'il essaient de vérifier dans ce monde où la vie bat si vite et qui plonge les adolescents comme dans une tourmente.

Ces filles et ces garçons, qui vivent côte à côte comme jamais génération ne le fit avant eux, sont capables d'intérêt soutenu pour leur cause si, surtout, ils se sentent épaulés par le groupe. Ils peuvent aussi afficher le mutisme quand l'idée leur en vient, pour marquer leur désapprobation, même leur dissidence.

Où vont les jeunes ?

Ils vont presque partout, la plupart du temps par bandes, durant leurs loisirs de toutes sortes. C'est qu'ils éprouvent de manière aiguë le besoin de se grouper, de s'adonner à des sports collectifs, à des cercles variés, à des entreprises d'équipe.

Quand ils n'ont pas de loisirs organisés, ils se retrouvent sur les trottoirs, souvent dans la rue. Ils font leur ronde à pied ou à bicyclette, donnant l'impression de se balader pour le simple plaisir de se sentir entre eux, dans un clan où tous s'acceptent sans snobisme, du moment qu'ils ont à peu près le même âge, le même accoutrement et le même genre d'occupations et de préoccupations.

Que pensent les jeunes des adultes ?

Ils les considèrent souvent comme des croulants, des bavards, des ratés. Pour eux, être adulte, c'est voir un problème en face et, surtout, le résoudre. Ils veulent des hommes forts, des femmes "à part entière", à la fois audacieux et francs. Ils n'ont que dédain pour les faibles, les incapables et les veules.

Les jeunes croient généralement que les adultes ne peuvent les comprendre. Ils disent qu'ils entendront leurs fils et leurs filles leur dire à leur tour demain : "Tu n'y comprends rien, maman..." "Tu n'y es pas du tout... papa !"

Qu'espèrent les jeunes ?

Réalistes, les yeux ouverts, ils attendent de la vie des succès concrets, palpables, bien en mains. Ils ont des ambitions profondes aussi, qu'ils cachent fréquemment à leurs parents pour mille raisons : "Ils n'en saisiraient pas toute l'ampleur" — "Ils s'y opposeraient", ou encore "Ils créeraient des objections", pensent-ils. Rien n'empêche toutefois les jeunes de songer à l'avenir. Ils l'entrevoient non pas vaguement, mais d'une façon claire et souvent précise.

Pourquoi y a-t-il conflit ?

On traite les jeunes de révolutionnaires. Mais ces gars hardis qu'on aurait raison souvent d'appeler des "brutes au coeur tendre" et ces filles nerveuses, parce qu'elles ont poussé trop vite, entrent en conflit avec leur génération parce qu'ils y trouvent trop de conformisme. Aussi, ils le balaient d'un trait par une sorte de refus du monde actuel, dans leur attitude extérieure, dans leur comportement et dans leur vision toute neuve de cette existence où ils ne font qu'entrer.

Les jeunes, chance du siècle...

Il se pourrait bien que les jeunes soient la chance du siècle... A toutes les générations, ils ont permis des changements, des adaptations, des renouvellements, des progrès. Pourquoi nos "15-18 ans" d'aujourd'hui n'en feraient-ils pas autant et même davantage, à condition, évidemment, que d'une part, les adultes les comprennent, les acceptent et les aident, et que, d'autre part, les jeunes s'ouvrent eux-mêmes à leurs aînés, sachant qu'ils ont en eux non des défaitistes et des grincheux, mais des amis qui désirent oeuvrer avec eux, dans un dialogue vraiment humain.

Où sont les 8 erreurs ?

** Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original; la seconde en est la copie mais... avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.*





Les escargots viennent au secours de la médecine

par *Béatrice WURTHING*

Des escargots, un microscope électronique de grande puissance et le regard perçant d'un savant triompheront peut-être un jour de ces maladies particulièrement douloureuses que sont l'arthrite et le rhumatisme.

Le docteur Geoffrey Meek, directeur de travaux dans la section de miscroscopie électronique de l'université de Sheffield (Yorkshire) en Angleterre, estime, en effet, que c'est vraisemblablement dans les tissus conjonctifs que l'on trouvera la clef d'un traitement efficace de ces deux fléaux.

Il est arrivé à cette conclusion tout à fait par hasard alors qu'il étudiait la structure du corps de l'escargot.

Les escargots, bien qu'ils ne possèdent pas d'os, ont besoin, comme tous les autres animaux (ainsi que l'homme) de tissus conjonctifs pour maintenir ensemble les différentes parties de leur corps et pour leur permettre de se déplacer.

A l'oeil nu, ces tissus présentent l'aspect d'une tache de gélatine ou de colle. Mais le microscope électronique — qui est capable de grossir les objets plus de 100,000 fois — révèle qu'ils contiennent de minuscules fibres ou fibrilles qui sont constituées par une protéine appelé collagène.

Les fibres présentent l'aspect de longs filaments qui semblent tissés selon un dessin caractéristique et régulier. Ils jouent un rôle important dans la formation des os. Les tendons et les ligaments en sont presque entièrement composés.

Les fibres de collagène sont formées, on ne sait pas exactement comment, par des cellules spéciales appelées "fibroblasts". On pensait autrefois que le collagène existait à l'extérieur ou à la surface des "fibroblasts".

Tout à fait par hasard, le docteur Meek observa que dans certaines fibroblats" d'escargots, les fibres de collagène se trouvaient à l'intérieur des cellules aussi bien qu'à leur surface. On croit que c'est la première fois que ce fait a été clairement démontré.

Le docteur Meek comprit qu'il fallait pousser plus loin ses recherches sur la formation du collagène dans les escargots pour déterminer comment la substance émergeait des cellules pour former les tissus conjonctifs. S'il pouvait découvrir comment ceci se produit chez les escargots, il serait sur la voie qui lui permettrait peut-être de savoir comment le collagène agit chez les êtres humains.

Le docteur Meek remarqua un autre fait curieux. Il constata la présence d'une plus grande quantité de collagène dans les cellules des escargots d'hiver inactifs que dans les cellules des escargots d'été actifs.

Il semble donc qu'il soit peut-être possible de régler la production de collagène chez les escargots en modifiant la température. Et si ceci s'avérait exact, cela fournirait éventuellement une méthode de déceler le collagène à l'intérieur des cellules des animaux supérieurs — et peut-être même de l'homme.

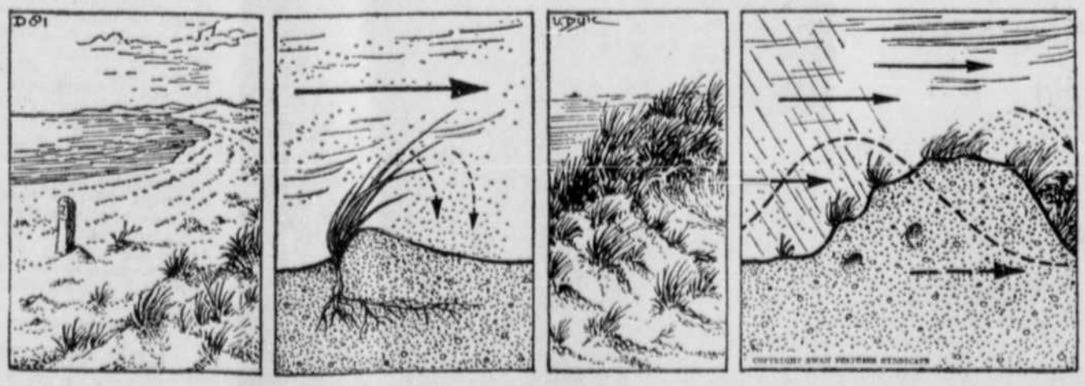
Le Comité de recherche sur l'arthrite et le rhumatisme — qui a pour but d'aider les recherches dans ce domaine en Grande-Bretagne et dans les pays du Commonwealth — s'intéresse tellement aux théories du docteur Meek qu'il lui a accordé une subvention de trois ans pour poursuivre ses travaux.

Le docteur Meek aura à sa disposition un instrument d'une valeur considérable, le microscope électronique "6B" d'Associated Electrical Industries, un instrument environ 2,000 fois plus puissant que tout microscope classique de laboratoire.

Si, ainsi équipé, il trouve la réponse à toutes les questions qu'a soulevées l'humble escargot, la médecine sera peut-être à même de trouver la guérison, voire d'assurer l'élimination de l'arthrite et du rhumatisme chez l'homme.

(S. I. R.-U.)

Les merveilles de la Nature (D-81)



Les DUNES

Le long des côtes basses et sablonneuses, le vent et l'eau ont fondé une sorte d'entreprise de construction ayant pour but de bâtir des collines que nous appelons dunes. Chaque vague apporte un peu de sable qui, sur la plage, est séché et soufflé par le vent. Les grains de sable retombent derrière chaque obstacle qu'ils rencontrent et là où le vent perd de sa force. Ainsi voyons-nous se former de petits tas de sable derrière des coquillages ou des touffes d'herbe. Le vent apporte aussi des graines qui germent doucement. Après quelque temps les collines de sable ont grossi et sont devenues des dunes. Les plantes qui y poussent sont pourvues de fortes racines qui renforcent encore la colline. Malgré tout, toutes ces herbes ne peuvent pas tenir contre le fouet continu du vent, du sable et de la pluie; le sable alors poudroie vers le côté abrité de la dune. Le processus de poudroiement de sable se répète et nous parlons alors de "dunes promeneuses". On combat ces déplacements autant qu'il est possible par plantation artificielle.

Petites expériences de physique No 81



Laquelle des deux ficelles désirez-vous casser !

Lorsque vous êtes assis dans un train et que le machiniste freine brusquement, le train ne s'arrête pas tout de suite. On explique ce fait par la loi de Newton. Celle-ci revient environ à ceci : tout corps fait preuve d'une certaine mauvaise volonté lorsqu'il doit se mettre en mouvement. Un livre tout à fait innocent, que vous avez peut-être lu plusieurs fois, peut soudain montrer son "inertie". Prenez deux bouts de ficelle et pendez votre livre à l'une des deux. Attachez l'autre ficelle au bas du livre, comme l'indique l'illustration. Si vous tirez sur cette ficelle, quel bout de ficelle se cassera ? Vous pouvez le régler à volonté. On vous demande de casser la première ficelle, celle à laquelle pend le livre ? Bon, d'accord. Tirez lentement et sans heurt sur la ficelle inférieure . . . . .

Où sont les 8 erreurs ?

1—Le portrait à gauche est renversé.
2—Le journal a une feuille de plus.
3—Le pied de la chaise est différent.
4—L'écheveau de laine est plus petit.
5—Le nez du chien est plus petit.
6—Il manque un pied à la commode.
7—Les carreaux dans la porte.
8—L'os à l'avant-plan est plus grand.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON



Pour vous...

Panorama vestimentaire

La mode-automne-hiver 1965-66 s'empare de tout, même des sourires du printemps (pied-de poule et pois polkas sont dans la ronde !) et des lumières de l'été (quadrillés et imprimés courent sur une dominante blanche !) Dame la Mode a de longtemps prouvé qu'elle ne craignait pas non plus les volte-face, si bien que nous revoyons beaucoup de ce qui fut, tandis que demeure ce qui était déjà !

Les manteaux

Roulé en boule ,on verra souvent le renard souffler l'encolure ou les manches, quand ce n'est pas l'ourlet. Le mouton de perse, en sillage délicat, précisera l'allure cosaque sur plus d'un manteau d'automne. Dépourvus de fourrures, certains gros tweeds tendent vers le classicisme, revers tailleurs, poches à rabats, etc.

Les ensembles

Assortie au manteau droit ou à la jaquette courte, la robe galbée sera de la partie. Le trois pièces de tricot tient toujours bon !

Les robes

Contrastant de couleur, ou de tissu, le corsage haut perché, à l'Empire, atteindra à un relief inégalé. La robe princesse pivote de nouveau, féminine et gracieuse avec son jeu de dés ! Ailleurs, le corsage s'allonge (long torso) plonge même, jusqu'à un bout de jupe agité à la sévillane ! Le jumper séduira encore les jeunes tailles.

La sportive

Franc retour à la casaque de polo (Hudson Bay) frangée à la cagoule de velours coupé, amusée de renard (simili); aux pantalons clochés du bas, dits "matelot" ou "pieds d'éléphant !" Le "Total Look" accordant chandail, long bas et tuque à carreaux ou à fleurs assortis, et mini-jupe de feutre enroulée, pâmera littéralement les filles du siècle ! Il va sans dire que la jaquette classique et le strict fuseau ne seront pas détrônés pour tout ça !

Les matières

Le jour : pieds-de-poule, tweeds de tout acabit, crêpe de laine, tricot, velours cordé et suède.

Le soir : crêpe léger, velours de soie ou de nylon, tricot métallisé, brocart chatoyant, chiffon éthéré. A souligner : la rentrée en faveur de la robe longue pour le dîner et pour le bal.

Les couleurs

Le vert, de la mousse à l'émeraude; le beige, allant de la douce tonalité de crème pour arriver au brun chocolat en passant par l'orangé ! Aussi le rouge, de la tomate au rubis ! Et le gris, du platine à l'ardoise ! Pour ne signaler que les couleurs les plus décidées, certains bleus n'en étant pas moins dignes d'intérêt, et le noir ne se laissant pas oublier !

La ligne !

Elle sera ce que vous êtes, ou ce que vous voudrez paraître, selon que vous élirez le modèle qui plaque au corps, ou celui qui s'en évade discrètement, le roseau qui s'élance, ou le pendule qui oscille !

Francine L. Roy

Prêtes pour l'automne maman...



● **POUR LA JEUNE FEMME DANS LE VENT : Ce manteau de lainage pied-de-poule légèrement cintré. Il est agrémenté d'un double boutonnage, de poches hautes rabattues, de plis creux et d'un biais inséré à hauteur des hanches.**

...et son bout-de-choux



● **VOTRE PETITE sera mignonne dans ce deux-pièces de nylon extensible. Un empiècement et des manches rayées donnent beaucoup de gaieté à la veste agrémentée de boutons recouverts de ce tissu. Une bande passant sous le pied garde le pantalon bien en place.**

Trop centrée sur le sexe, l'éducation américaine rend les jeunes filles inaptes au mariage

CHICAGO. — (P. A.) — Le Dr I. A. Burch est directeur de la section divorce à la cour du district d'Illinois. Son travail consiste à conseiller les couples qui demandent le divorce et dont le mariage pourrait être sauvé, grâce à des conseils et des directives.

Ce psychologue déclarait récemment au cours d'une interview : "On attache trop d'importance à l'éducation sexuelle et on néglige les autres aspects de la vie de tous les jours qui sont très importants. Il en résulte que les jeunes filles américaines sont tout à fait inaptes au mariage. Elles ne pensent qu'à leur féminité qui n'est bien souvent qu'hésitation et indécision."

"Les femmes qui ont été élevées dans l'unique perspective qu'un homme les fera vivre parce qu'elles sont des femmes s'acheminent tout droit au divorce. On insiste sur le côté "femelle" de la femme et on néglige le côté éducation individuelle," a ajouté le Dr Burch.

EDUCATION FAUSSEE

"On leur dit qu'elles seront les partenaires sexuelles d'un homme on ne leur apprend pas à développer leur personnalité. On ne leur apprend pas à prendre soin d'elles-mêmes, à faire face aux responsabilités, à relever des défis. On leur apprend à vendre leur côté "femelle". Cela donne aux jeunes filles une éducation complètement faussée. Elles croient que le sexe et l'amour sont la même chose. C'est absurde. On a la vie qu'on mérite. Et les femmes — aussi bien que les hommes — doivent apprendre à se réaliser dans d'autres domaines que leur vie amoureuse."

REMEDE

Si on demande à une jeune fille : "Etes-vous capable et prête à prendre soin de vous-même et peut-être de quelqu'un d'autre," elle ne sait que répondre. Elle a été préparée à se servir de sa féminité pour se faire vivre par un homme — son futur mari.

"Rares sont les femmes, a ajouté le Dr Burch, qui peuvent dire à leur mari sincèrement : "Je reste avec toi librement parce que je t'aime et non pour mon beefsteak quotidien."

M. Burch ne voit qu'un remède à cette déplorable situation : "Il faut cesser de mettre l'accent sur l'éducation sexuelle et commencer à donner aux jeunes filles une éducation individuelle, à découvrir, après quoi elles pourront aimer les autres".

Problème de mariage

La Koweitienne vaut jusqu'à $8000.

BEYROUTH. (A.F.P.) — "Le problème principal de la femme koweïtienne, c'est son prix qui va parfois jusqu'à 2,000 dinars". — $8,000 — a déclaré Mme Hadaya El Salem, la seule femme journaliste de l'émirat de Koweït, qui mène actuellement campagne pour l'émancipation des femmes arabes.

"A Koweït, a-t-elle dit, tout est cher. Il ne peut en être autrement dans un pays qui ne possède qu'une seule ressource, ses puits de pétrole. Il y a donc une inflation continuelle qui atteint aussi, naturellement, le prix d'achat d'une épouse".

"Il est normal, a souligné Mme Hadaya El Salem que la jeune fille qui, selon la tradition, ne connaît pas son époux, exige une forte somme pour lier son sort à un inconnu. Si les jeunes gens et jeunes filles avaient l'occasion de se rencontrer et de se connaître dans une vie sociale mixte, on attacherait beaucoup moins d'importance à la dot et les mariages se feraient plus facilement".

Mariée à 14 ans

Mme El Salem parle en connaissance de cause car elle aussi fut mariée, par ses parents, à 14 ans, à un inconnu qui, heureusement, était d'esprit ouvert et favorisa les études de sa femme. Mme El Salem, qui est âgée de 28 ans et est mère de cinq enfants, vient de terminer une étude sur "le caractère et les aspirations des Arabes". Elle est aussi présidente de l'Association des gens de lettres de Koweït.

Les infirmières volantes sont volontaires en Ecosse

Certaines des infirmières qui travaillent dans un hôpital de Glasgow, en Ecosse, constatent que leur vie dans cet établissement n'est pas tout à fait pareille à ce qu'elle serait si elles travaillaient dans d'autres hôpitaux de Grande-Bretagne.

Quand elles ne sont pas de service, il arrive qu'on leur demande si elles seraient disposées à faire un voyage en avion pour s'occuper d'un patient qui est gravement malade.

A Glasgow, il y a un avion dont on a retiré les sièges de façon à y placer des civières. A toute heure du jour ou de la nuit, l'appareil est prêt à décoller, pour se rendre dans l'une des îles au large de la côte occidentale de l'Ecosse et ramener un malade à l'hôpital de Glasgow.

Ces îles sont trop petites pour avoir leur propre hôpital, et elles ne sont pas souvent desservies par des bateaux, surtout en hiver.

Par conséquent, si l'un des insulaires ou un visiteur tombe subitement malade et a besoin d'être soigné à l'hôpital, la seule manière d'assurer son hospitalisation rapide est de le transporter par avion.

Chaque fois que l'hôpital reçoit un appel de l'aérodrome annonçant que l'avion-ambulance doit partir, une des infirmières qui n'est pas de service s'offre comme volontaire.

L'hôpital compte 50 infirmières et l'avion-ambulance effectue habituellement cinq voyages toutes les semaines. Quand une infirmière a accompli dix voyages, on lui remet des petites "ailes" en argent qu'elle peut porter sur son uniforme.

Souvent le voyage ne présente aucun problème et l'infirmière n'a qu'à rester avec le malade pour le réconforter. Parfois, cependant, le temps est très mauvais et il arrive que l'infirmière soit très fortement secouée.

Une fois dans l'avion, l'infirmière, qui est parfois très jeune et assez inexpérimentée, a la charge du malade. Il n'y a pas de médecin à bord.

Quoi qu'il arrive, l'infirmière transporte du sang dans une bouteille, et cette bouteille est suspendue dans la cabine de manière à ce que le sang pénètre lentement dans l'organisme du malade — pour le maintenir en vie.

Dans certaines circonstances, les voyages par avion jusqu'aux îles peuvent se révéler dangereux, car celles-ci ne possèdent pas toutes des pistes d'atterrissage.

Sur l'une de ces îles, par exemple, l'avion-ambulance doit atterrir sur la plage. Une fois, pendant une tempête assez mauvaise pour avoir immobilisé au sol la plupart des avions ordinaires, il a atterri au moment où la marée montait.

L'infirmière et le pilote, barbotant dans l'eau, eurent tout juste le temps d'embarquer le malade à bord et de repartir.

Une autre fois, un avion qui se rendait à l'île d'Islay par tempête s'écrasa au sol. Le pilote et l'infirmière furent tués.

Un deuxième avion dut être envoyé immédiatement pour ramener le malade. Toutes les infirmières de l'hôpital s'offrirent pour accomplir le deuxième voyage.

Au Carmel St-Joseph en France



Mlle Marielle Dubé, fille de M. et Mme Louis-Philippe Dubé, de La Pocatière vient de quitter le Canada pour entrer en religion au Carmel Saint-Joseph, en France. Mlle Dubé venait de terminer sa onzième année scientifique au Couvent des Soeurs de la Charité de La Pocatière. Elle poursuivra ses études au Carmel St-Joseph en France. Nous lui souhaitons plein succès dans son apostolat et une rapide adaptation à son nouveau pays.

Les plus belles roses du monde se donneront rendez-vous à l'Expo

La participation des horticulteurs du monde entier prendra la forme d'une roseraie composée de parterres de cent plants de roses chacun; c'est donc dire que les plus belles roses au monde se donneront rendez-vous, tout comme les hommes, à l'Expo 67.

Les horticulteurs d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Ecosse, de France, (qui enverront une rose créée en 1867), année de la Confédération canadienne, des Etats-Unis, d'Irlande et des Pays-Bas, suivant en cela l'exemple des horticulteurs canadiens, ont déjà donné leur adhésion au projet et plusieurs autres sont en pourparlers pour le faire.

Le parterre canadien aura comme rose-vedette la Rose du Centenaire. Cette rose fut l'objet d'un concours à travers le Canada en 1964, grâce à l'initiative du club Rotary de Montréal-Lakeshore, de la Société des horticulteurs et des Services des Parcs. Vingt-sept roseraies d'un océan à l'autre ont présenté des centaines de spécimens que les visiteurs ont jugés, et celle qui remporta le plus de voix est une rose à pétales multiples, aux tons "corail" du plus joli effet et qui fleurit à profusion tout le long de l'année.

Au cours de l'année 1966, les plants de cette rose, officiellement enregistrée comme "Rose du Centenaire", seront mis en vente et les profits de cette vente iront à la Fondation canadienne de la Rose du Centenaire, organisme destiné à secourir les enfants retardés.

Actrice et femme d'affaires : Joan Caufield

CHICAGO (P A) — Joan Gaufield reprend sa carrière artistique. Elle est vice-présidente de "Lustre Shine Inc." une compagnie qui fabrique et installe des machines à polir dans les aérogares, les hôtels et les différents lieux publics.

Joan Gaufield est si familière avec la bourse que même son agent de change achète quand Joan achète et vend lorsque Joan vend.

La plupart des actrices souffrent d'insécurité en attendant les rôles. Pas Joan. "Je suis tellement prise par mes affaires que j'en arrive à oublier que je suis actrice", dit-elle.

En ce moment, elle est à Chicago, au Théâtre Drury Lane où elle joue "Affairs of State". Après cet engagement elle retournera à Hollywood pour jouer des rôles dans des films et à la télévision, si ses affaires le lui permettent. Elle aimerait refaire sa série télévisée "My Favorite Husband". A cette époque, on n'enregistrait pas et l'émission était "en direct".

Joan admet qu'à cette époque, son sens des affaires n'était pas très aiguisé : "Si seulement on avait filmé ces séries, on les jouerait encore et les royautés me seraient payées".

Les rapports de Joan avec la bourse ne datent pas d'hier. Son père, Henry Caufield, était un agent de change. Avant de devenir mannequin et actrice, Joan était étudiante à l'Université de Columbia.

SPECIALITES POUR ENFANTS

Pour un CADEAU DE NAISSANCE, visitez notre NOUVEAU rayon pour enfants. (Garçons et filles de naissance à 14x)

LA BOUTIQUE DES JEUNES

3e étage. Jos. Lahoud, Inc.

297 de la Couronne - Qué.

Le 8 octobre

Grands couturiers italiens à Montréal

MONTREAL — (P.C.) — Quel que soit le nom que l'on adopte, haute couture à l'italienne, high fashion Italian style ou alta moda italiana, le résultat sera toujours bellissimo, elegantissimo ou simplement italianissimo.

Cinq grands couturiers italiens, Avagolf, Baratta, Fontana, Marucelli et Sarli, et un tailleur de renom, Brioni, viendront à Montréal, accompagnés de leurs plus élégants mannequins pour montrer les créations italiennes les plus récentes, le 8 octobre prochain.

Danger des "pilules de bonheur"

TORONTO — (P.C.) — M. R.C. Hammond, chef de la division de contrôle des narcotiques au Canada, a déclaré que les jeunes devaient être mis en garde contre les effets néfastes des médicaments, surtout des barbituriques et des pilules "de bonheur".

M. Hammond n'y est pas allé par quatre chemins et a dit que seuls les faibles et les émotivement désaxés s'appuyaient sur ces béquilles chimiques.

S'adressant à un congrès des écoles de nursing, à Toronto, il a dit qu'on devait démontrer le danger des médicaments aux jeunes surtout.

Les visages seront bronzés

NEW YORK. — (P. A.) — Un vieux dicton populaire dit : "Les petites filles sont faites de sucre et d'épices...". Cet automne, les jeunes filles et les jeunes femmes seront faites "de sucre et d'épices". En effet, une importante compagnie de cosmétiques lance des fonds de teint couleurs épice et cassonade, ce qui donnera au visage un nouvel aspect bronzé cet automne. La jeune femme très sophistiquée pourra se permettre ce maquillage différent et audacieux.

Grandeurs 34-48



Cette jolie robe n'a pas de couture à la taille. Une large ceinture bouclée sur le côté fait l'ajustement. Son encolure est carrée et ornée d'un petit "V" et d'une magnifique boucle.

Demandez le patron 9187, qui donne les grandeurs : 34, 36, 38, 40, 42, 44, 48.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3 Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

SIMPSONS-SEARS

NOS PLUS RÉCENTS GAGNANTS A DES CONCOURS DIVERS !

CONCOURS REGULIER

Samedi, 10 septembre - Montant gagné : $900.
Mme Henry Audet
Amqui,
Co. Matapédia.

Samedi, 18 septembre - Montant gagné : $600.
Mme Daniel Tremblay,
176 Ave Parent,
Québec.

Jeudi, 23 septembre - Montant gagné : $300.
Mme Blanche Rochon,
155 Lessard,
Loretteville.

LA "MAMAN-GAGNANTE" POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

Le Chèque d'allocation Familiale primé était celui de :
Mme Marguerite Bourassa,
181, 74e Rue,
Charlesbourg.

PARTICIPEZ A NOTRE CONCOURS !
$2,400 FURENT GAGNES EN AOUT !
$1,800 EN SEPTEMBRE !

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON



★ **STOCKHOLM — La capitale de la Suède possède plusieurs édifices remarquables. Parmi ceux-ci s'élève le fameux Opéra de Stockholm. Des artistes de grande réputation y attirent un public mélomane, venu d'un peu partout en grand nombre, surtout à l'époque du Festival annuel.** (Photo E.T.C.)

Panorama de la SCANDINAVIE

(DANMARK - SUOMI - ISLAND - NORGE - SVERIGE)

Les cinq pays scandinaves, dont les noms apparaissent ci-dessus dans leurs langues propres, ont été les premiers participants nationaux à entamer les travaux du pavillon commun qu'ils offriront aux visiteurs de l'Exposition internationale et universelle de Montréal en 1967. Cela n'empêchera pas, bien sûr, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède de montrer au monde combien leur personnalité individuelle est particulière. Moins de deux ans avant, posons la question et tentons d'y répondre : qu'est-ce que la Scandinavie ?

LE DANEMARK

Avec ses 4,600,000 habitants, répartis sur moins de 43,000 kilomètres carrés (25,555 milles carrés) le Danemark est assurément le plus densement peuplé des pays scandinaves. C'est aussi le plus méridional, sorte de trait d'union entre l'Europe occidentale et la péninsule nordique. La péninsule du Jutland, au Sud, qui rappelle la plaine hollandaise, et l'archipel septentrional forment les deux grandes régions du pays. Fortement axé sur l'agriculture, l'élevage plus particulièrement, le Danemark est bien connu pour ses produits laitiers qu'il exporte en grand nombre. Son industrie, qui emploie à présent près de 35 pour cent de la population, est étroitement liée à l'alimentation d'une part ou à la technique agricole et alimentaire.

Peu nantis en richesses naturelles, les Danois ont poussé à un haut degré de perfection la technique de leur production industrielle.

Est-il besoin de rappeler qu'Andersen, dont les contes ont ravi les enfants du monde entier, était Danois ? Pour dépasser la réputation du célèbre conteur, il n'y eut guère qu'une ... sirène, impudique avec candeur, qui contemple, nonchalante, de ses yeux de bronze, le port de Copenhague, la capitale.

LA FINLANDE

La Finlande, disent les Canadiens qui l'ont visitée, offre plus d'un point de comparaison avec le Canada et plus particulièrement avec le Québec. Les richesses naturelles, le climat, dans beaucoup de cas les paysages du plus oriental des pays scandinaves rappellent étrangement aux Québécois leur pays riche en ressources mais intraitable pour les faibles.

En plus d'offrir un climat similaire à celui de l'est du Canada, la Finlande subit les inconvénients du voisinage avec cette proximité de l'Union soviétique, comme celle des Etats-Unis pour le Canada, comporte aussi des avantages.

La Finlande a particulièrement souffert de la dernière guerre. Elle a perdu des dizaines de milliers d'hommes et vu son territoire amputé de près de 50,000 kilomètres carrés (31,250 milles carrés). Les Finlandais ont dû s'imposer un effort de reconstruction économique d'envergure dont les 4,500,000 habitants d'aujourd'hui ressentent les effets.

Toujours comme aux Québécois, la forêt fournit aux Finlandais le plus clair de leurs ressources. Les techniques de transformation y sont très poussées et de nombreux industriels canadiens sont du reste allés chercher en Finlande, comme partout en Scandinavie, plusieurs idées techniques.

En dépit d'une mise en valeur assez lente du potentiel hydro-électrique, la Finlande s'est largement industrialisée et exporte nombre de produits : textiles, faïences, verreries, etc.

La Finlande s'étend sur un peu moins de 350,000 kilomètres carrés (218,750 milles carrés). Sa capitale, Helsinki, offre chaque année, en septembre, une grande foire industrielle où le visiteur peut constater le souci constant des producteurs finlandais de garder à leurs produits de consommation un caractère propre, une marque inimitable de personnalité.

L'ISLANDE

L'actuelle république d'Islande fut déjà indépendante au 10e siècle. Devenue territoire norvégien, puis danois, le pays se transforma en 1918 en un royaume indépendant étroitement associé cependant à celui du Danemark. Les deux pays étaient du reste placés sous l'autorité du même souverain.

A la suite de la seconde guerre mondiale, l'Islande se détacha complètement du Danemark (sur le plan politique) pour devenir, en 1944, la République que nous connaissons aujourd'hui.

La situation géographique de cette "terre des glaces" devait tout naturellement lui réserver, durant le dernier conflit mondial, un rôle important de relais entre les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne. Cette vocation stratégique contribua du reste largement à l'industrialisation du pays. Avec la naissance de l'OTAN, l'Islande devait inévitablement s'inscrire dans le réseau de défense nord-atlantique.

Le pays offre pourtant une caractéristique rare : il ne possède pas d'armée propre. Depuis 1952, c'est le président Asgeir Asgeirson qui dirige le pays peuplé de 200,000 habitants environ. Spécialement localisée sur la côte ouest, la population islandaise vit principalement de pêche et d'élevage. Son commerce extérieur, surtout avec l'Allemagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, permet à l'Islande de maintenir une balance commerciale presque équilibrée, avec un chiffre d'affaires annuel qui voisine les 4,000,000 de kronurs (environ 50 kronurs au dollar canadien). La superficie totale du pays est de 103,000 kilomètres carrés (64,375 milles carrés). La ville principale en est aussi la capitale Reykjavik, qui compte 75,000 habitants.

LA NORVEGE

Les Norvégiens habitent l'une des terres les plus vieilles du monde. La côte de ce pays qui forme la partie occidentale de la péninsule scandinave porte les traces de ce grand âge. Découpée comme une dentelle de granit, de gneiss ou de schiste, elle est justement célèbre pour ses fjords qui ont largement contribué à la réputation touristique du pays. Le climat de la Norvège est moins froid que ne le laisserait supposer la latitude du pays. Il est vrai que les Norvégiens habitent surtout le littoral.

Les encyclopédies précisent que les Norvégiens forment un type d'hommes unique. Elles précisent leur haute taille, leur blondeur, le bleu de leurs yeux et amènent à penser que le type scandinave que l'on croit connaître est davantage un type norvégien.

Au nombre des caractères du Norvégien, il faut mentionner son souci constant d'instruction. La Norvège est, paraît-il, un pays où les illettrés n'existent pas.

Mais ce qui retient le plus l'attention des étrangers, en Norvège comme dans les autres pays scandinaves "traditionnels" (Suède et Danemark), c'est assurément l'amour de la démocratie que l'on considère souvent comme un exemple du genre.

Et cette démocratie se pratique en dépit de (à moins que ce ne soit "grâce à") ce régime monarchique que les Scandinaves se sont librement choisi.

Avec une superficie de 321,477 kilomètres carrés, (200,923 milles carrés), la Norvège compte environ 3,700,000 habitants. Nation traditionnellement tournée vers la mer, la Norvège reste un pays de navigateurs. Le pavillon de la marine marchande norvégienne flotte sur toutes les mers.

LA SUEDE

Baignée par le golfe de Botnie et la mer Baltique, la Suède forme la partie "intérieure" de la péninsule scandinave. Pays de bois et de ressources hydro-électriques, elle a su pallier ses faibles richesses agricoles par une science de la culture rationnelle. Les Suédois sont hommes de paix et sont parvenus, au cours de la dernière guerre, à assurer leur neutralité.

Ce même principe préside à leur politique étrangère actuelle. Il favorise incontestablement l'économie du pays puisqu'il lui permet de pratiquer un commerce international extrêmement florissant.

Mais comme les autres pays scandinaves, c'est en matière de politique sociale que la Suède s'est fait une réputation mondiale. Le socialisme démocratique y est si poussé qu'il a donné naissance à ce que l'on a appelé une littérature "prolétarienne".

Les écrits de Dan Anderson, Ivar Johansson, de Moberg, de Johnson, dignes héritiers spirituels de Steindberg, portent tous sur les problèmes du prolétariat rural ou citadin.

La Suède partage ses 448,000 kilomètres carrés (280,000 milles carrés) entre 7,500,000 habitants.

(EXPO — Journal des hommes)

LES TIMBRES

par James MONTAGNES

Changement de prix

Des milliers de hausses de prix apparaissent dans le second volume du Catalogue de timbres postes réguliers de Scott de 1966. Le seul pays à enregistrer une baisse est l'Indonésie, où les prix des timbres ont généralement une valeur moindre dû à la dévaluation de la monnaie. Il y a près de 75,000 changements de prix dans ce volume qui couvre tous les pays excepté ceux du Commonwealth britannique, de l'Amérique du Nord et du Sud. Vous aurez tout un travail de révaluation de votre collection, selon le pays que vous avez choisi.

Des pays aussi populaires que la Suisse, la Cité du Vatican et le Liechtenstein indiquent tous des hausses de prix, même aux timbres de la dernière décennie. Les feuilles souvenir de la Suisse ont augmenté considérablement et quelques-unes des premières émissions, sur des papiers spéciaux qui étaient déjà assez onéreuses, ont augmenté jusqu'à cinquante pour cent.

Comme exemple de ces nombreux changements, de prix, l'Italie montre 2060 nouveaux prix. Il y a 3732 changements de prix dans les timbres allemands, et la Grèce en a 1190 pour sa part. En plus de ces nombreux changements de prix qui montren' un marché très actif des timbres, le nouveau catalogue signale 3,000 nouveaux timbres émis l'an dernier. Le second volume du catalogue de Scott est imprimé sur des pages de quatre colonnes, et a 1270 pages comparées aux 1600 pages de trois colonnes du catalogue de 1965.

Le dernier endroit où vous penseriez trouver une boutique vendant des timbres et de la monnaie serait à un terminus d'aéroport. Mais votre serviteur en a rencontré un à l'aéroport de Cleveland, Ohio, pendant un transfert d'avion. La boutique est située bien à la vue dans le beau hall du terminus de l'aéroport de Hopkins vieux de dix ans, et c'est un endroit bien achalandé. Durant une attente de deux heures à Cleveland, j'ai remarqué qu'il y avait toujours quelqu'un dans la boutique. Paul Selbi, le gérant, m'a raconté que la boutique est plus achalandée pendant les fins de semaine, mais qu'il y a toujours quelqu'un pour acheter des timbres ou de la monnaie, lesquels sont tous deux bien exposés dans des vitrines bien éclairées.

M. Selby m'a informé qu'il existe une autre boutique de timbres dans un autre aéroport des Etats-Unis, à Little Rock en Arkansas. Alors que j'ai vu de nombreux paquets de timbres en vente dans les boutiques des aéroports de nombreuses villes à travers le monde, la boutique exclusive de timbres et de monnaies de l'aéroport de Cleveland est la première du genre que j'ai jamais rencontrée.



★ **PAPOUE et la Nouvelle-Guinée émettront ce timbre le 13 octobre pour marquer le 20e anniversaire des Nations unies.**

NOUVELLES EMISSIONS

Les Etats-Unis émettront, le 23 octobre, un timbre de cinq cents à la mémoire de Adlai Stevenson à Bloomington, Illinois. Papoua et la Nouvelle Guinée émettront 3 timbres le 13 octobre pour marquer le 20ème anniversaire des Nations-Unies. La Hollande a émis deux timbres pour la Conférence des Administrations Européennes des Postes et Télécommunications. Le Zambie émettra des timbres pour marquer le premier anniversaire de son indépendance le 18 octobre. Malte aura trois timbres pour Noël. Gilbert et les Iles Ellis feront le changement en devises décimales en février prochain et le nouveau dessin sera surimprimé les timbres de Dag Hammarskjold des mots "20ème anniversaire" des Nations-Unies. La Grande-Bretagne a émis des timbres pour marquer le centenaire de la découverte de l'antisepsie par l'homme de science Joseph Lister.



★ **DE NOUVEAUX TIMBRES nous viennent (en haut, de gauche à droite) du Liechtenstein et du Brésil pour le 150e anniversaire de la mor[illegible] L[illegible]boa; de l'Egypte, pour le 20e anniversaire de la Ligue Arabe; du Luxembourg, pour le 60e anniversaire des Clubs Rotary; (en bas, de gauche à droite) du Danemark, pour marquer le centenaire de la naissance du compositeur Carl Neilsen; de l'Argentine, pour une station météorologique dans l'Antarctique; de l'Italie, pour des courses mondiales à voiles.**

EXPOSITION MONDIALE
histoire des Expositios modiales
10 timbres différets pour aussi
u que 20c, accompagnés d'une
lection à l'approbation.
EXCELSIO STAMP CO. C.P. 39.
(Station Outremont) Montréal, Qué.

BON VOYAGE!

La nouvelle aérogare de BONN (Allemagne) sera de conception révolutionnaire

BONN. — Deux pistes de béton et plusieurs bâtiments pour le trafic des voyageurs et des marchandises, d'aspect modeste et provisoire d'ailleurs — c'est là tout le cadre assez imparfait de l'aéroport de Wahn, desservant les villes de Cologne et Bonn et utilisé par le gouvernement fédéral pour la réception d'apparat de ses invi'és, têtes couronnées et chefs d'Etat.

Ici, il faut dérouler le tapis rouge en l'honneur des visiteurs sur une distance de cent mètres, du hall d'entrée jusqu'à la piste où atteint l'avion, et le bataillon d'honneur y doit se présenter assez souvent sous la pluie. — Tous ces inconvénients disparaîtront, cependant, dans trois ans quand Wahn sera l'aéroport le plus moderne du monde ! Les travaux de construction de ce projet débuteront dès cette année.

Depuis qu'en 1958, l'aéroport de Wahn qui était jusqu'alors affecté au trafic des avions militaires britanniques, devint l'aéroport de la ville de Bonn, le nombre de passagers s'est rapidement multiplié: l'an dernier, il n'y avait pas moins de 600,000 voyageurs; pour 1975, on compte même avec deux millions et demi de passagers. M. Wilhelm Grebe, directeur de l'aéroport de Wahn, nous a fait part des idées qui ont mené au projet de cet aéroport ultra-moderne : "La valeur d'un aéroport dépend essentiellement du temps qu'il faut pour l'atteindre. Nous avons donc d'abord l'intention de faire construire de nouvelles autoroutes diminuant le temps de trajet entre les villes et l'aérogare. Nous espérons que, dans trois ans, chaque habitant de Bonn sera en mesure d'atteindre Wahn en 20 minutes et cela — sans l'aide de l'escorte policière dont dispose le chancelier Erhard pour ses déplacements en voiture ! Cependant, le meilleur accès et les avions à réaction les plus rapides ne valent pas beaucoup si l'on perd le temps ainsi gagné lors de formalités trop longues à l'arrivée ou au départ". C'est en partant de cette constatation que M. Grebe a développé le concept de l'"enregistrement décentralisé" qui constitue une amélioration révolutionnaire des pratiques jusqu'ici en usage, quand le passager devait se présenter à l'aérogare une demi-heure avant le départ. Car aux heures d'affluence, il fallait un temps assez long pour faire enregistrer ses bagages et attendre ensuite devant le guichet son tour afin de recevoir — encore à temps — son billet de voyage. Les sociétés aériennes, de leur côté, avaient aussi besoin d'un bon laps de temps pour transporter les bagages et les charger dans l'avion.

Le nouveau bâtiment d'accueil à Wahn résoudra le problème de la manière suivante : Le passager peut se faire amener en taxi ou par sa femme dans sa propre voiture directement dans le local de départ. Après s'être orienté sur un tableau de service électrique sur la "plate-forme" où partira sa machine, il fait enregistrer ses bagages et reçoit son billet de voyage au guichet réservé aux passagers de son avion seulement et se rend peu après dans une petite salle d'attente qui se trouve derrière le guichet. Mais s'il préfère prendre tout de suite place dans l'avion, il emprunte un passage spécialement prévu, qui l'amène directement dans la cabine de l'avion stationné derrière le guichet.

Alors qu'on s'occupait jusqu'ici séparément des diverses formalités de voyage, mais à chaque guichet pour les passagers de tous les avions, le nouveau procédé prévoit qu'une équipe sera désormais chargée de l'ensemble des manipulations concernant les voyageurs d'un seul avion. Et ainsi ce qui était jusqu'à maintenant impossible et qui semble vraiment sensationnel dans l'histoire des sociétés aériennes : un passager arrivant au guichet 5 minutes avant le départ, aura encore son avion ! Le préappel disparaît ainsi complètement.

Horst ZIMMERMANN

NEW YORK
ACTION DE GRACES
Clôture de l'Expo
Départ : 8 octobre
Retour : 11 octobre
Transport — Hôtel — Entrée Expo — Guide
Bus $49
Train $69
Avion $99
VOYAGES CHAMPLAIN
781, COLLINE NORD
Tél. : 653-8593 ou 872-9814

New York
2 Excursions
VISITE DU PAPE 1 au 5 oct.
EXPO 8 au 11 oct.
Transports - Hôtel - Expo
Guide - Audience papale
Bus $49.
Train $69.
Avion $99.
VOYAGES CHAMPLAIN
781 Colline Nord
653-8593 — 872-9814



★ **FAAREVEJLE (Danemark) — En celieu historique s'élève une charmante église, exemple typique de l'architecture danoise. Ici repose le comte de Bothwell, troisième mari de Marie Stuart, qui se réfugia au Danemark après la chute de la reine.** (Photo O.N.T.D.)

Centre d'art et de culture dans les Laurentides

Dès le printemps 1966 à Val David dans les Laurentides sera tournée la première pelletée de terre pour les fondations d'une oeuvre qui sera unique dans notre province, sinon dans notre pays, et qui fera sûrement honneur à notre région Laurentienne.

Ce centre d'art comprendra un musée, une école de peintures, une école d'arts dramatiques, de chants, de sculptures et de danses.

Mercredi dernier, devant un groupe sélect de journalistes, d'hommes d'affaires, d'hommes publics de la région et de la finance, fût dévoilée la maquette du projet ambitieux du Centre d'Art et de Culture qui pourra finir par faire l'envie de l'Amérique du Nord entière.

En même temps les visiteurs ont pu admirer la merveilleuse collection d'oeuvres de peintures du Professeur Christopher Stefanoff. Pour décrire adéquatement ces peintures, Larousse n'a pas de mots à la hauteur. Pour les connaître il faut les voir.

Ce centre, qui d'après les estimations va coûter au delà d'un million de dollars, sera établi sur un terrain de 25 acres au sud-ouest de la route No. 11 à Val-David. Il sera opéré par la Fondation Stefanoff, dont le président sera le Peintre de renom international, Christopher Stefanoff. Le vice-président est Laurent Bernier; le secrétaire, Georges Jutras, de Drummondville et le responsable de la construction, Rosaire Jutras de Montréal.

Le professeur Stefanoff donne à la fondation sa propre collection d'oeuvres d'art, comprenant grand nombre de ses propres oeuvres, ainsi que des oeuvres de poterie bulgare, des sculptures et des céramiques. Cette collection est évaluée à $200.00. Il donne également le terrain et les constructions déjà existantes.

La maquette démontre à un bout, un amphithéâtre s'étendant sur toute la largeur du terrain, capable d'offrir des sièges à 1,500 spectateurs et une scène de 100 pi. de large par 60 pi. de profondeur.

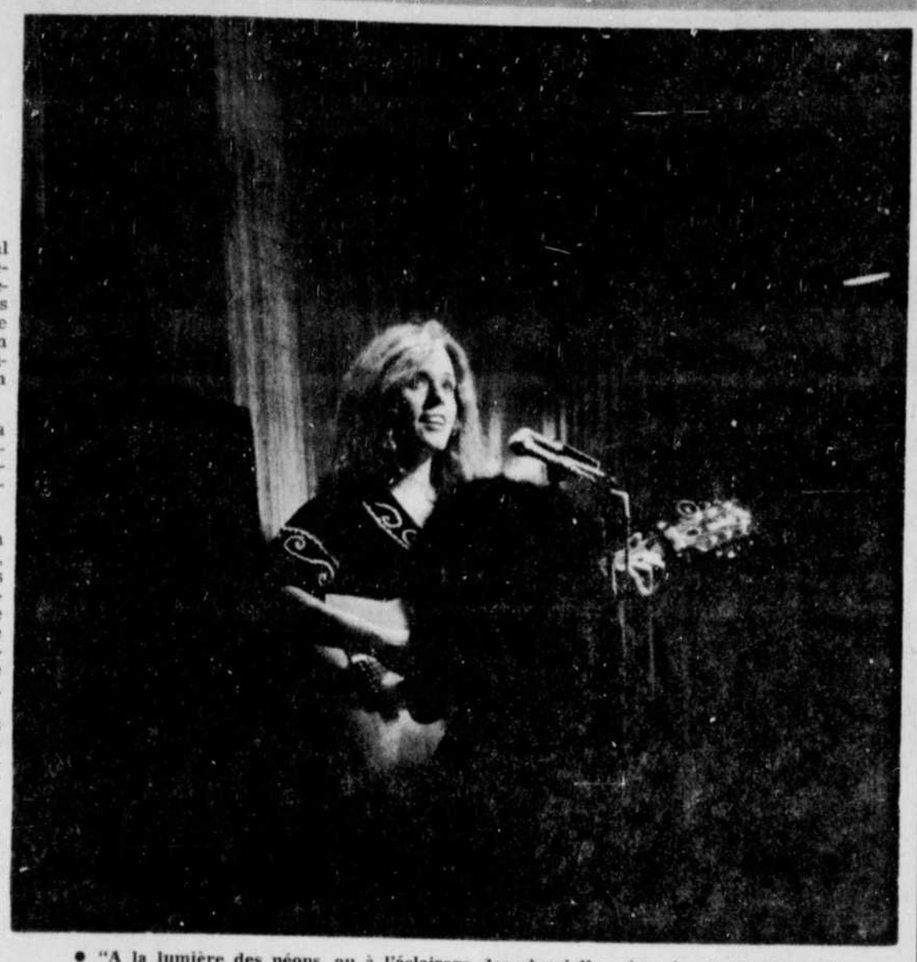
En plein centre se trouvera une chapelle, dont les décors intérieurs seront dessinés et exécutés par le Professeur lui-même. Le long d'un côté se trouveront deux bâtisses, dont l'une sera l'école et l'autre la salle à dîner pour les étudiants, y faisant face il y aura un cyclorama à trois étages. Le haut sera un restaurant donnant un beau point de vue dans les quatres directions, sur toute l'étendue des Laurentides.

L'étage suivante, en descendant sera une exposition de peintures couvrant l'histoire du Canada dès les premières explorations de Jacques Cartier jusqu'à nos jours; chaque époque, et chaque événement d'importances seront illustrés par une oeuvre de peinture composée de 22 tableaux distincts exécutés par le professeur Stefanoff.

Le rez-de-chaussée sera l'exposition souvenir dans lequel sera exposé des peintures et d'autres objets d'art qui sont des souvenirs de la carrière artistique très mouvementée du Professeur.



• NEW YORK — Le baryton Robert Merrill (à gauche) et ses deux enfants, David âgé de 8 ans et Lizanne âgée de 7 ans, sont photographiés ici devant le panneau annonçant la première de l'opéra Faust au Metropolitan Opera, à New York. Merrill et ses deux enfants participeront à cette première. (UPI Téléphoto)



• "A la lumière des néons, ou à l'éclairage des chandelles, dans les "coffee-house", l'âme anglaise transparait de façon touchante. Et le narrateur avoue : "J'ai trouvé une âme sensible, fragile, pour laquelle on voudrait que la nuit n'eut plus de fin".

Toronto-Montréal, les symboles de deux nations

Bien au-dessus des contingences économiques qui déterminent l'essor de Toronto et Montréal, on trouve, dans ces villes, deux vies culturelles complètement distinctes.

C'est pour illustrer ce phénomène de "deux nations dans une" que Radio-Canada présentera dimanche, le 3 octobre, à 9 h. 30 du soir, deux courts métrages de l'Office national du film : "Salut Toronto" et "Miss Barbara".

SALUT TORONTO

Pour plus d'un Canadien français, le nom de Toronto est synonyme d'ennui. C'est pour percer ce mythe que Clément Perron s'est rendu dans cette ville, avec ses caméras, pour y passer trois semaines.

Au début du film, on sent une réserve, une certaine hostilité, même, à l'égard de cette ville qui cherche à s'affirmer en rivale de Montréal. Nos préjugés sont bien implantés, et durs à oublier. On déclare bientôt : "Toronto est une ville aux financiers prospères, aux strip-tease sans valeur, et aux dimanches morts".

Puis au contact des Torontois que l'on découvre généreux, friands d'art, réceptifs et accueillants, un dégel se fait progressivement. On constate l'apport énorme des immigrants qui sont très nombreux dans cette ville.

Et le soir, Toronto sort de sa carapace de puritain. A la lumière des néons, ou à l'éclairage des chandelles, dans les "coffee-house", l'âme anglaise transparait de façon touchante : c'est la découverte heureuse d'un autre monde. Clément Perron nous avoue : "J'ai trouvé soudain un âme sensible, fragile, pour laquelle on voudrait que la nuit n'eût plus de fin".

MISS BARBARA

Barbara Thompson avait entendu parler d'une agitation au Québec, d'une "révolution tranquille" qui faisait dire à ses concitoyens torontois : "Les Canadiens français recommencent toujours leurs récriminations. Cela revient par cycles".

Avide de comprendre le problème, elle est venue étudier à l'université de Montréal. A mesure que s'approfondit sa connaissance de la ville, elle découvre les différences fondamentales qui existent entre les "deux solitudes" canadiennes : ici, l'on permet, l'on encourage même, l'individualité; les jeunes d'ici ont des préoccupations politiques, sociales et économiques dont ils discutent ouvertement; ici, l'exubérance est plus vive, et l'impatience aussi.

Bientôt, "Miss Barbara" est entièrement gagnée par son entourage. Malgré certain ennuis du côté langue, elle réussit sans peine à s'intégrer à son nouveau milieu.

Ce court métrage décrit sans complaisance l'évolution d'une jeune fille qui, tout en restant dans son propre pays, a dû changer de vie et de pensée pour être acceptée dans un monde qui lui était complètement différent.

Haute fidélité

Danse variée

TCHAIKOWSKI : Extraits du Lac des Cygnes, ballet. — Orchestre de Covent Garden, dirigé par Jean Morel. (RCA-Victrola, VICS-1002, stéréo).

Le ballet du Lac des Cygnes est le plus populaire de tout le répertoire. Il doit cette faveur populaire à la beauté et à l'allant de ses mélodies. Il y a peut-être des longueurs, dans l'intégrale, mais on donne ici un peu plus de la moitié de la partition, et l'on choisit, évidemment, ce qui a le plus d'allant. Par exemple, le choix me semble meilleur, de ce point de vue, que celui du disque d'Ormandy, où l'on semblait s'être appliqué à faire connaître surtout les passages les moins connus. Ici, il s'agit des plus connus, et plus connus sont-ils parce qu'ils plaisent de prime abord. Jean Morel et son orchestre en donne une version très vivante, bien contrastée. La prise du son est excellente. Aubaine.

BIZET : Suite tirée de Carmen. GOUNOD : Musique de ballet de Faust. — Orchestre de Covent Garden, dirigé par Alexander Gibson. (RCA-Victrola, VICS-1108, stéréo).

Même reprise d'un ancien enregistrement. Mais ici le résultat est moins bon. La **Suite** de Gounod, ne plaît pas tellement, elle semble fort artificielle; il est vrai que le **Carmen** est fort agréable : Bizet, qui sait si bien composer, l'a tirée de l'opéra et y a tout mis le meilleur (sauf les airs de Micaela, négligés à tort). **L'Aube dans les montagnes**, par exemple, début du troisième acte, prend plus de valeur dans cette formule plus abstraite. Le jeu aussi est moins bien que sur le disque précédent. On dirait que les musiciens vont trop vite pour leur adresse; résultat, quelque manque de clarté.

GILBERT & SULLIVAN: The Mikado, extraits principaux. — The d'Oyly Carte Opera Company. (London, OS-25903, stéréo).

L'opérette prenant juste deux disques, seulement ceux qui ne recherchent vraiment que les airs principaux, au prix de la continuité sacrifiée, seront intéressés à ce disque excellent par ailleurs. Je connais des amis qui se sont engoués dernièrement de Gilbert & Sullivan en en faisant la connaissance par le moyen du **Mikado**. Je leur souhaite d'ailleurs d'élargir leur connaissance de ce répertoire amusant et cultivé. Je me demande si cette nouvelle production est vraiment dans la tradition, malgré le nom de Mme Bridget d'Oyly Carte pour la garantir. L'accent comique est parfois marqué au détriment de la valeur mélodique, ce que ne se permettait pas la première compagnie d'Oyly Carte, au Savoy.

The Latin Sound of Henry Mancini. (RCA-Victor, LSP-3356, stéréo, Dynagroove).

Cette grande **bande** possède des moyens considérables pour varier un programme. Elle en use à profusion. Parfois l'orgue domine, parfois, les violons, parfois la batterie; parfois intervient un piano, qui jazze **Guararé**. Enregistré très fort, avec beaucoup de contrastes, et des effets stéréos très marqués.

Newport Jazz Festival. — Enregistré au Festival de Newport le 1er juillet 1964. — (RCA - Victor, LSP - 3369, stéréo).

Ce disque présente plusieurs des grands anciens du jazz réunis spécialement à cet effet par Victor pour cette soirée d'enregistrement en "session". Les principales vedettes sont : Edmond Hall, Max Kminsky, Lou McGarity, Wingy Manone, Muggsy Spanier, Georges Brunis, Joe Thomas, Bobby Haggart, Peanuts Hucko et les Chicago All-Stars, tous des vétérans du jazz authentiques, représentant cependant des écoles diverses. Le "producteur" qui est aussi le pianiste de la soirée, à cause de la maladie de Joe Sullivan, est George Wein. Columbia a été la première compagnie à mettre en valeur le Festival de Jazz de Newport et elle l'a fait très bien en lançant et adoptant Mahalia Jackson, par exemple. Victor fait ici très bien les choses, aussi. La prise du son est de la meilleure veine : la trompette de McGarity sonne par exemple de façon très naturelle.

Le TOURNEUR

Réorganisation au TNM

Avant le départ de la compagnie pour Londres, où le TNM présente actuellement au National Theatre "L'ECOLE DES FEMMES" et "KLONDYKE", dans le cadre du Festival des Arts du Commonwealth, le Conseil d'administration de la fondation du Théâtre du Nouveau Monde, précidé par Me Marcel Piché, c.r., annonçait la réorganisation des cadres techniques et administratifs de la compagnie.

L'exécutif se compose de Me Marcel Piché, c.r., de MM. Jean Gascon, directeur artistique, Jacques Languirand, secrétaire général et Lucien Allen, gérant général.

M. Jacques Languirand consacre maintenant toutes ses énergies au théâtre, comme dramaturge aussi bien que comme collaborateur immédiat de Jean Gascon. M. Lucien Allen, avant de se joindre au TNM, était gérant général du Service des terrains de jeux de la ville de Québec. Il sera assisté dans ses fonctions par Mlle Thérèse Giroux, secrétaire administrative.

Sont directeurs associés du TNM : MM. Albert Millaire, Gabriel Charpentier, Robert Prévost et Gabriel Gascon. Ce sont des collaborateurs réguliers dans leur discipline respective, qui ont aussi pour tâche de conseiller la direction et l'exécutif dans l'orientation générale de la compagnie.

Au plan technique, M. David Peacock, autrefois directeur de scène de Covent Garden (Londres), et qui assure présentement la direction des services techniques de l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada, occupera au TNM le poste de directeur technique. M. Yvon Sanche qui revient d'un stage en Europe où il a, entre autre, étudié à l'Opéra de Paris les divers aspects de la production du TNM, et M. Yves D'Allaire, dessinateur d'éclairage, travaillera en collaboration avec les metteurs en scène et les décorateurs, au cours de la saison.

Certains collaborateurs occasionnels deviennent permanents : MM. Normand Duquette, directeur de scène, Lucien Gagnon, chef constructeur et le comédien Claude Grisé, qui assistera le directeur de scène, Mlle Antoinette Verville conserve le poste qu'elle occupe depuis quatorze ans de gérante de contrôle, responsable de la billeterie et de la publicité commerciale.

TRANSISTOR et PETIT ÉCRAN



• De la musique avant toute chose . . .

Ce vers de Paul Verlaine, nous devrions l'appliquer désormais à la radio et à la télévision, car, depuis quelque temps, les meilleurs programmes, à notre avis, sont les émissions musicales. L'autre soir, par exemple "le Barbier de Séville" a remporté un magnifique succès tant par l'excellence de l'interprétation que par la mise en scène. Une autre émission qui obtient la faveur du public aux écoutes, c'est celle de M. Pierre Thériault. On y entend les airs de jadis. Le choix des artistes est fort satisfaisant et celui des pièces excellent. On n'en saurait dire autant des films que tous les postes nous offrent quotidiennement.

• Les films se répètent.

On peut affirmer sans crainte d'errer que nous avons de plus en plus fréquemment l'occasion de revoir des films que l'on nous a montrés à plusieurs reprises et ce n'est pas là un compliment. Les habitués de la TV s'en désintéressent de plus en plus et se plaignent, en outre, des doublés. Nous recevons de nombreuses lettres à se propos. Voici cependant qu'un lecteur satisfait nous écrit. Ce sont les plus rares. On nous permettra donc de reproduire sa lettre en entier :

"FORT DU FOU"

Le 19 septembre 1965

M. Pierre Batiscan,
Chroniqueur de la Radio.
L'Action.
"Cher monsieur Batiscan,

En tant que lecteur assidu de votre chronique, permettez-moi de vous suggérer d'accorder, cette semaine, un bon point, ou plutôt "trois étoiles", à Radio-Canada, pour la présentation du film le FORT DU FOU, mercredi dernier.

La première étoile, pour la raison que le film était un film français D'ORIGINE non doublé. Les auditeurs sont fatigués de ces films doublés de l'américain où une même voix double à répétition celle d'acteurs différents. A ce propos, on pourrait souhaiter, sinon espérer, que Radio-Canada trouve d'autres films français originaux.

La deuxième, pour le personnage du curé vietnamien, qui apparait comme un vrai chef religieux, prêt à tous les risques pour rester fidèle à ses ouailles.

"Et la troisième étoile, parce que FORT DU FOU nous fait connaître la perversité de la propagande communiste. C'est une petite compensation pour ces films d'origine nord-vietnamienne, prétendument "documentaires", passés à Radio-Canada, où on nous fait voir le "bonheur" et le "bien-être" du peuple sous le régime nord-vietnamien. Ce "bonheur" fut tellement craint que des milliers de Vietnamiens du nord ont préféré le fuir en émigrant au Sud-Vietnam et que ces réfugiés sont demeurés les plus courageux adversaires du Vietcong.

Bien à vous,
AUDITEUR"

Il nous fait plaisir de publier cette lettre. Nous regrettons de ne pouvoir divulguer le nom de l'auteur.

Pierre BATISCAN



Lise Massé est la vedette de l'émission radiophonique *Lison, pour les intimes*, diffusée le lundi à 10 h. 30, au réseau français de Radio-Canada. Lise Massé (Lison, pour les intimes) est une jeune diseuse du Québec qui a un faible pour la ballade et la chanson tendre et romantique. Chaque semaine, elle accueille un chanteur ou une diseuse, généralement un gars ou une fille du pays. L'équipe comprend aussi le trio de Rod Tremblay, et Guy Ferron, l'annonceur.

VALEUR MORALE DES FILMS

BIENVILLE

Cancan. — Comédie musicale avec Frank Sinatra, Maurice Chevalier et Shirley MacLaine. Malgré le genre comédie musicale, des costumes suggestifs, des idées et des situations inacceptables obligent à déconseiller ce film. A déconseiller.

Enquête mystérieuse. — Drame policier avec Sean Connery, Herbert Lom et John Gregson. Film bâti sur le modèle classique. Connery assez bon comédien dans un rôle de dur. Les agissements d'une bande de criminels. Adultes avec réserves.

CAPITOL

La panthère rose. — Comédie policière avec David Niven, Peter Sellers, Robert Wagner, Capucine, Claudia Cardinale et autres. On a donné une note humoristique, parfois burlesque. L'ensemble est drôle. Quelques bonnes trouvailles comiques. L'interprétation de Sellers est de qualité. Mise en scène brillante. Décors d'une grande beauté. Adultes avec réserves.

L'invasion secrète. — Drame de guerre avec Stewart Granger, Raf Vallone et Henry Silva. Assez hétéroclite. Un sens du détail assez étonnant mais peu de profondeur. L'ensemble se voit avec un certain plaisir. Adultes.

CANARDIERE

(6e et dernière semaine)

La chaste Suzanne. — Opérette avec Maruja Diaz, Noël Rocquevert et Armand Mestral. De l'entrain. Plus de bon sens que de morale. Adultes avec réserves.

Un gynécologue accuse. — Drame social avec Dieter Borsche, Eilen Schwiers et Hans Nielsen. Prône la stérilisation directe. A proscrire.

CARTIER

The Great Spy Mission. — Drame d'espionnage avec George Peppard, Tom Courtenay et Jeremy Kemp. L'intérêt ne faiblit pas devant la reconstitution d'un épisode authentique de la dernière guerre mondiale où se mêlent adroitement réalité et fiction. Acteurs de talents même dans les rôles secondaires. Adultes et adolescents.

She. — Drame d'aventures avec Ursula Andress, Peter Cushing et John Richardson. Quatrième "remake" d'un roman célèbre du siècle dernier. Film à grand spectacle. Quelques scènes macabres assez réussies. Adultes avec réserves.

CINEAC 7e ART

Le roman de Marguerite Gautier. — Drame romantique avec Greta Garbo, Robert Taylor et Henry Daniell. D'après la Dame aux Camélias de Dumas, fils, se suit encore avec un certain intérêt. L'époque romantique a été sentie par le réalisateur. Ensemble très soigné, interprétation excellente. Jamais une actrice n'a été bien servie comme Greta Garbo où tout est centré sur elle. Le romantisme désuet atténue l'idéalisation d'une femme aux moeurs légères. Adultes avec réserves.

CLASSIC et VICTORIA

Les vainqueurs. — Drame de guerre avec George Hamilton, George Wallach, Vincent Edwards, Jeanne Moreau, Melina Mercouri, Elke Sommer et autres. Une condamnation de la guerre et des misères qu'elle engendre. Douloureux et tragique. Adultes avec réserves.

Fureur à l'ouest. — Western avec James Philbrook, Nancy Kovack et Guy Mitchell. L'aventure domine et le mariage est traité de façon assez cavalière. Adultes.

EMPIRE

(2e semaine)

Huit et demi. — Drame psychologique avec Marcello Mastroianni, Anouk Aimée et Claudia Cardinale. Plein de notations allusives. L'insolite de la fantaisie au réel mais reste riche de sens. Adultes avec réserves.

IMPERIAL

Le secret de d'Artignan. — Film de cape et d'épée avec George Nader, Alessandra Panaro et Georges Marchal. Au niveau des bandes illustrées. Les amateurs du genre seront satisfaits car le mouvement ne manque pas. Adultes et adolescents.

Hôtel international. — Drame avec Elizabeth Taylor, Richard Burton et Louis Jourdan. Mélange habile de drame et de comédie, de suspense et d'aventures sentimentales. Adultes.

LAURIER

Giri Happy. — Comédie musicale avec Elvis Presley, Shelley Fabares et Harold J. Stone. Presley chante et danse entouré de jolies filles suivant la recette connue. Clairs de lune langoureux, couleurs agréables, rythme alerte. Adultes avec réserves.

Le vice et la vertu. — Drame avec Annie Girardot, Robert Hossein et Catherine Deneuve. Le vice prend beaucoup plus de place dans ce film où l'on présente des situations suggestives et des actes de sadisme. A déconseiller.

LAIRET

(3e semaine)

Un monde, fou, fou, fou. — Adultes et adolescents. (Voir cinéma Ste-Foy, Salle Champlain).

LEVIS

La nuit du loup-garou : Film d'horreur avec Clifford Evans, Oliver Reed et Yvonne Romain. L'invraisemblance du sujet ne saurait excuser cette exploitation malsaine d'effets sadiques et suggestifs. De plus un prêtre a été mêlé à l'histoire. A déconseiller.

Deux nigauds contre Frankenstein : Comédie avec Bud Abbott, Lou Costello et Lon Chaney. Point de départ intéressant. Quelques bons moments, certains "gags" amusants. Atmosphère de farce dans l'ensemble. Adultes et adolescents.

LIDO

Hold-up au quart de seconde : Drame policier avec Jay Barney, J. Pat O'Malley et Robert Wilkie. Rappelle le célèbre vol de l'agence Brinks à Boston. L'ensemble ne révolutionne pas le cinéma mais arrive à l'intéresser. La justice triomphe. Adultes.

Trahison sur commande : Drame d'espionnage avec William Holden, Lilli Palmer et Hugh Griffith. Le héros a réellement existé et vit encore. Sincérité et véracité de l'ensemble. L'intérêt faiblit rarement. Chaque acteur a la nationalité du rôle qu'il interprète. Adultes.

PARIS et PIGALLE

Méfiez-vous Mesdames : Comédie humoristique avec Paul Meurisse, Michèle Morgan, Danièle Darrieux, Sandra Milo et autres. Peut être considérée une fable humoristique démythifiant escrocs et voleurs : "tel est pris qui croyait prendre". Spectacle distrayant. Adultes.

A couteaux tirés : Film policier avec Pierre Mondy, Daniel Ivernel, Françoise Arnoul, Petula Clark et autres. Histoire de voleurs volés et éliminés par l'un d'entre eux, ce qui laisse le dernier mot à la Justice. Bonne réalisation, montage efficace, rythme soutenu par la musique créée et interprétée par Petula. Adultes.

PRINCESSE

La flèche empoisonnée : Film d'aventures avec Gaston Santos, Otilia Larranaga et Pedro D'Aguillon. Un western latino-américain. Le bon droit triomphe sur la cupidité et la fourberie. Adultes.

Les mystères de Londres : Drame policier avec Joachim Fuchsberger, Karin Baal et Dieter Borsche. Présentation de scènes de violence et d'horreur. Adultes avec réserves.

RIALTO

Commando au Vietnam : Aventures de guerre avec Marshall Thompson, Enrique Magalona, Kieu Chinh. L'ensemble se voit sans ennui. Violences habituelles à ce genre de film. Adultes, avec réserves.

Fauves meurtriers : Drame d'horreur avec Michael Gough, Jeanne Cooper et Rod Lauren. La morbidité se dispute avec l'invraisemblance. Des meurtres commis de sang-froid, des scènes de violence brutale et sadisme du principal personnage. Adultes, avec réserves.

SILLERY

La strippeuse : Drame avec Joanne Woodward, Richard Beymer et Claire Trevor. Malgré un épilogue positif, l'amour libre est présenté comme chose normale. Bonne photo. Adultes, avec réserves.

Le Bon : Drame avec William Holden, Trevor Howard, Capucine et Pamela Franklin. Mélange de drame familial et de documentaire sur la jungle africaine. Les meilleurs moments sont où les humains sont aux prises avec les fauves. Pamela Franklin d'un naturel remarquable. Belles images. Adultes.

Le Dingue de Palace. — Comédie avec Jerry Lewis. Une suite de "gags" de valeur inégale. Lewis a trouvé des sources amusantes de comique visuel. Usage presque constant de la pantomime. Un hommage à Stan Laurel. Divertissement. Adultes et adolescents.

STE-FOY

(3e semaine)

SALLE ALOUETTE — **My Fair Lady :** Comédie musicale, avec Audrey Hepburn, Rex Harrison et Wilfrid Hyde-White. Divertissement de qualité. Adultes et adolescents.

SALLE CHAMPLAIN — **Un monde fou, fou, fou :** Comédie burlesque, avec Spencer Tracy, Ethel Merman, Sid Caesar et autres. Utilisation des procédés du comique muet. Adultes et adolescents. (It's a Mad Mad Mad World).

ST-ROMUALD

Les diables du Sud : Film d'aventures avec Jamie Uys, Richard Todd et Lionel Jeffries. Production britannique qui s'apparente aux western américains. Mais l'action se déroule en Afrique et le shérif est remplacé par un militaire. Ne manque ni de rythme ni de tension. Violences excessives, meutres. Adultes, avec réserves.

Echappement libre : Comédie policière avec Jean-Paul Belmondo, Jean Seberg et Gert Frobe. Quelques bons moments et des trouvailles amusantes. Ton d'humour et allure désinvolte. Adultes, avec réserves.

STUDIO 9

(Semaine François Truffaut)

Les quatre cents coups : Drame de l'enfance avec Jean-Pierre Léaud, Claire Maurier et Albert Rémy. Film sincère et positif qui amorce une méditation fructueuse sur les responsabilités des parents. Adultes.

Tirez sur le pianiste : Drame avec Charles Aznavour, Albert Rémy et Nicole Berger. L'ensemble baigne dans un complet amoralisme. Liaison coupable non désapprouvée et un suicide. Adultes, avec réserves.

Jules et Jim : Drame sentimental avec Jeanne Moreau, Oscar Werner et Henri Serre. Présente une conception de la vie où les valeurs morales sont fausséss. Le libertinage et les relations adultères sont considérés comme choses normales. A déconseiller.

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 rpm
APPAREIL "HAUTE FIDELITE"
WILLIS & CO. LIMITEE
1095, rue ST-JEAN — TEL.: 524-3573

ROMAN
ESSAI
POESIE

Propos littéraires

Visitez la librairie de l'ACTION

LE NOUVEAU RÉPERTOIRE

de Jean Simard lu par Ernest PALLASCIO-MORIN

Jean Simard est à la fois un psychologue amusé et un poète qui s'ignore ! Mais il est aussi un écrivain qui cherche l'homme dans l'homme. C'est une psychologie qui tient de la philosophie et du romanesque. L'homme s'impose ou se caractérise par ses actions. Mais celles-ci ont une motivation que décèle tout aussi bien le client du barbier — dans l'état d'attente — mais à un niveau plus cruel que ne le ferait le Dr Karl Stern, dans l'état de cogitation. N'ai-je pas entendu dire, il y a quelques jours, chez mon coiffeur que **"la police avait fermé les yeux sur l'évasion de Georges Lemay parce qu'on avait besoin de lui au Canada en temps d'élections."**

Le docteur Stern aurait tout simplement expliqué que Lemay est un homme avide de liberté, que les barreaux le rendent fou **(s'il ne rend pas fou le Barreau)**, et qu'il passe très vite de la pensée à l'action. Ces deux théories sont diamétralement opposées bien sûr, mais se rejoignent dans le résultat : Lemay est en fuite.

Le même cas ferait sourire le poète qui loge chez Jean Simard, mais il aurait fourni à l'écrivain le sujet d'une description captivante, si l'auteur s'intéressait le moindrement à la criminologie. Mais il est à la recherche de l'homme individu et de l'homme en société. C'est Chamfort qui disait : **"Les gens du monde ne sont pas plutôt attroupés, qu'ils se croient en société".** Mais Jean Simard et ce moraliste français sont très différents, Chamfort est cynique et pessimiste. Jean Simard est optimiste et fort amusé. La société écoeure Chamfort, mais elle étonne Jean Simard. Notre écrivain canadien, aux oeuvres multiples, s'interroge beaucoup. Je dirais beaucoup trop pour son confort personnel. Qui changera les hommes ? Certainement par les systèmes qu'ils inventent ! On ne distingue pas le patron de l'ouvrier par la voiture qu'ils conduisent : c'est souvent la même marque. On ne distingue pas la femme **affranchie** de la femme honnête : elles fréquentent les mêmes milieux. On ne distingue pas le crétin de l'intellectuel : ils votent au même bureau de libertin de l'homme rangé et satisfait de l'être : ils sont dans le même banc à l'église. On ne distingue pas le crétin de l'intellectuel : ils voent au même bureau de scrutin, bien qu'ils ne posent pas leur croix au même endroit... et encore ! On ne distingue pas le juste du pécheur : ils peuvent être tous les deux en place et fort respectés. On ne distingue pas l'homme droit du couillon : ils ont souvent le même visage sympathique.

Là où le poète pardonne tout, l'écrivain décortique. Là où le poète s'extasie, l'écrivain écrit avec un scalpel. Là où le poète chante, l'écrivain analyse à froid les sentiments qui poussent l'homme à se grandir ou à se diminuer. Là où le poète est plein d'espoir dans la jeunesse qui l'entoure, le charme et lui fait peur tout ensemble, l'écrivain se range dans le conformisme et admet qu'il faille dompter une tête forte comme un petit animal qui n'aurait que des instincts.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'injustice a provoqué la haine. Ce n'est pas d'hier que la tartufferie a donné le haut-de-coeur. Ce qui s'explique n'est pas plus acceptable à l'homme que ce qui ne s'explique pas. L'homme devant l'homme, n'est-ce pas souvent Abel devant Caïn ? Qui a payé le sang d'Abel sinon la douleur d'Eve ? L'homme n'est-il pas le jeu des circonstances qui jouent pour lui ou contre lui, selon une métaphysique que les uns appellent le Destin et les autres la main de Dieu ? Ce retour au passé pour expliquer le présent empêche l'élan réel vers un dépassement quotidien. Avoir étudié chez les Jésuites ou ailleurs ne change pas grand'chose à la réalisation de l'être. Les circonstances font davantage. Il faut, un jour ou l'autre, faire un choix entre Bach et Miles Davis, entre Molière et Brecht, entre Maritain et Teilhard de Chardin. Pour l'homme, la vie est d'abord une option puis un risque. Il n'en sort pas ! Son comportement le distingue d'une part et l'estampille de l'autre. Un homme peut faire un siècle. N'a-t-on pas parlé du siècle de Périclès qui n'a tout de même pas vécu plus longtemps que le docteur Schweitzer ? Par contre, plusieurs siècles peuvent à peine produire un homme.

Ce **"Nouveau Répertoire"**, de Jean Simard, a pourtant des côtés attachants. Est-ce une comptabilité, est-ce un bilan ? L'auteur garde un certain optimisme malgré ce que sont les hommes. C'est sans doute une preuve d'excellente santé intellectuelle. Mais il reste peut-être que cela s'apparente aussi à un retranchement hautain qui ne déplairait pas à Chamfort qui posait un regard plutôt froid sur les gens de son siècle. Les certitudes ne sont pas plus quotidiennes que le bonheur. Il y a plein de définitions dans le dictionnaire que la vie replace dans un contexte différent. Pour les uns tout est interprétation. Pour les autres tout est synchronisation. Alors ?

Le **"Canayen"** affectionne la discussion dans le **"meeting"** de taverne, mais comment s'y prendra-t-il pour s'affranchir de tous ses conformismes et de tous ses sentiments quand viendra le temps de poser un geste électoral, le moment où il est seul avec lui-même et nanti d'un droit unique de faire un choix ? Il n'est que de jeter un regard sur le passé pour se rendre compte que l'homme fort de la taverne hésite un moment peut-être, puis décide de ne rien changer craignant de choisir le pire.

L'homme de chez nous apparaît à Jean Simard comme ayant plusieurs caractères qu'il ajuste aux circonstances. Il n'est pas loin d'une vérité attristante. Mais il garde le sourire philosophique de l'auteur détaché qui prépare un troisième répertoire dans lequel il précisera davantage — c'est souhaitable — son option définitive.

Si le style est l'homme même, Jean Simard est un homme tranquille qui devrait cesser de l'être.

Ernest PALLASCIO-MORIN.

Le **"Nouveau Répertoire"**, de Jean Simard,
Editions HMH. — Montréal, 1965.

Le commentaire d'Emile BEGIN

La mort à l'américaine

de Jessica Mitford

"Le mort saisit le vif". Cette vieille expression, s'il faut en croire Jessica Mitford, serait plus vraie aux Etats-Unis qu'ailleurs. Entendons-nous; il ne s'agit pas de deuil à l'orientale, de contestation de testaments mais du luxe qu'entoure la "dépouille mortelle". Aussitôt que vous avez un mort chez vous, les "entrepreneurs de pompes funèbres" envahissent votre maison. Ils ne s'inquiètent pas de savoir si votre adolescent adoré, écrasé par un chauffard ou non, brûlé, noyé, tué par un massacreur à gages, est la victime, ou s'il s'agit de votre mère de votre père, de la fillette blonde qui faisait le soleil de votre foyer. Ils arrivent catalogue en main; ils se chargent, avec votre consentement, même si vous êtes pauvres, de vous rendre le mort tel qu'il était; plus beau ou plus belle que de son vivant. Ils auront à votre usage des salons fastueux, oasis de plantes vertes, chapelles délicieuses où vous entendrez devant le corps délicatement momifié, des orgues bénifiantes. Il y aura des fleurs, de petites chutes d'eau. On vous gardera votre mort quatre jours pour le montrer à l'arrière-ban de la parenté jusqu'au moment du départ pour la messe d'Yon. Et ce soir-là vous serez peut-être sur la paille ou ailleurs, dans une boite de nuit où l'on oublie très vite les défunts.

Il peut arriver que les croque-morts se plaignent de l'ingérence du pasteur ou du curé dans l'affaire des pompes-funèbres. On les traite d'indiscrets. Il faut que les affaires marchent, que l'argent roule et que surtout vous ne pleuriez point. Voilà, présentée en raccourci caricatural, la mort à l'américaine.

X X X

Vous n'êtes pas obligés de croire à l'absolue véracité du dossier que présente Jessica Mitford, sous la forme d'un roman. Sans doute un certain nombre d'Américains sont-ils amis de l'extravagance, du show. Mais il y a des pauvres en Amérique, des gens qui gardent leur tête, des familles qui ont encore un coeur pour souffrir. J'ai là-bas des parents et des amis : je les ai pressentis sur le carnaval de la mort. La réponse a été unanime : "Nous ne somme pas fous à ce point". Dans les couches sociales très riches on rencontre des "veuves joyeuses" qui laissent partir pour le repos éternel, ou pour le néant, leur mari encombrant : l'élégance et le luxe suppléant à la sincérité des sentiments. Mais dans ces mêmes sociétés, on reste civilisé, ami de la décence et instruit de la survie humaine. Un mort n'est pas un pharaon, une morte n'est pas la dernière reine des Incas. Là-bas comme ici, on aime les vastes salons funèbres où parents et amis se rencontrent une fois par lustre. Il faut toujours compter avec la vanité accidentelle des bonnes gens. Fourrures luxueuses, pauvre couronnes de fleurs, cartes d'offrandes de messes se voisinent. On récite le chapelet moins souvent qu'autrefois autour du défunt ou de la défunte. Mais le défunt renoue les liens relâchés de la charité, de la parenté, de l'amitié. Et avec la nouvelle liturgie, l'église est remplie, et dans les fastes de la cérémonie funèbre chacun a ce temps de penser sans qu'on le lui chante : Demain, ce sera mon tour. L'on n'est pas tous les jours à Hollywood ou dans certains quartiers cossus où règnent le million, le divorce, la drogue. Pour les habitants de ces quartiers le livre de Jessica Mitford est peut-être vrai. Il a fait scandale aux Etats-Unis, puis nos amis les Américains, qui nous ressemblent, ont dévoré le livre.

La mort est un mystère. Stipendium peccati mors... Nous croyons à la mort des autres; notre propre mort reste hypothétique. L'auteur nous fait assister à la lutte entre les morticiens, les facultés de médecine qui ont besoin de morts et les gens du peuple qui aiment leurs morts et les veulent légués à la terre des cimetières. Des sondages d'opinion, des lettres, montrent une vive répugnance pour la mort marquée et qui coûte trop cher, ou pour la crémation.

X X X

Mais où trouver le roman à travers les notes caustiques, les statistiques, les coupures de journaux. Un roman suppose des personnages vivants, des situation, des conflits. A moins que le roman voit une pure planche d'anatomie sociale. Les tombes d'apparat, les luttes de sociétés morticoles ne peuvent faire oublier que des jeunes soldats américains meurent au Vietnam et ailleurs et que leur corp ne connait pas les niaiseries des sépultures à l'américaine dont parle Jessica Mitford.

La traduction de l'anglais a été faite par Jacques Parsons.

Emile BEGIN.

Chez Plon.

Une épopée lyrique d'une ampleur incomparable

lue par Louis-Philippe ROY

La publicité nous promettait "l'oeuvre la plus considérable de toute la poésie française. Pensez donc ! Cinq volumes formant 1,600 pages et contenant plus de 65,000 vers néo-classiques. Et on ne nous a pas trompés. Quantitativement, le compte y est.

Qualitativement ? On avait accumulé des dizaines et des dizaines de témoignages non pas sur la valeur de l'oeuvre non terminée de l'auteur, mais des témoignages attestant les qualités du poète Roger Brien à l'occasion de ses productions antérieures. Ce sont des appréciations des plus hautes autorités dans le monde de la culture canadienne et étrangère, appréciations dont le dythirambe ne semble pas absent de prime abord, mais qui ne paraissent pas exagérées pour quiconque connaît depuis longtemps l'auteur ou se donne la peine de lire quelques pages de PROMETHEE ou le JOUR SE LEVE.

Car en réalité, il s'agit de deux ouvrages. La première en quatre tomes au cours desquels PROMETHEE dialogue avec 500 génies, héros et saints de l'histoire universelle : musiciens et peintres, politiques et hommes de lettres, héros de la littérature et personnages fictifs. "J'ai voulu PROMETHEE comme une sorte de grands dialogues entre les principaux génies, héros et saints de l'histoire, écrit l'auteur dans sa préface. J'ai respecté la ligne maîtresse de vie, le genre des auteurs que je fais dialoguer, même si je les exprime par mes propres pensées, mes opinions personnelles. Etant une oeuvre fictive, en tous points, une oeuvre de création et d'imagination, j'avais pleinement le droit de faire agir et parler ces personnages selon mes goûts... Ce sont les pensées d'un poète et qui n'engagent que lui. C'est un poète libre qui pense et dit sa conception de l'humanité, du monde, dans un très grand amour de tous ses frères de la terre, tous appelés comme lui au Royaume de Dieu".

Quant AU JOUR SE LEVE, c'est un autre recueil de 15,000 vers "d'un souffle puissant, avec grande plénitude" a dit Gustave Thibon.

On classe facilement Roger Brien dans la catégorie des illuminés. C'est vrai à condition de ne pas prêter à ce vocable un sens péjoratif. Pour avoir accompli ce qu'il a accompli, Roger Brien devait être illuminé. D'une illumination intérieure de l'apôtre de feu qui, tout en restant dans le monde, se consacre à l'avènement du règne de Dieu et de la Vierge.

Roger Brien se croyait vraiment chargé d'une mission : Glorifier Dieu et sa Mère par la plume et l'illustration. Tout en restant au-dessus des contingences matérielles, il a publié la revue MARIE pour le rayonnement de laquelle il a décroché la collaboration des cardinaux les plus éminents, des peintres les plus célèbres, les autorités les plus brillantes.

Pour réussir pareil tour de force, il fallait l'audace d'un fou dévoré par un feu sacré; folie de l'amour des lettres et de l'amour du Christ et de sa mère. Un jour vint pourtant où les inévitables contingences matérielles firent obstacle à ce zèle sacré. La jalousie et l'envie humaines s'en mêlant, Roger Brien dut renoncer à sa revue dont un Daniel Rops a dit qu'elle était la plus belle revue mariale du monde. Roger Brien prononça le fiat et reprit son apostolat sous une autre forme, celle qui nous vaut aujourd'hui cette oeuvre colossale où, en recourant aux multiples ressources de la poésie, 500 génies humains nous font part de leurs pensées, de leurs mesages, de leurs missions; les uns en causant dans le siècle où ils ont vécu; les autres en se plaçant dans le contexte de notre temps pour en discuter les problèmes.

Amateurs de la poésie échevelée d'aujourd'hui, vous n'aimerez pas les beaux vers de Roger Brien. Son épopée ne vous dira pas grand-chose. Par contre, vous tous qui avez conservé la foi, qui croyez aux valeurs permanentes de la religion, de la culture, de la vraie poésie, vous aimerez ce chant. Vous en admirerez la fière allure, la cadence classique ou néo-classique; vous en partagerez les idées, celles d'un croyant qui envisage toujours les problèmes d'aujourd'hui, mêmes les plus profanes, sous l'angle de la foi, à la lumière de la philosophie chrétienne, à travers les enseignements officiels de l'Eglise, vous aimerez les beaux alexandrins de Roger Brien dont l'OSSERVATORE ROMANO a écrit qu'il était le poète universel de la foi, de l'espérance et de la charité.

Une chronique de Marguerite Dorion

GUERRE ET PAIX

La nouvelle du conflit entre l'Inde et le Pakistan m'a fait penser à cette fresque littéraire de "Guerre et Paix" de Tolstoï. J'avais lu ce long ouvrage il y a longtemps et j'avoue, à ma courte honte, que les pages traitant des batailles entre Alexandre de Russie et Napoléon m'avaient assez vite lassée. Puis, comme par acquit de conscience, j'ai repris le roman que je n'ai pas quitté, sinon à regret, chaque fois qu'un travail me réclamait ailleurs.

Tolstoï est ce multiple personnage arrivé à un tel degré de psychanalyse, (littéraire heureusement), que ce n'est que plus tard que l'on aperçoit sa capacité de dédoublement. Vivre au coeur même d'êtres aussi différents que ses nombreux héros, leurs garder cette essence russe qu'aucun ne renie, c'est déjà le fait du génie. Mais en arriver à poursuivre d'ausssi près la tension intérieure de protagonistes étrangers, voilà ce qu'on peut appeler avoir l'esprit universel.

Plus on lit cette oeuvre plus on se convainc d'une chose : que l'homme n'est pas le "bon sauvage" de Jean-Jacques Rousseau, mais qu'il est mieux que cela. Il est une complexité perfectible et, filant son destin, il sait tirer du libre arbitre les fines modulations plus ou moins sonores selon son degré d'évolution. Cela, s'il se fie à Dieu.

Les pages sur Napoléon, sur les grands militaires de l'époque, sont autant de chefs-d'oeuvre d'observation et d'esprit de finesse. L'ironie subtile brode à travers cette trame un réseau qui a plus que le pouvoir de faire sourire aux dépens de ces mannequins du sort : elle nous suggère ce besoin inconscient mais irrésistible d'absolu qui ronge le coeur de tout homme croyant en un sommet lumineux de la vie. Des hommes qui se jouent leur propre comédie malgré sa fin souvent tragique.

Comment se peut-il qu'un homme aussi libre qu'un Tolstoï ait pu, par exemple, décrire aussi fidèlement le caractère et les pensées profondes d'une princesse Marie, les méandres d'un coeur aussi fragile que celui d'une Natacha ? Je serais tentée de répondre comme Flaubert : "Madame Bovary, c'est moi". Tolstoï pourrait-il dire : "cette foule, c'est moi." ? Ce ne serait peut-être pas tellement exagérer que de l'affirmer. Tolstoï possédait cette fresque en lui à l'état d'ébauche pour certains fragments, mais totale en d'autres. Il fut probablement cette harpe vivante aux résonnances graves, aiguës qui font l'extrême richesse humaine de certains génies. Je pense aussi à Balzac. Aucun de ses personnages ne nous laisse indifférents. Leurs gestes s'inscrivent au coeur du moment avec précision. Leurs paroles vibrent dans un écho d'une durée qui étonne. Bien sûr, c'est de la vraie pâte humaine. Quoique son monde ait évolué en un siècle que nous ne reconnaissons plus comme viable aujourd'hui, ce monde est nous-mêmes qui n'avons pas non plus rejeté la dépouille du vieil homme pour revêtir l'armure des célestes légions...

Ce qui reste de "Guerre et de Paix" ? Une incroyable pitié pour l'homme, une espérance de perfectibilité malgré cette odeur de sang continument réapndu en son temps comme dans le nôtre: Malgré le fatalisme typiquement russe de ses réflexions, une lumière vacille mais ne s'éteint pas sous le vent des passions violentes, qui peuvent d'ailleurs être criminelles ou saintes selon leurs heures. Tolstoï n'est pas l'homme des demi-mesures, ces héros encore moins. Il sait que sous cette mouvance humaine une vague de fond plus puissante emporte l'âme de cette humanité, pas nécessairement vers la barque de Caron, mais qu'il peut y souffler de forts vents contraires ramenant plusieurs voiles vers le grand port auquel il espérait lui-même aborder.

Maguerite DORION

VIENT DE PARAÎTRE

MICHEL MENU
"NOS FILS DE 18 ANS"

Les observations sur lesquelles s'appuie la présente recherche sont tirées d'examens relativement peu nombreux mais en profondeur et de longue durée. L'auteur a vécu, en 2 époques de huit ans chacune, avec une centaine de jeunes.

A raison de trente jours de camp, par an, il s'est trouvé dans leur familiarité. Il habitait le même quartier et a gardé le contact avec la plupart d'entre eux. Puis, à d'autres époques, il a commandé une Ecole militaire et dirige des dizaines de camps pour les cadres d'un mouvement de jeunesse. Il suggère quelques conclusions pour le milieu social dit "moyen", c'est-à-dire "en route vers une moyenne aisance culturelle et financière", ou déjà arrivé. Deux de ses fils ont 18 et 20 ans.
En vente à la

Librairie de l'Action.

ROBERT DE MONTVALON
UN MILLIARDS D'ANALPHABETES

L'Afrique, l'Asie ne sont pas l'Europe. Nous l'avons appris dans le sang par les guerres de décolonisation. Mais nous constatons, qu'ensemble, Afrique, Asie, Europe et Amérique, sont mises en question et se découvrent solidaires.

L'alphabet le montre bien. Les peuples pauvres ont faim de savoir autant que de riz ou de viande. Ils ont besoin d'apprendre à lire et à écrire pour pouvoir se débrouiller avec la civilisation des machines qui les submerge. On doit donc lutter contre l'analphabétisme, répandre un savoir qui permette à ces peuples de renouveler leurs cultures. Mais les peuples riches ne peuvent se contenter de jouer le rôle d'instituteurs. La solidarité des riches et des pauvres est bien autre chose. Le professeur et l'élève, le donateur et le quêteur, tous doivent sortir d'eux-mêmes pour comprendre et mettre en ordre une planète rassemblée, labourée par des hommes changés.

Le livre de Robert de Montvalon montre que l'analphabétisme est réel, qu'on ne peut le traiter par le mépris, que commencer à enseigner partout l'alphabet c'est commencer à changer la terre entière.

JEAN CHOFFEL
AUTOCRITIQUE DE LA FRANCE

Des écoles submergées, des logements inconfortables et trop peu nombreux, des autoroutes encore "en pointillé", un réseau téléphonique scandaleux, des entreprises dépassées, des investissements à la traîne, des régions en proie au sous-développement... tels sont les aspects les plus dramatiques du retard français.

Un gigantesque effort de rattrapage s'impose au pays au moment même où celui-ci est engagé dans une impitoyable compétition internationale sur le terrain économique, le seul qui compte désormais.

Pour mener ce combat sur deux fronts, la nation a besoin du concours de tous les Français. Encore faut-il traiter ces derniers en citoyens majeurs et choisir de leur dire la vérité. L'autocritique de la France se présente aussi comme une action résolue de démystification.

En vente à la Librairie de l'ACTION.

EDITION DE L'HOMME
VOTRE PERSONNALITE, VOTRE CARACTERE
(Par Yves Benoist MORIN)
(Réédition)

Sous ce titre les Editions de l'Homme viennent de rééditer deux volumes qui furent publiés, il y a quelque temps séparément dans la "Collection pour Tous".

Dans la première partie de l'ouvrage consacrée à "La Personnalité" le lecteur trouvera tous les éléments nécessaires qui lui permettront de mieux orienter sa vie en affermissant et en affirmant sa personnalité. Il apprendra également comment il peut se détendre et tirer au maximum profit du yoga.

La seconde partie du volume traite du "Caractère" de l'individu. On sait que la connaissance de soi est à la base du succès car il est indispensable de se bien connaître pour devenir maître de soi et des événements. C'est dans ce but qu'a été préparée cette deuxième partie de l'ouvrage qui résume en somme l'essentiel d'un traité de caractérologie. La lecture de ces pages vous permettra de mieux connaître vos défauts et vous aidera à vous améliorer.

"Votre personnalité, votre caractère" est donc un instrument pratique. Il vous dira qui vous êtes, qui vous pouvez être et qui vous devez être pour réussir dans la vie. Nul doute que cet ouvrage, très vivant et excitant pour l'esprit, pourrait transformer votre vie.

Votre Horoscope

SAMEDI, LE 2 OCTOBRE

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Vibrations planétaires mixtes. Vous manquerez de patience. On vous propose un voyage, mais vous vous faites tirer l'oreille avant de l'accepter.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Personne ne peut développer vos talents à votre place, mettez-vous à l'oeuvre. La marche des planètes est propice aux activités à l'extérieur.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Ne faites pas attendre, efforcez-vous d'être ponctuel. Vous faites preuve d'une grande force de caractère. La planète Mercure est propice à l'originalité.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Votre sympathie compréhensive adoucira la peine d'un de vos proches. Ne vous contentez pas de l'à-peu-près, faites toutes choses le mieux possible.

24 juillet au 23 août. (Lion). — La journée ne ressemblera en rien à ses voisines, par son mouvement. Vous faites la connaissance d'une personne qui aura une heureuse influence sur vous, dans l'avenir.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Vous êtes d'une activité intellectuelle débordante. Ne vous souciez pas d'attirez l'attention sur votre personne. Journée progressive à tous points de vue.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Ne perdez pas de temps à lutter contre des obstacles imaginaires. Vous ferez des achats profitables. Le mouvement planétaire est contrariant.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Ne vous surmenez pas, mais visez cependant à donner toute votre mesure. Votre bonne volonté déconcertera les "mal intentionnés" à votre endroit.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Il est aussi important de bien se récréer que de donner toute sa mesure au travail, visez à maintenir l'équilibre entre l'un et l'autre.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Vous devrez supporter la présence de personnes déprimantes, ne vous laissez pas contaminer par leur humeur. Bonne journée dans l'ensemble.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Ce sont des affaires que vous n'attendiez pas qui vous apportent les meilleurs résultats. Entente satisfaisante entre parents et amis.

20 février au 20 mars. (Poisson). — On accourt vers vous; vous devrez témoigner de la constance et de la solidité dans vos affections.

SI VOUS ETES NE UN 2 OCTOBRE

Il n'est pas facile de déterminer si votre sens artistique l'emporte sur votre sens pratique. Vous aimez l'ouvrage bien fait et prenez plaisir à travailler. Vous aimeriez pouvoir parler aussi vite que vous pensez.

DIMANCHE, LE 3 OCTOBRE

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Période d'interim qui vaudra son pesant d'or pour les jours à venir. Cultivez la bonne entente avec vos voisin.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Profitez de tous ce qui se présentera avec modération. Vous trouverez dans la prière une source de paix et d'expérience.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Les voyages les activités artistiques et les affaires domestiques vous offrent des garanties de satisfaction.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Vous y gagnerez en solidité et en générosité, aujourd'hui. N'acceptez pas une faveur comme vous étant due, exprimez votre gratitude.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Sachez reconnaître ce qui vous va et ce qui ne vous va pas. Ce ne serait pas un mal de vous accorder quelque repos.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Teintez d'humour et de raffinement vos appréciations à vos dépendants. On réclame votre présence.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Ne cultivez pas de doute, cherchez la vérité. Votre influence est ascendante dans votre milieu.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — On cherchera à vous distraire de certaines ambitions. Vous profiterez des bonnes dispositions de vos collaborateurs.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Comparez votre attitude d'aujourd'hui avec celle d'hier, et pensez à celle que vous devrez adopter demain.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne)). — Ne perdez pas de temps, sous aucun prétexte, "le temps perdu ne se retrouve jamais". Influences planétaires mixtes.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Le déclin de certaines entreprises vous cause du chagrin. On vous fait une offre qui dépasse vos prévisions.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Vous constatez des progrès dans la plupart des domaines où vous évoluez. Vos amis ne se font pas tirer l'oreille pour répondre à votre invitation.

SI VOUS ETES NE UN 3 OCTOBRE

Les natifs de ce signe sont tout désignés pour mettre leur initiative, leur volonté et leur ténacité au service des découvertes scientifiques modernes. Contrôlez une tendance à dépenser vos économies sans discernement. 1963 vous aidera à réaliser la plupart de vos objectifs.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young



PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller



STEVE CANYON par Milton Caniff

